



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



Catalogued

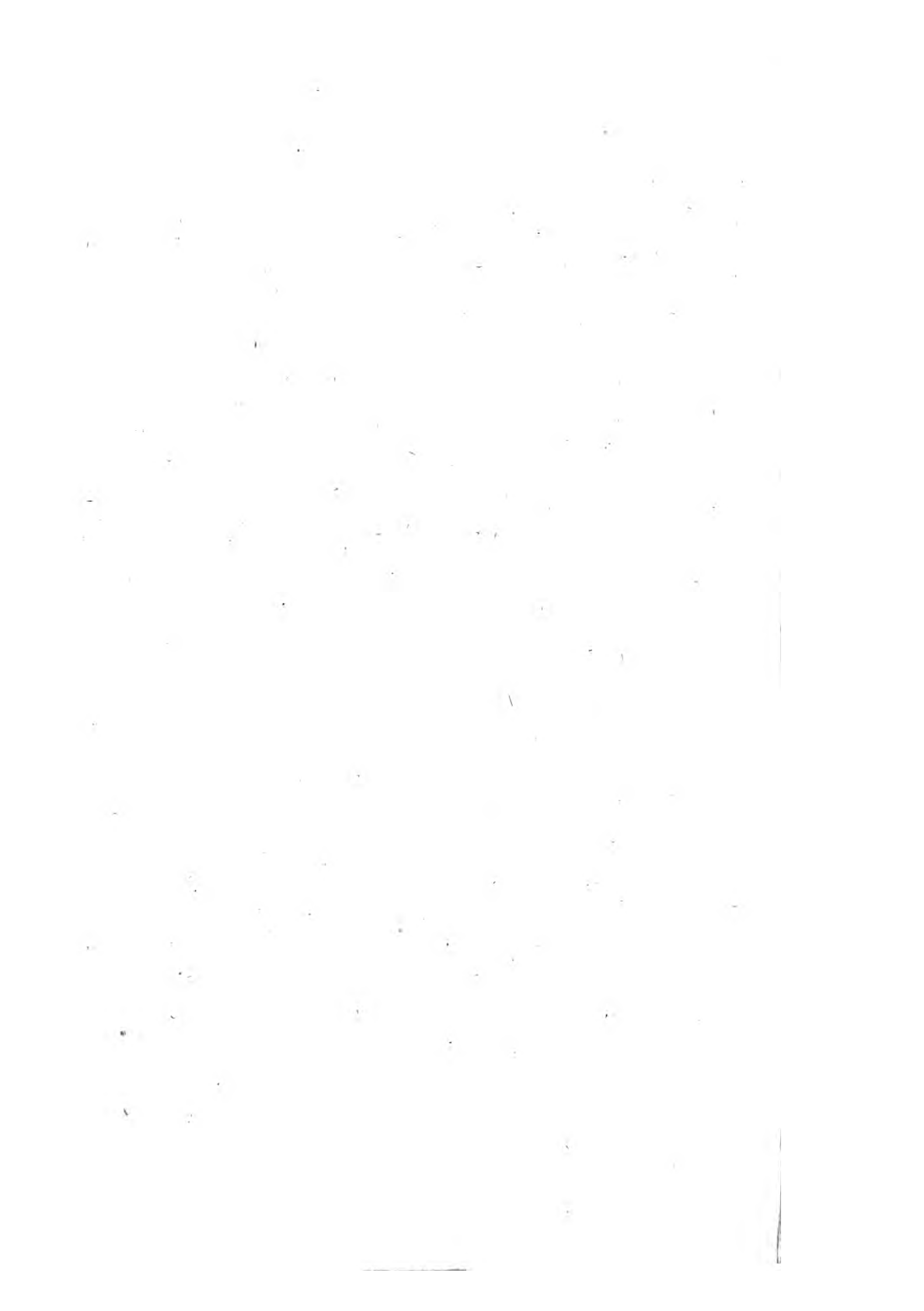
1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is crucial for ensuring the integrity of the financial statements and for providing a clear audit trail. The text notes that any discrepancies or errors in the records can lead to significant complications during an audit and may result in the disallowance of certain expenses.

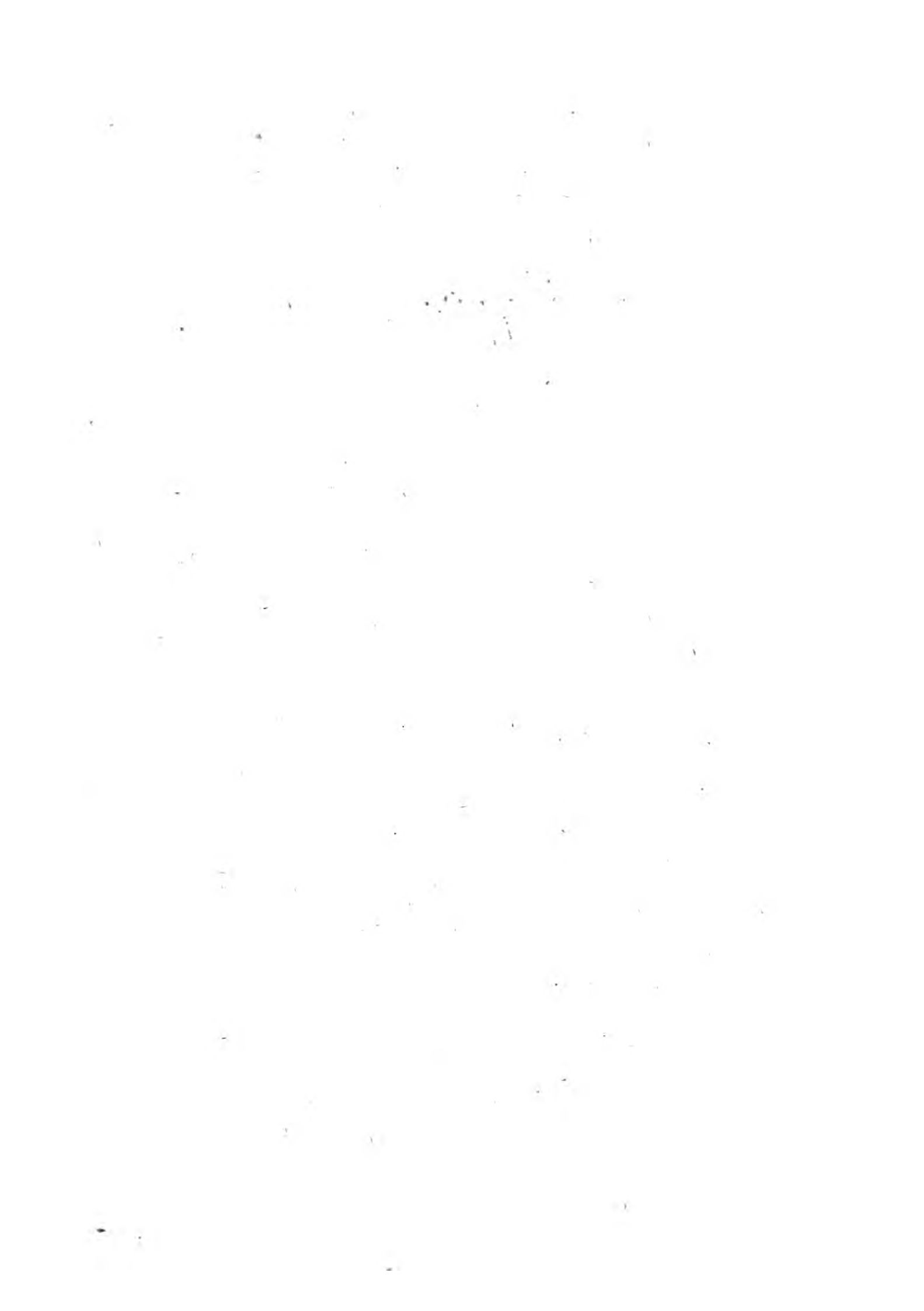
2. The second part of the document outlines the specific requirements for record-keeping. It states that all receipts, invoices, and other supporting documents must be retained for a minimum of three years. Additionally, it is required that these records be organized in a systematic and accessible manner, such as by date or by category, to facilitate the audit process.

3. The third part of the document addresses the issue of record retention and disposal. It advises that records should be stored in a secure and fireproof location to prevent loss or damage. Furthermore, it provides guidance on the proper disposal of records once the retention period has expired, ensuring that sensitive information is not inadvertently released.

4. The fourth part of the document discusses the consequences of non-compliance with record-keeping requirements. It notes that failure to maintain adequate records can result in the denial of tax deductions and credits, as well as the imposition of penalties and interest. The text also mentions that non-compliance may lead to the suspension of the taxpayer's ability to file returns and claim refunds.

5. The fifth and final part of the document provides a summary of the key points and offers some practical advice for taxpayers. It encourages taxpayers to take the time to establish a robust record-keeping system from the start, as this will significantly reduce the risk of audit and ensure that all eligible expenses are properly documented and reported.





BS. 8°

A176

COLLECTION  
UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS,

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XVI.

CONTENANT *les Mémoires* DU MARÉCHAL  
DE FLEURANGES, & de LOUISE DE SAVOYE.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.



**I**L paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souscription pour 12 Volumes, à Paris, est de 48 l. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 s., à cause des frais de poste.

C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.



COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XVI.

A LONDRES;

*Et se trouve à PARIS;*

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N<sup>o</sup>. 6.

1786.



**N O T I C E**  
**D E S E D I T E U R S**  
**S U R L A P E R S O N N E**  
**E T L E S M É M O I R E S**  
**D U M A R É C H A L**  
**D E F L E U R A N G E S.**

**R**OBERT de la Marck, III<sup>e</sup>. du nom, dit *le Jeune Adventueux*, plus connu sous celui du Maréchal de Fleuranges, nâquit (a) en 1492, ou 1493. La Maison de la Marck, étant célèbre dans notre Histoire, il suffira de se rappeler qu'elle tire son origine des Comtes d'Altene & d'Altemberg. Dès le 12<sup>e</sup>. siècle elle donna des Archevêques à l'Eglise de Cologne. Cette Maison se partagea en plusieurs branches, désignées dans nos ouvrages héraldiques, sous les dénominations de Clèves, de Nevers, d'Aremberg, de Sedan & Bouillon, de Maulevrier, & des Barons de

(a) Cette date de sa naissance s'accorde avec l'âge de huit ou neuf ans qu'il pouvoit avoir, lorsque, raconte-t-il dans ses Mémoires, on l'envoya à la Cour de France; c'étoit vers l'an 1501.

Lumain. Toutes ces branches sont éteintes ; la dernière seule subsiste avec éclat. Celle-ci descend du 3<sup>e</sup>. fils de Jean, Comte de la Marck & d'Aremberg, appelé par nos anciens Historiens (a), *le Sanglier des Ardennes*. Charlotte de la Marck, Princesse de Sedan, & Duchesse de Bouillon, arrière petite fille, & unique rejetton du Maréchal de Fleuranges, dont nous publions les Mémoires, épousa en 1591, Henry de la Tour-d'Auvergne, Vicomte de Turenne, & Maréchal de France. Trois ans après, étant morte sans postérité, elle institua son mari héritier de tous ses biens.

Le Maréchal de Fleuranges s'attacha au service de la France. Sa bravoure, & sa capacité lui valurent l'estime & la confiance de Louis XII, & de François I. La lecture de ses Mémoires & de ceux de ses contemporains, prouve qu'il mérita les graces & les honneurs dont ces deux Monarques le comblèrent. On verra dans le VIII<sup>e</sup>. Livre de du Bellay, avec quelle intrépidité, en 1536, ce Guerrier défendit Péronne. Paris lui dut sa conservation, &

(a) Plusieurs actes d'une valeur barbare lui attirèrent ce surnom. Il portoit, dit-on, cette étrange devise : *Si Dieu ne me veult, le Diable me pry*. Voyez Moréri.

ce fait mémorable est configné dans nos Annales. Un mois, ou six semaines après il se rendit auprès du Roi à Amboise. Il arrivoit à peine, qu'un courrier lui annonça la mort de Robert de la Marck, son père. Il prend la poste pour retourner dans le sein de sa famille. Une fièvre violente le saisit à Longjumeau : il y meurt.

Les Mémoires que Fleuranges rédigea à l'Ecluse (a), pour charmer les ennuis de sa prison, ne s'étendent pas au-delà de l'année 1521. On regrette qu'il ne les ait pas continués; ou s'il l'a fait, il est fâcheux que le public en soit privé. Les particularités que ces Mémoires contiennent, les anecdotes qui y sont recueillies, & qu'on ne trouve point ailleurs, les rendent vraiment précieux. C'est là qu'on apprend à connoître ce Sickingen, que François I<sup>er</sup>. irrita par ses mépris. Sickingen, fils d'un Gentil-homme Allemand, se vengea, en contribuant à élever Charles-Quint à l'Empire. Il vint ensuite ravager la France; & sans Bayard, qui, comme on l'a vu, l'arrêta devant Mézières, il auroit montré à François I<sup>er</sup>., qu'avec du courage & des talents, le plus petit ennemi devient redoutable. On lira encore avec plaisir dans

(a) Lisez le commencement de ses Mémoires.

les Mémoires du Maréchal de Fleuranges, tout ce qui se passa à l'avènement de François I<sup>er</sup>. au trône, & les circonstances de son entrevue à Ardres, avec le Roi d'Angleterre.

Le Maréchal de Fleuranges, écrivant sans prétention, a peint comme il a vu. Ses récits ont une tournure agréable & piquante, quoique sa diction soit diffuse & embarrassée. Il ne cherche pas à montrer de l'esprit. En le lisant, on croit entendre l'homme de la Cour de François I<sup>er</sup>. qui raconte.

C'est à l'Abbé Lambert qu'on est redevable de la publicité de ces Mémoires. Il nous apprend que le manuscrit lui fut communiqué par M. le Comte de la Marck, & qu'il le conféra avec plusieurs copies déposées en différentes Bibliothèques. L'Abbé Lambert en a formé le 7<sup>e</sup>. Tome de son Edition de Martin & de Guillaume du Bellay. Dans l'ordre chronologique, les Mémoires de Fleuranges auroient dû naturellement précéder ceux-ci. D'ailleurs, si dans son édition l'Abbé Lambert avoit daigné s'affujettir à ce même ordre chronologique, il auroit encore remédié à la confusion qui y régné. En supposant que cette confusion existât dans le manuscrit, c'étoit à l'Éditeur d'y ré-

tablir l'ordre ; en effet , les évènements de 1504, 1505, & 1506 se trouvent mêlés dans l'édition de l'Abbé Lambert, avec ceux de 1507, 1508 & 1509. Nous avons fait ce qu'il auroit dû faire. Sans toucher au texte, on a classé les évènements conformément à leurs dates.

Nous terminons cette Notice, en prévenant le Lecteur qu'aux Observations de l'Abbé Lambert, nous avons ajouté les nôtres. Lorsque dans son travail on a apperçu des erreurs, on a eu soin de les réformer. On a resserré le style de ses Notes, souvent lâche & prolix.

*Fin de la Notice des Éditeurs.*



**MEMOIRES**

# M É M O I R E S

M I S E N E S C R I P T

P A R

ROBERT DE LA MARCK,

S E I G N E U R

DE FLEURANGES ET DE SEDAN,

ET MARÉCHAL DE FRANCE,

D I T

LE JEUNE ADVANTUREUX ;

*CONTENANT ce qui est advenu du reigné de  
Louis XII, & François I, commençant en  
1499, & finissant en 1521.*

X V I<sup>e</sup>. S I È C L E.

**D**U temps que le (1) jeune Adventureux tenoit sa prison au chasteau de l'Escluse, en Flandres, sous un Gentilhomme nommé Charles de Saint Paul, Capitaine dudit chasteau, affin de passer son temps plus legement, & n'estre oiseux, voulust mettre par escript, en maniere d'abbregé, les adventures qu'il a euës & veuës, & ce qui est advenu en son temps depuis l'aage de huit à neuf ans,

Tome XVI.

A

jusques en l'aage de trente quatre ans , pour monstrier & donner à connoistre aux jeunes gens du temps advenir, pour en lisant y profiter sans entrer en parresse, & pour avoir la connoissance de luy & qui il feust. Son pere estoit Messire Robert de la Marche, Seigneur de Sedan, & frere au Cardinal de la Marche, qui tenoit le Duché de Bouillon entre ses mains; laquelle lignée de la Marche, qui est venuë d'un ancien Romain de pere & de fils jusques à present, lequel estoit Prince de la Marche d'Ancone, lequel feust banni de son pays, & de là s'en vint en Allemagne, où il fonda la Comté de la Marche, & la Comté d'Aremberg, & plusieurs autres, & vint aussi ledit Adventureux du costé sa mere de Dame Catherine de Croy, soeur à Messire Charles de Croy, Prince de Chimay.

Or, dit l'histoire, que quand le jeune adventureux feust à l'aage de huit à neuf ans, à la maison de Monsieur son pere à Sedan, qui pour lors estoit revenu d'une guerre qu'il avoit faite contre le Duc de Lorraine; ce jeune homme Adventureux se voyant en aage de pouvoir monter sur un petit cheval, & avec ce que desja en son temps avoit leu quelques livres de Chevaliers Adventureux

du temps passé, & aussi avoit oui raconter des aventures qu'ils avoient eues & achevées, délibéra en soy d'aller veoir le monde, & aller à la Cour du Roy de France, Louis douzième, qui pour lors estoit le Prince le plus renommé de la Chrestienté, & fist tant avec l'aide d'un Gentilhomme François, le Vicomte d'Etoges (2), gentil Chevalier & allié de sa maison, & d'un qui s'appelloit le Capitaine Jennot, ou le Bastart Gascon, Lieutenant de cent hommes d'armes de la Compagnie de Monsieur de Sedan, & principalement avec l'aide de Madame sa mere fist tant, que ledict sieur de Sedan feust content qu'il allast en France devers ledict Roi Louis douzième, & print congé ledict Adventueux de ses pere & mere, lesquels lui baillerent un jeune Gentilhomme nommé Fontaine, fils du Prevost de Bouillon, pour estre son Gouverneur, & le conduire devers le Roi, un Gentilhomme Gascon nommé Tourneville, appellé en France le Chevalier des Ardennes, & un autre nommé François de la Jousse, Seigneur de Ferrant, & le porteur d'Enseigne de sa Compagnie nommé Vidost, & le menerent passer à Pougy vers Madame de Braine sa tante, & de-là s'en aller vers le Roi de France qui se tenoit à Blois.

*Comment le Roy fit fort bon recueil au jeune  
Adventureux, & ayant regard à sa grande  
jeunesse, l'envoya à Monsieur d'Angou-  
lesme qui tenoit lieu de Dauphin, & seconde  
personne de France pour le servir & nourrir  
avecques luy.*

Le jeune Adventureux arrivé à Blois, se partist de luy Tourneville, lequel alla dire au Roy la venuë de ce jeune homme, qui en feust très-aïse, & le fist reposer & rafreschir jusques au lendemain, & après le manda pour lui faire la reverence, laquelle il lui fist en disant : « Mon fils, vous soyés le très-bien » venu ; vous estes trop jeune pour me servir, & pour ce je vous enverrai devers » Monsieur d'Angoulesme à Amboise, qui » est de vostre aage, & je croy que vous » y tiendrés un bon mesnage. » Sur quoy lui fist response ledict jeune Adventureux. « J'iray où il vous plaira me commander, » je suis assez vieil pour vous servir & pour » aller à la guerre, si vous voulez. » A quoy respondit ledict sieur : « mon amy, vous avez » bon courage, mais j'aurois peur que les » gembes ne vous faillissent en chemin, mais » je vous promets que vous irez, & quand » j'iray je vous manderai ; » & de-là l'en-

voya ledict fleur vers la Reine & les Dames , qui lui firent merueilleusement bonne chere, & le lendemain l'envoya le Roi vers Monsieur d'Angoulesme , Madame sa mere & Madame d'Alençon, lesquelles lui firent bon recueil , aussi fist Monsieur le Mareschal de Gié, qui estoit fort grand ami de la maison de la Marche , qui pour l'heure d'adoncques avoir tout le Gouvernement de France.

*Comment le jeune Adventureux feust bien receu de Monsieur , qui estoit aagé de sept à huit ans, & de Madame sa mere ; & ce Chapitre parle aussi de leurs folies, passetems & jeunesse au Chasteau d'Amboise.*

Le lendemain se partist le jeune Adventureux de Blois pour venir vers Monsieur d'Angoulesme , & Madame à Amboise , où se logea ledict Adventureux entre les deux ponts à l'enseigne de Sainte Barbe audict Amboise , & le lendemain madicte Dame envoya force vins , & presens audict jeune Adventureux, & le disner passé s'en alla vers Monsieur d'Angoulesme , & Madame sa mere pour leur faire la reverence , lesquels lui firent merueilleusement bon recueil , & se trouverent ledict fleur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux presque d'un aage, & d'une hauteur ,

lesquels eurent bientôt bonne cognoissance & bonne accointance ensemble, & qui eust eu faulte de bon conseil, il l'eust bientôt trouvé entre ces deux personages ; & bientôt après vint le Roi Louis audict Amboise, ou alla ledict fleur d'Angoulesme à l'encontre dans une litiere, & le jeune Adventureux avecq., & là où ce vint à veoir le Roi qui estoit en basteau sur la riviere de Loire, qu'alloit en Bretagne, y eust grand debat entre Monsieur & le jeune Adventureux, pour sortir hors de la litiere, à cause qu'il n'y avoit qu'un trou ; & le jeune Adventureux qui n'estoit arrivé que de deux jours cuidoit estre aussi grand Maistre que mondict fleur ; & après avoir le Roi fait grand chere à Monsieur d'Angoulesme, & au jeune Adventureux passa tout ouïe sans s'y arrester, pour faire son voyage en Bretagne, & mondict fleur & l'Adventureux demurerent à Amboise faisant grande chere.

*Comment Monsieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux, & tout plain d'autres jeunes Gentil-hommes jouoient à la boule.*

Comment Monsieur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux jouoient à l'escaigne, qui est un jeu venu d'Italie, dequoi on

n'use point ès pays de par deçà, & se joue avec une balle plaine de vent qui est assez grosse, & l'escaigne qu'on tient dans la main est faite le devant en maniere d'une petite escabelle, dont les deux petits pieds sont pleins de plomb, afin qu'elle soit plus pesante, & qu'elle donne plus grand coup.

Comment Monsieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux, & tout plain de jeunes Gentilshomme passoient le temps à tirer de l'arc, vous asseurant que c'étoit l'un des plus gentils archers & des plus forts que l'on a point veu de son temps.

Comment ledict sieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux laschoient des pants de rets, & toute maniere de harnois pour prendre les cerfs & les bêtes sauvages.

Comment mondict sieur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux tiroient de la Serpentine, avec les petites flesches après un blanc en une porte, pour veoir qui tireroit le plus près.

Comment ledict sieur d'Angoulesme, & Montmorenci jouoient à la grosse boule contre le jeune Adventureux & Brion, qui est un jeu d'Italie non accoutumé de par deçà, qui est aussi grosse qu'un tonneau pleine de vent, & se joue avec un brasselet d'estaing



bien feultreux, avec des corroyes de cuir, & s'étend depuis le coude jusques au bout du poing, avec une poignée d'estain qui se tient dedans la main, & est un jeu fort plaissant à ceux qui s'en sçavent aider, duquel ledict Seigneur jouoit merueilleusement bien plus qu'homme que j'ai veu de son temps, & il estoit grand & fait pour ce faire, car ce jeu demande grande adresse & grande puissance.

Comment mondict sieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux faisoient de petits chasteaux ou bastillons, & assailloient l'un l'autre tellement qu'il y en avoit souvent de bien batus, frottés, & estoit en ce tems le jeune Adventureux l'homme de la plus grande jeunesse que jamais se viffe.

Comment mondict sieur (a) d'Angoulesme, & le jeune Adventureux, & autres jeunes Gentilshommes faisoient des bastillons & les assailloient tous armés, pour les prendre & deffendre à coups d'espée, & entre autres y en eut un auprès du jeu de paulme à Amboise, là où Monsieur de Vendosme, qui estoit venu veoir Monsieur d'Angoulesme,

(a) Par rapport à ces jeux militaires, nous ne répéterons point ce que nous en avons dit dans nos Observations sur les Mémoires de la Trémoille.

cuida estre affolé, & tout plain d'autres.

Comment après que mondict sieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux, & autres jeunes Gentilshommes devinrent un peu plus grands, commencerent eulx armer, & faire joustes & tournois de toutes les fortes qu'on se pouvoit adviser, & ne feust qu'à jouter au vent, à la selle deffainglée ou à la nappe, & croy que jamais Prince n'eust plus de passe-temps qu'avoit mondict sieur, & estre mieux endoctriné, que Madame sa mere l'a tousjours nourry.

*Le beau tournois qui feust fait pour la venue du Prince de Castille, & du mariage qui feust fait du Marquis de Montferrant, avec la puisnée sœur de Monsieur d'Alençon.*

En ce tournoy que feust fait en la grande cour du chasteau de Blois devant le donjon dudidit chasteau, estoit tenant Monsieur de Laval, Monsieur de Rochepot & Guy Pot, & audict tournoy feust jousté les premiers jours au grand appareil, qui feust chose fort belle à veoir, & les autres jours hors lice, à l'espée & à la barriere, là où feurent faites plusieurs belles appertiffes d'armes, & avoit Monsieur de Laval tenant un grand Maure qui le menoit sur les rangs, & feust le Mar-

quis de Montferrant le premier des Venans, qui estoit un Prince bien honnestes, jeune fils, lequel courut à la lance tous ces jours, & fist tant bien son devoir & à pied & à cheval qu'est impossible plus, dont lui feust donné le prix de ceux de dehors, & des venans pour les Dames, & fist le Roy (3) le mariage de Monsieur la Marquis de Montferrant à la plus jeune sœur de Monsieur d'Alençon, & est sœur de la femme de Monsieur de Dunois, qui feust Duc de Longueville, laquelle a pour ce jourd'hui espousé le Duc de Vendosme, qui estoit l'aînée, & depuis deux jours après feust traité entre le Roy & ledict Prince de Castille le mariage de Charles, fils aîné dudit Prince & jeune Archiduc d'Autriche, à Madame Claude, seule fille du Roy de France.

Comment Messire Robert de la Marche, sieur de Sedan, vint avec cinq cent hommes d'armes, & quelques gens de pieds, dont les noms des Capitaines s'en suivent cy après, & en feut ung Messire Gracien Gherre Espagnol, viel Chevalier & fort homme de bien, & Gouverneur de Mouson avec cinquante lances, & la compagnie de Monsieur de Bourbon de cent hommes d'armes, & la bande de Monsieur d'Orval (4), Gouver-

neur de Champagne, dont estoit Lieutenant Monsieur de Rochefort.

J'avois oublié à mettre comment le fils du Pape Alexandre (a) vint en France, en la plus grande pompe & richesse du monde, tant en mulets qu'en autres choses, car il avoit ses houffeaux tout couverts de perles, & ses mulets tous accoustrés de velour cramois, en la plus grande richesse que jamais vint homme, & lui fist le Roy bon recueil, & fort gros, de même que Monsieur le Legat d'Amboise pour venir à ses fins. Et quand il feust venu vers le Roy, il fist le mariage d'une des filles d'Albret (b), sœur de la Prin-

(a) Il y a ici un anachronisme, & le Maréchal de Fleuranges, qui n'étoit point encore à la Cour lors du mariage de César Borgia avec Charlotte d'Albret, a jetté beaucoup de confusion dans cet article; mais les remarques suivantes corrigeront la narration de l'Auteur. César de Borgia, Duc de Valentinois, l'un des fils naturels du Pape Alexandre VI, & de Rozza Vanozza, fut tué dans le Royaume de Navarre l'an 1504, en allant reconnoître la ville de Viana. Roderic de Lanzolio, son père, dit ensuite le Cardinal de Borgia, succéda à Innocent VIII en 1492, & mourut de poison le 18 Août 1503. (N. D. L.)

(b) Charlotte d'Albret, fille d'Allain d'Albret, surnommé le grand Comte de Garre & de Périgord; & de

ceffe de Chimay (a) & le fist Duc de Valentinois ; & de là s'en alla à Rome, Monsieur le Légat avecques lui (b), là ou trouverent le Pape Alexandre mort, & y estoit allé Monsieur le Legat avecques cinq cent hommes d'armes ; & quand ils feurent arrivés, le Duc de Valentinois lui demanda s'il vouloit estre Pape, puisqu'il estoit là pour ceste cause, qu'il le feroit ; & que s'il y vouloit aller par élection & par la voix du Saint Esprit, qu'il ne le feroit jamais. A quoy Monsieur le Legat respondit qu'il aimeroit mieux ne le point estre, que l'estre par force (c), &

Françoise de Blois, dite de Bretagne, fut mariée à César Borgia le 10 Mai 1499, morte le 11 Mai 1514.

(a) Louise d'Albret, mariée en 1495 à Charles de Croy, Prince de Chimay, mourut le 21 Septembre 1531.

(b) Le Duc de Valentinois partit seul pour retourner à Rome, immédiatement après son mariage, & il employa près de quatre années à subjuguier les petits Souverains de la Romagne. Il étoit à Rome lors de la mort de son père, & il pensa périr par le même accident. Le Cardiaal d'Amboise ne partit pour s'y rendre, qu'après avoir appris la vacance de la Chaire de Saint Pierre. (N. D. L.)

(c) Le Cardinal d'Amboise fit tout ce qu'il put pour être élu, mais il fut trompé par le Cardinal de S. Pierre ès Liens. Cette intrigue a été parfaitement bien développée par le P. Daniel.

en feust esleu un autre qui porta grand dommage à la chrestienté (a), car ledict Legat ne vouloit que la paix, & ainsi retourna en France sans rien faire; & pour vous compter des nopces dudit Valentinois, il demanda des pilules à l'Apoticaire pour festoyer sa Dame, là où eust de gros abus, car au lieu de luy donner ce qu'il demandoit lui donna des pillules laxatives, tellement que toute la nuit ne cessa d'aller au retraits, comme en firent les Dames le rapport au matin. De ses vertus & vices je n'en dirai autre chose, car on en a assez parlé, trop bien, veux-je dire (b), qu'à la guerre il estoit gentil compagnon & hardy homme.

*Comment en ce tems se fist le voyage de Garrillan, & pour ce que le jeune Adventureux estoit encore jeune le mets en abregé.*

En ce temps feut fait & entrepris un

(a) On voit bien que l'Auteur veut parler de Julien de la Rovere, Cardinal du titre de S. Pierre ès Liens, qui fut élu le 31 Octobre 1503, & qui prit le nom de Jules II; mais ce Pontife ne succéda pas immédiatement à Alexandre VI: François Piccolomini, qui fut élu sous le nom de Pie III le 21 Septembre 1503, ne mourut que le 17 Oétobre suivant. (N. D. L.)

(b) Il avoit pris pour devise -- ou César, ou rien.

voyage à Garillan au Royaume de Naples, par le Roy Louis douzième, & pource que pour lors n'estois en estre & que n'en scay que par le records de plusieurs gens de bien, m'en passeray de brief; nonobstant qu'il y eust un gentil Chevalier d'Ecosse nommé Monsieur d'Aubigny, qui y fist de merueilleusement belles choses, & feust le premier Seigneur d'Aubigny, lequel feust un temps Lieutenant Général du Roy. Après y feust Monsieur d'Ars (5), qui tint Venouse contre toute la puissance du Roy d'Espagne, dont estoit Chef Général Gonfal Fernand, qui estoit gentil Capitaine & gentil Chevalier, & y feust faict par le Seigneur de la Palisse, qui estoit jeune homme & en sa fleur, beaucoup de belles choses, là où il feust blessé devant Venouse du temps que les Espaignols la tenoient, à un assault qu'il fist, tellement qu'on luy osta hors de la teste un os de quatre grands doigts de large, & feut d'un coup de hallebarde qu'un Espaignol luy donna, & feust depuis prisonnier luy & Monsieur de Humbercourt & Monsieur d'Orose, où ils feurent fort mal traictés, car ils estoient enfermés & mal pancés, tellement qu'ils s'en font sentis toute leur vie, & ay bien souvenance que depuis ledict sieur la Palisse n'a jamais aimé Espaignol, & firent aussi plusieurs

belles choses à la Gayette , là où feust levé le camp des Espagnols , par un seul navire de France qui se nommoit la Charente , là où feust fait un camp d'un nombre de François , & d'un nombre d'Espagnols (6) , lesquels par leurs finesses & sens les Espagnols gagnèrent ; le Roy feut adverty de la sorte dudit camp , lequel estoit fermé à l'entour de pierres jectées , l'une deça l'autre de là , & estoient vingt d'un costé , & autant de l'autre , & quand ce vint à l'aborder , les François se misrent ensemble pour leur donner le chocq , & quand les Espagnols visrent ce , s'ouvrirent & bouterent contre lesdictes pierres , & la plus grande partie des François passa outre , par quoy le demeurant feust contraint de combattre ; car qui sortoit une fois dudit camp n'y pouvoit plus rentrer. Si ne veux-je oublier à vous ramentevoir la journée de la Cerignole (a) que les Espagnols gagnèrent par la mauvaise conduite des François , qui estoient trop peu forts que les Espagnols , à leur volonté sans combattre. Ce gentil Chevalier , Monsieur d'Aubigny (b) qui avoit tant

(a) Cette bataille fut donnée le 28 Avril 1503. (Voyez le Président Hénault.)

(b) Monsieur d'Aubigny n'eut point de part à la bataille de Cerignole , ayant été défait avec le corps qu'il



bien servy le Roy , luy envoya un Lieutenant Général par dessus lui , qui se nommoit Monsieur de Nemours , là où la picque se mist , & quand ce vint à donner la bataille , l'un disoit qu'il n'en vouloit manger , & l'autre disoit que si , & les Suiffes vouloient combattre , & allerent à un Soleil couchant donner la bataille aux Espaignols en leur fort , où mourut cinq mille Suiffes pour un coup ; & feurent les François ouverts , défaits , & y mourut Monsieur de Nemours , Monsieur de Chandé (a) & tout plain de gens de bien , & de là en avant revinrent les François l'un devant l'autre derriere en très-mauvais ordre , & y mourut aussi le fleur de Montpensier , dont est venu Monsieur de Bourbon qui est aujourd'hui , & de tous ces affaires me tais , pource que n'en sçais que par oui dire.

*Venerie* (b).

Le Roy a une Venerie , qui s'appelle la commandoit huit jours auparavant ( le 21 Avril ) , auprès de Seminara. Après cette disgrace , il se jetta dans Angifola , où il fut fait prisonnier de guerre , quelques jours après la mort du Duc de Nemours. Ce fut l'opiniâtreté d'Yves d'Allegre qui décida la bataille de Cernigole contre le sentiment du Duc.

(a) Plusieurs de nos Historiens l'appellent Chandénier.

(b) Guidés par le même motif qui a déterminé l'Abbé

**Venerie**

Venerie des Toiles, là où sont cent Archers sous le Capitaine des Toiles, à cent sols le mois, qui ne servent que de dresser les Toiles & portent grand vouges à pied, & sont tenus lesdits Archers quand le Roy va à la guerre en personne, aller avecques luy pour tendre ses tentes, & sont compris du nombre des Gardes, quand le Roy est en camp ; & à cinquante chariots, six chevaulx à chacun chariot qui ne servent que de mener les toiles par tout où le Roy va, & les planches pour les tentes. Ce Capitaine a aussi six valets de limiers, & douze Veneurs à cheval & son Lieutenant. Est pour l'heure présente Capitaine desdites toiles un Gentilhomme de Normandie, qui s'appelle Monsieur d'Annebaut, & à cinquante chiens courans, & six Valets de chiens pour les pancer ; & ont pareil traictement aux autres cydevant, excepté que ladicte chasse de toile ne monte chacun an qu'à dixhuit mille francs, & pourtant ay bien voulu donner à entendre que c'est de la Venerie de France, pource que peu de gens l'entendent.

Lambert, nous avons laissé subsister ces quatres articles, qui n'ont aucune liaison avec les Mémoires de Fleuranges. Ils renferment des détails qu'on ne trouve point ailleurs.

*Cy devise de l'estat de la Faulconnerie du Roy  
de France.*

Premierement la Faulconnerie du Roy est une chose ordinaire, & a le Grand Faulconnier qui est un fort bel office en France, & l'est pour l'heure présente un honneste Gentilhomme, & de bonne maison, qui s'appelle René de Cossé (7), premier Pannetier de France. Le dict Grand Faulconnier a d'estat, quatre mille florins, & a cinquante Gentilshommes sous luy qui ont bon estat, & cinquante Faulconniers aydes; & ont lesdicts Gentilshommes cinq ou six cent francs d'estat, & les aydes deux cent, & départ ledict Grand Faulconnier tous ces Estats; & a bien trois cent oyseaux sous luy, & peut ledict Grand Faulconnier aller voler par tout le Royaume de France, où bon luy semble, sans que personne luy puisse donner empeschement, & tous les Marchands d'Oyseaux lui doivent tribut, & n'oseroient vendre un oyseau en ville du Royaume de France ny à la Cour, sans le consentement dudit Grand Faulconnier, sur peine de confiscation de toute leur marchandise; & a ledict Grand Faulconnier, plusieurs beaux droits, & fault que le Roy luy accepte tous les oyseaulx, & a un Contreroleur &

un Threforier, & gens ordonnés pour les payemens, auffi bien que pour la Venerie ou autre estat du Royaume de France; & font tousjours ordinaires fuivant le Roy par tout où il va auffi bien que les Veneries, osté que quand ce vient à l'esté, ils vont mettre leurs oyseaux en muë; mais tousjours il en demeure quelques-uns pour voler les perdreaux avec les Vautours, les lenerets, & les tiercelets, & a une autre façon de faire merueilleusement belle la Venerie & la Faulconerie; car quand ce vient à la Sainte Croix de May, qu'il est tems de mettre les oyseaux en muë, les Veneurs viennent tous habillés de vert avec leurs trompes, & les Faulconiers hors de la Cour, pour ce qu'il fault qu'ils mettent leurs oyseaux en muë, & le temps des Veneurs approche pour courir les cerfs à force, & quand ce vient la Sainte Croix de Septembre, le Grand Faulconier vient à la Cour, pour ce qu'il est temps de mettre les chiens aux chenits, & chasse tous les Veneurs hors de la Cour, car les cerfs ne valent plus rien; mais le Roy qui est à présent fait tout autrement, car il chasse hyver & esté, & prend beaucoup plus de plaisir à la Venerie, qu'il ne fait à la Faulconerie, & peut monter la despense de la Faulconerie

à trente-fix milles francs, sans l'estat dudict  
Grand Faulconnier.

*Cy devise de l'estat des Gardes du Roy  
de France.*

Pour ce que peu de gens sçavent l'estat de Gardes, & des quatre estats que je vous compte icy, qui sont la Venerie, la Faulconerie, les Gardes, & l'Artillerie du Roy de France. Premièrement il a pour sa garde deux cens Gentils-hommes de sa Maison, gens expérimentés, & hommes qui ont bien servy és bandes Porteurs-d'enseignes, guidons & vaillans hommes, qui ont tenu place pour mettre autour de la personne du Roy, & ont lesdicts Gentilshommes cent pour cent un Chef & un Capitaine, dont est pour l'heure présente le Grand-Sénéchal (a) de Normandie, & l'autre le Vidame (8) de Chartres, qui sont deux grands Gentils-hommes bien fondés de rentes, & baille on tousjours lesdites charges à gens de grosse maison, & ont d'estat lesdits Capitaines chacun deux mille francs, & les Gentils-hommes sous eux vingt escus le mois, & portent haches autour de la per-

(a) Louis de Brezé, Capitaine de cent Gentils-hommes de la Maison du Roy.

sonne du Roy, & font garde & guet la nuit quand le Roy est au camp; mais en tout temps ils le font de jour, & vous assure quand lesdites bandes sont en armes, que c'est une merveilleusement forte bande; car il y a à deux bandes quatorze ou quinze cens chevaulx combattans, & la plupart tous gens expérimentés. Après cette garde, vous avez les plus prochains de la personne du Roy, vingt-cinq archers Escossois, qui s'appellent les Archers du Corps, & ont un fayon blanc à une couronne au milieu de la piece devant l'estomac, & sont lesdits fayons tous couverts d'orfeverie depuis le hault jusques en bas, & sont lesdits archers sous la charge du Sieur d'Aubigny, & couchent les plus près de la chambre du Roy. Ledit Sieur d'Aubigny est Capitaine de tous les Escossois, qui sont sans ces vingt-cinq, & encores cent hommes d'armes qui ne sont point compris à Gardes, & lesdits Escossois incontinent qu'il est nuit & que le Capitaine de la porte avec ses Archers s'en est allé, va querir les clefs le Capitaine des cent Escossois, non pas des vingt-cinq, & ont en garde la porte. Après les Escossois vous avez quatre cens Archers François, qui portent les fayons d'orfeverie, & de

mesmes gaiges que les Escossois, & les Hoquetons des couleurs du Roy tous couverts d'orfeverie, tous aux devises du Roy, & sont chefs desdicts quatre cens Archers, le Capitaine Gabriel (9) pour cent, Monsieur de Savigny cent autres, Monsieur de Crusol cent autres, & Monsieur \*\*\* l'autre cent. Après vous avez les cent Suisses, dont est Chef l'Adventureux; & ceulx-là vont devant, quand le Roy va par la ville, & ceulx du corps, & les Gentils-hommes autour de luy, & ont lesdicts Suisses douze francs le mois, deux habillemens l'année des couleurs du Roy, & plumes, & outre cela a encore le Roy des Gardes à la porte, dont le Capitaine a douze cens francs d'estat, & trente-six Archers pour garder la porte, & Hoquetons d'orfeverie comme les autres. Après vous avez trente-six Archers du Prevost de l'Hostel, qui est garde, & ne bougent toujours de la Cour, qui est l'office du Prevost d'hostel, & portent javelines, & ont des Hoquetons des couleurs du Roy, à quelque peu d'orfeverie, & portent dedans leurs Hoquetons une espée en signe de justice. Après vous avez les soixante Archers des Toiles, qui ne servent qu'à tendre les toiles, & portent rouges, & ne font point de guet quand

le Roy est en paix, sinon quand le Roy est en camp. Ils servent à tendre ses tentes, & font le guet comme les autres autour desdictes tentes, & vont à pied, & ont sept francs & demi le mois. Pour dire l'ordonnance des gardes, & comment ils font le guet, de chaque bande de cent, tant d'Archers que Suiffes, ils font quinze toutes les nuits, & vont asseoir le guet chacun à part, & ont en chacune bande leur Clerc de guet, & le vont asseurer au milieu de la place où est logé le Roy, ou devant la porte, & baille on une torche à chacun Clerc du guet, & pain & vin pour boire les compagnons, & cela fait s'en vont coucher devant la salle ou chambre du Roy sur une paillasse, & à gens ordonnés à porter lesdictes paillasses de lieu à aultre, lesquelles sont de toiles pleines de feures, & font le guet ainsy jour & nuit nombre par nombre, qui peut bien monter cent, & vaut l'estat des Capitaines deux mille francs; & ont autant l'un comme l'autre, & n'oseroient mettre un Archer dedans les Gardes sans le commandement du Roy, mais bien les casser quand ils font mal; mais les Suiffes, dont l'Adventureux est le Chef, il les peut casser & remettre quand il veut.



aussi fait-on des Escossois pour ce que ce sont nations étrangères.

*L'Etat de l'artillerie du Roy.*

Pour vous bien monstrier l'estat de l'artillerie du Roy, c'est un très-bel estat en France, tant pour le Maistre de l'artillerie, que pour ceulx qui y servent, car c'est un estat ordinaire à tousjours, & quand il est guerre, l'extraordinaire est une merveilleuse despense; comme cy-après vous sera plus à plain déclaré, & veulx bien donner cette louange au Roy, qu'il n'y a Prince au monde qui cela manie comme luy; car il n'y a Prince qui tienne la despense ordinaire comme luy. Premièrement le Maistre d'Artillerie a six mille francs d'estat, en chasque partie du pays il a Commissaires comme Lieutenans qui sont bien au nombre de cinquante, & chascun desdicts Commissaires, sans ses pratiques, à huit cens francs d'estat, & quand l'armée marche, lesdicts Commissaires ont aultres Commis sous eulx, où ils ont regard.

*Comment le Roy envoya ordre au Seigneur de Sedan, de secourir le Comte Palatin, & comment il le fit revenir.*

Or le Roy avoit escrit Lettre à Messire

Robert de la Marche Seigneur de Sedan , & envoyé par un Gentilhomme de sa Maison , lui priant sur tout les services qu'il lui pourroit faire , qu'il allaſt en toute diligence ſecourir & ayder au Comte Palatin , lequel eſtoit allié & fort grand amy du Roy & de la maison de la Marche , contre l'Empereur Maximilian (10) , qui luy faisoit la guerre ; & après que lediſt Sieur euſt leu les Lettres que le Roy luy avoit envoyées , le Gentilhomme qui les avoit portées les cuida ravoit , mais lediſt Sieur de Sedan , comme fin & ruſé qu'il eſtoit , ne les lui vouluſt pas rendre ; ains , enſuivant ce que le Roy lui mandoit , incontinent ſe partiſt pour aller à l'aide & ſecours du deſſuſdiſt Comte Palatin , auquel il fit grand confort ; car ſans lui , il perdoit tout ſon pays , où feuſt fait de belles choſes , ſpécialement à une eſcarmouche qui feuſt faicte devant Heidelberg : là où , ſi lediſt Sire Robert n'euſt été veu & le Mareſchal du Comte Palatin ne s'en feuſt point meſlé , y euſſent faicte ce jour-là quelque bonne choſe ; dequoy l'Empereur , qui faisoit telle guerre au Comte , ne ſe contenta pas bien de la venuë dudiſt Sieur de Sedan , veu les parolles que le Roy luy donnoit à entendre par ſes Ambaſſadeurs , & incontinent le

manda audict Roy & à Monsieur le Legat, lesquels envoyerent Lettres à Monsieur de Sedan, luy mandant qu'il avoit très mal fait d'aller contre l'Empereur, qui estoit son amy & son allié; & pour ceste cause le Roy le deffoit au feu & au sang, jusques au douzieme de sa lignée, & qu'il castoit tous les Gendarmes qui estoient avecq. luy.

Quand ledict Sieur de Sedan ouit ce, bien esbahi de ces nouvelles, se retira, & laissa le Capitaine Jennot le Bastard avec cinquante hommes d'armes de sa Compagnie, avecq le susdict Comte Palatin, & se vint mettre dans sa maison de Sedan, de doute qu'on ne luy fist quelque finesse ou quelque mal à ses maisons & pays; & quand il feust de retour, escrivit une Lettre au Roy, laquelle il envoya par un Gentilhomme de sa maison, nommé Briffon, qui depuis a esté tousjours porteur d'Enseigne de sa Compagnie, fort homme de bien & gentil compagnon, lequel aymoit très mieux le vin que l'eauë, & l'envoya devers le Roy qui estoit à Blois, pour lui donner à entendre que ce qu'il avoit fait, estoit par son ordonnance & commandement; & qu'il trouvoit fort estranges les Lettres qu'il lui avoit escrites, veu qu'il lui avoit commandé expressement de ne point

faillir d'y aller. Et puis que son plaisir estoit de lui faire telles Lettres, qu'il estoit contraint & pressé de chercher autre party, ce qu'il ne vouloit faire sans l'en premier advertir, & sçavoir comment il l'entendoit, & s'il estoit ain sy qu'il luy avoit escrit, & aussi qu'il prenoit un bon & gracieux congé de luy, s'il estoit ain sy que le Roy luy avoit mandé, dont fort lui desplairoit.

Ce Gentilhomme Briffon trouva le Roy à table au dîner, là où il luy fist sa harangue, & dit la charge qu'il avoit de son Maître; & beaucoup plus qu'il ne lui avoit commandé; auquel le Roy demanda si son Maître l'advouoit de ce qu'il luy avoit dit, & il respondit qu'ouy sur sa teste, & de ce qu'il luy diroit. A donc luy dit le Roy pour responce: « Vous estes homme de bien, je vous connois bien; donnés luy à boire de mon bon vin clairet, & après dîner, je vous feray responce », laquelle feust telle, qu'il dit à son cousin le Sieur de Sedan, que ce qu'il avoit fait n'estoit pas pour le mal qu'il luy voulsist, mais afin de le faire retourner pour mieux contenter l'Empereur, & pour luy donner à cognoistre qu'il est ain sy. *Je luy double son estat*, dit le Roy, *tant de Gendarmerie, que de Pension*. Et fist despecher

ledit Gentilhomme, auquel il donna présens, & ainſy s'en retourna vers son Maître, luy faire son meſſage, lequel feust très bien content de ce que le Roy luy avoit mandé. Après ce, le Roy envoya Lettres à l'Empereur, comment il avoit fait retourner ledit Seigneur de Sedan, ariere du Comte Palatin, dequoy l'Empereur feust merveilleusement joyeux; & alors. entreprirent ledit Empereur & le Roy, le voyage d'Italie, bons amis & alliés ensemble, confédérés contre (a) les Vénitiens.

*Comment le Roy Louis douzième fiſt aſſembler ſes Eſtats à Tours pour faire le mariage de Monsieur d'Angoulesme, & de Madame Claude ſa fille aiſnée.*

Le Roy Louis venu à Tours fiſt aſſembler tous ſes Eſtats (11) pour regarder à ſon Royaume, & comment il devoit faire, pour ce qu'il avoit promis au Roy de Caſtille, lui donner ſa fille pour en faire le mariage.

( a ) Cette Ligue fut conclue à Blois, le 22 Septembre 1504, entre le Pape Jules II, l'Empereur Maximilien, & Louis XII, mais elle n'eut point d'effet alors; & le Pape fut le ſeul qui y gagna; les Vénitiens, pour le détacher, lui ayant reſtitué pluſieurs domaines qui appartenoient à l'Egliſe. ( N. D. L. )

d'elle & de Charles, fils aîné dudit Roy de Castille, dont pour sçavoir ce qu'il avoit à faire, & auquel des deux Princes il la devoit, ou audict jeune Charles, Archiduc d'Autriche, ou à Monsieur d'Angoulesme, Duc de Vallois; feust remontré par tous les Estats que c'estoit mieux le proffit de son Royaume & de sa fille de la donner audict Sieur d'Angoulesme: & en feust le mariage fait & accordé à Tours, & les fiança le Roy, estant en son siege triumpant, Monsieur le Legat d'Amboise, où feurent faictes les montres des deux cent Gentilhommes pour l'honneur du fiançage; & après ces grosses joustes & Tournois, tant à pied qu'à cheval, & tout cela fait s'en retournerent tous les Estats merueilleusement bien contents, de tout ce que le Roy avoit fait.

*Comment Messire Robert de la Marche, vint en Gueldres, Lieutenant Général pour le Roy, de la prise de Tillemont & de ce qui y feust fait.*

Le Roy Louis voulant donner ayde & secours au Duc de Gueldres contre la Maison de Bourgogne, envoya de rechef Monsieur de Sedan en Gueldres avecq cinq cent hommes d'armes, & quatre mille hommes de

piéd, dont estoit chef René d'Anglure, Vicomte d'Estoges, & son Lieutenant Briffon, dont ay cy-devant parlé, & estoit le Capitaine des gens de cheval Messire Robert de la Marche, avoit avecq. luy Messire Gratian des Guerres, Gouverneur de Mouson, Capitaine de cinquante hommes d'armes; Monsieur de Chastillon, Prevost de Paris, cinquante hommes d'armes; Monsieur le Sénéchal d'Armaignac Galliot, qui est pour le présent grand Maistre de l'artillerie de France, vingt cinq hommes d'armes; Lancelot du Lac, Gouverneur d'Orléans, à présent Gouverneur de Mouson, cinquante hommes d'armes; Monsieur de la Fayette, Lieutenant de Monsieur l'Admiral de Graville, cent hommes d'armes; la Compagnie de Monsieur d'Orval, cent hommes d'armes; la Compagnie de Monsieur de Sedan, cent hommes d'armes; la Compagnie de Monsieur de Gueldres, que menoit Monsieur de Taligny, Sénéchal de Rouergue, cent hommes d'armes; sans tout plain d'aventuriers à cheval & à piéd qui suivoient l'armée; & passa le dict sieur de Sedan par Liege, & auprès de Louvain, laquelle il trouva toute dépourvue, & feut conclud de l'affaillir, mais tout feust rompu par le commandement de Monsieur

de Gueldres ; & de là s'en allerent joindre ensemble Monsieur de Gueldres & le Sieur de Sedan : avoit ledict Sieur de Gueldres, sept mille lansquenets, & deux cent chevaux Allemans, & six grosses pieces d'Artillerie & trois ou quatre grosses moyennes, & vindrent mettre le siége devant Tillemont ; & quand les Piétons François visrent qu'il falloit aller à l'affault, se commencerent à mutiner pour leur payement ; & quand Monsieur de Sedan & le Sieur de Carby visrent ce, vindrent donner dedans eux tellement que à grands coups d'espée les fisrent aller à l'affault, & promirent de bien faire après qu'ils en eurent tués deux ou trois : & à donc donnerent l'affault Monsieur de Gueldres d'un costé & Monsieur de Sedan de l'autre, & prindrent ladicte ville : & y avoit une bande d'aventuriers Liégois qui furent des premiers sur la muraille, & fisrent grand meurdre dedans ; & feust la ville toute pillée, & n'y falloit point de batterie, car il n'y a point grand muraille, force grosses douves & fossés : & quand les Lansquenets feurent dedans, & les aventuriers, se commencerent à battre l'un l'autre, tellement qu'il en mourut beaucoup d'un coté & d'autre ; & après cela feut fait une



treve (a) entre le Roy Louis & le Roy de Castille, parquoi ledict Sieur de Sedan retourna, & ne vous mets point les belles escarmouches qui feurent faictes en allant & venant, pour ceque ce seroit chose trop longue à les nommer & raconter, & pour ceque n'en sçais que par le Rapport des gens de bien qui y estoient; mais bien sçay que sur le retour, Monsieur Teligny, Lieutenant de Monsieur de Gueldres, outre le Commandement de Monsieur de Sedan son Chef, s'en alla loger avec six ou sept vingt hommes d'armes dedans le village de Saint-Hubert, là où un meusnier d'auprès la Marche, avecq. trois ou quatre cent hommes fist une entreprinse, & vint ruer sur le logis qui estoit à Saint-Hubert, à une minuit; de laquelle chose feust adverti ledict Sieur de Teligny par un Gentilhomme, Jean de la Fontaine, homme d'armes de la bande de Monsieur de Sedan, & aultres ses parens; toutes fois les Gens d'armes dudit Sieur de Teligny qui estoient las, n'en tinrent compte, & se voulurent coucher à la françoise, &

(a) Il y eut une trêve conclue entre le Duc de Gueldres & le Seigneur de Chièvres, Lieutenant-Général de l'Archiduc aux Pays-Bas. Mais la guerre recommença l'année suivante 1507. (N. D. L.)

eux despouillerent , disant qu'ils n'avoient garde ; & sur la minuit vinrent donner quatre cent Piétons avec ledit Meunier , tellement qu'ils en tuerent beaucoup & les defirent tous , & y feust bien fort blessé & prins Monsieur de Teligny , & plusieurs autres , de laquelle chose feust fort desplaisant le Roy Louis quand il le sçeut , & aussi feust Monsieur de Sedan bien délibéré , si le Roy eust voulu , d'en faire une bien grosse vengeance. Nous laisserons à parler de ce propos , & retournerons au jeune Advantureux qui s'en va chercher advanture.

*Comment le Roy de France, Louys douzième de ce nom, fist son armée pour aller en Italie, & mena la Royne jusques à Lyon, où laissa Monsieur d'Angoulesme avecques elle.*

Le Roy Louis se partist de Blois, accompagné de la Royne Anne, Duchesse de Bretagne, sa premiere femme, & de Monsieur d'Angoulesme, jusques à Lyon sur le Rhosne, & avoit entendu avant son partement de Blois, la revolte que ceux (12) de Gênes avoient faite contre luy ; si délibera de renforcer son armée, & de passer par là en prenant son chemin vers sa Duché de Milan.

que pour l'heure tenoit bien paisible & obeye, de laquelle Duché étoit son Lieutenant-Général, Monsieur de Chaumont d'Amboise, Grand-Maistre de France, auquel ledict Sieur Roy bailla la principale charge de son armée, dont ne pense en ma vie avoir veu homme plus digne & propice à mener un gros affaire, tant à la guerre qu'en autre chose, là où son Maistre le vouloit employer, ou ses amis. Or l'armée du Roy preste à marcher, qui estoit grosse de cinquante mille hommes, & des plus belles que j'aye point veüe, le Roy dit adieu à la Royne, & à Monsieur d'Angoulesme, qu'il laissa à Lyon, & aultres jeunes Princes, lesquels ne vouloit point avoir avecq. luy, toutefois malgré qu'il en eust, le conduisirent la Royne & les jeunes Princes jusques à Grenoble, là où le Roy se partist pour soy mettre en son voyage, & estoient les Chefs de son armée avecq. luy, Monsieur le Grand-Maistre, Chaumont d'Amboise, Conducteur de son armée, Monsieur de Bourbon, Chef des Pensionnaires, Monsieur de la Marche, Seigneur de Montbafon, cousin du jeune Adventureux, Capitaine des Suisses qui estoient en nombre dix mille, & son Lieutenant estoit Monsieur de Taligny, Sénéchal de Rouergue, que

ledict Seigneur Roy avoit nourry, fort homme de bien, & gentil Capitaine; après avoit Monsieur le Grand-Sénéchal de Normandie, Chef de cent Gentils-hommes de la Maison de Monsieur de Ravel, neveu de Monsieur le Légat d'Amboise, & frere de Monsieur le Grand-Maistre Chaumont, Chef des autres cent Gentils-hommes de la Maison dudit sieur Roy; après le Capitaine Robinet de (a) Frameselle, Monsieur de la Trimouille, Monsieur d'Orval, Monsieur de Dunois, Monsieur d'Aubigny, Monsieur de la Palice, Monsieur de Humbercourt, Montoisson, le Seigneur Jean-Jacques, le Comte de Gabre, le Seigneur Theode, Monsieur de Vendosme, Monsieur de Nemours, quant & quant la personne du Roy, & estoit Lieutenant dudit Seigneur de Nemours le Capitaine Baron de Biart (b), gentil compagnon, le Capitaine Fonterailles, Chastillon, & autres dont ne sçais les noms, tous Capitaines de cent, quarante ou cinquante hommes d'armes, tant François qu'Italiens. Les Capitaines Pietons sont le Seigneur de la Marche, Capitaine de dix mille Suisses, *item* dix autres mille Gascons que menoit le Cadet de Duras,

(a) Chambellan de Louis XII.

(b) Nous présumons qu'il faut lire le Baron de Béarn.

tous gens de traict , & le Baron de Grammont , qui estoit leur Chef général , le Comte de Rouffillon menoit deux mille Pietons François , Monsieur de Bayart deux mille , Monsieur de Vandenesse , frere de Monsieur de la Palice , deux mille , Monsieur de Milaut deux mille , Monsieur de la Crotte deux mille , Monsieur Imbaut ( a ) deux mille , Monsieur de Fonterailles deux mille , & deux ou trois mille Pietons Italiens , & le Seigneur Mercure , Capitaine Grec , avecques deux mille Albanois , & avoit ledict Seigneur Roy , sans tout ce que dessus est dit , huit cens chevaux de ses Gardes , sans son artillerie , dont cy-après sera fait mention.

Premierement , à son artillerie le premier Maistre avoit nom Monsieur d'Espic , gentil compaignon , & bien sçachant le mestier de la guerre , & avecque luy avoit sept vingt canoniers , tant ordinaires qu'extraordinaires , soixante grosses pieces d'artillerie , dont il y avoit vingt canons renforcés & douze doubles , & cinq cens arquebuttes à crochet , bien attelées de chevaulx , de poudres & boulets pour demi an , & pour accompagner tout cela , deux mille cinq cens Pioniers François , les meilleurs qui feussent en toute

(a) Imbault de Romanieu. (Voyez les Mém. de Bayard.)

la Bretagne. Et puisque je vous ai nommé les gens de guerre, faut venir aux gens d'Eglise, dont estoit le Chef Monsieur le Cardinal d'Amboise, Legat de France, Monsieur de (a) Liege, qui est pour le présent Cardinal de la Marche, & bien trente qu'Archevesques, qu'Evesques & gros Prélats du Royaume de France, & veut bien dire que M. le Cardinal de la Marche, qui pour l'heure n'estoit qu'Evesque de Liege, quand ce vint à la bataille, ne fist pas comme les autres, car il feust toujours armé auprès de la personne du Roy, là où il fist très-bon devoir: & puis donc qu'avons entrepris à parler des Prestres, je veux bien que sçachiez qu'ils feurent cause de l'entreprise dudict voyage, dont bien en print au Roy, comme vous diray cy-après, & debvez sçavoir que ledict S<sup>r</sup>. Cardinal d'Amboise, & Legat de France, avoit fort grand desir & volonté d'estre Pape, & pour vous en dire le vray, je vous assure qu'il estoit l'homme du monde plus propice & idoine de parvenir à telle dignité, que jamais je visse, tant en sens, bonne conscience qu'en sa bonne maniere de vivre; & voyant la grand faveur & credit qu'il avoit vers son Maistre, de tant plus s'efforçoit-il d'y parve-

(a) Erard de la Marck, frère du Seigneur de Sedan.

nir ; car il gouvernoit du tout le Royaume de France pour lors , & l'a gouverné jusques à sa mort du temps passé. Ils estoient deux qui ainsi gouvernoient , dont le Mareschal de Gié , qui estoit de la Maison de Rohan en Bretagne , en estoit un. Mais ledict Legat fist tant , avec l'ayde de la Royne & de Madame d'Angoulesme , que ledict Mareschal de Gié feut chassé & banny de la Cour du Roy , & privé de son autorité , & d'icelle se partist & se retira en une maison , laquelle se nommoit le Verger , l'une des plus belles du Royaume de France , & y est demeuré jusques à sa mort ; & pourtant que le premier nom dudit Legat feust Monsieur de Rohan (a) , ceux de la Basoche , à Paris , disrent enjouant , que le Mareschal avoit voulu ferrer Rohan , mais Rohan luy avoit donné si grand coup de pied , qu'il l'avoit jetté en son Verger , & mit-on dessus audit de Gié , qu'il vouloit espouser Madame d'Angoulesme , & tout plain d'autres choses ; si elles n'estoient vrayes , si les fist-on accroire. Et pour retourner à nostre propos , pouvez entendre que ledict Legat , pour parvenir

(a) Pour entendre ce Calambour , il faut savoir que le Cardinal d'Amboise avoit été Archevêque de Rouen , qu'on écrivoit alors *Roan*.

à son affaire, voulust avoir l'amitié de l'Empereur, & son ayde & faveur, & les cuida tous deux, l'Empereur & le Roy, mener en Italie, afin de mieux parvenir à ses fins.

Or, retournons au Roy & à son armée, qui marche vers Gennes, là où il eust nouvelle par son Herault Montjoye, lequel avoit envoyé sommer ladicte ville, affin d'eux rendre à luy, comme leur souverain Seigneur, auquel ils respondirent, qu'ils n'entendoient avoir Duc ny supérieur, autre qu'eux-mesmes. *A donc*, jura le Roy, *le Diable m'emporte si je ne leur fais entendre raison*; & alors fist marcher son armée, & mena l'avantgarde le Seigneur Chaumont d'Amboise, Monsieur de Montbason, les Suisses, Monsieur de la Palice, Humbercourt, le Gruier (13) & Montoisson, avecques autre nombre de gens de pied, entre lesquels Messieurs de Saint-Milaut & Molart, Capitaines des Piétons François, & Messieurs de Bayard & Vandenesse, Capitaines de chacun deux mille, & le Cadet de Duras avecques cinq mille Gascons, & menoit sa bataille avecques luy Monsieur de Bourbon, Monsieur de la Trimouille, Monsieur de Vendosme, Monsieur de Nemours, & autres Gentils-hommes, tant François que Italiens, avecques les



Pensionnaires & ses Gardes, & menoit son arriere-garde Monsieur de Dunois. L'avant-garde tout marcha d'une tire & diligence, tant qu'elle vint jusques au pied de la montagne, & les Genevois avoient fait un bastillon en hault, là où avoit quarante mille hommes bien fournis d'artillerie, qui estoit un fort lieu, & grandement à leur avantage & bien pour deffendre le passage des François, & estoit ledict bastillon un fort imprenable, & de passer par là, beaucoup de gens ne le trouvoient pas bon; toutesfois Monsieur de Milaut, qui estoit homme plus hardy que sage, Monsieur de la Crotte, commencerent à escarmoucher avecques les aventuriers, se commencerent à monter la montagne, & l'escarmouche feut rude & forte, tellement que tout (14) le demeurant de l'armée, tant François que Suisses, y vint, à cause que les François avoient du pire, & là feust grosse & longue escarmouche, & se messerent de telle sorte, que les François & Genevois, par ensemble, entrerent dedans ledict bastillon, lequel les François gagnerent d'assault, & y eust de seize à dix huit mille Genevois tués, & estoit à regarder & merueilleux la fortification & deffense dudict bastillon; & après ce, l'avant-garde

des gens de pied François se logerent dessus la montaigne, & dedans ledict bastillon : & là firent bon guet toute la nuit avec l'artillerie & munitions qu'ils trouverent dedans.

La ville de Gennes (15) se rendist au Roy, qui y fist une belle entrée, & de-là print son chemin vers sa Duché de Milan.

*Comment en ce temps-là la sœur de Monsieur de Foix, Duc de Nemours, feust donnée en mariage au Roy d'Arragon, & vint à Savone vers le Roy de France, & de la paix que firent ensemble, qui ne dura gueres.*

Auparavant ce tems, avoient esté envoyés Ambassadeurs par le Roy d'Arragon, vers le Roy de France, estant en sa ville de Blois, & avoit nom l'un des principaux Ambassadeurs, le sieur Dom Diegue, Espagnol, & feust fait le mariage, dont prindrent seureté lesdicts Ambassadeurs, de la sœur de Monsieur de Foix, Duc de Nemours, laquelle s'appelloit Mademoiselle de Foix, niepce du Roy, & fille de sa sœur, au Roy d'Arragon; laquelle estoit bonne, & fort belle Princesse, du moins elle n'avoit point perdu son embonpoint, & feust fait entre lesdicts deux Roys un gros traité, & bonne paix. Et après feust regardé qu'ils se verroient ensemble à

Savonne, là où le Roy Louis l'alla attendre, & y envoya ledict Sieur toutes ses galeres, qui estoient audict port dudit Savonne, & en la coste de Provence, à l'encontre du Roy d'Arragon, lequel vint à gros triomphe luy & la Royne sa femme, sœur de Monsieur de Nemours, auxquels Roy & Royne, ledict Roy Louis fist merueilleusement bon recueil, & alla au - devant d'eulx sur le bord de la mer (16). Et après le recueil & bonne amitié fait entre les deux Princes, ledict Roy Louis print la Royne d'Arragon, sa niepce, & la mist en croupe derriere luy, & la voulust porter jusques au logis; & là estoit Monsieur de Nemours son frere, duquel elle ne tint pas grand estime, dequoy ledict Sieur luy en sceut bien dire quelque chose; & après que ledict Sieur de Nemours eut apperceu sa contenance, ne tint grand compte d'elle, & se partirent assez mal l'ung de l'autre. Et après tout ce fait, les deux Roys firent grosse alliance, & receurent la Sainte Hostie ensemble, en confirmation de la paix; & se partirent l'ung de l'autre en bonne paix & amitié ensemble, laquelle ne dura gueres; & la cause, je la diray cy-après, qui feust après la journée de Ravenne, & la mort de Monsieur de Nemours.

*Comment la bataille se fist des François contre les Venitiens près de Rivolte par un Lundy matin, laquelle les François gagnerent à un lieu qui s'appelle Aignadel, là où feurent tués plus de trente huit mille Venitiens, & de ce qui y feut fait.*

Le lendemain que je vous dis, le Roi voulust desloger (17), aussy firent les Venitiens & s'envinrent loger à un petit village de trois maisons, qui s'appelle Aignadel, & y estoit le Mareschal des logis des Venitiens avant, ou aussitost que le Mareschal du Roy, entre lesquels y eust gros combat, & grande escarmouche. Le Chef des Venitiens estoit le Seigneur Berthelemy d'Alviene, petit homme sec & alaigre, lequel estoit homme sage & avoit fait beaucoup de belles choses, & estoit avecques luy un des Ursins qui estoit, qui s'appelloit le Comte Petilien, un gros Seigneur de Venise avecques force Provi- dateurs qui sont Officiers, qui servent d'avoir argent pour payer Gens-d'Armes, & faire venir les vivres, tellement que les Chefs n'en ont nulle charge, finon de commander. C'est un bon office en la Seigneurie de Venise, que je trouve fort bon. Monsieur le Grand-Maistre qui menoit l'avant-garde des Fran-

çois feust adverti par le Mareschal de leur logis, lequel en advertit le Roy qu'il fist marcher son armée tout droit à eulx, & estoit Monsieur de la Palice que j'ay devant dict en l'avant-garde avec mondit sieur le Grand-Maistre, Monsieur d'Humbercourt, & tout plain de gens de bien; & à donc manda Monsieur le Grand-Maistre au Roy : *Sire, il vous fault aujourd'huy combattre*, & estoient les Suiffes fort deliberés, aussi estoient les Gascons que menoit le Cadet de Duras, à leurs ayffles tous gens de traict, & feut tout ce jour le Roy fort joyeux & de bon visage, allant toujours durant la bataille de bande en bande & de quartier en quartier, donnant bon courage à ses gens, en leur disant tout plain de belles parolles, & ainsy marcherent les uns après les autres; & croyés que les Venitiens commencerent d'une bonne sorte, mais incontinent que les Suiffes & les gens de pied François les eurent apperçus, se vinrent affronter contre eulx, laquelle chose ne dura guerre, & n'y eust comme rien de combat; & feurent tués des Venitiens en un monceau quinze mille hommes, & estoit ledict monceau de deux picques de hault, & y en eust qui combattirent, mais ils feurent tous estouffés en un mont, & fist alors la Gendarmerie

Françoise fort bien son debvoir, & se maintint triomphant, tellement qu'après le gros meurdre & gros combat feurent les Venitiens tous deffaits, & y feust pris Berthelemi d'Alviene Chef des Venitiens, & tout plain d'autres personnages, & le Comte Petillianne s'enfuit avecques la plus grande partie de leur Gendarmerie, & firent aussi les Pensionnaires que menoit Monsieur de Bourbon merveilleusement bien leur debvoir, & aussi fist la bataille où le Roy estoit, & ne l'abandonna jamais. Monsieur de Liege qui feust tousjours auprès de luy, aussi feust un Capitaine de la porte nommé ( 18 ) Estanchon ; l'artillerie des Venitiens ne fit gueres de mal aux François, mais trop bien celle des François à eulx, & en avoient lesdicts Venitiens soixante grosses pieces, entre lesquelles y en avoit une maniere plus longue, que longues couleuvrines lesquelles se nomment basilics & tirent boulets de canon, & avoit dessus toutes un Lion, où avoit escrit à l'entour, du dict Lion, *Marco* : cela fait, Berthelemi d'Alviene, qui estoit un peu blessé au visage feust amené devant le Roy (a), & quand il

(a) « Le Roi, dit Brantome, poursuivit les fuyards jusques sur les bords de la mer à la Chafoufine ; & de-là, contemplant à son aise la ville de Venise, &

feust arrivé le Roy luy dit « qu'il eust bonne patience, & qu'il auroit bonne prison : sur quoy il respondit qu'aussi auroit-il ; & que s'il eust gagné la bataille, c'estoit le plus victorieux homme du monde ; & non obstant qu'il l'eust perdue, sy avoit-il de l'honneur, quand il avoit eu en bataille un Roy de France en personne contre luy » ; toutesfois eust il mieux aimé la victoire, & en eust esté assez plus joyeux : & ce fait, le Roy les envoya à Loches, & plusieurs autres prisonniers, qui avoient esté prins à la bataille, à laquelle mourut de compte fait, trente - huit mille hommes, sans grande quantité de prisonniers.

*Comment après la bataille, le Roy print son chemin vers Pesquiere, laquelle il vint assieger.*

Le Roy après avoir gagné la bataille fist enterrer les morts à Aignadel, là où il fist

» ne pouvant aller à elle à cause de son large fossé de  
 » mer, avant que de s'en retourner, fait bracquet en  
 » signe de triomphe & de trophée, six longues coule-  
 » vrines, dont trois étoient de leurs prises, & trois  
 » autres Françoises, ainsi que je le tiens & d'Italiens &  
 » de François : il fait tirer à coup perdu cinq ou six cent  
 » volées de canon dans la ville, afin qu'il fût dit pour  
 » l'avenir, que le Roi de France, Louis XII, avoit  
 » canoné la ville imprenable de Venise.»

fonder une belle Chapelle de nostre Dame de Grace, à tous les jours Messe à l'intention des Trépassés, & en memoire de sa noble victoire. De-là le Roy & toute son armée tira vers Pesquiere (a), qui est une place & ville assez forte, assise sur un Lac, & au meillieur pays du monde, & aussy fructueuse à l'entour que jamais je vis; place à sept milles de Verone, qui sont trois lieues & demies Françoises; & en cediè Lac, se prend une maniere de poissons qui s'appelle *Scarpion* (19), qui est si bon que rien plus, & tout plain d'autres bons poissons: & au sortir de ladicte ville, subit après vous entrés en la plaine de Veronne. Or laissons tout cela & retournons au faict de la guerre. Quand les Venitiens visrent qu'ils avoient tout perdu, & leur armée deflaicte, & toute leur réputation mise à neant, qu'ils estimoient autant que le demeurant, & appercevoient qu'ils avoient tort d'eux prendre au Roy, dont feust en partie cause de toute leur perte, un de leurs Ambassadeurs, qui estoit à Blois vers le Roy, un gros homme (b) tondu, a tout les plus grandes oreilles que je visse oncques, lequel dict au Roy que s'il se prenoit aux Venitiens, *qu'il verroit bien comment il luy en prendroit, qu'on verroit le-*

(a) Peschiera.

(b) Condolmier.



*quel gaigneroit , le sens ou la force : qui donne à entenre qu'il appartenoit à eulx , le sens , & au Roy , la force ;* laquelle chose donna grand dépit au Roy. Toutesfois les Venitiens mirent ordre à leur chasteau de **Pesquiere** pour recevoir le Roi, qui y venoit avecques son armée, & y envoyerent bien huit cent **Lansquenets**, & quinze cent des leurs pour le deffendre ; & à l'arrivée du Roi, y eust grosses escarmouches, & après ce, quant & quand vint l'artillerie, & d'un beau matin vint mettre son siège devant ladicte ville, eulx quant ils virent ce, incontinent abandonnerent ladicte ville & se retirerent au chasteau, & quant le Roi vit ce, fist amener son artillerie dedans la ville, pour mieux battre le chasteau: auquel au bout de six heures feust fait la bresche assez meschante, bien encore deux piques de hault, en laquelle les Adventuriers François entrerent & misrent en pièces tous ceulx qui estoient dedans, & n'en resta ame que le Capitaine, le Providateur, & le Protestat, lesquels se bouterent dedans une tour ; lesquels se rendirent au bon plaisir du Roi. Et le Cardinal de la Marche, qui n'estoit pour lors que Monsieur de Liege, monta en hault & sauva le chasteu que les Adventuriers brussoient, & d'autres meurdres qu'eussent  
encore

encore sans lui, fist ce jour-là grand profit au Roi : & après tout cela fait, les prisonniers furent amenés devant le Roy, lesquels présenterent pour rençon, cent mille ducats, mais le Roi jura : *Si je bois ni mange jamais, qu'ils (20) ne soient pendus & estranglés*, ne jamais pout priere qu'ils feussent faire, Monsieur le Grand-Maistre Chaumont & autres, ne seurent mettre remede, que le Roi ne les fist pendre à la mesme heure.

*Comment les autres villes de la Seigneurie de Venise, après sçavoir la prise de la ville & chasteau de Pesquiere & l'exécution qu'on y avoit faiçte, se gouvernerent.*

Après les nouvelless sçeues à Venise, & en leurs autres villes, & de la perte de la bataille, prise & exécution de la ville & chasteau de Pesquiere, quarante jours après tous les habitans desdictes villes, tant hommes que femmes, se vestirent de noir en signe de dueil; & pour vous donner le tout à entendre, il n'y eust ville en plaine terre appartenant à eulx deçà l'armée, qu'elle ne se vint rendre au Roy, tant celles qui appartenoient à l'Empereur, qu'à luy, dont les noms s'ensuivent cy-après de la plus grande partie qui est pour le Roy ; Creme, Cremone, Bresse, Trevisé,

Rivolte, & Pesquiere, à l'Empereur appartenoit Veronne, Vicence, Padoue & tout le pays de Frioul.

*Comment, quand l'Empereur Maximilian sceut les nouvelles, envoya vers le Roy pour eulx veoir ensemble, & lui prier qu'il lui voulsist rendre ce qui lui appartenoit.*

L'Empereur Maximilian ayant entendu les nouvelles de la victoire que le Roy avoit eüe contre ses ennemis, tant de la bataille que de la ville de Pesquiere, & que tout le pays des Venitiens s'estoit rendu à luy, envoya vers luy Monsieur l'Evesque de Gurce, son Ambassadeur Allemand, lequel avoit accoustumé de venir souvent en Ambassade vers le Roy, luy prier qu'il voulsist avoir pour excuse sa mauvaise diligence, en quoy il ne pouvoit point si bien eslever les Allemans, comme le Roy faisoit les François, & qu'il voudroit bien le veoir, & aussi qu'il estoit joyeux de sa bonne prosperité, & très desplaisant qu'il n'avoit peu estre à la bataille avecques luy; en après il fut conclud & passé par le conseil des deux parties, & par le moyen de Monsieur le Legat, qui tenoit la main à ceste affaire, qu'ils se devoient veoir ensemble à Pesquiere: auquel lieu feurent les Mareschaux &

Fourriers des deux costés venus pour prendre le logis, & feust là le Roy quinze jours l'attendant. Toutesfois ledict Empereur renvoya ledict Evesque de Gurce vers le Roy, disant que ledict Empereur ne pouvoit venir (21), & que les Princes d'Allemagne qu'il avoit avecques luy n'estoient point de ceste opinion, & ne s'y consentoient pas; & qu'il le voulsist tenir tant loing que près pour son bon frere & amy; & que pour ce, ne laissa à entretenir le traicté & alliance qu'ils avoient ensemble, & qu'il lui voulsist rendre ce qui lui appartenoit. Sur quoy lui fist honeste responce, disant que les Venitiens s'esloient venus rendre à lui, & non pas à l'Empereur; & qu'il lui vouloit faire un tour, que par adventure il ne luy feroit point, & qu'il lui vouloit rendre tout ce qui estoit à luy. Dequoy les Ambassadeurs & potestats des villes rendues oyant ce, feurent bien marris; car ils ne se vouloient partir de son service, & dirent au Roy qu'ils l'aideroient à faire la guerre audict Empereur si besoing estoit: de laquelle promesse le Roy ne tint compte, ains despescha ledict Evesque de Gurce, qui feust depuis Cardinal, & rendit audict Empereur toutes les villes, lesquelles j'ay nommées au Chapitre précédent, & tout le pays de Frioul &

autres petites villes. A donc retourna ledict Evesque de Gurce vers l'Empereur, auquel il dit les responses dudit Sieur Roy, lesquelles ledict Empereur tint fort agreables, & se disoit fort tenu au Roy pour le bon tour qu'il lui avoit fait: Et a donc lui remit le Roi ses villes & places en ses mains, auxquelles ledict Empereur pourveust comme cy après sera déclaré.

*Comment quand l'Empereur eust ses villes entre ses mains, au bout de cinq mois les laissa perdre, excepté Veronne, où estoit Monsieur de Ræux son Lieutenant Général.*

Après que l'Empereur eust ses villes entre ses mains, & que le Roy les luy eust renduës, vous devés sçavoir que là où il devoit le moins garnir, à sçavoir, à Veronne, y pourveust le plus; & là où devoit mettre tout son effort, comme à Padouë, feust là où il pourveust le moins; car c'estoit la plus prochaine des Venitiens, & celle dont on faisoit le plus grand doute. Aussi sans point de faulte, ils ne failirent point, que bientoist après ladicte ville de Padouë se revolta Venitienne; laquelle revolte ne pouvoit faillir, veu le mauvais ordre qui estoit dedans, & veu aussi que c'estoit leur plus prochaine, & bientoist après

Pensuivit Vicence ; & aussi eust fait Veronne, si ledict sieur de Rœux n'eust esté dedans ; & aussi se rendit à eux tout le pays de Frioul ; & a donc quand l'Empereur vit ce, & que tout son pays se perdoit, feust fort mal content, & subit escrivit au Roy comme à son frere & amy, que son bon plaisir feust de le secourir en ceste affaire. Or laissons à parler de l'Empereur Maximilian, lequel a despesché son Ambassadeur bien fort couroucé de sa perte ; & retournons au Roy, & disons ce qu'il fist depuis qu'il eust gagné la bataille.

*Comment, après que le Roy eust gagné la bataille contre les Venitiens, preint son chemin à Milan pour retourner en France.*

Il faut que vous entendiez que quand le Roy eust prins Pesquiere, & rendu toutes les villes à l'Empereur, il ne fist pas comme ledict Empereur ; car il mit si bon ordre à son affaire que toutes ses villes, comme Creme, Cremone, Trevisé, Bresse, Pesquiere, Rivolte, & autres, luy demeurèrent tant qu'il vescu. Et ce fait, s'en vint tout droit à Milan, là où l'on lui fist la plus grand chere & triomphe que jamais feust faite à ce Prince, car ils lui firent toute

son entrée selon l'ancienne coustume des Romains, en remettant à memoire toutes les villes & chasteaux & batailles qu'il avoit gagnées, par peintures qu'ils portoient avant la ville. Fist ledict sieur Roi son entrée en armes comme victorieux; là où se trouverent le Marquis de Ferrare, le Marquis de Mantoue, & autres gros Princes qui n'estoient pas ses sujets, & les Ambassadeurs de toutes les Communautés, comme Florence, Pise, Lucques, & autres qui se trouverent à sadicte entrée, à laquelle y eut de gros festins & esbattemens; & entre autres y avoit un bastillon où feust un merveilleusement grand desordre; car il y eust plus de quarante Gentilshommes que tués, qu'affolés: car Monsieur de Chaumont d'Amboise avec trois cent hommes d'armes, & deux cent archers, tenoient ledict bastillon; & le Roy & les autres Princes le faisoient assaillir, auquel assault avoit bien deux mille hommes d'armes, qui furent rebouttés, & ne feust pas ledict bastillon prins; dont bien en vint, car autrement y eust esté fait un grand meurtre avec les eschelles & fourches de bois; car à grand peine les sçavoit-on despartir, si le Roy n'y feust venu en personne, & y eust de grande folie, & aussi y furent faites de

belles joustes, là où Chandion fist merveilles tant à pied comme à cheval, & certes il est l'un des plus grands hommes & des plus forts que jamais je viffe. Après toutes ces bonnes cheres faictes, le Roy s'en retourna à Blois, & laissa Monsieur le Grand-Maistre Chaumont d'Amboise son Lieutenant General. Or laif-ferons à parler du Roy qui est à sa ville de Blois, pour retourner à l'Empereur Maximilian.

*Comment l'Ambassadeur de l'Empereur Maximilian vint à Blois devers le Roy, & de la despeche qu'il eust, & comment le Roy y envoya Monsieur de la Palice avec une grosse armée.*

L'Ambassadeur de l'Empereur vint à Blois vers le Roy, lui requérir que son bon plaisir feust de l'aider, comme son bon frere & amy, de reconquister ses villes, lesquelles estoient revoltées, & tout son pays : sur quoy le Roy luy fist responce honneste avec Monsieur le Legat, qui vouloit bien toujours entretenir l'Empereur, cuidant à la fin parvenir à ceste Papalité, & escrivit le Roy à Monsieur le Grand-Maistre Chaumont d'y envoyer, & qu'il envoyeroit Monsieur de la Palice avec dix mille Grisons, le Capitaine Jacob avec



les Lansquenets, les Adventuriers François, & mille hommes d'armes : lesquels passerent par un trou où les vilains du pays de Frioul s'estoient retirés, lesquels firent grand mal à la queuë de l'armée : & pourtant on y envoya une bande d'Adventuriers François, que menoit le Capitaine Lerisson, lesquels cuiderent prendre lediët trou d'affault ; mais ils n'y sceurent advenir, & furent contraints les enfermer dedans le trou ( 22 ) comme regnards, & y mourut par la fumée tant d'hommes que femmes mille personnes, lesquels vinrent tous mourir audict trou, dont feust pitié, & de-là l'armée partit pour aller à Padoue, là où à leur arrivée leur fist l'Empereur un merveilleusement bon recueil, & vint au devant de Monsieur de la Palice, & ne feust jamais plus content du Roy qu'il feust, & regarderent ensemble pour mettre le siege devant ladiëte ville.

*Comment le siege feust mis devant Padoue par l'Empereur Maximilian, & Monsieur de la Palice, Lieutenant pour le Roy de France.*

Monsieur de la Palice arrivé, feust advisé par l'Empereur & les Capitaines François qu'il estoit de faire, lesquels adviserent de faire deux batteries de la plus grosse artillerie &

La plus belle que je pense en ma vie avoir veu, que l'Empereur avoit amenée devant ladicte ville ; & qui me demanderoit la plus belle armée, qui a esté depuis quarante ans, je dirois que c'estoit celle-là ; car il y avoit vingt-huit mille Lansquenets que l'Empereur avoit amenés, & vingt mille chevaux Allemans, tous gens de fait ; car tous les gros Princes d'Allemagne y estoient : & du costé des François y avoit bien que Grisons, que Lansquenets dix mille, que Monsieur de la Palice menoit, & quatre ou cinq mille Adventuriers François, & mille hommes d'armes à la mode de France, qui est un gros nombre de chevaulx : & outre ce, avoit l'Empereur avecques lui beaucoup de menus gens, & une bande de pionniers fort bien équipée ; & avec ce, du pays de Constance & de Frioul, dix ou douze mille hommes. Et feust faicte la batterie la plus extrême que je visse jamais faire, large pour entrer cent hommes de front à chacune des deux : & outre ce, avoient une maniere de Petteraux que nous appellons mortiers, lesquels firent tant de mal à la ville, qu'il n'est point à dire, car ils effondroient tout. Quand les bresches feurent faictes, l'Empereur tint son Conseil, & appella tous les Capitaines tant

François que Allemans, pour regarder à ce qu'il avoit à faire : là où feust conclud de donner l'assault auquel les Allemans voulurent estre les premiers, ce que les François refusans longtemps ; mais en la fin l'Empereur fist tant qu'il les contenta, & firent les Allemans la premiere pointe pour vers le soir donner l'assault, & quand ce vint au soir les Allemans n'en voulurent rien faire, dont faschoit fort audict Empereur & aux autres, car il voyoit qu'il donnoit loisir à ceulx de dedans de se reparer & fortifier. Toutesfois le soir se rassemblerent & prirent conclusion que le lendemain au matin, un François & un Allemand ensemble iroient à l'assault, & à ce soir tous hommes d'armes & autres se preparerent pour recevoir nostre Seigneur, & quand ce vint le lendemain au matin, & que chascun feust en armes pour aller audict assault, les Allemans n'en voulurent manger, dont l'Empereur (23) feust fort marri, & mal content, & dict à Monsieur de la Palice que les Allemans ne valloient rien pour donner l'assault ; & feust rompue toute l'entreprise. Et dit l'Empereur à Monsieur de la Palice que les François se mutineroient, & qu'il le print de bonne part, & qu'il falloir qu'il se partit, & que les

Allemands se commençoient fort à mutiner & mescontenter, & que du siège de Padoue n'estoit pas rien, & dit aussi à Monsieur de la Palice qu'il ne le pouvoit reconduire, comme il lui avoit promis, de quoy feust ledict sieur de la Palice fort marry, & quand il vist ce, avec le demeurant de l'armée qu'il menoit s'en retourna, & dit à l'Empereur : *Sire, je suis venu sans vostre ayde, & je me mettray en peine de retourner de mesme.* Et pour ce que les Lansquenets vouloient laisser l'Empereur, trouva façon ledict sieur de la Palice d'avoir un gentil Capitaine qui lui amenast cinq mille Lansquenets, & ainsi s'en retourna à travers le pays de Frioul, là où il mourut deux mille cinq cent Grisons du flux de ventre, à cause que le pain & autres vivres luy estoient faillis, & ne mangeoient que du raisin, car c'estoit au mois de Septembre, & s'en revint ledict sieur en la Duché de Milan, & feurent mis en garnison les gens de guerre.

*Comment le jeune Adventureux feust marié à la niepce de Monsieur le Legat d'Amboise.*

Le Roy de retour de son voyage d'Italie en France, & tout son cas fut partout bien en ordre, tant en Italie qu'en son Royaume

de France, & paix universelle partout, & trêve avecques les Venitiens, Monsieur le Legat d'Amboise, qui avoit Monsieur de Liege ordinairement avecques luy, & l'avoit nourry une partie du temps, & le tenoit toujours avecques luy, eust envie de faire une alliance aussy par l'adveu du Roi, de sa maison & la maison de la Marche, affin de tousjours demeurer ensemble bons amis : laquelle chose feust mise en train, & se fist le mariage du jeune Adventureux fils aîné du Seigneur de Sedan avecques sa niepce (a) : lequel Seigneur de Sedan feust mandé pour en parler, & feust la chose faicte à Sagonne, puis rompuë, & après raccordée à Vigny ; là où se fist les nopces dudict Adventureux par un Lundi de Pasques, lequel Monsieur le Legat fiança & espousa, comme il avoit faict Monsieur d'Angoulesme son Maistre : & luy voullust donner Monsieur le Legat ledict Vigny, qui est une des belles maisons de France ; & cela faict, Monsieur de Sedan & Monsieur de Liege s'en retournerent à Sedan : & en ce temps s'en alla Monsieur le Legat à Lyon pour les

(a) Elle s'appelloit Guillemette de Sarbruche, Comtesse de Braine, Dame de Neufchatel, &c. Elle étoit fille de Robert de Sarbruche, Comte de Roucy, & de Marie d'Amboise.

affaires du Roy, Monsieur de Paris avecques lui, où trois mois après mourut, qui feust une grande perte & dommage pour la maison de Chaumont & la maison d'Amboise; car il avoit mandé Monsieur le Grand-Maistre Chaumont d'Amboise, pour revenir avecques lui au Conseil du Roy, pour demesler ses affaires, & vouloit bailler au jeune Adventureux la charge que ledict Grand - Maistre Chaumont avoit de-là les monts, nonobstant qu'il feust bien jeune, mais il luy eust donné son conseil & ayde.

*Comment le jeune Adventureux, trois mois après qu'il feust marié, print congé du Roy Louis, de Monsieur d'Angoulesme son Maistre, pour aller voir les guerres d'Italie.*

Le jeune Adventureux voullust aller de rechef en Italie, & print congé de ses pere & mere qui s'en mal contenterent; & s'en vint vers le Roi & Monsieur d'Angoulesme son Maistre, leur demanda congé pour aller en Italie, lesquels luy accorderent & s'en alla & passa les monts, & tout plain d'autres jeunes Gentilshommes qui avoient été nourris avecques lui; & en passant par Lyon trouva autres Gentilshommes qui s'en vinrent avecques lui, aussi fist la bande du sieur de

Sedan son pere , laquelle estoit de cent hommes d'armes que menoit le Vicomte d'Estoges, les mieux équipés que jamais je viffe, lesquels passerent avecques lui, & prindrent leur chemin au mont de Senis & par la Savoye, & pour vous dire quelles gens estoient les cent hommes d'armes dudit sieur de Sedan; je vous assure qu'au passer à Lyon ils estoient douze cent chevaux de compte fait, & y avoit tels cinquante hommes d'armes en la dicte bande, qui estoient suffisans pour mener cinquante hommes d'armes aux champs, & prindrent leur chemin par la montaigne de Senis, & par la Savoye, pour ce que c'estoient les meilleurs logis; & de vous dire de la façon des monts, je m'en déporteray, pour ce que trop de gens les ont veus, & pour ce aussy qu'il y a plusieurs passages, tant par le mont Geneve, le mont S. Bernard, le pays des Suiffes, le mont Saint Godart, & le pays de la Provence. Le jeune Advantureux passé les monts, vint à Turin, où trouva Monsieur de Savoye, qui luy fist bonne chere, & delà se departit, & vint à Milan; où trouva Monsieur le Grand-Maistre Chaumont d'Amboise son oncle, Monsieur de Nemours & autres qui luy firent merveilleusement bonne chere, & bon recueil; & après avoir

esté là un temps, ne s'y voullust amuser : ains se partit avecques les cent hommes d'armes de la bande de son pere, & s'en vint dedans Verone au service de l'Empereur Maximilian, là où trouva dedans ladicte ville de Verone l'Evesque de Constance, Lieutenant pour l'Empereur, lequel se tenoit dedans le chasteau de l'Empereur, faisoit toute sa munition d'artillerie, tant de la foudre comme de poudres, & estoit Monsieur d'Ars Lieutenant-Général pour les François, un bon & gentil Chevalier, lequel avoit fait de fort belles choses au Royaume de Naples, & avoit trois mille Espagnols logés à la citadelle de la ville ; & quand il y avoit faulte de payement aux trois nations, assaveoir, les François, les Espagnols & Lansquenets, y avoit de gros débats entre eulx, & ay veu pour une semaine la place de Veronne trois fois pillée par les Lansquenets, tellement que tous les Capitaines étoient bien empeschés à y mettre ordre : & n'y avoit pas longtemps qu'avoit esté Lieutenant-Général pour l'Empereur un gentil compagnon nommé le Prince de Anhalt, lequel avoit fait de merveilleusement belles choses, & entre autres une retraite, les François & les Lansquenets avecques luy, lesquels il menoit,



la plus belle que je vis jamais faire contre le Pape & les Venitiens, qui estoient plus forts que luy quatre fois, & ne l'oserent oncques assaillir dedans la plaine de Veronne ; & après luy vint Monsieur de Rœux Lieutenant-Général pour l'Empereur, lequel feust prins par les Venitiens, & avoit esté pris un peu devant le Marquis de Mantouë & Monsieur de Bonivet, qui depuis a esté Admiral de France, & est mort à la journée de Pavie, eulx estant en chemise de nuit à Isole de l'Escaille, gros bourg, & estoit Messire André Gritty à Vincence, qui estoit Lieutenant-Général des Venitiens, lequel à présent est Duc (a), & croy qu'il s'y faisoit de belles appertises d'armes.

Et aussy en ce tems feust prins un chasteau nommé Montcelle, qui est une place forte, assise en hault lieu ; laquelle feust prise miraculeusement, & à peu de batterie, & y estoient les artilleries de l'Empereur & du Roy ensemble, lesquels tiroient du bas en hault ; & à dire la verité celle de l'Empereur tiroit plus fort que celle du Roy, & feurent mis en pieces tous ceulx qui estoient dedans ; & n'y avoit point de gens de guerre dedans, fors tous vilains, lesquels les Advanturiers

(a) Doge.

prendrent

prindrent. Et huit jours avant avoit esté prins Lignare, belle petite ville, par assault, & y feust laissé dedans, pource qu'elle estoit d'importance, en garnison Monsieur de la Crotte, Lieutenant de Monsieur de Dunois, avec sadicte bande, & un Capitaine de piétons Gentilhomme à Monsieur de la Palice, nommé Lerisson, & son Lieutenant, nommé la Romagiere, Gentilhomme d'Angoumois, avecques mille hommes de pied demeurèrent en ladicte garnison.

*Comment le jeune Adventureux se partist de Veronne, & vint à Parme à l'entrée du grand hyver, vers Monsieur le Grand-Maistre Chaumont, & comment ils mennoient leurs armées & artillerie durant ledit hyver.*

En ce temps ouit nouvelles Monsieur le Grand-Maistre, que le Pape Jules marchoit à gros efforts, & estoit au commencement de ce grand hyver, & marcha jusques à Parme ledict Grand-Maistre, & tous les princes, comme Monsieur de Nemours & aultres. Là fist assembler son armée tant de gens de pied que de cheval, & l'artillerie, & trouvoit-on grandement difficile de pouvoir mener ladicte artillerie; car les neiges estoient de la

hauteur d'un homme ; & pour ce , le Maître de l'artillerie , qui avoit nom Pierre Dongnots , Gascon ; & le Capitaine Pontereux , & un Charpentier nommé Lubin , les plus experts autour de l'artillerie que je viffe jamais , regarderent ensemble , & trouverent qu'elle pouvoit se mener sur traîneaux par dessus la neige , & la desaffutter & remonter , laquelle chose feust faite . Or cependant que toutes ces choses se faisoient à peine , le jeune Advantureux qui estoit à Veronne , voyant qu'il ne faisoit rien , laissa la compagnie de son pere , & avec dix ou douze Gentilshommes s'en vint à Parme , là où son oncle , Monsieur le Grand-Maistre y estoit , & toute la compagnie , lesquels luy firent merveilleusement bonne chere , & quand il feust là , tous ensemble adviserent de dresser les affaires du Roy , comme vous oyrés cy-après . Et en ce temps feurent faits deux camps pendant ces intervalles , lesquels estoient faits de neige en la place dudit Parme , & feust l'ung des combattans ( a ) le sieur Peralte Espagnol , qui estoit du camp du Pape , & l'autre le sieur Aldano , aussy Espagnol , tenant le parti des François , & feust ledit

( a ) Ce combat est également raconté dans les Mémoires de Bayard , Chap. 47 .

camp fait à cheval à la Genette, & y feust merueilleusement gros combat, & y vint le dict sieur Peralte merueilleusement bien en ordre sur camp, aussi commanda le Pape, qu'il y vint bien accompagné comme il y fist; aussy y estoit le sieur Aldano du costé des François; & feurent tous deux fort blessés, tellement qu'il les fallut despartir, & s'en retournerent sans accord ensemble, & à leur grand honneur. Huiét jours après, vindrent deux Albanois, l'ung du Pape, l'autre des François, armés de toutes pièces à l'Albanoise, l'estradiotte à la manche & le chapeau au poing, & pour vous dire ce qu'ils firent, l'Albanois du Pape courut sur l'autre, & luy faulça l'espaule. L'Albanois François quand il vist ce, print son estradiotte comme une javeline, & boutta en la gorge, & tousjours le poursuivist tellement, qu'en la fin à grands coups de masse le tua, & feust grand dommaige, car ils estoient estimés tous deux gentils compagnons entre les Albanois.

*Comment le jeune Adventureux fist une bande de cent chevaux Adventuriers , & tout plain de Gentilshommes , qui vindrent avecq luy , & comment l'armée de Parme partit pour aller secourir la Mirandole , que le Pape Jules tenoit assiégée , & de la mort de Monsieur le Grand - Maistre Chaumont d'Amboise.*

Après toutes bonne cheres faictes , Monsieur le Grand Maistre Chaumont d'Amboise , Monsieur de Nemours , Monsieur de la Pa-lice , & le sieur Jean Jacques se partirent de Parme pour tirer à Correige. Le jour que les François partirent de Parme , & leur artillerie avecq eulx , par ces grandes neiges ne firent pas grand chemin , & se logerent de bonne heure. L'armée logée , Monsieur le Grand-Maistre , qui estoit homme joyeux & le meilleur compaignon du monde , commença contre Monsieur de Nemours & autres à faire un tournois à pelotte de neige , & s'échauffa le jeu si fort qu'à la fin y eust quatre cent hommes d'un costé & d'autre ; & en la fin de peur de débats , leur convint de partir , & y eust Monsieur le Grand-Maistre un coup de pelotte sur le nés où avoit une pierre dedans , qui luy fist grand mal ,

& luy dura jusques à la mort, comme vous fera cy-après déclaré. Le lendemain l'armée print le droict chemin de Correige, pour aller secourir la Mirandole, que le Pape Jules tenoit assiégée, & ce jour convint passer un pont, là où un Capitaine nommé Richebourg, & la bande de Monsieur de Molart, eurent gros desbat ensemble, & sans l'Advantureux qui se vint jeter au milieu, y en eust eu beaucoup de tués, car les Maistres luy vouloient bien faire plaisir. Et après au mesme pont où lesdicts Pietons avoient passé, le demeurant de l'armée y passa; & quand tout feust passé, ledit Advantureux retourna vers le pont, où trouva Monsieur le Grand-Maistre tombé en l'eau, armé de toutes pieces, & sans luy & un autre Gentilhomme nommé Fontaine, il estoit noyé, & veulent les aucuns dire qu'il s'y eschauffa tellement qu'il y gagna la maladie, dont il mourut peu après. Mais je tiens que non, & que sa mort luy feust avancée d'une autre (24) sorte; car le soir, luy arrivé au logis, la belle fievre le print, & l'armée tira vers Correige, & se faisoit mener ledict Seigneur en un traifneau, comme un cabinet, & alla jusques à Correige, & toute l'armée, là où le Comte & la Comtesse, qui avoit nom

Madame Genievre de Correige , fort hon-  
neſte Dame, firent un bon recueil à toute  
la compagnie, qui feust merueilleusement  
honneſte, & arreſta l'armée en très bonne  
chere trois jours, attendant la guerifon de  
Monſieur le Grand-Maiſtre qui eſtoit fort ma-  
lade; nonobſtant ce, feust advisé que pour  
ce que l'affaire du Roy requerroit grande  
diligence, qu'on feroit marcher l'armée; &  
bailla ledict ſieur toute la charge au ſieur  
Jean Jacques Trivulce, ſans la bailler à au-  
tre, & demeura à Correige, & ne voulluſt  
le jeune Advantureux demeurer avecq. luy,  
pour ce que n'eſtoit ne bon Medecin, ne  
bon Chirurgien. Jacoit qu'il luy faiſoit bien  
mal de laiffer ſon bon oncle; & quand le-  
dict ſieur viſt qu'il ne pouvoit le retenir, luy  
dit en pleurant : *Adieu, mon nepveu, on m'a  
advancé ma mort, je ne vous verray jamais.*  
Et le reconfortoit le jeune Advantureux le  
plus qu'il pouvoit. Et ainſy ſe partiſt de luy  
avecq ſa bande de chevaulx Advanturiers,  
& quatre jours après mourut ledict ſieur  
Grand-Maiſtre, & feust une grande perte,  
& veulx bien luy donner ceſte gloire, que  
c'eſtoit le plus ſage homme de bien en tout  
eſtat que je penſe jamais avoir veu, & de  
la plus grande diligence & plus grand ef-

prit. Ce fait l'armée se partist, & s'en vint à haste pour tirer à la Mirandole, & combattre le Pape & les Venitiens.

*Comment le Pape Jules print la Mirandole avant que le secours des François y feust venu.*

Le Pape Jules voyant le grand hyver, avecq. le conseil de quelques Espagnols qui estoient avecq. luy, pensant que le Roy n'eust point sifost son armée presté, & que la Mirandole, qui estoit à la Comtesse de Mirandole, fille du sieur Jean Jacques, n'estoit pas prenable en temps d'esté, sinon en temps d'hyver & de gelée, pour ce qu'elle se fioit au marescage, & qu'on ne la peut approcher, durant ce grand hyver, y vint mettre son siège (25), & fist la batterie, & se faisoit mener le Pape en un traisneau comme un cabinet, & estoit dans ladicte ville de Mirandole la Comtesse, & quelques Gens-d'Armes François, & en ce temps la ville ne valoit rien; car la muraille ne pouvoit rien résister contre l'artillerie. La batterie y feust faicte, & la ville voyant ceste grande bresche & que tous les fossés estoient gelés, & qu'il n'y avoit point de remede, se rendirent par composition, chascun un baston



blanc à la main, & la Comtesse aussy, & feust toute pillée la ville, & perdit ladicte Comtesse tout son bien (26), & s'en vint au camp des François, dont le sieur Jean (a) Jacques son pere, qui estoit Chef de toute l'armée, feust fort marry & couroucé, & partirent de-là pour aller prendre une petite ville & place assez forte, qui se nommoit la Concorde, appartenant à ladicte Comtesse, que quinze cent Espaignols tenoient, & y mirent les François leur siége.

*Comment la Concorde feust prise que les Espaignols tenoient, & comment tous ceux dedans feurent tous mis en pieces ; & de la prise de Jehan Pol Manfront.*

Le camp du Roy & son armée estoient assez beaux, comme vous pouvés avoir oui compter par cy-devant ; & y avoit de bons Capitaines, & entre autres sept mille Espaignols, qui leur estoient venus de renfort avecq. la bande de Monsieur de Molart & de Monsieur de Richebourg, qui estoient gentils compagnons pour l'assault, & pour Lansquenets avoit le Capitaine Jaccob Ferrerus (b) avecq. sa bande, lesquels estoient

( a ) Trivulce.

( b ) Jacques d'Empfer.

auffy fort gentils compagnons, pour auffy peu qu'ils estoient, & ne pense jamais avoir veu armée plus délibérée pour le nombre de gens qu'ils estoient, & plus nette, & vindrent à deux milles près de ladicte Concorde; & avant que de l'assaillir feust envoyé un Commissaire de l'artillerie, qui avoit nom Lubin, lequel avoit esté autrefois Charpentier, fort bien soy connoissant en l'artillerie, & le jeune Advantureux estoit avecq. luy; & feust ledict Commissaire frappé d'un coup d'arquebuse à crochet en devisant de l'assiette de ladicte artillerie, & en mourut huit jours après à Hostilia. Ce fait, l'armée partist & vint mettre le siege devant, & feust l'artillerie assise par Pierrot Dognots (a), Lieutenant en l'artillerie de Monsieur l'Espy (b) en Italie; & ladicte artillerie mise & assise près de la ville, sans gabions ne tranchées, commencerent la batterie à huit heures du matin, si très rude qu'ils voulurent parlementer, laquelle chose voyant les Advanturiers François & les Espagnols, donnerent l'assault sans bresche, là où avoit un fossé de deux picques de hault, & la

(a) Perot d'Oignois étoit Commissaire de l'artillerie en 1507, lors de l'expédition de Gènes.

(b) Le sieur de Bufferrailhe, Baron d'Espy.

muraille autant , & gaignerent la ville du premier affault, & après entrent entremessés au Chasteau, là où de compte fait neuf cent hommes tués, sans ceux qui feurent prins. Et après la prise de ladicte Concorde, feust rendüe la Mirandole au sieur Jean Jacques qui la rendist à sa fille ; car le Pape s'estoit retiré à Rome, & son armée vers Ferrare, laquelle les François poursuivoient. Or en ces poursuites se firent beaucoup de belles choses & escarmouches, & entre autres une que fist le jeune Advantureux & Monsieur d'Humbercourt, où feust prins Jehan Paul Manfron, homme ancien & maigre, & l'ung des plus estimés de tous les Venitiens, & feurent deffaits avecq. luy cinq cent chevaux, & feust amené au camp, & de là en France, lequel fist la plus triste mine que jamais je viffe.

*Comment après la prise desdites villes, les deux armées se vindrent loger au Bondin, vis-à-vis l'une de l'autre, & se parcquerent les François à un traict de Faucon près des gens du Pape, & les Venitiens; & y furent quatre mois sans autre fort que leur camp.*

*Comment le Duc de Ferrare amena son artillerie, & principalement une piece qui se nommoit le Grand-Diable, à un village qui s'appelloit l'Hospitalet, & qui battoit dedans le camp du Pape & des Venitiens, & de la situation de ladicte ville de Ferrare, & de l'Isle, & des bonnes cheres qui se firent durant ce temps avec le Duc & la Duchesse dudit Ferrare.*

L'armée du Pape s'en alla loger devers les François au Bondin, selon le Lac, & aussi fist celle des François à un demy quart de lieue près d'eulx, assez près de Ferrare, & ne falloit que traverser le lac, tellement que pour les doutes & inconveniens qui en pouvoient advenir journellement, fortifierent les François leur camp, aussi firent les autres le leur: & ainsi demeurèrent les uns devant les autres, tousjours escarmouchans,

tant sur l'ung l'autre, que sur les biens, & dura ceste maniere de vivre durant ce grand hyver, six mois entiers, & entre autres choses, fist une entreprise Monsieur de la Palice, lequel n'estoit pas encore Mareschal, fors simple Capitaine, Monsieur d'Humbercourt, & le jeune Advantureux, avecq. ses chevaux advanturiers par les bonnes espies qu'il avoit, lesquels furent advertis comment un Commandeur de Rhodes, Espagnol, nommé frere Liennard (27), lequel avoit fait aux François toutes les cruautés qu'on scauroit faire auprès du Garillan, & furent lesdits Capitaines advertis comment il estoit en une cassine avecq. huit cens chevaulx, pour venir faire une entreprise sur le camp des François. Or ladicte cassine où il estoit, estoit toute environnée d'une muraille & d'un grand fossé plein d'eauë, là où à un point de jour les François se vindrent mettre devant la porte, où lesdits Venitiens montoient. Quand toute la Gendarmerie Françoisse feust ainsi rangée devant ceste porte, furent contraints lesdits Venitiens passer à travers eulx, là où furent tous tués & prins; & après avoir esté battus, ledict frere Liennard feust tué par un Page, qui feust un grand malheur pour leur camp, principalement à Messire

André Gritty , Chef des Venitiens , & au Duc d'Urbain pour le Pape , qui estoient les deux Chefs Généraux , car ils n'avoient plus grand homme de guerre que luy , & aussi fist une belle entreprise le Duc de Ferrare , à un lieu qui s'appelle la Bastide , là où furent tous mis en pieces ceulx qui estoient dedans. Cela fait , le Duc de Ferrare vint voir un jour ledict camp des François , & y venoit souvent , & y pouvoit seurement venir , car il estoit à trois mille près , & estoit le Pô entre deux. Un jour entre les autres vint au camp des François , & feust regardé qu'ils pouvoient faire beaucoup de mal au camp du Pape & des Venitiens , & mist une bande à un lieu qui s'appelle l'Hospitalet , & sur le bord de l'eauë de son costé , & outre une piece qui s'appelloit le Grand-Diable , la plus belle que je vis jamais , & qui tiroit le mieux , & qui faisoit merveilleusement gros ennuy à leurdict camp , & leur tua beaucoup de gens , toutesfois ils n'en deslogerent point , & furent là encore un temps , & furent-ils tous les ungs devant les autres l'espace de six mois , & alloient les François de trois en trois jours eulx rafraeschir , & reposer dedans la ville de Ferrare , qui estoit la plus belle ville de guerre

qui feust en la Chrestienté, & avoit gagné ledict Duc de Ferrare, une galere sur le Pô, laquelle estoit venuë pour le prendre, fort belle galere appartenant aux Venitiens, bien garnie de tout ce qu'il leur falloit. La Duchesse de Ferrare estoit fille au Pape Alexandre, & sœur du Duc de Valentinois, duquel vous ay cy-devant parlé, & estoit une Princesse de fort bonne chere, & fort bonne Françoise, & la grande chere qu'elle faisoit aux François en bagues & festins, n'est pas à estimer. Le Duc de Ferrare estoit un gentil Prince, homme de guerre & de bon entendement & hardi, & prenoit tout son passe-temps & exercice à fonder de l'artillerie, remparer & édifier, & n'y avoit fondeur des siens qui le fist mieux que luy, & en ay veu appartenant auidict Duc dedans deux granges bien trois cens grosses pieces, & croy que tous les Princes d'Italie ensemble, n'en avoient point tant, & de si belle artillerie, que luy seul. Il avoit trois granges; l'une estoit là où on faisoit la fonderie, l'autre là où on faisoit les moules, & l'autre où on faisoit les affuts & les roues.

*Comment l'armée du Pape & des Venitiens se partirent pour tirer vers Boulogne, & comment l'armée des François les poursuivoit.*

Quand l'hyver feust passé, & que vint vers le mois de Mars, l'armée du Pape & des Venitiens se commença à arroyer & desloger, pour tirer vers Boulogne la Grasse; laquelle l'armée des François poursuivit toujours pas-à-pas, pour veoir si elles se pourroient trouver en lieu, hors de fort, pour eulx donner le combat, laquelle chose feust impossible, & allerent tousjours escarmouchant, & de fort en fort, dissimulant ledit combat, qui faschoit tout plain de gens de bien qui y estoient, que la chose ne s'abregeoit plus fort; & feurent un jour près un lieu qui se nomme Villefranche, qui est un lieu fort, où autrefois les Venitiens avoient fortifié leur camp, & là firent semblant les gens du Pape & les Venitiens de venir sur les François, lesquels sans point de faulte cuidoient avoir la bataille, & falloit passer une petite riviere, & pensoient les Espaignols, que les François n'oseroient passer sans faire pont; toutesfois avecques la bonne volonté que les François avoient de bien



faire, passerent la riviere tous en ordre, en l'eau jusques au col, là où le Capitaine Molart, & le Capitaine Jacob prierent le jeune Advantureux se vouloir mettre à pied avecques eulx; ce qu'il fist, & bailla son cheval outre, & fist couper son saye jusques à la ceinture, & se mist à pied avecques eulx, & marcherent tout droict aux Veniens & Espaignols, lesquels ne les oserent attendre, & se retirerent dedans leur fort, pensant qu'après boire, les François & les lansquenets les devoient suivre. Monsieur de Nemours, & le Sieur Jean Jacques, qui estoient Chefs, arriverent en ces intervalles, & firent retirer leurs gens, & vous assure qu'il faisoit merueilleusement bon veoir d'un costé & d'autre, & là eust le Capitaine Peralte (a), qui avoit combattu à Parme, la teste emportée d'un coup de canon, & avoit alors une chesne d'or au col; & après ce, un advanturier François alla querir la chesne & la teste.

(a) Il fut tué à la fin d'Avril 1511. Lettres de Louis XII, Tome II, p. 230. (N. D. L.)

*Comment les François gaignerent la bataille devant Boulogne , contre le Pape & les Venitiens , & comment la ville se rendist à eulx.*

Les François , & le Sieur Jean Jacques , qui estoit leur Chef général , voyant qu'en plain champ l'armée du Pape & des Venitiens ne les osoit attendre , s'il n'y avoit fort entre deulx , se logerent à un petit pont près la ville de Boulogne , du costé de deça , & l'armée du Pape & des Venitiens estoit outre ledict pont ; là où vinrent deux mille cinq cens lansquenets de Veronne , de ceulx de l'Empereur au secours des François , qu'ammena Messire Georges de Fronsperg , gentil Capitaine ; lesquels arriverent sur le soir , dont le lendemain au matin les François de bonne heure commencerent à passer le pont ; & incontinent que leurs ennemis les visrent , se misrent en fuite à peu de combat , & vouloient sauver leur artillerie dedans les montaignes , laquelle feust gaignée , & suivit le jeune Advantureux avecques ses gens , ung Capitaine (a) , qui avoit tué assez

(a) C'est sans doute le Capitaine Rammafon , dont il est question en cet endroit. Guichardin l'appelle Rammazotto , Tome II , p. 170.

meschamment en ung debat Monsieur de Milaut, & deffist le jeune Advantureux tout plain de leurs gens ès montaignes. Le demeurant de la chasse feust du long le grand chemin Romain, laquelle dura quatorze milles, jusques à ung lieu qui s'appelle Castel Saint Petro; & qui eust eu affaire le long de ce grand chemin, de hardes, malles & aultres bagages, il en eut trouvé assés; car tout leur bagage y demeura, tant ès fossés de la ville, que sur le chemin, & fist-on ung gros gaing; & pour ce qu'il y eust tant de mulets prins dedans les fossés, sur le grand chemin, & aultre part, feust nommé par les François *la journée des asniers* (28). Et après tout cela fait, la ville se rendist à la volonté du Roy, & commencerent à crier, *France & Seghe*, qui sont trois seies en un escu que portent les Bentivolles pour leurs armes, lesquels veulent dire que la ville leur appartient, & la rendist le Roy entre leurs mains, de laquelle chose se contenterent merveilleusement bien du Roy; & après ce, l'armée passa tout oultre sans s'arrester, jusques au susdict Chastel Saint Petro; & là feurent ordonnés gens pour suivre ceulx qui s'enfuyoient jusques aux Alpes de Boulougne, qui sont montaignes, & ung chemin

fort mauvais & rude : & de-là , l'armée se retira de Boulongne ; & quand ils feurent arrivés , & qu'ils eurent mis les Bentivolles en possession , commencerent à battre le chasteau , lequel au bout de douze jours se rendist. Or il y avoit en la ville de Boulongne , dessus le portail de la grande Eglise , en hault , ung Pape de cuivre tout massif , que le Pape Jules avoit fait faire , lequel estoit grand comme ung geant , & se voyoit de la place de la ville. Les Bentivolles ayant dépit de cela , luy attacherent des cordes au col , & à force de gens , tirerent en bas , & luy rompirent le col , & commença à jurer le Sieur de Bentivolle à Monsieur de Nemours , & au Sieur Jacques , qu'il feroit faire un pet au Pape devant son chasteau qu'il avoit fait à Boulongne ; car incontinent il le fist fondre , & en fist faire un double canon , lequel en dedans six jours tira contre le chasteau. Cela tout fait , Boulongne & le chasteau , & toutes leurs appartenances & appendances rendues à la volonté du Roy , il les remit aux Bentivolles. Après l'armée se partist , & s'en retourna chacun en sa garnison , pour ce que le Roy avoit commandé qu'on ne passast pas oultre , & feust baillée à Messire Georges Fronsperg ,

une double paye, & le renvoya-on à Veronne, de là où il venoit; & pour ce qu'il ne se faisoit plus rien en ce camp, le jeune Advantureux voulust retourner à Veronne avec eulx, & trouva Monsieur d'Ars, Monsieur de Rœux, & la compagnie de Monsieur de Sedan; & se firent encore durant ce temps qu'ils estoient à Veronne, plusieurs belles escarmouches.

*Comment le Vice-Roy de Naples, & le Comte Pedro Navarre vinrent mettre le siege devant Boulongne, & comment les François le deffendirent.*

Peu de temps après que l'armée des François se feust retirée, se ramasserent les Espagnols, & les gens du Pape en la Romagne, dont estoit Chef le Vice-Roy de Naples, Dom Remo de Cardonne, & avoit avecque luy le Comte Pedro Navarre, petit homme maigre du Val de Rancal, lequel avoit fait beaucoup de belles choses sur les Turcs, & au Royaume de Naples, & homme ingénieux pour prendre places & les deffendre, & s'entendoit aussi pour faire mines & contre-mines, & estoit Capitaine-Général des gens de pied Espagnols dans l'armée du Pape. Et du costé des Venitiens,

estoit Chef Messire André Gritty. Or, ce temps pendant, le Roy Louis envoya à Monsieur de Nemours la puissance générale sur toute l'armée, & pour estre Gouverneur de Milan, lequel assemblément desdictes deux armées par luy entendu, fist diligence d'assembler la sienne; & en temps qu'il l'assembloit, envoya dedans la ville de Boulogne Monsieur (29) de Lautrec, avecques quatre cent hommes d'armes, & le Capitaine Jacob, avecques ses lansquenets, qui estoient mille, desquels quatre cens hommes d'armes, estoit la bande du Sieur de Sedan que menoit le Vicomte d'Estoges, & firent la plus grande diligence qu'ils peurent; & en estoit bon besoing, car ils n'y feurent pas de deux jours arrivés, quand l'armée du Pape & des Venitiens y arriva devant ladicte ville; là où commencerent d'abord à faire une merveilleusement grande batterie & mines, tellement qu'en deux jours firent une bresche pour entrer cinquante hommes de front; & donnerent l'assault au costé où estoit une Chapelle, où avoit desja quatre enseignes dessus; quand Briffon (dont vous ay cy-devant parlé) porteur-d'enseigne de Monsieur de Sedan, avecques son enseigne, & quelques gensd'armes qui le suivirent, reboutta

tous ceux qui estoient ja là-dessus, & croy que sans luy la ville estoit en grand danger d'estre prise, & firent tellement les lansquenets, & autres qui estoient là, que ledict assault feust reboutté; laquelle chose faicte à l'arrivée de Monsieur de Nemours qui s'approchoit, se leverent lesdicts Espagnols, pour ce qu'ils n'estoient point assez forts, & se retirerent bien avant en la Romaigne.

*Comment Monsieur de Nemours assiégea Bresse, laquelle il print, & de la grande occision qui y feust faicte.*

Après que l'armée du Pape & des Venitiens se feust partie de devant Boulongne, Monsieur de Nemours entendit comment la ville de Bresse s'estoit revoltée pour les Venitiens, & estoient bien dedans quarante mille hommes, dont estoit Chef Jean-Paul Ballou (30), & le Seigneur Mercure, avecques ses Chevaux-Legers, & vouloient faire batterie contre le chasteau, lequel tenoit encore pour le Roy de France, & estoit dedans Henry Gonnet (31), Gentil-homme Gascon, Capitaine dudit chasteau. Tout cela bien entendu, ledict Sieur de Nemours partist en diligence avecques son armée, & les gensd'armes qui estoient dedans Boulongne;

& en son chemin , près Isolle de l'Escaille ,  
rencontra une bande de Venitiens , laquelle  
il defist & mist tout en pieces , tousjours  
sans perdre de temps , marchant vers Bressë ,  
où arriva à un soir ; & en lieu de faire bat-  
terie contre la ville , fist monter toute son  
artillerie dessus les tours du chasteau , pour  
battre en ladicte ville. Or les Venitiens qui  
estoit dedans la ville craignoient ce que  
les François firent ; c'est qu'ils n'entraissent  
du chasteau en la ville , & pour ce , feirent  
ung petit rempart entre le chasteau & la  
ville ; toutesfois le lendemain matin Monsieur  
de Nemours , lequel estoit bien adverty de  
tout cela , se mist à pied ; & toute la gen-  
darmerie Françoisë , & lansquenets mellés  
ensemble en bon ordre , enseigne desployée ,  
& entrerent par ce chasteau , & trouverent  
auprès du rempart devant le chasteau , une  
Abbaye où estoient quinze cens arquebusiers ,  
qui les battoient aux flancs , laquelle feust  
emportée d'assault , nonobstant qu'il y eut  
beaucoup de François tués & blessés , &  
entre autres un Gentil-homme Gascon , cou-  
sin de Monsieur de Nemours , qui y feust  
fort blessé , tellement qu'il en mourut , &  
n'en eschappa pas un de tous ceulx qui es-  
toient en ladicte Abbaye , qu'ils ne feurent



hachés & mis en pieces; & de-là tousjours poursuivant leur fortune, passerent rempart en depit des ennemis, lesquels firent quelque peu de deffense, & les rompirent, & commencerent à fuir; & eux entremeslés avec les François, entrerent pesse messe dans la citadelle, tellement qu'il y eut quarante mille hommes tués, & toute la ville pillée & mise à sac (32), & faut que je vous die que j'estimois Bresse une des plus puissantes villes, des plus fortes, & des plus riches qui feust en toute l'Italie, & y eust tel Gend'arme qui y fist tel gaing, que luy & ses enfans s'en sentirent toute leur vie. Monsieur de Nemours n'avoit point oublié à mettre quatre cent hommes d'armes à la porte de Venise, pour ce que quand les Venitiens visrent la journée estre contre eulx, feirent ouvzir la porte pour fuir, lesquels feurent tous prins & tués, par la gendarmerie qui les attendoit à la porte.

*Comment après la prise de Bresse, Monsieur de Nemours entendit que les Espaignols s'assembloient en la Romaine, & comment ils se vinrent parcquer les ungs les autres à Ravennes.*

Monsieur de Nemours, après la prise de

Bresse, feust adverty que l'armée des Venitiens, qui s'estoit levée devant Boulongne la Grasse, s'estoit renforcée des deux parts, & qu'ils marchoiert droict pour tirer le chemin de Ravenne, laquelle chose entendue par ledict Sieur de Nemours, incontinent à diligence fist marcher son armée, & luy fist faire si grande diligence pour venir devant ses ennemis à Ravenne, qu'il n'y eust vivres, ni aultres choses qui le peussent servir; & quand une bande de Venitiens qui estoit sur les champs vist ce, se jetta en la queue des vivres & les detroussa, parquoy le camp des François en eust très-grande faute, & en ce même ordre les François arriverent devant Ravenne, là où ils misrent le siege, & firent une batterie, qui ne feust pas grande, car ils ne battirent que deux heures, où feust blessé Monsieur de l'Espy, Maistre de l'artillerie du Roy de France, & en mourut tôt après, dont feust grand dommage; car il estoit homme de bien, & fort congnoissant en ce mestier; & incontinent après ladicte batterie faite, donnerent l'assault, & feurent repouffés, & soutinrent bien les Espaignols, & les gens du Pape, & feust tué audict assault le guidon de Monsieur de Sedan, qui se nommoit Gratien d'Amandalis,

Gentil-homme des frontieres de Navarre, gentil compagnon, & feust auffi bleffé Monsieur de Chastillon, d'un coup de harquebutte, en l'espaule, dont tost après il en mourut. Lediçt assault feust donné bien tard, droict à l'arrivée du camp, & cependant que lediçt assault se donnoit, vindrent nouvelles à Monsieur de Nemours, que le Vice-Roy de Naples, & l'armée du Pape estoient à trois milles de luy : cela entendu, lediçt Sieur de Nemours & les Chefs firent retirer l'artillerie & les gens dudiçt assault, & me semble auffi faisoit-il à beaucoup de Capitaines, que si la ville eust esté prinse, que c'eust esté la destruction des François; & n'eussent peu gagner la bataille, comme ils firent, car ils y eussent perdu de leurs gens, & les aultres se feussent amusés au pillage, car la ville estoit fort riche; & eussent auffi perdu beaucoup de leurs gens de bien audiçt assault. La nuit venue, chacun se reposa un peu, & deux heures avant le jour, chacun commença à s'armer, & fist assembler Monsieur de Nemours, tous les Capitaines, tant de pied que de cheval, & commencerent à regarder ce qu'ils avoient à faire, & feust advisé de ne point donner la bataille, & de la diffimuler, tant que les François feussent

un peu renforcés ; car en dire le vray , ils estoient bien foibles & bien foulés ; car il y avoit deux ou trois mois qu'ils ne cessoient de combattre ou donner assault , & d'aller de lieu à aultre ; & quand tout feust bien debattu , Monsieur de Nemours , qui estoit gentil Prince , comme chacun sçait , dit aux Capitaines qu'il vouloit combattre , & qu'il falloit qu'ils combatissent avecques luy ; & la raison il leur dit , qui estoit telle , que quand ores ils ne voudroient point combattre , si estoient ils contraints de ce faire , puisqu'il n'y avoit point de vivres au camp , & ne sçavoit moyen pour en avoir ; & davantage l'armée des Venitiens qui se renforçoit & venoit vers eulx ; & si les deux armées du Pape & des Venitiens feussent venu vers eulx , l'un d'un costé , l'autre de l'autre , ils estoient derriere eulx , ils ne pouvoient avoir nuls vivres . Cela dit & conclud , tous les Capitaines luy firent serment de vivre & mourir ce jour avecques luy : & vous assure qu'il y avoit en sa compagnie de gens de bien & de gentils Capitaines , tant de gens de cheval que de pied , & aussi bons que j'en aye point veu depuis , & estoient avecques luy premierement Monsieur de Lautrec , Monsieur de la Palice , le Duc de Ferrare ,

le Sire d'Allegre , Monsieur de Humbercourt, Fonterailles, le Baron de Biart, le Vicomte d'Estoges, le Grand - Escuyer de France, Galeas de Saint-Severin, Monsieur de Bayart, Monsieur de Crussol qui menoit les deux cens archers de la garde du Roy, Monsieur de Montoison, Monsieur d'Aubigny, & plusieurs autres, tant François qu'Italiens, qui seroient longs à vous nommer.

Les Capitaines des gens de pied François estoient Monsieur de Molart, Capitaine-Général des aventuriers, Monsieur de Bonnet, Maugiron, le Capitaine Georges de Richebourg, Maulevrier, Grand-Jean le Picard, & Monsieur de Moncaure qui menoit les Picards, les Capitaines des lansquenets, le Capitaine Jacob Feremus, trois mille lansquenets, le Capitaine Philippe trois mille, le Grand Fabian deux mille, & estoit ledict Fabian le plus grand & le plus puissant homme que je vis jamais; & quelques bandes d'Espagnols & d'Italiens qui estoient avecques eulx; & comme ils eurent ce fait, Monsieur de Nemours qui n'avoit plus qu'un flascon de vin & ung pain, youlust desjeuner, & le despartit aux autres Capitaines, lesquels en beurent & mangerent, & estoient tous armés. Cela fait, les advantu-

reux vindrent faire rapport que l'armée du Pape & les Espagnols marchoient & venoient tout droict à eulx, & que la journée ne se pouvoit passer sans bataille, & feust un jour de Pasques, & lors commencerent les François à marcher, & eulx mettre aux champs, & ne firent pas grand chemin que les deux armées ne suivirent l'une l'autre, & avoit un canal qui s'appelle le Ronco, & se passoit à guet en tous endroits, & avoient là laissé les Espagnols un nombre de gens à cheval de-là l'eauë, & toute l'armée deçà, & estoit le Comte Navarre, Capitaine-Général de leurs gens de pied, & le Vice Roy de Naples, Chef général de toute l'armée, & y estoient le Marquis de Pesquiere, Antoine de Leve, & tout plain d'autres Gentils-hommes Espagnols, qui seroit chose trop longue à vous les tous nommer; & du costé du Pape, le Duc d'Urbain, qui estoit le Chef. Ledit Pedro de Navarre avoit fait faire un parc à langue de bœuf de fer sur chevrettes, & puis force chaisnes & charettes entre deux, & avoit là dedans force arquebuttes à crochet, & quelques pieces d'artillerie du costé de l'eauë, où estoit ceste bande de chevaux que j'ay devant nommés, estoit l'artillerie des Espagnols qui battoit dedans les

gens de pied François, tout à découvert ; & vous assure qu'il y faisoit un grand meurtre ; car ils estoient à deux jets de pierre près, sans point de faulte furent tués ceste journée tous les Capitaines de pied François, & plus de deux mille hommes, tant François que lansquenets, tellement que de quarante Capitaines Pietons qu'ils estoient, n'en échappa que deux, & endurerent ceste batterie bien trois heures de long ; & si l'artillerie des Espagnols faisoit grand mal aux François, aussi celle des François à eux & à la gendarmerie de-là l'eauë. Cependant Monsieur de Nemours marchoit tousjours, & vint donner trois grands coups d'artillerie dedans leur gend'armerie, qui leur fist du mal assez, & avoit ledict Sieur de Nemours de coustume pour l'amour de sa (33) Mye, de ne point porter de harnois, fors la chemise depuis le coulde en bas jusques au gantelet, & prioit à toute la compagnie de la gendarmerie, en leur remontrant & donnant beaucoup de belles paroles, « qu'à ce jour voulsissent garder l'honneur de France, le sien, & le leur, & qu'ils le voulsissent suivre ; & cela fait, dit qu'il verroit ce qu'ils feroient pour l'amour de sa Mye ce jour-là », & incontinent partit, & feust le premier

homme d'armes qui rompiſt ſa lance contre les ennemis , & les Eſpagnols marchoiſent d'autre coſté en bon ordre , & chargerent de telle forte , qu'il ne feuſt jamais veu un plus rude combat , & dura plus de trois heures qu'on ne ſçavoit qui avoit le meilleur. Or ce temps pendant que la gendarmerie eſtoit en ce combat , nous retournerons aux gens de pied , & dirons ce qu'ils firent.

Monſieur de Molart & le Capitaine Jacob ſ'eſtonnoient fort de l'artillerie , car ils avoient eſté trois heures en ceſte peine , & n'avoient où ſe coucher , ſe commencerent à ſeoir , luy & le Capitaine Jacob , & demanderent à boire , & en buvant , un coup de canon les emporta tous deux , qui feuſt un grand dommage , & avoit eſté tué un peu devant le Capitaine le grand Fabian. Ce voyant , les gens de pied , tant François que lanſquenets , voulurent aller aſſiéger le fort où eſtoit Pedre Navarre & ſes gens de pied , qui ne ſe bougeoient , & partirent tant François que lanſquenets , & leur vindrent donner un merveilleux aſſault , & trouverent ledict fort auffi merveilleux , & tant fort de harquebuttes à crochet , que de charettes , & y fuſt Monſieur de Maugiron tué ſur une charette , & tout plain de gens de bien , & tous les Pié-



tons, tant François que lansquenets, tous tués ou mis en fuite, & sortirent les Espagnols à la queue de ses gens de pied fuyans. Ils firent un grand meurtre, & y feust tué bien douze cens hommes. Cela veu, le gros nombre que les Espagnols estoient & gens frais, si du commencement ils pensoient bien avoir gagné la bataille, encore pensoient-ils mieux avoir gagné à ceste heure là; mais comme Dieu ordonne les choses, il y avoit quelques lansquenets François & Picards qui n'y estoient point allé, qui vindrent & rechasserent tous lesdicts Espagnols dedans leur fort; & les gens de pied François ne les suivirent plus, mais se retirerent au lieu accoustumé, & enduroient comme auparavant devant la batterie de l'artillerie, & aussi faisoit tant de mal aux Espagnols la batterie des François qu'ils leur feust fort, qu'ils se deparquassent, & vinssent combattre avecques les autres; eulx venus, l'armée des François s'affoiblissoit fort, adonc vint Monsieur d'Alegre prier à Monsieur de la Palice, en disant : *Monsieur, la bataille est perdue, si vous ne nous envoyés la bande de Monsieur de Sedan;* & incontinent le Vicomte d'Estoges qui la menoit, partit, & toute la bande avecques luy, criant *la Marche;* & si les suivirent

rent les deux cens archers de la garde, qui portoient tous des haches, que menoit Monsieur de Crussol, & vindrent donner dedans de telle forte, que le Vice-Roy de Naples s'enfuit, & toute la gendarmerie, & feust là pris le Marquis de Pesquiere, & aultres Capitaines Espagnols, & de ceulx du Pape. Or après ce faict, leurs gens de pied n'estoient pas encore deffaits, & se tenoient tousjours dedans leur fort, & leur artillerie qui battoit d'un costé & d'autre, là où Monsieur de Pontremy, qui estoit au lieu de Monsieur d'Espy, fist merueilleusement bon debvoir, & aussi firent Pierrot Dognots; & quand les François feurent passé l'eauë, appercevant que le fort où estoit Pedro de Navarre, n'estoit point fortifié du costé de l'eauë, incontinent cent hommes d'armes bien en ordre vindrent donner dedans, & leur rompirent leurs gens; & quand les autres François visrent ce, vindrent sur ledict fort, & l'emporterent d'assault, & feurent tous tués & mis en pièces ceulx dedans, & Pedro Navarre prins, & aultres Capitaines & gens de pied, & paravant ce, se partirent dudidict fort deux mille Espagnols bien en ordre, qui se sauvoient.

Or le Baron de Chimay qui estoit honneste

Gentilhomme se cognoissant les choses à venir, & en avoit déjà dit beaucoup de véritables avant la bataille, vint à luy Monsieur de Nemours, & luy demanda en ceste maniere : « Or ça, Bastard, comment ira-t'il » de ceste bataille, & qui la gaignera. Je » vous promets ma foy, Monsieur, dit le » Bastard, que vous la gaignerés, mais vous » estes en danger d'y demeurer, si Dieu ne » vous fait grace. Sur quoy respondit le sieur » de Nemours, que pour cela ne lairoit-il » point à y aller ; & quand la bataille feust gaignée, & que les Espaignols à pied & à cheval feurent mis en fuite, ledict sieur de Nemours vint au Bastard & luy dit : Et puis, » Maistre Coquart, y suis-je demeuré comme » vous disés ; me voicy encores : a donc, » luy dit le Bastard, Monsieur, ce n'est point » encore fait. » Et comme il achevoit ce propos, un Archer luy vint dire : « Monsieur, voilà deux mille Espaignols qui s'en » vont tous en ordre du long de la chaussée ; » & incontinent ledict sieur demanda son habillement de teste pour les suivre ; & Monsieur de Lautrec luy disoit : *Si, Monsieur, attendés vos gens.* A quoy il n'entendit point, & avecques vingt ou trente hommes d'armes vint ruer sur lesdits Espaignols, là où feust

enlevé de piques hors de la selle, & feust tué, & tout plain d'autres Gentilshommes avecques luy, & Monsieur de Lautrec si fort blessé qu'il feust là laissé pour mort, & y feust tué Monsieur de Viverols son fils (34). Cela fait, feurent amenés les gros personnages morts & blessés au camp, & pourtant que les vivres des Espaignols estoient là demeurés, & que les François en avoient grande nécessité leur vindrent à grand reconfort du deuil qui feust mené au camp à cause de la mort de Monsieur de Nemours; il n'en faut point parler, car jamais de Prince (35) mort n'en feust mené tel; je vous ai nommé tous les gros Maistres, qui y ont esté tués, des blessés peu en sont eschappés, & ne fault point que nul s'excuse du combat, car tous combattirent jusques aux Valets.

*Comment Monsieur de la Palice, en attendant la responce du Roy, feust eslu par tous les Capitaines Chef Général des François; & comment la ville de Ravenne feust prinse, & de l'entrée du corps de Monsieur de Nemours à Milan.*

La bataille près Ravenne gagnée par les François, & ce gentil Prince Monsieur de Nemours mort, comme je vous ay desja dit;

de sa plainte il n'en faut point parler, car il feust plaint d'amis, & d'ennemis; & le lendemain on renvoya son corps dans une litiere à Milan, & aultres gros personnages, comme Monsieur de Lautrec, & aultres qui estoient fort blessés, le camp du Roy demeura devant la ville de Ravenne, où il estoit le jour de devant, & advertirent le Roy de la bataille, & de sa Duché de Milan, & quel Gouverneur il y vouloit mettre; & ce temps pendant les Capitaines regarderent qui seroit Lieutenant-Général; en attendant la responce du Roy, & quand ils eurent tout bien considéré, ils choisirent Monsieur de la Palice, qui étoit gentil Capitaine, & gentil Chevalier, & qui avoit beaucoup veu; cela fait incontinent, il fist sommer la ville de Ravenne de se rendre, laquelle chose elle fist, il feust composé de quelque argent qu'elle devoit bailler à tous les Capitaines; & après ladicte composition faite ung aventurier, qui s'appelloit Jacquin, de la bande de Monsieur de Molart, lequel estoit Sergent de bande, vint à regarder à la breche, laquelle avoit esté faite le jour de devant; il vist qu'il n'y avoit ame de deffense dedans la ville, & ainsy vint de main en main, à ses aultres compagnons, & donne-

rent l'assault avant que jamais homme dedans y sçeust venir; & après les Lansquenets & toute la Gendarmerie y entrèrent, & prirent la ville & la pillèrent toute, & misrent à sac, avant que Monsieur de la Palice, ni tous les autres Capitaines y feussent mettre ordre, & feust grande pitié, car elle estoit belle ville & riche; si ledict sieur de la Palice en estoit marry, il ne s'en faut esbahir, car il en pensoit bien avoir quelque bonne chose.

Cela fait & ladicte ville ains pillée & destruite, on fist tenir information pour sçavoir qui en avoit esté cause, & feust print le Capitaine Jacquin, au milieu de tous les Adventuriers, & de tous les Allemans qui se vouleurent mutiner; mais ils ne peurent jamais mettre ordre qu'il ne feust pendu & estranglé. Et feust trouvé audict Ravenne un enfant monstre, le plus horrible qu'on vit jamais; & après ce fait, & toute la ville ainsi pillée, le Roi confirma Monsieur de la Palice son Lieutenant-Général, & Gouverneur de Milan, & debvez sçavoir que ledict Seigneur Roy demena ung merueilleux deuil de la mort de Monsieur de Nemours son nepveu, tel qu'on ne le pouvoit appaiser, & manda ledict Seigneur Roy audict sieur de

la Palice casser toute son armée, & mettre les gens d'armes en garnison par les villes; ce que Monsieur de la Palice fist à bien grand regret, & n'estoient point les autres Capitaines de ceste opinion, & en fist le Roy très-grand mal, car il ne devoit jamais rompre son armée, & la renforcer, car il en avoit bien le pouvoir; & ne feust point advenu ce que depuis a esté, car je veulx dire que ceste faulte a esté cause de toutes les guerres qui ont depuis esté faictes en Italie & en la plus grande partie de la Chrestienté; & s'il eust alors renforcé son armée, & bouté avant, il eust esté Prince de toutes les Italies, & Roy de Naples aussi; car il avoit l'Empereur Maximilian pour lui, & faisoient la plus grande part de leurs guerres ensemble.

*Comment les Espagnols reprindrent la ville de Ravenne. Le partement de Monsieur de la Palice de Pavie.*

*Comment, après que les Suisses & Venitiens veirent le pays desgarny, chasserent Monsieur de la Palice hors d'Italie.*

Les Suisses qui n'estoient point d'accord, ni en paix, avec le Roy de France, mais

vouloient bien avoir part en Italie, entendirent la rompture de ceste armée, aussi firent les Venitiens, qui ne pensoient pas que le Roy en deust faire ainſy, dont feurent merueilleusement aises, les Suiffes se commencerent à mouvoir, & pensoit Monsieur de la Palice que ce ne seroit rien, car ils étoient descendus à Milan deux ou trois fois; & pour ce que à chacun coup le grand nombre des chevaux François leur coupoient les vivres, s'en retournoient avec cinquante mille escus qu'on leur donnoit, & leur faisoit-on la bataille d'escus au soleil, & en apprit la façon Monsieur le Grand-Maistre Chaumont. Cela fait, les Suiffes marcherent avec l'ayde du Cardinal de Sion, & les Venitiens de leur côté, quoy voyant Monsieur de la Palice garnit le chasteau de Milan, & le chasteau de Cremone, de gens, de vivres, & d'autres munitions, & envoya Monsieur d'Aubigny, avecques trois cent hommes d'armes, dedans Bresse, & lui avecques toute la Gendarmerie & les Lansquenets du Capitaine Jacob, qui estoient demeurés se retira dedans Pavie, car la chose feust merueilleusement subite; & tant que ledict fleur de la Palice n'eust loisir d'assembler ses gens, ni de mettre ordre en son affaire, les Veni-



tiens & les Suiffes marchoiēt tousjourns, & se misrent ensemble leurs deux armées, & vindrent devant Pavie; laquelle chose veue par le sieur de la Palice & les autres Capitaines qui estoient avecques lui, telle fois conclurent de la tenir, mais après trouverent que mieux valoit l'abandonner; laquelle chose feust faite, & y eust de belles escarmouches à l'arrivée & au fortir; & ainſy que mondiet sieur de la Palice sortoit par une porte les Suiffes & les Venitiens entroient par l'autre par dessus le pont, là où le reste des Lansquenets du Capitaine Jacob donnoit à la journée de Ravenne, desquels estoit chef Monsieur Destoges, Gentilhomme François, lequel portoit le Guidon de Monsieur de la Palice, lui & lesdicts Lansquenets laissés derriere à l'arriere-garde firent fort bien leur debvoir, & se retira lediet sieur de la Palice avecques toute son armée en France, & ne demeura en Italie pour les François que le chasteau de Milan, le chasteau de Cremone, & la ville de Bresse, où estoit Monsieur d'Aubigny, Capitaine Général avecques quelques gens de pied, & trois cent hommes d'armes François, lequel après le retour de Monsieur de la Palice en France, ne demeura gueres sans avoir le siege par

les Venitiens , car les Suiffes estoient desja retournés en leur pays , après avoir eu gros butin par le pays d'Italie & force argent desdits Venitiens ; durant lequel siège feurent faites beaucoup de belles faillies , & le tindrent long-temps à grosse batterie , & vous veut , à bien dire , que c'est la plus belle ville de guerre que je vis jamais , & n'estoit point prenable , veu les gens de bien qui estoient dedans , & le chef qui estoit , & est encore , tant homme de bien & bon Capitaine ; toutesfois , par longueur de temps , la peste & famine se frappa tellement entre eulx , qu'ils feurent contraints de rendre la ville , mais si honnestement , que les gens de chevaulx sortirent la lance sur la cuisse , & les piétons la picque sur le col , & en estoient beaucoup morts de la peste , & ainisy s'en revinrent en France ; & après ce tinrent encore assez le chasteau de Milan & le chasteau de Cremonne , le parti des François.

*Comment le jeune Adventureux vint sur les frontieres de Gueldres amasser cinq mille Lansquenets , & comment ceulx de Lembourg & Luxembourg ruerent sur eulx.*

Le jeune Adventureux après le retour de toute l'armée d'Italie en France , revint deçà

les monts, & print le chemin par le Mont Geneve en Daulphiné, & trouva le Roy & la Reine à Grenoble, qui lui firent merveilleusement bonne chere, & estoient fort marries du retour de Monsieur de la Palice, & de-là s'en allerent à Blois, & de Blois à Paris, là où se faisoit une menée & pratique avecques les Venitiens pour avoir paix avecques eulx, & dresserent une aultre armée pour envoyer de-là les monts. Or laissons le Roy faire son entreprise, & disons du jeune Adventureux, que quand il feust de deçà les monts, voullust faire la guerre à Monsieur de Treves pour la querelle d'une place, laquelle se nomme Castelbourg, & s'en alla ledict Adventureux en Liege, & là ouit parler d'une bande de Lansquenets qui revenoit de Gueldres, & s'appelloit la Bande Noire, laquelle a reigné long-tems depuis, & incontinent ces nouvelles ouies, vint devers Monsieur de Liege son oncle, qui pour lors estoit bon François, lequel lui presta quelque argent, & feurent douze cent pistoles pour donner aux Lansquenets; laquelle chose faicte, ledict Adventureux despescha un Gentilhomme Liegeois, nommé Okelet de Feumaille, lequel il envoya devers lesdits Lansquenets pour les retenir pour lui.

& à son service, lequel arrivé devers lesdits Lansquenets lui octroyerent la requeste dudit Adventureux, & estoient les Capitaines gentils compagnons, dont les deux principaux estoient Thimis de Medelbourg, honneste homme & de bon aage, & ung aultre qui s'appelloit Hans.

Cela fait, le jeune Advantureux, avecques cent chevaulx arriva à eulx ung Samedy de Pasques, à dix heures du soir, à un village entre Trect & Vise, & penserent lesdits Lansquenets avoir une merveilleusement grosse allarme, cuidans que ceulx de Lembourg & de Luxembourg, & ceulx du pays qui estoient assemblés vinssent ruer sur eulx; or le propre jour que ledict jeune Advantureux partit de Liege eust lettres du Roy, lequel lui mandoit surtout les services qu'il lui pouvoit faire, qu'il lui retint lesdits Lansquenets à son service, & qu'ils auroient bon traitement, & qu'ils seroient bien payés; pour lesquelles nouvelles ledict Advantureux se hastia de les avoir, & estoit l'assemblée que le Roy vouloit faire pour envoyer en Guienne, où estoit question que les Espaignols vouloient descendre, ou en Italie pour faire son voyage; & quand l'Advantureux feust arrivé vers eulx, & qu'ils le conneurent, ils feurent merveil-

leusement aises ; car à ce jour leur avoit promis se trouver à eulx ; & après qu'il feust adverty de l'assemblée de ceulx de Lembourg & de Luxembourg & du pays environ, il fist amener du long de l'eauë quelques picques qu'il avoit fait venir d'Ardenne, & poudre pour les Harquebutiers, qui resjouit merveilleusement lesdicts Lanfquenets, car ils en avoient grande faute, & demurerent toute la nuit en merveilleusement bon guet & gros allarme que ceulx de Lembourg & de Luxembourg leur firent ; & le lendemain matin, qui feust le jour de pasques (36), l'Adventureux, après avoir mis ordre à son affaire, s'en alla à Vise pour faire ses pasques, en attendant ce que ces gens assemblés vouloient faire, car il avoit mis bonnes espies pour entendre de leur volonté ; laquelle chose faite se mit en basteau pour aller audit Vise, & y eut quelques Gentilshommes & valets des siens, qui voullurent aller par terre, lesquels feurent prins & menés en une place, qui s'appelloit Dolhein ; ledict Adventureux après avoir oui Messe & reçu Dieu, ouit l'allarme dedans le camp que faisoit le Drosfard (37) de Franquemont, lequel avoit assemblé tout le commung & Gentilshommes du pays environ pour courir sus audit Advan-

tureux & à ses gens, lesquels ne vouloient faire nul mal au pays, fors seulement vivre, toutesfois l'allarme feust grosse, & s'arma ledict Adventureux dedans son basteau, & vint à ses gens, lesquels se mettoient en ordre, & à vous, en dire le vray, c'estoit une merueilleusement belle bande, & vinrent les uns contre les aultres, tellement qu'à l'abord y eust merueilleusement belle escarmouche, tant de gens de pied que de cheval, en laquelle y eust tout plein de gens tués & affolés; & à donc lesdits Lansquenets & le jeune Adventureux avecques eulx baiferent la terre, comme ils font de coustume, & marcherent tout droit contre leurs ennemis: mais ne voullurent attendre, & avoient quelques pieces d'artillerie avecques eulx, lesquelles ils avoient tout le jour tirées contre lesdits Lansquenets, lesquelles feurent gagnées. Cela faict les Lansquenets qui cuidoient aller se loger en ung village lequel s'appelle Hesvie au pays de Luxembourg, se commencerent à mutiner entre eulx, disans qu'ils vouloient avoir argent, ou qu'ils ne passeroient pas la riviere, & repasserent l'eauë pour se retirer vers Gueldres, dont ledict Advantureux feust fort marry & le devoient tuer dans leur domaine, comme ils disoient; toutesfois il alla

à eulx, & se commença à courroucer le premier, & leur donna quatorze Enseignes, & les pria de venir avec luy au service du Roy, laquelle chose accorderent la plus grande part; & quand ce feust fait, & que les bateaux estoient tous prests, l'Adventureux print deux Enseignes en chacune main, & passa outre, & ainſy après tous leſdits Lanſquenets le ſuivirent, & ne retourna que trois cent hommes, que tous ne paſſerent la riviere de Meuse, & s'en vinrent à Ardenne, là où le Roy Louis envoya audict Adventureux un Gentilhomme nommé la Romagere, & qu'il luy prioit qu'il donnast congé auxdicts Lanſquenets, & que pour l'heure il n'avoit que faire de gens de pied, & ne lui envoya pas un grand blanc (a) pour les contenter, de laquelle chose ledict Adventureux feust très-mal content, comme raison le vouloit; car il luy desplaifoit fort de perdre son crédit avecques leſdits Lanſquenets qui estoient venus pour l'amour de luy : toutesſois il leur donna congé pour ce que le ſieur de Sedan luy manda que pour l'heure l'entreprise de Treves estoit rompue, & auſſi pour ce que le Roy n'en vouloit point, & pour ce se deffit deſdits Lanſquenets à grande mutine-

(a) C'étoit une pièce de monnoie du tems.

rie, toutesfois il eschappa du mieulx qu'il peut, & estoit avecques luy Denis Soynart, Seigneur d'Alemberg.

Cela fait, ledict Adventureux s'en vint à Sedan, & de - là en France, bien marry, prest à dire au Roy, qu'il ne luy avoit point fait de bon tour avecques les Allemans, & qu'il avoit perdu une belle bande; & que si une aultre fois il en avoit affaire, il ne les recouvreroit point aisément. Huiet jours après qu'il eust laissé lesdicts Lansquenets, luy estant à Severange de retour chez Monsieur de Montmort, sur son chemin pour aller vers ledict sieur Roy, il eust nouvelle du Roy, que sur tous les services qu'il luy vouloit jamais faire, qu'il luy fist recouvrer un nombre de Lansquenets; laquelle chose veue, ledict Adventureux feust merveilleusement marry, toutesfois pour faire service au Roy, il partit en toute diligence, & renvoya après lesdicts Lansquenets, & en recouvrit bien deux mille, dont les Capitaines estoient Thimis & Hans, & d'en recouvrer plus ne feust possible, & feust force audict sieur Roy pour en avoir plus largement qu'on leur envoya à chascun un escu en Allemaigne dedans leurs maisons, avant que voulussent jamais partir, qui feust une merveilleuse constance au Roy, pour ce



que quand ce vint à la monstre, ils ne voulurent le rabbattre, toutesfois avecques l'ayde de force argent, ledict sieur en eust assez, & en fist deux armées, avecques aultres gens qu'il avoit, dont l'une estoit pour envoyer en Guyenne, & l'autre en Italie, & en amena ledict Adventureux au Roy bien dix mille, sans une aultre bande que le Duc de Suffolk luy amena de Lorraine.

*Comment les Espaignols descendirent en Guyenne, où feust envoyé Monsieur d'Angoulesme, Lieutenant-Général pour le Roy, & comment le Roy de Navarre perdit son Royaume.*

Le Roy Louis feust adverti de la descente des Espaignols en Guyenne en ung lieu qui s'appelle Saint Jean de pied de porc, & le prindrent lesdicts Espaignols à l'amblée, & est ledict Saint Jean lieu bien fort; lequel garde l'entrée des montaignes de Navarre; ledict Roy fist marcher son armée & les Lansquenets, qui estoient bien sept mille, avecques quelque autre bande que menoit le Duc de Suffolk, qu'on appelloit la Blanche Rose; Brandecque, Gentilhomme Allemand, & Monsieur de Montmort Général desdits Lansquenets, & le jeune Adventureux avec le demeurant des autres Lansquenets pour aller

en Italie, vindrent en un lieu de Bourgogne qui s'appelle Coulange-la-Vineuse, & son frere le sieur de Jamets à Vezelay, où est une partie du corps de la Magdeleine, avecques deux mille Lansquenets; & ont une coustume en France de mettre ces Lansquenets en garnison ès lieux où il y a quelques vins, car ils l'aiment mieux que l'eauë bouillie. Le Roy despecha Monsieur d'Angoulesme à Monsieur de Longueville, & l'envoya en Guyenne Chef Général, & avoit assez belle armée, & y eust belle escarmouche au pied des montaignes, où firent semblant les Espaignols de vouloir donner bataille, tellement que les Advancoueurs feurent entremeslés avecques l'ung l'autre, & y en eust beaucoup de tués d'ung costé & d'autre; toutesfois quand les Espaignols visrent la grosse puissance des François, qui estoit beaucoup plus grande que la leur, se retirerent, & abandonnerent tout, & feust repris ledict Saint Jean Pied de Porc par les François. Cela fait, Monsieur d'Angoulesme eust advis, & Monsieur de Longueville avecques, & assemblerent les Capitaines pour veoir ce qu'il estoit de faire, & feurent d'advis de rompre ceste grosse armée, & en renvoyer une partie en France, & l'autre moitié avecq. Monsieur de

la Palisse en Navarre, laquelle chose conclue, feust faicte ; mais avant ce partement y eust gros debat entre les Lansquenets & les Gascons, tellement qu'il y en eust bien cinq cent de tués ; & si la Gendarmerie qui les départit ne s'en feust messé, il y en eust eu davantage.

Cela faict, Monsieur d'Angoulesme revint en France ; Monsieur de Longueville & la plus grande partie de ceste armée, & Monsieur de la Palice avecques sept cent hommes d'armes, & trois mille Lansquenets que menoit le Duc de Suffolk, & six ou sept mille Gascons, & une bande d'artillerie, print son chemin vers Navarre, & vint trouver le Roy dudict Navarre, en ung chasteau près de Pampelune, & avoit ledict Roy assez mal mis ordre à son affaire ; jacoit qu'il feust bon Prince, & fort devotieux, car il oyoit toujours deux ou trois Messes chacun jour ; mais il n'estoit point homme de guerre, & feust fort marry Monsieur de la Palice de trouver le petit ordre qu'il y avoit mis ; car il n'avoit pasourny une seule place, & sy avoit eu loisir & argent assez, & n'avoit point ung homme avecques luy qui le sceust faire, ny qui luy conseillast de ce faire : Monsieur de la Palice, qui estoit homme de guerre, advisa

avecques ledict Roy de Navarre & les Capitaines qui estoient avecques luy, que l'hyver estoit venu, & que d'assiéger ville il n'estoit point possible, principalement en ce pays-là; car il n'y avoit point de bois pour chauffer en tout Pampelune, & que pour ung jour & deux les gens d'armes l'endureroient bien; ce qui feust fait, & fist-on amener des vivres, & allerent assiéger Pampelune, & en peu firent une batterie qui feust bien grande; mais dedans la ville y avoit gros nombre de gens de guerre.

Quand ladicte batterie feust faicte, il feust question de donner l'assault bien ferme, là où Monsieur de Suffolk fist bien honnestement & les Lansquenets; mais ceux de la ville qui estoient plus fort les repousserent tellement, qu'il y demeura beaucoup de François, Gascons & Lansquenets dans les fossés. L'assault failly & reboutté, feust d'opinion Monsieur de la Palice que le Roy de Navarre devoit fortifier ses places, & attendre l'avanture que Dieu luy vouloit envoyer; car Monsieur de la Palice ne vouloit point là demeurer tout le long de l'hyver sans rien faire; car c'eust esté trop grande constance au Roy de France; & ce qui feust conseillé feust fait. Et s'en retourna Monsieur de la Palice en

France, & eust beaucoup de peine à ramener son artillerie, à cause que les chevaulx estoient tous morts, & fallut que les Lansquenets la tirassent à bras dedans les montagnes avecques quelque argent qu'on leur donna; & demeura le Roy de Navarre en son Royaulme, lequel il laissa (38) perdre petit à petit, & s'en vint en France en son pays de Bearn, qui est très-beau pays & riche, & aymoît beaucoup mieux ce qu'il avoit en France que son Royaume de Navarre.

*Comment le Roy Louis douzieme envoya Monsieur de la Trimouille son Lieutenant-Général en Italie avec toute son armée.*

Monfieur de la Palice retourné en France, & toute l'armée, le Roy s'en alla à Paris, là où se trouva le Sieur Jean-Jacques qui estoit son Compere, & luy avoit fait le Roy tenir un de ses enfans (a), lequel Sieur mist en teste au Roy de faire une petite armée, & l'envoyer en Italie, & avecques les parts & intelligéces qu'il avoit en la Duché de Milan, qu'elle seroist bientôt revoltée, & qu'il esperoit aller jusques dans Milan avecques un esperon de bois; laquelle chose le Roy voulust

(a) C'étoit Renée de France, qui fut ensuite mariée au Duc de Ferrare.

bien entendre, car ledi& Sieur Jean-Jacques estoit d'un bon entendement & esprit, & conduisoit bien une armée, & ne vit jamais homme qui pourveust mieux au camp, & qui feust plus diligent d'avoir bonnes espies, & qui cherchoit mieux son avantage, spécialement en Italie, car il congnoissoit tout le pays. Le Roy, veu le bon sens qu'il avoit, & loyauté qu'il avoit à bien servir son Maistre, l'eust plusieurs fois fait son Lieutenant - Général & son Gouverneur de Milan, n'eust esté les (a) parts qui estoient en Italie, dequoy il en tenoit, qui estoit la part Guelfe. Or vous avez en Italie deux parts, assçavoir Guelfe & Gibeline, & les Colønnois, & l'autre partie adverse, & toutes les parts d'Italie sont sous ces deux-là, comme vous avez dedans Genes, Adornes & Frégoufes, où l'ung tient une partie, & l'autre l'autre.

Or le Roy vouloit bien contenter les deux parts, & les tenir en son amitié; & en faisant le Sieur Jean-Jacques son Lieutenant-Général, qui tenoit la part Guelfe, il eust mal contenté les Gibelins; & pour achever ce mal, il estoit tousjours contraint y envoyer ung François, comme il fist, &

(a) Partis.

feust regardé une fois que Monsieur de Bourbon iroit ; mais Monsieur de la Trimouille ( 39 ) pourchassa tant qu'il eust la charge , & allerent avecques luy le Sieur Jean Jacques & le Sieur de Sedan , & incontinent feust l'armée dressée , & vist-on marcher la Gendarmerie , qui estoit de douze cent hommes d'armes , assçavoir la bande de Monsieur de la Trimouille , cent hommes d'armes ; la bande du Duc d'Albanie qui estoit Capitaine Général des gens de pied François ; la bande du Sieur Jean Jacques & du Grand Escuyer de France , deux cent hommes d'armes & archers Italiens , comme les Sieurs Barnabot ( a ) & aultres ; la bande de Monsieur d'Aubigny , cent hommes d'armes , que menoit Monsieur de Crussol ; le Baron de Biart , cent hommes d'armes ; la bande de Monsieur l'Admiral Graville , la bande de Monsieur la Fayette , & plusieurs autres Compagnies nouvelles que nous ne sçaurions nommer.

Les gens de pied estoient onze mille Lansquenets , que menoit le jeune Advantureux & Monsieur de Jamets son frere , & en estoit Chef Monsieur de Sedan , & ledict Advantureux son Lieutenant , lequel estoit à pied avecques les Lansquenets , & son frere le

( a ) Bernabo Visconti.

Sieur de Jamets, & n'en avoient avecques eulx que fix ou sept mille, & le reste venoit de Guyenne, que menoit le Sieur de Brandecque, Tavannes (a) & autres Capitaines Lansquenets, lesquels ne sçurent jamais venir à tems à la bataille; & vint en ce temps en France ung Comte d'Allemaigne nommé le Comte de Wolf (b), lequel se mist à pied avecques ledict Advantureux, & feust toujours avecques luy à une double paye, & se fist si homme de bien avecques ledict Advantureux, que depuis a eu de grosses charges. Qui menoit l'artillerie de France estoit Monsieur de la Fayette, parent de Monsieur l'Admiral Graville, lequel estoit homme sage & de bon entendement, comme cy-après sera déclaré; & avecques ladicte artillerie le Sieur de Sedan faisoit mener un parc faict en façon d'eschelles, lequel estoit merveilleusement bon, & cinq cent arquebuttes à crochet dedans ledict parc; & si eust peu estre tendu à temps, par advanture que la chose ne feust point ainsy allé qu'elle, alla comme après sera déclaré; & ainsy équipée passa l'armée les monts, laquelle conduisoit le Sieur de la Trimouille, Lieutenant-Général pour le Roy.

(a) Tavannes.

(b) Martin du Bellay l'appelle le Comte de Wolfet.



*Comment le jeune Advantureux feust envoyé par le Sieur de la Trimouille à Alexandrie, laquelle il print en un matin.*

L'armée du Roy que menoit Monsieur de la Trimouille, passée les monts, ledict Sieur fist hafter les Lansquenets que le jeune Advantureux menoit, & ledict Sieur de la Trimouille le suivoit avec le demeurant de la Gendarmerie, & prenoient leur chemin non en Milan, mais en l'Astefan, & en la Comté d'Ast, qui appartient de long-temps à la Maison d'Orleans, où est une ville qui se nomme Novarre, où feust long-temps assiégé Monsieur d'Orleans, du temps du Roy Charles; & alla le jeune Advantureux jusques à la ville d'Ast avecques lefdits Lansquenets, & attendit Monsieur de la Trimouille, lequel arriva le lendemain; & ledict Sieur arrivé, il ouit nouvelles que les Suiffes estoient à Alexandrie, qui est une ville grande, & passe le Pô droit au milieu, & est une des plus riches villes des Italies; & après avoir au matin oui les nouvelles desdicts Suiffes, ledict Sieur de la Trimouille pria au jeune Advantureux qu'avecques ses Lansquenets & quelques gens de pied François, allast prendre Alexandrie, & avoit ledict jeune Advantu-

reux avecques luy, outre ce que dessus est dict, de chascune compagnie trente hommes d'armes, & partist de nuict après souper de ladicte ville d'Ast, & alla passer entre Roc & Novi, qui sont deux places fortes sur deux montaignes, & qui du temps des guerres tousjours ont esté l'une contre l'autre, & s'en alla ledict Advantureux arriver à ung point de jour à Alexandrie: là où il trouva ung Seigneur d'Italie qui s'appelloit Sacremore Viscomti avecques cent hommes d'armes, qui luy venoit à secours, & surprinrent tellement les Suiffes, qui estoient aux portes, qu'ils entrèrent dedans, & gagnerent la ville; & ainsy que les Lansquenets entroient par une porte, les Suiffes sortoient par l'autre, & prenoient le droict chemin de Tortone pour eux rallier. Ledit Advantureux ayant pris ladicte ville, & voyant la fuite que faisoient les Suiffes, demeura en la ville, & fist incontinent marcher après eulx quelques gens de pied & de cheval, & là y eust belle escarmouche & quelques Suiffes tués, & fist mettre ledict Advantureux son artillerie sur les plattes formes, du costé où les Suiffes estoient sortis, & la fist tirer pour donner à cognoistre aux peuples d'Italie, & à ceulx qui tenoient la partie Françoisé, que la ville

estoit prise, & aussy pour donner bon courage aux amis & peur aux ennemis.

Ladite ville d'Alexandrie estoit fort riche, & pour l'entretenir en amitié, deffendit le pillage qu'on commençoit desja à faire; car on pilloit aussy bien amis que ennemis, en laquelle chose il feust obéi, dont feust bien grande merveille, entre tant de nations, & ville prise de force & d'emblée. Après ce, ledict Adventureux alla loger en une Abbaye des Cordeliers vis-à-vis la muraille de la porte, par laquelle les Suiffes estoient faillis, & dedans ceste Abbaye, les Espaignols qui y avoient esté long-temps, & les Suiffes & autres ennemis de France, y avoient laissé dedans tout le pillage qu'ils avoient fait ès villes & pays là en tour; lequel feust tout pris & pillé par lesdicts Lansquenets & gens de guerre, & y firent un merveilleusement gros gaing. Après que ladite ville feust ainsy prise, ledict Adventureux le fist sçavoir à Monsieur de la Trimouille, lequel en feust joyeux; car c'estoit un grand point pour eulx d'avoir gagné ladite ville & le passage de la riviere, tant pour les vivres qui leur venoient, que pour le demeurant de l'armée qui venoit après eulx, & huit jours après Monsieur de la Trimouille, Monsieur de Se-

dan, le Duc d'Albanie, le Sieur Jean Jacques, l'Admiral de France, & aultres arriverent tous avecq. le demeurant de la Gendarmerie. Or, comme je vous ay dict par cy-devant, les Lansquenets qui estoient en nombre cinq mille, qui venoient de Guyenne, lesquels mennoient deux Capitaines Allemans qui se nommoient Tavennes & Brandec, n'estoient pas encore venus, & ne pouvoient suivre les aultres, & avecques eulx quelques Adventuriers François, & estoient encore quatre ou cinq journées loin du camp des François, & Monsieur de la Trimouille & aultres Capitaines les (40) vouloient toujours attendre; mais le Sieur Jean Jacques, lequel avoit charge de les mener jusques à Milan avecques ung esperon de bois, estoit encore en ceste fantaisie, & les faisoit tousjours haster, dont mal en prist, comme vous verrés cy-après.

*Comment les François allerent assiéger la ville de Novarre, & de la grosse batterie qu'ils y feirent, & du secours des Suisses à ladiçte place.*

Les François, estant à Alexandrie, entendirent par leurs espies, que les Suisses n'estoient plus à Tortone, & s'estoient retirés

à Novare ; où avoit encore quelque petit nombre de leurs gens, & aussy pour ce que ladicte ville de Novare estoit plus près de leur pays, pour avoir secours si besoing estoit, ils s'estoient allé là mettre, & leur avoit envoyé le More (a) Maximilian trois cens chevaulx que legers qu'aultres de la Duché de Milan, & là attendirent leur bonne fortune, & estoit ledict More tousjours en son chasteau de Milan, & se boutta avecques luy le Sieur Galeas Visconti, Chevalier de l'Ordre de France, lequel laissa le Roy & l'abandonna en son affaire ; lequel More avoit merveilleusement grand peur de perdre son Estat, car il n'avoit secours des Venitiens, ni aultres, hors desdicts Suiffes, lesquels pour ce coup, servirent merveilleusement bien ; & après que ledict Sieur de la Trimouille, & les autres Capitaines eurent entendu l'arrest des Suiffes à Novare, incontinent se partirent d'Alexandrie, & vindrent assieger ladicte ville de Novare, au bout de quatre jours après leur département d'Alexandrie ; & feust ladicte ville assiegée d'une merveilleuse sorte, veu les gens & l'artillerie qui estoit dedans ; car ils avoient gagné quand les Venitiens chaf-

(a) Ce furnom de *More* étoit passé du père au fils. Nous en avons dit ailleurs l'origine.

ferent Monsieur de la Palice d'Italie, la plus grande part de l'artillerie qu'il avoit avec luy, & avoient mis dans le chasteau & ville dudit Novarre, lequel chasteau estoit assez fort; mais la ville ne vaut gueres, si est en pleine terre d'un costé, & l'autre en lieu marefcageux, & y a une petite riviere qui passe d'un costé vers le pays des Suiffes, tout contre la ville, & feust cause ladicte riviere de garder les François de mettre ordre ni rencontre au secours qui vint à ceulx de la ville. Quand les Suiffes de la ville sçeurent les François à une journée près, voullurent, si petit nombre qu'ils estoient, les aller combattre; mais ils adviferent entre eulx qu'ils estoient trop foibles: toutesfois les Suiffes ont fait de plus belles choses à petit lot qu'à grand nombre; & misrent les François leur siege à plein midy, & assierent leur artillerie, de laquelle Monsieur de la Fayette, dont vous ay cy-devant parlé, lequel estoit homme de grande diligence, comme le mestier de mener l'artillerie le requiert; & fault que ce soit un homme qui ne soit pas endormy, & specialement le conducteur principal d'icelle artillerie. Après ladicte artillerie estre assise, subit commença à tirer si rudement, qu'en moins de quatre heures elle fist

une bresche pour entrer cinquante hommes de front.

Or, en faisant les approches, l'artillerie du chasteau & de la ville fist grand meurtre sur les Lansquenets, & gens de pied François, & en tua beaucoup, & là y eust un Lansquenet tout auprès du jeune Adventureux, qui eust les deux jambes emportées, & plusieurs aultres fort blessés. Toutesfois quand ils eurent assis leur artillerie, se misrent derriere une dodenne de fossé, tellement que l'artillerie de la ville passoit outre eulx; & ne leur faisoit plus de mal, fors que quand ils avoient leurs picques dressées, elles les coupoit, & feurent ainsi le jeune Advantureux & le sieur de Jamets son frere, avecques les Lansquenets, trois jours & trois nuicts ainsi couchés en bataille, sans avoir ni tente, ni pavillon pardeffus eux. Quand ladicte bresche feust faicte, tous les Capitaines s'assemblerent ensemble pour donner l'affault; là où feust advisé entre eulx que la bresche avoit encore quinze pieds de hault pour descendre dans la ville, & falloit tomber de cette hauteur; mais du costé des champs les fossés ne valoient rien, & estoient les maisons de la ville assez près des murailles, où les Suiffes avoient mis toute leur Harquebutterie, & quelques

pieces d'artillerie pour deffendre ledict assault. L'assault feust présenté aux Lansquenets , lequel ils prindrent bien volontiers, jacoit qu'il feust bien mal aisé; mais ils voulurent avoir aultres gens d'armes avecques eulx, comme un homme d'armes, archer avecques chascun Lansquenet, pour qu'ils estoient mieux armés pour soustenir un gros faict, qu'un piéton qui est tout nud; laquelle chose feust présentée par ledict Adventureux; mais il feust regardé que c'estoit une chose mal aisée à faire, veu la descente de la bresche qui estoit fort dangereuse, & le gros nombre de gens qui estoit dedans.

Tout ce consideré, les François allerent mettre deux canons, devant l'une des portes de ladicte ville, assez près de ladicte bresche, & rompirent la porte; & quand ladicte porte feust rompue, les Suiffes feirent une sortie, & feurent rebouttés, & à donc feust d'opinion le Sieur de Sedan, le jeune Adventureux, & aultres Capitaines Lansquenets de couper chacun une manche de chemise, & la remplir de poudre pour boutter le feu dans la ville, qui eust esté une chose merveilleusement bien faicte, & de quoi on se repentit beaucoup depuis, toutesfois ne se fist point, & demeura on là toute la nuit, là où on



eust nouvelle par les Albanois & Adventuriers François, que secours estoit venu à ceux de la ville, en estoit dedans entré à dix heures de nuit ; & comme vous ay cy-devant dit, il falloit faire bon guet, car par la porte, & par la bresche qu'on y avoit faite, il pouvoit faillir & entrer beaucoup de gens. Sans point de faulte les Suiffes eussent dès le soir présenté la bataille aux François; mais ils estoient si très las de la grande diligence qu'ils avoient faite, que plus ne pouvoient; car ils estoient venus en trois jours de leur pays, & aussi tous leurs gens n'estoient point encore arrivés, & venoient file à file toute la nuit; &, comme je vous ay dit, les Lansquenets & François feirent bon guet, & quand ce vint au matin, y eust une merueilleusement grosse escarmouche, & feurent d'avis les Capitaines François de lever le siege, & diffimuler la bataille, & se retirerent auprès de Trecas, petite ville à trois mille d'Illec, sur une montaigne où avoit une Abbaye, & se logerent là, en attendant le résidu de leur armée, laquelle chose feust faite, & marcherent la Gendarmerie devant, les Adventuriers après, le jeune Adventureux & les Lansquenets, avec l'artillerie, demeurerent derriere, & estoit toute  
l'artillerie

l'artillerie du chasteau affutée sur eulx, car ceux de la ville s'apperçurent bien qu'ils ne vouloient point donner d'assault, ni combatre là; & ne fault pas douter que l'artillerie de ladicte ville de Novare, & du chasteau pleuvoit & battoit si très-fort dedans lesdicts Lansquenets que merveille, & en tua beaucoup, mais point de gens de nom.

Or les Adventuriers François, quand ils feurent hors de la batterie, vouleurent tenir ordre, pour ce qu'il falloit passer ung passage pour monter la montaigne où estoit ceste Abbaye, & l'artillerie de la ville battoit toujours dedans lesdicts Lansquenets, laquelle chose leur ennuya merveilleusement; mais quand le jeune Adventureux vist ce, il commanda aux Lansquenets qui estoient devant, pour ce qu'il estoit derriere, & que les Suisses estoient tousjours sur leurs bras, escarmouchans, dit auxdicts Lansquenets qu'ils donnassent des coups de picque aux fesses des Adventuriers, ce qu'ils firent, & à donc lesdicts Adventuriers se hastèrent de monter la montaigne, & se logea tout le monde, ainsi qu'il estoit conclud; & se logerent le sieur de la Trimouille, le Seigneur de Sedan, le Duc d'Albanie, le sieur Jean Jacques & autres dedans ladicte Abbaye; & le jeune Ad-

aventureux demeura hors avec lesdits Lanfquenets au camp, là où il faillit deux fois d'estre tué de l'artillerie du chasteau, qui battoit merueilleusement fort, & emporta le cheval d'un Capitaine nommé Sourechet, qui devoit avecques luy. Quand ledict Adventureux vist ce, s'en alla dans l'Abbaye vers Monsieur de la Trimouille veoir qu'il avoit de faire, car l'artillerie du chasteau battoit fort, & lui faisoit ung grand meurtre de ses gens; & droict ainsy qu'il debatoit, ung coup de canon vint du chasteau, passa au travers des fenestres de la chambre, où ils estoient en conseil, sans faire mal à personne; & incontinent feust conclud de desloger & aller à Trecas, qui est une petite ville à deux milles de-là, & à trois de la ville de Novare: & incontinent ce conclud, tout le camp deslogea, & s'en alla loger audict Trecas, & estoit dict de loger en la ville non pas aux champs; mais le sieur Jean Jacques (41), & ung Secretaire qu'il avoit, lequel s'appelloit Parmesan, & gouvernoit ledict sieur, eurent quelques présens de ceulx de la ville, & se logea toute l'armée autour de ladicte ville dudict Trecas sans entrer dedans, & si les François y eussent logés, comme ils avoient premierement conclud, le mauvais ne feust pas

tourné sur eulx, comme il fist, pour ce qu'il y avoit un petit bois qui alloit de-là jusques à ladicte ville de Novare, lequel leur fist ung très-grand dommaige, comme cy-après vous sera plus à plain desclaré.

*Comment les François perdirent la bataille contre les Suissés à Trecas, là où le jeune Adventureux feust laissé avec quarante - six playés avec les morts.*

L'armée des François se logea assez tard, & estoit assez travaillée, & spécialement les Lansquenets que menoit l'Adventureux & le sieur de Jamets; & incontinent qu'ils feurent logés eurent un gros allarme, non pas à de faulces enseignes, mais ce ne feust rien, car les Suissés se retirèrent en attendant leurs gens qui venoient tousjours; la nuit se passa sans autre allarme, & avoit dit Monsieur de la Trimouille le soir à tous les Capitaines, qu'ils pouvoient dormir seurement, & faire bonne chere, & que les Suissés n'estoient encore prêts de combattre, car ils n'avoient point tous leurs gens ensemble: toutesfois le matin à l'ombre de ce petit bois que je vous ay cy-devant dit, lequel tenoit au logis des Lansquenets, vindrent lesdits Suissés rebouter le guet jusqu'au logis de Monsieur de la

Trimouille, lequel eust à grande peine loisir de se lever, & monta à cheval à demy armé, pour que le guet des François & des Suiffes estoient desja pesse messe contre son logis. L'alarme feust bien grande au camp, & la Gendarmerie y alla chascun à cheval, & les Suiffes se renforçoient tousjours & vindrent donner la bataille aux François bien à leur avantage; car s'ils eussent failly ils se pouvoient retirer le long de ce petit bois jusques à Novare, sans que les gens de cheval leur eussent peu rien faire, & n'avoient avecques eulx que cinq cent chevaux, tant des leurs, que de ceulx que le More Maximilian leur avoit envoyé, & sans point de faulte toute la fleur des gens de guerre du pays y estoit. Lesdicts Suiffes vindrent pour gagner l'artillerie là où estoient les Lansquenets, & pensoient quand ils auroient deffait cela, avoir grand avantage au combat; & s'ils failloient, ils se pouvoient sauver en faveur de ce bois que je vous ay dit, & vindrent pour combattre main à main, lesdicts Lansquenets, à l'ombre d'une petite maison; mais le sieur de Sedan, partit avec trois cent hommes d'armes, lesquels, quand ils la visrent, commencerent à fuir; car ce n'estoit que leurs enfans perdus, dont la pluspart feust mis en

pieces par ledict fleur de Sedan, & la Gendarmerie d'avecques luy ; & crois que s'il feust demeuré en son estat, comme il estoit ordonné, que la bataille n'eust point esté perdue par les François, comme elle feust.

Ce fait, les Suiffes reprindrent cœur, & vinsrent combattre les Lansquenets main à main, lesquels je vous assure les Suiffes trouverent merueilleusement bonne bande, & feust long-temps que je pensois que les Suiffes perdroyent ladicte bataille. Toutesfois lesdicts Lansquenets n'estoient pas gros nombre, & croy qu'il n'y en avoit point cinq mille sains, & en point de combattre, & feurent les Suiffes de premiere arrivée, repouffés, vous assurant que depuis n'ay veu telle bande de Lansquenets, & la harquebutterie y fist merueilleusement bien son debvoir, & feurent contraincts lesdicts Suiffes abandonner quatre cent hallebardiers qu'ils avoient, & allerent donner sur les harquebuttiers Lansquenets qui estoient huit cent, tellement qu'ils les rompirent ; & à donc lesdicts hallebardiers vinsrent donner sur les flancs auxdicts Lansquenets. Quand tout est dit, la bataille feust perdue, & feurent si mal secourus les Lansquenets, que jamais nul homme de pied François ne voulust combattre, quand ils

visrent l'autre bande des Suiffes qui approchoit, tellement que les Lansquenets feurent rompus & mis en fuite, & l'artillerie des François gagnée par lesdicts Suiffes, & estoit là Monsieur de Sedan cherchant après ses enfans, lequel les trouva en très-mauvais ordre (42); & après qu'il les eust trouvés, le premier feust le frere de Jamets lequel monta sur un cheval pour aller rallier les Lansquenets qui fuyoient, & après feust trouvé le jeune Adventureux, entre les morts, lequel on ne reconnoissoit plus, car il avoit quarante-six playes bien grandes, dont la moindre, mist six semaines à guérir; & quand son pere l'eust trouvé, il le mist sur le cheval d'une garce des Lansquenets, qui feust là trouvée, & si le fist mener avec la Gendarmerie qui s'en alloit, & se cuiderent rallier les Lansquenets deux ou trois fois; mais l'artillerie des François, que les Suiffes avoient gagnée, commença à baltré si fort dedans eux, que cela les decourageoit tous, & y feust perdu merueilleusement de gens de bien Lansquenets; car de trois ou quatre cent hommes qui estoient au premier rang, ne s'en sauva jamais que l'Adventureux & son frere, & ung Gentilhomme nommé Fontaine, & Guillaume de Limpel, & deux haliebardiens,

qui estoient auxdicts Adventureux, & de sa garde, & tous les Capitaines y demurerent, excepté deux, & bien vous veulx je vous dire, que la fleur des Suiffes y demeura, & plus de Suiffes que de Lanfquenets.

La bataille ainfi perdue, le Général de Normandie (a) qui estoit de la maison de Bohier, fort honneste & homme de bien, vint à Monsieur de Sedan, & luy dict : « Monsieur, » tout est en fuite, comme vous voyez, mais » l'argent du Roy, deux cent cinquante mille » livres, demureront derriere, si vous ne » nous attendez, & font les Suiffes tantost aux » chariots qui les menent ». Sur quoy ledict sieur respondit : « Pourquoi ne les attendrois- » je, quand je ne vois ame qui me chasse » ? & sans point de faulte, si les Suiffes eussent esté forts de gens de cheval, ils eussent fait un gros meurtre, & un gros gain, ce qu'ils ne firent, & vous assure que ledict Général de Normandie estoit un fort honneste homme, & vous dis hardiment qu'il y avoit des Capitaines en l'armée, qui n'y entendoient point tant que luy. La bataille ainfi perdue, on se retira à Verfeil, une ville en la Duché de Piémont, appartenant à Mon-

(a) Thomas Bohier, Baron de Saint-Ciergue, natif d'Issoire, en Auvergne.



seigneur le Duc de Savoye, où les Suisses les suivirent toute la nuit, & vindrent audict Verfeil, là où l'Adventureux faisoit habiller ses playes, où fallust coudre soixante & douze, ou soixante & quatorze points d'esguille, & comme les Suisses entroient par une porte, ceulx qui le conduisoient le firent sortir par l'autre, & estoit en tel point, qu'il n'avoit ne bras, mains, jambes, ni œil, dont il peust aider, & perdist bien deux mille Lansquenets. Cela fait, toute l'armée retourna en France, & vous assure qu'il en estoit bon besoing; de la Gendarmerie n'y avoit gueres de perdu, ni de pietons François, qui tourna merveilleusement gros proffit au Roy, & au Royaume, car ils le trouverent fort embrouillé d'Anglois, & d'autres Nations, & feust le Roy bien fort marry, quand il entendit la perte de la journée, & manda au seigneur de la Trimouille qu'il allast à diligence vers Dijon à son Gouvernement de Bourgogne, ce qu'il fist; & le jeune Adventureux, lequel se faisoit porter en litiere, eust mandement dedans les montaignes de faire tirer le demeurant des Lansquenets en Picardie.

*Comment les Suiffes , ſçachant la deſcente des Anglois en Picardie , vindrent aſſiéger Dijon , & de l'appoinctement qu'ils firent.*

L'armée des François retournée d'Italie en France , le Roy manda ſubit à Monſieur de la Trimouille ſ'en aller à Dijon à ſon Gouvernement de Bourgogne , à cauſe qu'il entendoit que les Suiffes venoient pour l'aſſieger , ainſi qu'ils firent ; & manda auſſi ledict Seigneur Roy , au ſieur de Sedan , qu'il vint vers luy en diligence , & après eſcrivit une lettre au jeune Adventureux , lequel eſtoit bien malade , à cauſe de ſes playes & bleſſures , en luy mandant que , s'il eſtoit poſſible , il vint vers lui en Picardie , & amenaſt avecques luy le demeurant des Lanſquenets ; car il entendoit que les Anglois vouloient deſcendre ; laquelle lettre veue , ledict Adventureux , ſi mal qu'il eſtoit , refiſt ſes bandes de Lanſquenets , dont tous les Capitaines étoient morts , & tous les Généraux , comme Thimis de Medelbourg , le Capitaine Philippe Okelet , de Fumaille , & aultres , & fiſt Capitaine ledict Adventureux , le Comte de Wolf , lequel avoit eſté bleſſé à la Bataille , & demeura le ſuſdict Adventureux un tems à Lyon , & Monſieur de la Trimouille tira

vers Dijon, là où il ne feust de gueres arrivé, quand les Suiffes à gros nombre bien de trente mille hommes vindrent assieger ladicte ville, & le Duc de Wirtemberg avecques, & y estoit aussi le Comte Guillaume de Furstemberg, & Monsieur de Vergy, & pouvoient bien estre en tout quarante mille hommes; & avoient avec eulx grosse artillerie, qui estoit à l'Empereur Maximilian (43), assez pour faire deux ou trois batteries. Monsieur de la Trimouille estant à Dijon, bien adverty de leur venuë, se prepara pour tenir ladicte ville, laquelle, pour l'heure ne valloit pas beaucoup & estoient avecques luy Monsieur de Lude, & Chandiou, Général des gens de pied, lesquels estoient trois ou quatre mille, & avoit aussi Monsieur de la Trimouille, Monsieur de Mesieres son neveu, & sa Compagnie, Monsieur de Buffy d'Amboise; & sa Compagnie de cent hommes d'armes, & Monsieur de Rochefort, fils du Chancelier de France, Bailly de Dijon; & avoit mis ordre ledict sieur de la Trimouille à Tallant, petite ville au-dessus dudit Dijon, laquelle faisoit beaucoup de mal aux Suiffes, & à leur camp, à cause de l'artillerie qui estoit dedans, laquelle les battoit fort dedans leur camp, & si avoit

aussi ledict sieur pourveu à la ville & chasteau d'Auxonne, & à la ville & chasteau de Beaune, lesquelles coupoient les vivres aux Suiffes, & au Duc de Wirtemberg. Les Suiffes estans là commencerent la batterie, & tenoient leur siege devant ladicte ville du costé de Tallant, & le Duc de Wirtemberg & le sieur de Vergy tenoient le leur du costé d'Auxonne; & après que lesdicts Suiffes eurent mis ainsi leur siege, & assis leur artillerie, ils allerent prendre tout plain de petit chasteaux entour dudidit Dijon, comme Saint Seine, & aultres forts; &, par faulte de provisions, les prenoient d'affault & sans artillerie, fors aucunes pieces legeres qu'ils menoient avecq. eulx; la batterie feust grande, & n'avoit point lesdict sieur de la Trimouille la moitié de ce qu'il luy failloit; & avecq. ce, on soupçonnoit aucuns de la ville, qui est une chose fort fascheuse à un siege, quand il faut qu'on se garde de dehors & de dedans.

Quand Monsieur de la Trimouille vist ce, & les inconveniens qui en pouvoient advenir, voullust travailler de quelque paix & appoinctement avecq. eulx, ce qu'il fist; car s'ils eussent passé oultre, ils eussent fait ung merueilleusement grand dommaige au

Royaume de France, & feust l'appointement tel qu'ils retourneroient en Suisse, & que les anciennes alliances que le Roy avoit avecq. eulx seroient entretenues, & leurs pensions payées, & quatre cent mille escus (a) qu'ils auroient d'argent; laquelle chose les Suisses, après avoir bien debattu, le tout accorderent, & voullurent avoir les quatre cent mille escus sur le champ, lesquels ne se peurent recouvrer si-toft, & leur feurent baillés otages, Monsieur de Mesieres, & Monsieur de Rochefort, Bailly de Dijon, lesquels ils emmenerent en Suisse avecq. eulx & leverent leur siege, & de quoy feurent mal content le Duc de Wirtemberg & le sieur de Vergy, lesquels y estoient pour l'Empereur; & ainsi feust le siege levé, & s'en retournerent chez soy. Et le Roy Louis merveilement aise de l'événement dudit siege de Dijon, & s'il en estoit bien aise, l'Empereur Maximilian, & le Roy d'Angleterre en estoient bien marris; & Dieu sçait comment ils parlerent des Suisses, & les appelloient traistres, & vilains, disans qu'il n'y avoit nul fiance en leur foy. Quand tout cela feust

(a) Guichardin dit que l'on promit aux Suisses six cent mille ducats : cette somme est exagérée ; il est le seul Ecrivain qui la fasse monter si haut. (N. D. L.)

faict, & que les Suiffes feurent retirés, Monsieur de la Trimouille envoya par escrit au Roy l'appointement qu'il avoit faict avecq. lesdicts Suiffes, & les Ostagers qui estoient allés avecq. eulx; duquel appointement ledict Seigneur Roy ne voullust rien tenir, dont mal en prist; car s'il eust voullu tenir ledict appointement, il ne feust pas mort tant de gens de bien depuis qu'il est mort; & y feurent lesdits Ostagers long-tems après; toutesfois avecq. quelque argent raisonnable ils en sortirent, après y avoir esté une bonne année.

*Comment les Anglois descendirent en France, de ce qui feust faict à leur descente, comment ils vindrent assiéger Therouenne, comment estoit l'armée des François à Blangy, où arriva le jour de la journée des Esperons le jeune Adventureux avec les Lansquenets, qui fist grand reconfort à toute l'armée; & comment l'Empereur Maximilian par un jour de Saint Laurent arriva au camp du Roy d'Angleterre, deux ou trois jours avant la journée des Esperons.*

Ce temps pendant que les Suiffes estoient devant Dijon, les Anglois commencerent à descendre, & feust le premier qui descendit

Tallebot, près de Boulogne, lequel vint avecq. un nombre de gens ; laquelle descente entendue par Monsieur de Piennes, Gouverneur de Picardie, & Lieutenant-Général pour le Roy audict Picardie, il envoya le sieur Dupleffis qui menoit la Compagnie du Capitaine Robinet de Frameselle, & trois cent hommes, qui feirent tant qu'ils s'apperceurent desdicts Anglois, lesquels estoient environ deux milles escartés du gros Host ; & quand les Coureurs les apperceurent, mondict sieur Dupleffis commença à charger, & y vint luy-mesme en personne, & là eust gros combat, lequel dura longtemps ; & eussent esté les Anglois tous hachés en pieces, n'eust esté le Charroy, là où ils se retirèrent & tirerent fort de leurs arcs contre les François, & en blessèrent beaucoup & de leurs chevaulx ; & là eust Monsieur Dupleffis un coup de fiesche au gouffet, dont il en mourut ; & après ce, eust une grosse escarmouche à Tournehen, là où feirent Messieurs les François grande faulte, qu'ils ne combattirent les Anglois, car ils en eussent eu meilleur marché qu'ils n'eurent depuis, & y estoit le Roy en personne, nonobstant qu'il y avoit de bons Capitaines François ; & pour vous dire, il y a une coustume en

France que chacun Capitaine n'a que cent hommes d'armes, fors le Connetable, lequel en a quatre cent, là où fist le Roy un grand honneur au sieur de Sedan; car il luy en bailla deux cent, dont l'une des bandes revenoit de-là les monts, dont estoit Lieutenant le Capitaine Jeannot le Bastard, Gascon, gentil Compaignon, lequel a fait de merveilleusement belles choses en ses guerres de Liège, & fort bien servy la maison de la Marche; l'autre bande estoit en Picardie en ceste affaire de Tournehen, laquelle menoit le Vicomte d'Estoges; l'escarmouche feust belle & triomphante, & là si les François eussent eu chevaux pour mener artillerie, ils eussent beaucoup gagné de l'artillerie desdicts Anglois.

Toutesfois le Vicomte d'Estoges gagna un de leurs Apostres (a), qui s'appelloit Saint Jean, laquelle piece feust envoyée à Therouenne. L'armée du Roy d'Angleterre se renforçoit tousjours, & y vint l'Empereur Maximilian, & tous deux d'un accord allerent assiéger Therouenne; & avoit ledict Roy d'Angleterre une merveilleusement belle ar-

(a) Le Roi d'Angleterre avoit douze pièces de même calibre, qui portoient chacune le nom d'un Apôtre.



mée, tant de gens de pied que de cheval; car ils avoient gros nombre d'Anglois, qui font bonnes gens, & combattent bien en lieu fort & parquez, & autrement je n'en fais point grand estime; car l'arc est un baston hors de fort, pas trop avantageux, & est le baston dequoy ils usent de plus, de rouges & de maillets de plomb, & avoit aussi ledict Roy d'Angleterre six ou sept mille Lansquenets, qui s'appelloient la Bande Noire, belle, grande & bien armée, & autres Piétons du pays, & avoit douze ou quinze mille chevaux que Anglois (44), Flamans, Hennuyers & Allemans; car le Roy de Castille y laissoit aller de ses gens qui vouloit, non obstant qu'il y eust amitié entre luy & les François, & n'y avoit point de guerre déclarée, & estoient merveilleusement fournis d'artillerie, plus que camp que l'on eut de longtems veu, & en cet equipage vindrent assiéger ladicte ville de Therouenne, laquelle feust fort battue, & y firent l'effort le plus grand qu'on pourroit faire pour prendre place.

Monseigneur de Piennes, qui estoit Lieutenant du Roy en Picardie, quand il entendit qu'ils y vouloient mettre le siège, y pourveut le mieux qu'il put assez bien de  
gens

gens (a), mais mal de vivres, & estoient dans ladicte ville Chef Généraux pour le Roy deux gentils Capitaines, l'ung estoit Monsieur de Pont-Remy, & l'autre Monsieur de Teligny, Sénéchal de Rouergue, & avoient trois cent Hommes-d'Armes avecq. eux, & deux mille hommes de pied, & sept cents Lansquenets, dont le Chef estoit le Capitaine Brandhec, & feirent merveilleusement bien leur debvoir; toutesfois ils avoient faulte de vivres, & feust advisé de leur mener des lards, qui est chose merveilleusement bonne en une ville, & fist-on charger force chariots, chevaulx & muets pour leur porter lesdicts lards, & feust advisé qu'on ne meneroit nulles gens de pied, fors chevalliers pour leur jetter les lards dedans les portes, & feurent advertis ceulx de la ville des vivres qui leur devoient venir, laquelle chose entreprise par les Capitaines François, partirent deux heures devant le jour pour venir audict Therouenne, là où feurent découvert plustost qu'ils ne croyoient, & là eust une terrible escarmouche, & ne peurent les François parvenir à leur entreprise pour mettre lesdicts vivres dans Therouenne

(a) Martin du Bellay ne fait monter la garnison de Therouenne qu'à 200 lances, & 2000 hommes de pied.

(45); car la Gendarmerie de l'Empereur, & du Roy d'Angleterre, monterent à cheval, & un nombre de gens de pied, lesquelles s'avancerent avecq. quelques pieces d'artillerie volante, lesquelles ils tirerent sur les François, & en tuerent aucuns, & y eust quelques lances rompues au choquer, l'ung dedans l'autre : toutesfois la Gendarmerie Françoise se mist en fuite, & abandonna les lards, & feust chassé bien asprement, & y feust pris Monsieur de Longueville, Monsieur de Bayard, Monsieur de Buffy d'Amboise, & plusieurs Enseignes & Guidons, & aultres Gentilshommes, & y feust prise une des Enseignes de Monsieur de Sedan; mais les gens en avoient gagné une des Anglois, & estoit l'Enseigne de sa maison, & n'y eust pas fort grand meurtre.

Le camp des François estoit à Blangy, petit village assis en un fond sur un petit ruisseau, où estoient les gens de pied François, & le demeurant de leur Gendarmerie. Or comme la Gendarmerie Françoise fuyoit, le jeune Adventureux, qui venoit de devers le Roy & la Royne Anne Duchesse de Bretagne, arriva en la prime heure avecq. quatorze mille Lansquenets de renfort audict Blangy, & incontinent lui arrivé, les pre-

miers fuyans lui vindrent dire que Monsieur de Piennes prioit qu'il voulust mettre lesdicts Lansquenets en bataille, & qu'il estoit chassé de près; laquelle chose ledict Adventureux ne voulust point faire de peur d'effrayer le camp, & monte à cheval avecq. vingt ou trente Capitaines ou Gentilshommes, & va après eulx, & fist sonner que tout le monde feust prest; & il n'eust gueres allé avant, quand il rencontra Monsieur de Piennes & Monsieur de la Palice, qui ne courroient plus; car quand la Gendarmerie de l'Empereur & du Roy d'Angleterre eurent un peu chassés, ils s'arresterent pour attendre leurs gens de pied, & le demeurant de leur Gendarmerie, & comme ay peu entendre par les prisonniers, comme Monsieur de Bayard & aultres, qui eust voulu croire l'Empereur, ils eussent marché ce jour mesme ou le lendemain matin, & suivi leur bonne fortune, & selon mon opinion il eust merueilleusement bien fait. Toutesfois il ne se fist point, & demurerent en leur siége, & le jeune Adventureux fist arrester les Lansquenets & retourner au logis pour souper, avecq. ce qu'ils estoient bien las; & eulx arrivés audict Blangy, le soir feust mandé l'Adventureux pour venir au Conseil, pour regarder ce

qu'on auroit à faire , par Monsieur de Piennes & Monsieur de la Palice ; lesquels venus , regarderent qu'il seroit bon se retirer toute la nuit & passer l'eauë , de laquelle chose faire ledict Adventureux ne feust d'opinion , & dit à Monsieur de la Palisse & à Monsieur de Piennes , « qu'il n'estoit point là venu pour fuir , & qu'il venoit d'ung lieu. où il avoit assez fui , & qu'il ne bougeroit de-là , & que si peu d'artillerie , qui n'estoit que quatre Faucons , qu'il les vouloit avoir entre ses mains , car l'équipage du Roy ny de son camp n'estoit venu , mais se commençoit à dresser. »

L'opinion dudid Adventureux feust trouvée bonne , & feust tenuë , pour ce qu'il disoit que ce seroit grande folie & hazard de changer un tel camp de nuit , & qu'il en pouvoit advenir grand inconvenient. Cela fait , ledict Adventureux se retira en son logis pour souper , & incontinent qu'il feust à table , l'escarmouche vint , là où les lansquenets qui estoient en sa charge , monstrent merveilleusement bon visage , & aussi fist la gendarmerie Françoisë ; mais ce ne feust rien , & fist-on retirer chascun en sa chacune. Et incontinent que ledict Adventureux feust arrivé , vint ung Gentil-homme , en poste , da

Roy à son logis, lequel luy bailloit encore cent hommes d'armes, dequoy ledict Adventureux feust bien aise, & ladicte compagnie qu'il luy bailla, avoit gagné le jour mesme l'Enseigne de la maison du Roy d'Angleterre; & le matin, ledict Adventureux print possession desdits cent hommes d'armes, & alla veoir le lieu où avoit esté fait l'escarmouche, & fust donnée l'allarme au camp des Anglois, & en retournant, fist compter combien ils estoient de morts; mais il trouva qu'ils n'estoient point quarante, & y trouva aussi quelques pauvres compagnons François blessés, lesquels il fist ramener au camp à chariots: & ainsi demeura le camp à Blangy, en attendant des nouvelles du Roy, lequel feust fort marry de ladicte escarmouche, & qu'on n'avoit pas peu boutter vivres dedans Therouenne, & demurerent les Anglois à leur siège, & cependant vint le Sieur d'Angoulesme au camp.

*Comment les Anglois prindrent Therouenne & Tournay, & de l'appointement du Roy de France au Roy d'Angleterre, & de la mort du Roy d'Ecosse.*

Il ennuyoit bien au Roy d'Angleterre & à l'Empereur Maximilian d'estre si long-temps

devant Therouenne, & sans point de faulte; ils y feussent encore, si ceulx dedans eussent eu des vivres, car il y avoit des gens de bien, & qui s'entendoient fort au mestier; mais les vivres leur failloient, & voyoient la ville perdue, car on avoit failli à leur bailler vivres, & aussi que le Roy pourroit bien avoir affaire des gens qui estoient dedans; avant que les vivres du tout leur faillissent, commencerent à parlementer, & traiter en bon appointment, qui feust honorable, & feust tel que la gendarmerie fortiroit la lance sur la cuisse, & les Piétons, la picque sur l'espaule, avecques leurs harnois, & ce qu'ils pourroient porter, & ne faisoient ceulx de la ville, rien sans l'adveu du Roy, lequel estoit à Amiens, & Monsieur d'Angoulesme (a), Lieutenant-Général pour luy au camp; cela fait, faillirent tous en l'ordre que vous ay compté, après l'avoir tenue neuf semaines, & la rendirent au Roy d'Angleterre (b), lequel y feust encore plus

(a) Après la journée des Eperons, Louis XII, averti de la jalousie & de la méfintelligence qui régnoit entre les Chefs de l'armée Françoisé, y envoya Monsieur d'Angoulesme.

(b) La ville de Terouanne fut rendue le 22 Août, &

de trois semaines avecques l'Empereur pour la faire desmolir, & la bruslerent, si n'y demeura gueres de maisons que l'Eglise.

Or ce temps pendant que le Roy d'Angleterre faisoit cela, Monsieur d'Angoulesme estoit bien adverty qu'il vouloit aller à Tournay, & pour ce envoya demander à ceulx de la ville qu'ils vouloient avoir pour garder leur ville, & qu'il leur envoyeroit ce qu'il leur falloit, lesquels respondirent audict Sieur, *que Tournay estoit tourné, & que jamais n'avoit tourné, & encore ne tournera, & que si les Anglois venoient, ils trouveroient à qui parler.* Toutesfois il n'y eust Capitaine, ne aussi ledict Seigneur qui n'entendit bien que c'estoit d'un peuple assiégé, comme il advint; car au bout de trois jours qu'ils seurent assiégés, traiterent d'appointement avecques ledict Roy d'Angleterre, & luy rendirent la ville (a), & en ce temps vint Monsieur de Gueldres à Maisieres, avecques mille chevaux & mille hommes de pied, pour venir au secours du Roy de France; mais sa personne passa par ladicte ville de Maisieres,

Henri VIII, accompagné de l'Empereur Maximilien, y fit son entrée le 28. (Rapin Thoyras, Hist. d'Angl.)

(a) Tournay fut investi le 15 Septembre, & Henri VIII y entra le 24. (N. D. L.)



pour quelques affaires qu'il avoit en son pays, & retint le Roy les gens de pied, & renvoya les chevaulx, car il en avoit assez. Quand la ville de Tournay feust ainfi rendue, le Roy de Castille, Madame de Savoye, & tout plain de Dames & Damoiselles s'y trouverent, & y feirent une merveilleusement bonne chere. Or ce temps pendant que ces bonnes cheres se faisoient, le camp des François marchoit tousjours les cotoyant, là où vindrent nouvelles au Roy d'Angleterre & aux François, que la bataille avoit esté une fois perdue par les Anglois, contre les Ecoffois, & depuis regainée par les Anglois, & y estoit mort le gentil Roy d'Ecoffe, dont feust grand dommage (46); car c'estoit un gentil Prince, & après cela fait, avoit appresté son armée pour aller en Hierusalem, & s'il ne feust là demeuré, il s'y en alloit, qui feust une grande perte pour la Chrestienté; & après tout cela fait, les deux villes prinſes, Tournay & Therouenne, le Roy d'Angleterre cassa toute sa gendarmerie, & avecques ses gens de pied retourna en son pays.

*Comment la Royne de France, Anne, Duchesse de Bretagne, femme du Roy Louis douzieme, mourut au chasteau de Blois, & comment après lediçt Seigneur Roy espousa la sœur du Roy d'Angleterre.*

L'Empereur & le Roy d'Angleterre estant à Tournay, & faisans grand chere, le temps tousjours se passa, & estoit ja le mois d'Octobre; quoy voyant lediçt Roy, & que les François ne vouloient point combattre, fors laisser animer (a) ses gens & son argent devant les villes & places. Il eust conseil & advis de luy retirer avecques toute son armée en Angleterre, & fist faire un chasteau à Tournay, de bonne grandeur, & le fournist bien de bonne artillerie, & de tout ce qu'il luy falloit; & l'Empereur se retira dans son pays, bien marry que les choses n'estoient allé autrement, & s'il eust peu tant faire que lediçt Roy d'Angleterre, eust donné la ville de Tournay au Roy de Castille, son petit-fils, il en eust esté merueilleusement bien joyeux, mais il ne le sceut jamais mener jusques-là, & certes elle luy estoit bien féante, & au milieu de ses pays: & ainsi se retirerent l'Empereur & le Roy d'Angleterre, l'ung d'ung costé, l'autre de l'autre,

(a) Dépenser.

& Madame (a), & le Roy de Castille, son neveu, tirerent vers Bruxelles.

Ce temps pendant que le département de ces Princes se faisoit, le Roy de France rompist son armée, & se retira à Blois, & chacun à sa maison, & trouva audict Blois la Royne sa femme, & ses filles, & estoit ladicte Royne souvent malade d'une maladie nommée Gravellepierre, & aultres, où elle manda le jeune Adventureux pour quelque menée qu'elle vouloit faire avec le Roy de Castille, & de toute sa Maison d'Autriche, & avoit le cœur merueilleusement affectionné à faire plaisir à cette Maison de Bourgogne; & en devisant de ses besongnes, elle tomba malade, & envoya un jour quérir ledict Adventureux, elle estant au liect, & luy pria qu'il attendit illec encore deux ou trois jours, nonobstant qu'il estoit pressé d'aller ailleurs pour ses affaires, & empira ladicte Royne si fort de sa maladie, que cinq jours après elle mourut de pierre, qui feust une grande perte à plusieurs gens de bien, & qui en feust bien aise, ce feust Monsieur d'Angoulesme, pour ce qu'elle luy estoit bien contraire en ses affaires, & ne feust jamais heure que ces deux maisons ne feussent tousjours

(a) Marguerite d'Autriche.

en pique. Quand la Royne feust morte, le Roy, son mary, en mena ung merueilleusement grand deüil, & fist porter son corps dedans l'Eglise de Saint-Sauveur de Blois, & de-là avecques tous les Princes & Dames de France, fist convoyer le corps à Saint-Denys, là où tous les Roys & Roynes de France sont enterrés, & là luy feust fait le plus grand service & honneur que l'on fist jamais à Royne de France, ni à Prince ou Princesse, & y fist faire le Roy une tombe de marbre blanc, la plus belle que je vis oncques, sur laquelle a un épitaphe, gravé tel qui s'ensuit.

La Terre, Monde & Ciel ont divisé Madame  
 Anne, qui feust des Rois Charles & Louys la femme,  
 La Terre a pris le corps, qui gist sous cette lame,  
 Le Monde aussi retient sa renommée & fame;  
 Perdurable à jamais sans estre blasinée d'ame,  
 Et le Ciel pour sa part a voulu prendre l'ame.

Ces nouvelles furent mandées en Angleterre à Monsieur de Longueville, lequel y estoit prisonnier, & estoit homme sage, & de bon esprit, & en qui le Roy Louis se fioit fort, & encore plus en son frere, Monsieur de Dunois, premier Duc de Longueville. Ledit Sieur estant prisonnier en An-

gleterre, mena tellement l'affaire de poste en poste, que le mariage feust conclud de Madame Marie, sœur du Roy d'Angleterre, & du Roy de France, Louis douzieme de ce nom; laquelle chose accordée, vint descendre ladicte Dame Marie à Calais, & avecques elle ledict Sieur de Longueville, lequel feust mis à rançon de cinquante mille escus, dont il en gagna la plus grande part à la paulme, contre le Roy d'Angleterre, & y vint ladicte Dame bien accompagnée, & avoit avec elle le Duc de Suffolck (a), homme de petite maison; mais il avoit tousjours esté si bien aimé de son Maistre, qu'il l'avoit fait Duc de Suffolck, & y estoit aussi le Milord Cambrelan, le Milord Marquis, & le Duc de Nortfolk, & leurs femmes, lesquelles tenoient compagnie à ladicte Dame, laquelle estoit merueilleusement bien accompagnée d'hommes & de femmes, & avoient bien deux mille chevaux, & y avoit aussi envoyé le Roy d'Angleterre deux cens archers de sa garde, tous à cheval, l'arc & la trouffe à costé; cela entendu par le Roy de France, il envoya le Sieur d'Orval, & Monsieur de la Trimouille à Calais, au-devant d'elle, &

(a) Charles Brandon, fils de la Nourrice d'Henry VIII.

Monfieur de Vandofme pour la recevoir à l'entrée de fon pays.

*Comment le Roy Louis douzieme acheva le mariage de Monfieur d'Angoulesme, & de Madame Claude, fa fille.*

Ce temps pendant que ces menées fe faifoient, Monfieur d'Angoulesme en menoit un aultre, car il vouloit que le mariage de luy & de Madame Claude, fille ainée du Roy Louis, feuft achevé, laquelle chose feuft accordée par bons moyens par ledi&t Seigneur Roy Louis, & en ce mariage faifant, il luy bailloit la Duché de Bretagne, pour en jouir présentement; mais cela ne fe fist pas fans beaucoup d'affaires, car le Roy, qui estoit un peu chatouilleux, ſçavoit bien comment il avoit faict au feu Roy; & craignoit que ledi&t Sieur d'Angoulesme ne luy en vouluft faire autant. Toutefois la chose se fist, & y feuft ledi&t Sieur d'Angoulesme merueilleusement bien ſervi, & ſpécialement par Monfieur de Boiffi (a), Grand-Maître de France, & par le Tresorier Robertet, qui pour lors gouvenoit tout le Royaume, car depuis que Monfieur le Legat d'Amboise mourut, c'estoit l'homme le plus approché

(a) Gouffier Boify, d'une ancienne Maison du Poitou.

de son Maistre, & qui sçavoit & avoit beaucoup veu, tant du temps du Roy Charles, que du Roy Louis, & sans point de faulte, c'estoit l'homme le mieux entendu que je pense gueres avoir veu, & du meilleur esprit, & tant qu'il s'est messé des affaires de France, & qu'il en a eu la totale charge, il a eu cet heur qu'il s'est tousjours merveil- leusement bien porté. Le Roy avoit aupara- vant baillé audict Sieur d'Angoulesme, le Duché de Vallois, afin qu'il eust nom Duc, & avecques ce, & la Duché de Bretaigne, ce qu'il avoit de par ses pere & mere : c'estoit ung gros Prince, & pouvoit faire beaucoup de bien à ses serviteurs. Ledit Sieur d'An- goulesme, quand vint au jour de ses avant dictes nopces, envoya querir le jeune Ad- ventureux, qui estoit de sa nourriture, luy mandant qu'il s'alloit marier. Laquelle chose entendu par ledict Adventureux, subit se trouva au chasteau d'Amboise, où ledict Sieur estoit, & Madame sa mere, & incontinent partit dudict chasteau d'Amboise, bien ac- compagné, & vint à Saint-Germain en Laye, qui est un fort beau chasteau, à cinq lieuës de Paris, beau parc en belle chasse; & luy arrivé, au bout de quatre jours après feurent faictes les nopces les plus riches que vis ja-

mais, car il y avoit dix mille hommes habillés auffi richement que le Roy, ou que M<sup>r</sup>. d'Angoulesme, qui estoit le marié, & pour l'amour de la feuë Royne, tout le monde estoit en deüil, & ne feust pas changé d'homme, ni de femme pour ledict mariage.

*Comment Madame Marie, sœur du Roy d'Angleterre, arriva à Abbeville, bien accompagnée de gros Seigneurs & Dames d'Angleterre, & comment le Roy Louis douzieme l'espousa, & des triomphantes nopces qui feurent faiçtes en la ville d'Abbeville.*

Le Roy Louis douzième estant à Saint-Germain, après les nopces du Sieur d'Angoulesme faiçtes, feust adverti par les postes, & par le Sieur de Longueville, comment le mariage de Madame Marie, sœur du Roy Henry d'Angleterre, & de luy, estoit accordé, & que ledict Roy estoit prest pour la faire partir; laquelle chose entendue par le Roy & son Conseil, se prépara pour aller à Abbeville, ce qui feust fait: & manda ledict Seigneur Roy à tous les Princes de son Royaume, Pensionnaires, Gentils-hommes de sa Maison, & ses gardes, eulx trouver audict Abbeville, ce qu'ils firent; & en-



voya le Roy M<sup>r</sup>. de Vandosme au-devant de ladiſte Dame Marie, & quand ce vint qu'elle approcha à une journée d'Abbeville, envoya encore de rechef Monsieur d'Alençon, & aultres Princes, devant elle, & vint coucher à trois lieuës dudict Abbeville; & le propre jour qu'elle devoit arriver, le Roy envoya Monsieur d'Angoulesme sur le chemin d'Abbeville, là où elle avoit couché, bien accompagnée; & vous aſſeure qu'elle ne venoit point en Dame de petite étoffe; car elle eſtoit bien accompagnée de gros Princes & Dames, & gros perſonnages, & entre aultres y eſtoient, pour les principaux, le Milord Cambrelan, le Duc de Suffolck, le Milord Marquis (a), & le Duc de Nortfolk, bon vieil perſonnage des plus eſtimés qui ſoient en Angleterre, & avoit ſa femme avecques luy, laquelle conduiſoit ladiſte Dame Marie, & grand nombre de Dames, Damoiſelles, & eſtoient avecques ladiſte Dame, comme vous ay desja dit, deux mille chevaulx Anglois, & alloient merveilleuſement en bon ordre; tout le bagage, Pages, & valets devant, & deux cens archers à cheval, l'arc & la trouſſe à la ceinture, &

(a) Le Mylord Marquis eſt Thomas Gray, Marquis de Dorſey. ( N. D. L. )

le gand, & le brasselet tous accoustrés de la livrée du Roy d'Angleterre, & après marchoient tous les Gentils-hommes en bien grand nombre, & après suivoient les Princes d'Angleterre, & les Princes de France, devisant ensemble, & puis venoit la Royne Marie, & Monsieur d'Angoulesme, qui parloit à elle, & aultres Princes & Princesses, & toutes les Dames après; & estoit ladicte Royne sur une hacquenée, & la pluspart des Dames & le residu en chariots; & outre ce, suivoient cent archers Anglois à la queue desdictes femmes; & quand ils feurent à demie lieuë d'Abbeville, le Roy monta sur ung grand cheval Bayart qui sautoit, & avecques tous les Gentils-hommes & Pensionnaires de sa Maison, & sa garde, & en moult noble estat, vint recevoir sa femme, & la baïsa tout à cheval; & après ce, embrassa tous les Princes d'Angleterre, & leur fist très-bonne chere, & à l'aborder, pour mieux resjouir toute la compagnie, avoit plus de cent trompettes & clairons; & ainsi entrerent en la ville, où toute l'artillerie estoit affutée, laquelle tiroit merveilleusement: & feust ainsi menée ladicte Royne, jusques au logis du Roy, qui estoit très-beau, là où fist sa harangue le Duc de Nortfolk pour le Roy d'An-

gleterre, son Maistre, & Conducteur de sa  
sœur.

Cela fait, feurent bien festoyés tous les  
Princes, Dames & Damoiselles, & soupa  
ladite Royne ce jour-là avec le Roy, &  
logea en son logis; & M<sup>r</sup>. d'Angoulesme  
mena tous les Princes d'Angleterre souper  
au sien, où feurent merueilleusement bien  
festoyés, & en soupant, appelloient lescits  
Princes Monsieur d'Angoulesme, Monsieur  
le Duc, de quoy ne se sceut tenir ledict Sieur  
qu'il ne leur demandast, en disant: « Pour-  
» quoy, Messieurs, m'appellez-vous Mon-  
» sieur le Duc, veu qu'il y a tant par le  
» monde, & vous aultres l'estes comme moy? »  
A quoy luy feirent responce, & luy dirent  
que c'estoit pour ce qu'il estoit Duc de Bre-  
taine, & que c'estoit la principale Duché  
de toute la Chrestienté, & qu'il se devoit  
nommer Duc *sans queuë*. Le souper fait,  
retournerent tous au logis du Roy, là où il  
ne feust plus question de deuil, car tout le  
monde l'avoit laissé, & estoit desja la Royne  
en la salle, & se commencerent les danses  
de toutes parts, & durerent bien tard. Le  
lendemain au matin feurent les espousailles,  
& ne feurent pas faites à l'Eglise, mais en  
une belle grande salle, tendue de drap d'or,

là où tout le monde les pouvoit veoir, & estoit le Roy & la Royne assis, & la Royne toute deschevellée, avoit un chappeau sur son chef, le plus riche de la Chrestienté, & ne porta point de couronne, pour ce que la coustume est de n'en point porter, si elles ne sont couronnées & sacrées à Saint-Denis; & là servit Monsieur d'Angoulesme d'offrande au Roy, d'une fort honneste sorte, comme plus prochain du Sang, & Madame Claude sa femme servit la Royne d'offrande, & à la Messe fort honnestement; & sçay bien que ladite Dame Claude avoit un merveilleusement grand regret, car il n'y avoit gueres que la Royne, sa mere, estoit morte, & fallut à ceste heure qu'elle servit ce qu'on avoit accoustumé de faire à la Royne sa mere. Le Roy & la Royne espousés, toute l'après-dinner, & sur le soir feust faite la plus grande chere du monde. La nuit venue, se coucherent le Roy & la Royne, & le lendemain, le Roy disoit qu'il avoit fait merveilles; toutesfois je crois ce qu'il en est, car il estoit bien mal - aise de sa personne. Toutesfois c'estoit un gentil Prince, tant à la guerre, qu'aulture part, & en toutes choses où on vouloit le mettre, & feust dommaige quand

cette maladie de goutte l'affaillit, car il n'estoit pas vieil homme.

Les nopces faictes & toutes les bonnes cheres, le Roy, & sa femme, & tous les Anglois s'en allerent à Saint-Denis, là où feust couronnée & sacrée ladicte Royne, en la présencé de tous les Anglois, & tous autres étrangers, & ce temps pendant, les François apprestoient les choses pour faire les joustes à Paris.

*Comment la Royne de France, sœur du Roy d'Angleterre, fist son entrée à Paris; des belles joustes & tournois qui y feurent faicts, dont estoient tenans Monsieur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux, & six Capitaines de France, que lediēt Sieur d'Angoulesme avoit choisis.*

Quand la Royne feust couronnée à Saint-Denis, elle vint faire son entrée à Paris, qui feust fort belle, & la faisoit merveilleusement belle à veoir, car elle estoit belle Dame, & aussi avoit long-temps que les Anglois n'avoient veu de triumphes de France, parquoy ils les trouverent merveilleusement beaux; & ainsi s'en alla descendre ladicte Dame Royne au Palais, & fist tout ainsi que

les aultres Roynes ont accoustumés de faire, en leurs cérémonies, qui sont merueilleusement grandes; Monsieur d'Angoulesme, qui estoit jeune homme, voulust bien montrer qu'il n'estoit pas mal-content de ce mariage, nonobstant que si ladicte Royne eust eu un fils, il luy eust merueilleusement venu mal à propos, & feust ung temps qu'il en sceut bien mauvais gré au Sieur de Longueville, pour ce qu'il avoit traité & pratiqué cedit mariage, luy étant en Angleterre prisonnier. Toutesfois ledict Sieur d'Angoulesme, deux jours après les nopces à Abbeville, prit l'Adventureux en venant du logis du Roy, & allant au sien, & luy dit: « Adventureux, » je suis plus joyeux & plus aise, que je fus » passé vingt ans; car je suis seur, ou on m'a » bien fort menti, qu'il est impossible que le » Roy & la Royne puissent avoir enfans, qui » est fait à mon avantage ». Et avoit tant fait ledict Sieur, que Madame Claude, sa femme, ne bougeoit de la chambre de la Royne, & luy avoit-on baillé Madame d'Aumont pour sa Dame d'honneur, laquelle couchoit dans sa chambre.

Or, comme je vous ai desja dict, ledict Sieur d'Angoulesme voulant bien donner à congnoistre, pour complaire au Roy & aux

Anglois, qu'il estoit bien aise dudit mariage, entreprit les joutes, & tint le pas; & pour mieulx faire, & plus honnestement, il choisit sept Capitaines de France, & luy pour le huitième, & estoit le premier, Monsieur de Vendosme, Monsieur de la Palice, Monsieur de Bonnivet, depuis Admiral de France, le Grand Sénéchal de Normandie, le jeune Adventureux, le Grand Escuyer de France, & le Duc de Suffolck, Anglois, & avecques leurs aydes, tinrent le pas à tous venans, tant Anglois que François, feust à cheval ou à pied; & vous assure qu'ils eurent merueilleusement à souffrir, car ils eurent dessus les bras plus de trois cens hommes d'armes, & y furent faites de fort belles choses, de frapper & bien jouter, & encore feust plus beaux à veoir les banquets & festins qui s'y feirent, & seroit chose trop longue à les vous compter, car il n'y eust Seigneur de France qui ne festoyast lesdits Anglois; tellement qu'ils n'eurent jamais loisir, si longuement qu'ils y feurent, de dîner ou souper une fois chez eux, ni à leur logis. Quand toutes les choses eurent durées six semaines, les Seigneurs & Dames d'Angleterre voulurent retourner à leur pays, & après avoir eu bonne despêche, & force

présens du Roy, prindrent congé du Roy, de la Royne, & de Monseigneur d'Angoulesme, & les fist le Roy conduire & deffrayer jusques hors son Royaume, & demeura pour Ambassadeur ordinaire, le Duc de Suffolck; car à ce que j'en pus congnoistre, il ne vouloit point (47) de mal à la sœur de son Maistre.

*Comment le Roy Louis douzieme, après avoir fait bonne chere avecques sa nouvelle femme, mourut à Paris par un jour de l'an.*

Le Roy partit du Palais, & s'en vint loger aux Tournelles à Paris, parce que le lieu est en meilleur air, & aussi ne se sentoit pas fort bien, car il avoit voulu faire du gentil compaignon avecques sa femme; mais il s'abusoit, car il n'estoit pas homme pour ce faire; car de long-temps il estoit fort malade, & spécialement des gouttes, & avoit desja cinq ou six ans qu'il en avoit cuidé mourir, car il feust abandonné des Medecins, & vivoit d'ung merveilleusement grand regime, lequel il rompist quand il feust avecques sa femme, & luy disoient bien les Medecins, que s'il continuoit, il en mourroit. Pour se jouier, ceulx de la Basoche à Paris, disoient que *le Roy d'Angleterre avoit en-*



*voyé une hacquenée au Roy de France, pour le porter bien-tost & plus doucement en Enfer ou en Paradis.* Toutesfois luy estant bien malade, envoya querir Monsieur d'Angoulesme, & luy dit qu'il se trouvoit fort mal, & que jamais n'en eschaperoit, de laquelle chose ledict Sieur le reconfortoit à son pouvoir, & qu'il faisoit ce qu'il pouvoit, & fist ledict Seigneur Roy à sa mort, tout plein de mines, non-obstant quand il se feust bien deffendu contre la mort, il mourut par un premier jour de l'an, sur lequel jour fist le plus horrible temps que jamais on veit; & vous jure ma foy, que ce feust donmaige de sa mort, & qu'il n'estoit sain, car c'estoit un gentil Prince, lequel avoit faict beaucoup de belles choses en son temps, & la pluspart y estoit en personne, dont en seront les chroniques merveilleusement belles.

Luy mort, Monsieur d'Angoulesme se vestit de deuil, comme le plus prochain de la Couronne, & s'en vint au Palais, & incontinent fist advertir en diligence tous les Princes & Dames du Royaume, & spécialement Madame sa mere, & sans point de faulte, celuy feust une belle estregne pour ung premier jour de l'an, veu que ce n'estoit point son fils; & à vous bien dire, ledict Sieur d'Angoulesme

naquit par ung premier jour de l'an, son pere mourut par ung autre premier jour de l'an, & après eut le Royaume de France par ung premier jour de l'an. Lediçt feu Roy estant aux Tournelles, feust commencé à luy faire son enterrement, comme on a de coutume faire aux aultres Roys, qui sont belles cérémonies & antiques; & en portant son corps desdictes Tournelles à Nostre-Dame, avoit gens devant avecques des campanes, lesquelles sonnoient & crioient : *Le bon Roy Louis (48), pere du Peuple, est mort;* & quand tout feust fait, ce qu'il appartenoit de faire à Nostre-Dame, feust convoyé par les Princes & Seigneurs de son Royaume à Saint-Denis, là où feust fait son enterrement, lequel feust merueilleusement beau & triomphant, & vous assure que Monsieur d'Angoulesme, Daulphin, & Madame Claude sa femme, & fille dudiçt Seigneur feu Roy, en feirent merueilleusement bien leur devoir; car il n'y feust rien oublié ni espargné, comme l'on doit faire à l'honneur d'ung tel Prince.

*Cy devise que fist la Royne Marie de France  
après la mort du Roy son mary.*

Le Roy Louis mort & enterré, Monsieur

d'Angoulesme, comme Roy, faisoit fort son debvoir de reconforter la Royne Marie, aussi faisoit Madame sa femme; & est la coustume telle des Roynes de France, que quand le Roy est mort, elles sont six semaines au lict, sans veoir, fors de là chandelle: & estoient journellement avecques ladicte Royne Madame de Nevers, & Madame d'Aumont, & avoit tout son estat aussi grand, que quand le Roy son mary vivoit, & ce temps pendant environ trois semaines ou ung mois. Après la mort du feu Roy Louis, Monsieur d'Angoulesme, Daulphin, demanda à ladicte Royne, «s'il se pouvoit nommer Roy, à cause qu'il ne sçavoit si elle estoit enceinte ou non; sur quoy ladicte Dame luy fist responce qu'ouy, & qu'elle ne sçavoit aultre Roy que luy, car elle ne pensoit avoir fruidt au ventre qui l'en peust empescher.»

Or avoit entendu le Roy, luy estant Monsieur d'Angoulesme, l'amitié que le Duc de Suffolck portoit à ladicte Royne Marie, & aussi qu'elle ne le hayoit pas, & luy dit: « Monsieur de Suffolck, je sçay bien de vos » affaires, & l'amitié qu'avez avecques la » Royne Marie, & vostre Gouvernement, » & beaucoup d'autres choses plus que vous » ne pensez; je ne voudrois point que quel-

» que chose se fist là où je peusse avoir  
 » honte, ny le Roy d'Angleterre mon frere,  
 » avecques lequel je veulx garder toute l'al-  
 » liance & amitié qu'il avoit avecques le  
 » feu Roy, mon beau-pere; & pour ce, je  
 » vous prie que ne fassiez chose que ne soit  
 » à mon honneur, & s'il y avoit quelques  
 » promesses entre vous & la Royne, faites  
 » tant que vostre Maistre, duquel vous estes  
 » bien aimé, m'en escrive, & en serai fort  
 » bien content; mais autrement gardés-vous  
 » sur vostre vie que ne fassies chose qui ne  
 » soit à faire; car si j'en suis advertis, je  
 » vous ferai le plus mary homme du monde; »  
 & là luy promist ledict Suffolck, & luy dit :  
 « Sire, je vous jure sur ma foy & sur mon  
 » honneur, & suis content que me fassies  
 » couper la teste, si je tais chose qui soit  
 » contre votre honneur, ni la volonté de  
 » mon Maistre; » laquelle chose il ne tint  
 pas, car trois ou quatre jours après qu'il eust  
 fait ladicte promesse, espousa secretement  
 ladicte Royne, & ne feust mener son affaire  
 si secretement, que le Roy n'en feust ad-  
 verty; laquelle chose par luy entendue,  
 manda ledict Duc de Suffolck à parler à luy,  
 & luy dit : « Monsieur de Suffolck, je suis  
 » adverty de telle chose; je ne pensois point

» que feuffiez si lâche, & si je voulois bien  
» faire mon debvoir, tout à cette heure je  
» vous feray trancher la teste sur les espaulles;  
» car vous m'avez fauffée vostre foy, & me  
» fiant en vostre foy, je n'ay point faict faire  
» le guet sur vous, & secretement vous avez  
» espoufé la Royne Marie, fans mon sceu; »  
à quoy respondit ledict Duc de Suffolck,  
ayant belle peur & grande crainte, & dit:  
« Sire, je vous supplie que vostre plaisir soit  
» de me le pardonner; je confesse que j'ay  
» mal faict; mais, Sire, je vous supplie d'a-  
» voir esgard à amours qui me l'ont faict  
» faire, & me soubmets du tout à vostre mi-  
» sericorde, vous suppliant avoir mercy de  
» moy; » sur quoy le Roy luy dit que ja il  
n'auroit mercy de luy, & qu'il le mettroit  
en bonne main, tant qu'il en auroit adverty  
le Roy d'Angleterre son frere, & s'il le trou-  
voit bon, aussi feroit-il. Toutesfois aucuns  
soupçonnoient que le Roy le faisoit par fi-  
nesse, de peur que le Roy d'Angleterre n'en  
fist une grosse alliance autre part.

*Comment Monsieur d'Angoulesme, François premier de ce nom, feust sacré Roy de France à Rheims; de son entrée à Paris, & des belles joustes & tournois qui y feurent faictes, là où estoit Monsieur de Nassau, Monsieur de Sempy Ambassadeurs pour le Roy Catholique, & de ce qui s'y fist.*

Afin que vous entendies quand le Roy Louis douzieme feust mort, tous les Princes de France se retirerent vers Monsieur d'Angoulesme, & avoit une merveilleusement grosse Cour à Paris, & quant tous les Princes Chrestiens envoyerent Ambassadeurs de vers lui vinrent nouveaulx Ambassadeurs de par l'Empereur, le Comte de Nassau & le sieur de Sempy, & pour le Roy d'Angleterre feust nouvel Ambassadeur Maistre (a) Boulant, lequel apporta nouvelles que le Roy d'Angleterre estoit content du mariage de la Royne Marie sa sœur, & de l'avantdict Duc de Suffolk; de laquelle chose le Roy feust bien aise, par ce moyen il estoit assure que le Roy d'Angleterre n'en pouvoit faire grosse alliance autre part; & fist faire le Roy bonne despeche à ladicte Royne Marie (49) de tout le douaire qu'elle avoit en France, & s'en retourna en Angleterre avecq. ledict Duc de

(a) Le père d'Anne de Boulen.

Suffolk ; & demeura le susdict Maistre Bou-  
lant Ambassadeur en France pour le Roy  
d'Angleterre ; & après cela fait, vint Madame  
de Bourbon & toutes les Dames & Princef-  
ses de France , pour accompagner Madame  
d'Angoulesme, Royne, au sacre du Roy à  
Rheims, & vint passer ledict Seigneur à Chaf-  
reau-Thieri, lequel il donna au jeune Ad-  
ventureux, qui est belle ville & belle place,  
& de-là il alla à Rheims, où se trouverent  
tous les Pairs de France, au moins ceulx  
qui y servoient, & crois que toute la Chref-  
tienté y avoit Ambassadeurs ; & y vint Mon-  
sieur de Lorraine, Monsieur de Geneve (a),  
& Monsieur de Sedan, & feust le sacre (b)  
dudict Roy merueilleusement beau & triom-  
phant ; & séjourna quelques jours à Rheims,  
faisant bonne chere, & tous les Ambassadeurs  
avecq. lui ; & de-là s'en alla à Saint-Thieri,  
à trois lieues dudict Rheims, où fault que  
tous les Rois de France, après leur sacre  
voisent faire un offrande, & de-la à Saint  
Marcou, où le Roy fist la neufvaine, & est  
ung Saint de grand merite, & qui donne  
grande vertu aux Rois de France ; car par

( a ) Frère du Duc de Savoye.

( b ) La cérémonie du Sacre se fit le 25 Janvier, par  
l'Archevêque Robert de Lenoncourt.

ce moyen ils guerrissent les escuelles, & ne se passe an que le Roy n'en guerrisse mille personnes, qui est une merueilleusement belle chose; cela fait, vint à Saint-Denys, où il feust couronné, & feust son couronnement merueilleusement triomphant; & après vint à Paris faire son entrée, qui feust merueilleusement belle, où feurent tous les Princes & Dames du Royaume de France, & beaucoup d'autres estrangers, tant Italiens que autres.

Les joutes feurent belles, & y feurent tenans Monsieur de Saint Paul, Monsieur de Vendosme, le jeune Advantureux & autres Seigneurs, & les venans estoient Monsieur d'Alençon, Monsieur de Bourbon, Monsieur de Guise, & autres Princes & gros Seigneurs, & feust le Tournoi des plus beaux du monde, tant à pied que à cheval; & après le Tournoi, des banquets & festins qui se feirent avecq. les Dames n'en fault point parler, car ce feurent les plus beaux du monde. Ce temps pendant que ces choses se faisoient, le Roy & son Conseil ne perdoient point temps avecq. les Ambassadeurs des Princes qui estoient là, car il recontina la paix avecq. le Roy de Castille, & y feust fait le mariage (50) de Madame Louise,



filles aînée du Roy, au fufdict Roy de Caftille, & auffi feufft renforcée l'alliance d'Angleterre & celle d'Ecoffe, & les intelligences qu'il avoit en Italie; & cela fait le Roy tira vers Blois, & fe departirent tous les Princes pour retourner chacun en fon pays.

*Comment le Roy François premier de ce nom, après avoir mis ordre à fes affaires en France, commença à dresser fon armée pour aller en Italie.*

Le Roy fe voyoit paisible de tous costés, jeune, riche, & puissant homme, & de gentil cœur, & gens autour de lui, qui ne lui desconseilloient pas la guerre, qui est le plus noble exercice que peut avoir ung Prince ou ung Gentilhomme, quand c'est bonne querelle; & ainsi commença à dresser son armée pour faire son voyage d'Italie, car il en estoit pressé par les parts qui tenoient pour lui audict Italie. Le Roy fist incontinent despescher par tout pour avoir Lansquenets, & envoya le Duc de Suffolk d'un costé, & manda au sieur de Sedan, & au jeune Adventureux, lui en faire recouvrer, ainsi fist-il à Monsieur de Gueldres, auquel il promist estre chef général de tous les Lansquenets, qui feurent en nombre vingt - six mille

mille, & à vous en dire le vray, quand son armée feust assemblée & dressée, c'estoit une des plus belles que je vis oncques, car quand ledict sieur Roy feust à Lyon, Monsieur de Gueldres, & Mr. de Lorraine se trouverent vers lui, ausquels ils fist merueilleusement bon recueil, & aussi y vindrent tous les Princes, de son Royaume, & là fist le compte & le get de son armée, & trouva, comme je vous ai dit, le nombre de vingt-six mille Lansquenets, desquels estoit chef le sieur de Gueldres, & les principaux dessous lui estoient le Duc de Suffolck, le Comte Wolf, Brandecque, & ung Capitaine qui avoit nom Michel Opembergh, Gentilhomme de Monsieur de Gueldres (a), & qu'il avoit bien servi en ses guerres de Gueldres, & le Capitaine Tavenes, qui avoit amené six mille Lansquenets, qui se nommoient la Bande Noire (b), la plus belle Bande que l'on ait gueres vuë, & leur avoit fait faire Monsieur

(a) Charles d'Egmont, Duc de Gueldres, fils d'Adolphe, surnommé le Dénaturé. Par rapport à ce surnom, voyez l'Observation n<sup>o</sup>. 13 sur les Mém. d'Olivier de la Marche, Tome IX de la Collection, p. 332.

(b) La Bande noire étoit un corps de six mille Lansquenets que le Duc de Gueldres avoit mis sur pied, & qui étoient à sa solde. Tavenes les commandoit, comme Lieutenant du Duc de Gueldres.

de Sedan leurs monstres à Mefieres sur Meuse, & delà les envoya à diligence vers Lyon, après le Roy qui passoit desja les Monts; & avoit ledict Seigneur Roy avecq. lui deux mille cinq cent hommes d'armes d'ordonnance, quinze cent Chevaux-Legers, sans les Pensionnaires Gentilshommes de sa maison, & ses gardes, & dix mille Adventuriers François, dont estoient Capitaines Georget Bonnet, & Maulevrier, & avoit aussi dix mille Gascons, Biscains & Navarrois, que menoit le Comte Pedro Navarre, Chef de tous les gens de pied François; & avoit avecq. lui le Baron de Grammont, Henry Gonnet, & plusieurs autres gentils Capitaines; & avoit ledict Pedro Navarre faict faire une maniere de Parc, auquel avoit une façon d'artillerie, que le jeune Adventureux avoit appris, & n'estoit pas plus longue de deux pieds, & tiroit cinquante boulets à ung coup, & servit fort bien, & en fist faire ledit Adventureux trois cent pieces à Lyon, qui se portoient sur mulets, quinze jours avant que le Roy partit par l'ordonnance dudit Seigneur Roy; & est une façon d'artillerie de quoy on n'a pas encore usé. Les noms des Capitaines que le Roy avoit avecq. lui vous seroient trop longs à

nommer ; mais les Princes estoient Monsieur d'Alençon, Monsieur de Bourbon, Monsieur de Vendosme, Monsieur de Gueldres, Monsieur de Lorraine, Monsieur de Lautrec pour l'heure Marechal de France, Mr. de Bonnivet, lequel a esté depuis la mort de Monsieur de Graville, Admiral de France, car il en avoit le don & la réserve dès longtemps, Monsieur de la Palice, Marechal de France, le sieur Jean Jacques Trivulce, aussi Marechal de France, Monsieur Humbercourt, Monsieur de Bayard, le Comte de Sancerre, le jeune Adventureux avecq. deux cent hommes d'armes, cent de la bande de Monsieur de Sedan, son pere, dont estoit Lieutenant Monsieur de Jamets, frere dudict Adventureux, Monsieur d'Aubigny, le Baron de Bearn, Monsieur de Bussy d'Amboise, la Clayette, le grand Escuyer Galeas, & cinq ou six compagnies Italiennes, & beaucoup d'autres Capitaines que ne vous sçaurois nommer ; tous les Princes & Capitaines ci-dessus nommés, estoient Chefs de cent hommes d'armes, de cinquante & de quarante, & avoit ledict Seigneur Roy son artillerie merveilleusement bien esquipée, & estoit de soixante & douze grosses pièces, & deux mille cinq cent Pioniers, dont estoit Chef le

Sénéchal d'Armagnac, Galliot Maître de l'artillerie de France, & estoit tout ledit équipage à la monde Françoisse, qui est telle que chascun sçait bien. Et print congé ledict Seigneur Roy de Madame sa mere, & de sa sœur la Duchesse d'Alençon lesquelles l'avoient convoyé jusqu'à Lyon, ainsi partist & se mist ès montaignes avecq son armée, & laissa Régente en France Madame sa mere, & aultres bons Capitaines & bon conseil, & entre aultres y demeurèrent Monsieur d'Orval & Monsieur d'Asparaut (a) frere de Monsieur de Lautrec en Guyenne, & par tout les pays gens de bien & gros personnages.

*Comment le Roy partit de Lyon pour achever son entreprise, & comment Prosper Colonne feust prins par le Marechal de Chabannes, Seigneur de la Palice, & comment Monsieur de Lautrec & l'Adventueux suivirent les Suisses, qui se retirerent vers Saluces*

Quand le Roy feust dedans les montaignes, & passé outres Grenoble le Marechal de Chabannes, qui avoit quelques espies & intelligences en Italie, feust adverti comment Prosper Colonne estoit en une petite ville en la fin du Piedmont, nommée

Villefranche avecq. toute la Gendarmerie sans les Suiffes. Ledit fleur de la Palice qui estoit un grand homme de guerre print son chemin vers le pays de Saluces, & estoient avecq. lui Monsieur d'Aubigny, Monsieur de Humbercourt, Monsieur de Bayard, & trois cent hommes d'armes, d'autres Capitaines, & pouvoient estre en tout cinq cent lances. La grosse artillerie du Roy, & quelques gens de pied, prindrent leur chemin par le mont Geneve pour descendre à Suse, car il n'y a Mont par où elle peut passer que par là; & le Roy & l'artillerie legere print son chemin à Guilestre, qui sont trois montaignes diverses, & vint descendre à un chasteau sur montaigne, la petite ville en bas nommée Rosques Parviere, joignant au Marquisat de Saluces; or les Suiffes avoient assiégé une ville, laquelle s'appelle Dragony, & sont là trois villes assez près l'une de l'autre, & s'appelle la premiere Cony; la seconde Tracony, & la troisieme Dragony; dont la plus grande part appartient au Marquis de Saluces; & l'autre à Monsieur de Savoye; lesdicts Suiffes ne sçavoient pas où les François vouloient passer, & pour leur couper chemin vindrent assiéger la plus proche ville du Mont; c'estoit Dragony, & n'y avoit de-

dans que des vilains , & avoient lesdicts Suiffes avecq. eulx grosse artillerie , & y firent grosse batterie , & la bresche pour y entrer trente hommes de front , & donnerent l'assault ; ceulx de la ville feurent advertis que le Roy marchoit , & esperoient de bref avoir secours , comme ils eurent , & en cet espoir receurent l'assault deux ou trois fois , & se deffendirent si vaillamment , qu'ils repoufferent les Suiffes & y en eust bien sept ou huit cent tués.

Quand les Suiffes eurent entendu que le Roy à puissance marchoit , & les approchoit de près , laisserent ladicte ville pour retirer leur artillerie à leur camp ; car ils n'estoient là que dix ou douze mille hommes , & n'estoient pas pour attendre la puissance du Roy , qui estoit telle que je vous ay dit ; mais elle n'estoit pas ensemble , & si j'eusse esté Suiffe , j'eusse plustost combattu le Roy à la descente des montaignes , qui avoit attendu que toute son armée feust ensemble , & feust une grosse faulte à eulx. Or laissons les Suiffes tirer vers Saluces , & retournons à Monsieur de la Palice , lequel tandis que lesdicts Suiffes , par faulte de chevaulx , tiroient leur artillerie à force de col , avoit passé les Monts avecq. toute la Gendarmerie , fist telle diligence ,

tousjours bonnes espies sur espies, qu'il passa le Tefsin à un gué, là où les guides le menoient. Quand il feust oultre l'eauë à dix mille de Villefranche, où estoit Prosper Colonne, deux heures avant le jour, envoya Monsieur de Humbercourt avecq deux cent hommes d'armes pour aller gagner la partie de la ville, en laquelle estoit ledict Prosper avec douze cent hommes d'armes, & pensoit qu'il ne feust encores nouvelles de François, qu'à l'endroit de Guillestre par où le Roy descendoit; & aussi la grosse artillerie qui venoit par Suse; mais il ne se doutoit de la grande diligence que Monsieur de la Palisse avoit faite, lequel estoit descendu avant les deux à sçavoir le Roy & son artillerie, & feurent tous esbahys ceulx de la porte dudit Villefranche, quand Monsieur de Humbercourt qui menoit l'avant-garde, vint à la porte à belle course de cheval, & ne feurent jamais mettre ordre, ni venir à temps, qu'ils ne trouverent gens qui la vouloient fermer, ce qu'ils eussent fait, si un archer (a) ne se feust approché, lequel boutta sa lance entre les deux battans de la porte, tellement qu'ils ne la feurent jamais fermer, & à force de cheval entrerent

(a) Il se nommoit Hallancourt, & étoit de Picardie. On en parlera dans les Mémoires de Martin du Bellay.



dedans, & repousserent tous les gens de cheval & de pied qu'ils trouverent, & y eust là gros combat; mais la grosse flotte vint qui les suivit, ils estoient rebouttés, & y feust ledict sieur de Humbercourt bien fort blessé au visage, & sans point de faulte, il y avoit dedans ladicte ville, deux fois autant de Gendarmes, qu'estoient ceulx de dehors qui les assailloient; mais ils furent prins en si grand desordre, qu'ils n'eurent loisir d'eulx mettre en desense que bien peu, & furent prins ledict Prosper Colonne, & tous les autres Capitaines, tout ainsi qu'ils alloient disner, & furent aussi prins ceux de dedans, & y en eust beaucoup de tués. Après cela fait, le Marechal de Chabannes en advertit le Roy, lequel en feust merueilleusement bien aise, car c'estoit un grand advantaige pour sa conqueste d'Italie; & se retira ledict Marechal vers le Roy avecq. tous ses prisonniers, auquel le Roy fist bon recueil, & à tous les autres Capitaines, car ils l'avoient bien gagné; & delà ordonna Monsieur de Lautrec, & le jeune Adventureux avecq. six cent hommes, pour aller chevaucher les Suiffes, qui menoiert l'artillerie à leur col, comme vous ai dit, l'amenerent ainsi de Saluces à Montcallier; & eulx estant là, le jeune Adventureux sceust

qu'il y avoit des Suiffes en la ville de Thurin, & des principaux, qui estoient venus vers Monsieur de Savoye, & le principal d'eulx estoit ung nommé Jean Gaudion, des plus fins de toutes les Lignes, & vouloit pratiquer quelque Traité avec Monsieur de Savoye.

Or les villes de Monsieur de Savoye estoient neutres, & y pouvoient entrer Suiffes & François, & le jeune Adventureux pour achever son entreprinse, advertit le Comte de Sancerre qui estoit jeune homme, & homme de bon vouloir, lequel avoit cinquante lances, & se mist en chemin pour aller à Thurin, & avecq. eulx vint Monsieur de Lescun, frere de Monsieur de Lautrec, qui depuis a esté Mareschal de France, & n'y avoit pas trois mois qu'il avoit quitté le rond Bonnet, & estoit Evesque de Tarbes, & pour veoir la guerre l'avoit laissé, car il n'avoit point voulu estre d'Eglise, & estoit des premiers qui alloient aux champs, & vous assure qu'il se fist gentil Capitaine, & homme de bien, & est mort tel. Ledit jeune Adventureux & ses gens marcherent & vindrent à Thurin, & laisserent trente hommes à la porte : le residu de la Gendarmerie, entra tout droict au logis où estoient lesdicts Suiffes, qui se voullurent deffendre à coups

de harquebutte; mais on leur commença à crier, que le premier homme qui tireroit seroit haché en pieces, & qu'on bouteroit le feu à la maison, & cesserent de plus tirer, & se rendirent; & cela entendu par Monsieur de Savoye, envoya un Gentilhomme devers ledit Adventureux, lui prier qu'il ne voullust point toucher auxdicts Suiffes, ni les prendre ou emmener; car ce qu'ils faisoient estoit pour affaire du Roy, & à bonne intention; laquelle chose ledict Adventureux ne voullust croire, tant qu'un Gentil-homme nommé Morette vint, lequel apporta lettres faisant mention que ce que lesdits Suiffes faisoient, estoit pour le service du Roy, & cela fait ledict Adventureux les laissa aller; nonobstant il print leur foy, & après s'en retourna, & tous ses gens à Moncallier avecq. Monsieur de Lautrec, & de-là où il estoit parti; & lui arrivé, manda au Roy ce qu'il avoit fait, dequoi ledict Seigneur Roy feust bien marri, car si lesdits Suiffes eussent esté prins, il n'y eust jamais eu journée ni bataille, car c'estoient tous les principaux de toute l'armée, & comme je vous ay cy-devant dit, les Suiffes tiroient leur artillerie au col, à faulte de chevaulx, & les François les chevauchent tousjours, jusques à une petite ville qui est à Monsieur de

Savoie en la fin du Piedmont, laquelle se nomme Chivas; & là feust ordonné le jeune Adventureux pour aller tenir ladicte ville, à cause qu'elle estoit bonne Françoise, & le vindrent accompagner jusques au bord de l'eauë cinq cent hommes d'armes, & estoient les Suiffes de l'autre costé de l'eauë, où estoit ladicte ville de Chivas, & leur artillerie; & commencerent à battre ladicte ville, & le jeune Adventureux avecq. la Gendarmerie voulant entrer dedans, vist qu'elle estoit ja prise; car les vilains la laisserent perdre, & y feust tué plus de trois mille personnes, jusques aux petits enfans, & les Prestres dedans les Eglises, & par tout. Quand les Suiffes visrent l'Adventureux avecq. la Gendarmerie, commencerent à desloger pour gagner pays, car ils avoient peur que l'armée du Roy ne les attrappast, avant qu'ils eussent gagné Milan, & les autres Suiffes qui leur venoient au secours, & se partirent hors de la ville en une belle place, avecq. leur artillerie; & quand l'Adventureux vist ce, pouffa dedans la ville, & en tua quelques uns qui estoient demeurés derriere, & sauva aucuns pauvres gens qui s'estoient sauvés en une tour, & de là leur alla donner l'escarmouche en cette belle plaine de Chivas, où coups de Harque-

butte ne coustoient rien; car il y en avoit qui voloient. Cela fait, se retira ledict jeune Adventureux vers Monsieur de Lautrec, & manderent au Roy les nouvelles de Chivas, & la cruauté qui y avoit esté faite, dequoy il feust fort marri, & les Suiffes tirèrent tousjours leur chemin vers Novare, avecq. leur artillerie, qui leur faisoit une merveilleuse peine, car il falloit qu'ils tirassent la pluspart au col, & la boulerent dedans le Chasteau & ville de Novare, qui tenoit encore pour eulx; & ce fait, s'en allerent à Milan, où estoit le More Maximilian Duc de Milan.

*Cy devise de la journée faite à Sainte Brigide, près de Marignan, laquelle les François gagnerent contre les Suiffes, par un jour de Sainte Croix en Septembre; de la prise du Chasteau de Novare, & du secours que les Venitiens feirent au Roy.*

Les Suiffes estant retirés à Milan, Monsieur de Lautrec & le jeune Adventureux revindrent où le Roi estoit avecq. la Gendarmerie. Le Roi marcha tousjours tellement qu'il vint à Novare, où le Chasteau tenoit pour les Suiffes, & envoya devant le Sénéchal d'Armaignac, & Monsieur de la Palice avecq. une bande d'artillerie, six mille hommes de pied,

& cinq cent hommes d'armes. Quand ils furent arrivés audict Novare, la ville se rendit, & le Chasteau non; mais après avoir esté battu deux jours, il se rendit, où le Roi recouvra tout plain de belle artillerie que ses prédécesseurs avoient perdue: cela fait, le Roy marchoit tousjours, tirant droict à Milan, & fist tant qu'il vint à Marignan, petite ville à dix mille de Milan, sur la riviere, le droict chemin de Milan à Rome; là où ledict Roy s'arresta, & toute son armée, pour se rafreschir, car ils n'avoient point reposé depuis qu'ils estoient partis; & ce temps pendant se menoit une pratique avecq. lesdicts Suiffes, pour faire une paix entre le Roy & eulx; & cela faisant, le Roy regaignoit toute sa Duché de Milan, & le More demeuroit tout seul & feust regardé entre le Roi & lesdicts Suiffes de se trouver à Galeras, pour confirmer ce qui avoit esté pour parlé & accordé entre eulx (a); & envoya ledict Seigneur Roy pour sa part pour Ambassadeur Monsieur le Bastard de Savoye, depuis Grand Maistre de France, & Monsieur de Lautrec, & avecq. eulx cinq cent hommes d'armes, & leur bailla cinquante mille escus d'or pour porter auxdicts Suiffes,

(a) C'étoit le Due de Savoye qui négocioit cette paix.

& pensoit sans point de faulte ledict Seigneur Roi avoir du tout appointment avecq. eulx, & ne faillirent lesdicts Suiffes de leur costé à eulx y trouver, & parlerent ensemble avecq. lesdicts Ambassadeurs de leurs affaires.

Or le Cardinal de Sion qui estoit le plus mauvais François (a) qui feust oncques, & qui avoit ammené les Suiffes au secours du More, entendit, & aussi fist ledict More, que l'appointment se vouloit faire entre le Roy & les Suiffes, & qu'ils ne viendroient point au dessus de leur entreprinse; ledict Cardinal fist sonner le tambourin, & fist assembler tous les Suiffes en la place du Chasteau de Milan, & là fist faire ung rang, & lui au milieu en une chaise, comme ung regnard qui presche les poules, leur fist entendre comme le Roi n'avoit point de gens avecq. lui, car il avoit envoyé une partie de son armée à Galeras, & qu'ils combattoient pour la Sainte Eglise, & que jamais gens n'auroient tant d'honneur en leur affaire qu'ils auroient; & ce fait, leur fist prendre à chacun une clef, & donna quelque argent aux Capitaines particuliers. Or estoient les Suiffes dedans Milan trente-six ou trente-huit mille hommes, & avoit en ces bandes quelques Capitaines particuliers,

(a) C'est-à-dire, le plus grand ennemi des François.

lesquels avoient pension du Roi, & estoient assez bons François, & entendoient bien la finesse du Cardinal de Sion, & aussi ils ne l'aimoient point, lesquels prindrent conseil avecq. leurs gens, & estoient des haults Cantons, comme Zurich, Uri, Berne, & Onderwalde; & des principaulx estoit un Gentilhomme de Berne, nommé Albert de la Pierre, qui communiqua la finesse du Cardinal de Sion, & remonstra à tous ses compagnons, les Capitaines des haults Cantons, la honte que ce leur feroit, & à toute la nation, de tromper ung tel Prince que le Roi de France, veu qu'ils s'estoient accordé avecq. lui, & que leurs Ambassadeurs estoient avecq. ceulx de France audict Galeras; & comme il debattoit ces querelles, le Cardinal de Sion avoit desja gagné les autres Capitaines, & fist sonner l'allarme pource que le jeune Adventureux & le Comte de Sancerre estoient venus faire l'escarmouche, & fist faillir lesdits Suiffes, & tirer du Chasteau quatre pieces d'artillerie couleuvrines, & fist sonner le cornet de bœuf & celui d'Onderwalde, qui s'appelle le cornet de vache, & fist marcher les Suiffes, lui estant en personne, droit au camp du Roi.

Quand ils feurent hors de la ville, Albert de la Pierre, & les autres Capitaines des



haults Cantons firent arrester tous leurs gens, qui estoient bien en nombre de quatorze mille, & remonterent aux Communes & à leurs Compaignons, comment ils ne vouloient point faulser leur foy & serment, ni aller contre l'honneur d'eulx & de leur nation à l'appetit du Cardinal & du More, & pour vous le faire court, s'en retournerent des haults Cantons quatorze mille hommes, dont Albert de la Pierre estoit ung des principaulx Capitaines, & se retirerent en leur pays de Suisse; & le demeurant avecq. le Cardinal de Sion, qui estoit vingt-quatre mille, avecq. quelques Milanois de la partie du More, & quelques gens de cheval, environ cinq cent, commencerent à marcher environ trois heures après disner. L'Adventureux les voyant marcher, laissa quelques gens derriere pour les chevaucher & veoir ce qu'ils feroient, & vint devers le Roy à Marignan, & le trouva en sa chambre, où il essayoit un harnois d'Allemagne pour combattre à pied, lequel lui avoit fait apporter son Grand-Escuyer Galeas (a), & estoit ledict harnois merueilleusement bien fait, & fort aisé, tellement qu'on ne l'eust sceu blesser d'une esguille ou espingle; & incontinent qu'il vist

(a) Galéas de Saint-Séverin.

ledict Adventureux, lui faillit au col, & lui demanda des nouvelles de Milan ; car le Roi l'y avoit envoy , & lui dit : « comment » vous  tes arm , & nous attendons aujourd'hui la paix ? » Sur quoi l'Adventureux lui fist r ponse : « Sire, il n'est plus question de se mocquer, ni attendre paix, » & vous fault armer aussi bien comme moi, » & faites sonner l'allarme, aujourd'hui vous av s la bataille, ou je ne cognois point »   la nation   qui vous av s affaire. »

Ce fait, afin qu'on ne pensast point que ce feust mocquerie, ledict Adventureux avoit avecq. lui un trompette, auquel il fit sonner l'allarme ; & quand le Roi vist que c'estoit   bon escient, commença   s'armer, & print Barthelemi d'Alvienne par la main, & lui dit : « Seigneur Barthelemi, je vous prie » d'aller en diligence faire marcher vostre » arm e ; & ven s le plus tost que vous pourr s, soit jour ou nuit, o  je serai, car » vous voy s quelle affaire j'en ai » ; & alors se partist ledict sieur Barthelemi d'Alvienne en bien grande diligence & en poste, pour faire ce que le Roi lui avoit command , & aussi il en avoit le commandement de la Seigneurie de Venise, avecq. ce qu'il estoit bon Fran ois ; & le faisoit de bon c eur : cela fait,

qui feust fubit , le Roi & tout son Conseil envoya l'Adventureux , & lui bailla la charge que debvoit avoir ung des plus vieux Marefchaulx de France , car il estoit encore bien jeune , & lui commanda qu'il regardast les ennemis ce qu'ils faisoient , & quel ordre ils tenoient , & le lui fist fçavoir , affin que là felon il ordonnast la bataille ; & quand il vift qu'il auroit bataille , pria Monsieur de Bayard , qui estoit gentil Chevalier , qu'il le fist Chevalier de fa main , qui feust un grand honneur audict Sieur de Bayard , de faire ung Roi Chevalier devant tant de Chevaliers de l'Ordre & de gens de bien qui estoient là ; laquelle chose faite , l'Adventureux partift , & rencontra Monsieur de Bourbon & Monsieur de la Palice , qui avoient desja l'allarme , lesquels lui baillerent la mesme charge que le Roi lui avoit baillée , & print avecq. lui vingt hommes d'armes , & s'en alla au devant des Suiffes lesquels il rencontra à deux milles près du camp , & estoit desja assez tard , & feirent semblant les Suiffes d'eulx vouloir loger , ce que manda ledict Adventureux au Roi , mais pour ce qu'il ne laiffast pas à mettre tousjours les gens en ordre , ce que fist ledict Seigneur Roy , auffi fist Monsieur de Bourbon , qui menoit l'avantgarde.

Cela fait, les Suiffes marcherent tousjours le grand pas, & ne se logerent point; & quand l'Adventureux vift ce, manda au Roy & à Monsieur de Bourbon, que ce jour il auroit la bataille, & que tout le monde se déliberast de bien frapper; & ne vous fault oublier à dire que Monsieur de Gueldres (a), trois jours devant la bataille, pensant que l'appointement se feroit, & aussi pour quelque affaire qu'il disoit avoir en son pays, demanda congé au Roy, & se retira, de quoy il fist merueilleusement mal, car plusieurs disoient que c'estoit peur des coups, & en feurent fort marris tous ses amis, & aussi feut Madame la mere du Roy; car elle luy eust bien voulu de grands biens, pour ce qu'il estoit son parent bien proche, & s'en alla ledict Sieur de Gueldres en diligence, & bailla charge générale à Monsieur de Guise son nepveu, qui en fait merueilleusement bien son debvoir, & feust bien fort blessé à ceste affaire, & certes c'est un honneste Prince, & gentil compaignon.

Or pour retourner à nostre propos, ledict Adventureux avoit laissé soixante hommes

(a) Il avoit appris que les Brabançons, c'est-à-dire les sujets du Prince de Castille, étoient entrés dans son pays, & il partit en poste pour aller le défendre.

d'armes de la bande, avecques les cent hommes d'armes de la bande de Monsieur de Sedan, que menoit Monsieur de Jamets, frere dudit Adventureux, & leur avoit dit qu'ils ne bougeassent d'ung lieu où il les avoit mis, qui estoit avecques Monsieur de Bourbon, & y estoit, le Sieur de Braine, beaufrere dudit Adventureux, lequel y estoit venu pour son plaisir; aussi y estoit Monsieur de Rochefort, Bailly de Dijon, Monsieur de Saussy, frere dudit Adventureux, Monsieur de Vandeneffe, frere de Monsieur de la Palice, lesquels y estoient pareillement venus pour leur plaisir, & ledit Adventureux au retournant, ayant les Suisses sur les bras, & escarmouchant contre eulx, trouva lesdictes bandes Françoises arrieres d'où il leur avoit ordonné, & en lieu fort mal avantageux pour eulx, & en feust bien fort marry; mais puisqu'ils estoient venus jusques-là il en falloit faire son mieulx; car lesdits gens d'armes estoient mis de façon qu'ils ne pouvoient dissimuler le combat, & estoient les premiers combattans, & si ne pouvoient aider à l'armée, ni l'armée à eulx, & quand l'Adventureux vist qu'il n'y avoit autre remede, fist prendre à chacun son habillement de teste, & donner dedans, & la feust blessé son che-

val d'un coup de harquebutte, dont il mourut incontinent après ; & à ceste charge fist merveilleusement bien son debvoir, le Comte de Brayne, aussi fist le Bailly de Dijon, & y feurent leurs deux chevaulx blessés ; & aussi y feirent merveilles, le Sieur de Jamets, Monsieur de Saussy, & Monsieur de Vandenne, qui estoit gentil compaignon, & y feust aussi blessé le Vicomte d'Estoges d'un coup de harquebutte en la cuisse, & y demeura des gens d'armes, mais pas beaucoup ; & sans point de faulte le jeu estoit mal parti, car les François n'estoient que deux cent hommes d'armes contre bien quatorze mille Suisses, car comme je vous ai dit, le demeurant de leur armée ne les pouvoit aider ; & quand les Lansquenets visrent l'Adventueux charger, il en passa le canal où ils estoient en bataille bien mille ou douze cent, pour prendre les Suisses en flanc, & combattoient main à main ; quand les Suisses visrent qu'ils avoient repouffé l'Adventueux, lequel s'estoit retiré luy & ses gens en l'armée, vindrent donner sur lefdits Lansquenets, & renverserent toute cette bande, & sans point de faulte peu en eschappa.

Or avoient les Suisses quatre pieces d'artillerie sur le grand chemin qui feust ar-

restée à une maison, car quand l'Adventu-  
reux vist ce, il fist bouter le feu dans ladicte  
maison, & par ainsi ladicte artillerie ne peult  
approcher plus près, parquoy elle ne fist pas  
grand mal aux François, mais vous pouvez  
croire que l'artillerie du Roy, qui estoit de  
soixante & quatorze grosses pieces, leur fai-  
soient un merveilleux déplaisir; cela fait,  
lesdits Suisses bouterent outre, & suivirent  
leur fortune, & vindrent combattre l'une  
des bandes de Lansquenets main à main,  
lesquels durerent bien peu; car les Suisses  
les renverserent incontinent, & feust là bien  
combattu, & y feirent la Gendarmerie mer-  
veille, aussi feirent les Adventuriers & Lorges  
avecques eulx, & tout plein d'autres gentils  
Capitaines; & feust tué à ceste charge Fran-  
çois Monsieur de Bourbon, frere de Monsieur  
de Bourbon, pour lors Conestable de Fran-  
ce, & Monsieur de Humbercourt (51) qui  
estoit gentil Capitaine, & le Comte de San-  
cerre & tout plein de gens de bien.

La nuict vint & les Suisses commence-  
rent à chasser les gens d'armes d'ung costé  
& d'autre, car ils ne sçavoient où ils al-  
loient, & on les tuoit par tout où on les  
trouvoit; aussi estoient les Lansquenets &  
les gens de pied François tous escartés com-

me les aultres, & demeura le Roy auprès de l'artillerie, qui n'avoit point un homme de pied auprès de luy, & fist une charge avec environ vingt-cinq hommes d'armes qui le servirent merueilleusement, & y cuida le Roy estre affolé, & vous jure ma foy que feust ung des plus gentils Capitaines de toute son armée, & ne voullust jamais abandonner son artillerie, & faisoit rallier le plus de gens qu'il pouvoit autour de luy, & feurent les Suiffes bien près de l'artillerie; mais ils ne la voyoient point; & feist esteindre ledict Roy ung feu qui estoit auprès de ladicte artillerie, pour ce que les Suiffes estoient si près d'eulx, & afin qu'ils la vissent point si mal accompagnée, & demanda ledict Seigneur à boire, car il estoit fort alteré, & y eut un piéton qui luy alla querir de l'eauë qui estoit toute pleine de sang, qui fist tant de mal audict Seigneur, avecques le grand chaud, qu'il ne luy demeura rien dans le corps; & se mist sur une charette d'artillerie, pour soy ung peu reposer, & pour foulager son cheval, qui estoit fort blessé: & avoit avecques luy ung trompette Italien nommé Christophe, qui le servit merueilleusement bien, car il demeura tousjours auprès du Roy, & entendoit-on ladicte trom-



pette par-dessus toutes celles du camp, & pour cela on sçavoit où estoit le Roy, & se retiroit-on vers luy; & Monsieur de Vendosme avecques le jeune Adventureux, qui sçavoit le langage Allemand, rallia les Lansquenets; tellement que le Roy en eust bientôt autour de luy bien quatre mille, que luy amena le Capitaine Brandecque, & les autres Capitaines suivoient file à file.

Or puisque je vous ai dit que faisoient les François, fault que je vous dise aussi ce que faisoient les Suisses depuis que la nuit feust venue, ils feurent deliberés de faire une charge au Roy, & la cause feust pour ce qu'ils avoient fait un feu au milieu d'eulx, là où une volée d'artillerie alla donner à travers d'eulx, qui leur porta ung merveilleux grand dommaige; toutesfois quand ils eurent bien advisé entre eulx, ils visrent qu'ils n'estoient point le nombre de gens qu'il leur falloit pour ce faire, & se retirerent, & commencerent à faire sonner les deux gros cornets d'Uri & d'Ondervalde, & par ce moyen leurs gens qui estoient escartés se rallierent auprès d'eulx, & n'avoient point un tabourin qui sonnast des leurs, & y eust tout le long du jour & de la nuit combat, à quel-

que endroit que ce feust ; & les gens d'armes François au lieu de cornets avoient trompettes , par où ils se rallierent.

Quand le jour feust venu , il se trouva là où estoit le Roy bien vingt mille Lansquenets & toute la Gendarmerie , & tout assez bien en ordre auprès de leur artillerie , & si les Suiffes avoient assaillis le jour bien asprement ; encore firent-ils plus le matin ; mais sans point de faulte ils trouverent le Roy avecq. les Lansquenets qui les receurent , & leur fist l'artillerie & la harquebutterie des François ung grand mal , & ne peurent supporter le fais , & commençoient à aller autour du camp d'un costé & d'autre pour veoir s'ils pouvoient assaillir , mais ils ne venoient pas au point , fors une bandé qui vinrent ruer sur ces Lansquenets ; mais quand ce vint baiffer des picques , ils glisserent outre sans les oser enfoncer , & y avoit devant un gros Capitaine , lequel vouloit mutiner les Lansquenets , & parler à eulx , & feust là tué ; les Suiffes avoient mis dans la maison que l'Adventureux avoit fait brûler le jour de devant deux pièces d'artillerie qui battoient où estoit le Roy , & faillirent à tuer ledit Seigneur Roy , & quelques gens de bien : mais toutesfois si en demeura-t'il quelqu'ung.

Il y avoit même une autre bande de Suiffes qui se vouloit rallier avec l'autre pour venir donner sur l'artillerie des François, mais le dict Adventureux, Monsieur de Bayard, & M. de Buffy d'Amboise, avecques quelques hommes d'armes qu'ils avoient, entreprirent à ruer sur eulx & donner aux flancs, ce qu'ils feirent, & feust jetté par terre l'Adventureux, & quelques gens d'armes des siens qu'il avoit nourris, & eurent leurs chevaulx blessés & affolés, & sans Monsieur de Bayard qui tint bonne mine & ne l'abandonna point, ni le Sieur de Sauffy qui luy rebaila ung cheval, sans point de faulte l'Adventureux estoit demeuré.

Or luy remonté à cheval, il vist que les Suiffes s'en alloient rompus & se bouttoient dans une grande cassine, & fist l'Adventureux boutter le feu dedans, & y demeura bien huit cent hommes, & le demeurant se sauva, ou voulust aller donner dedans Monsieur de Buffy d'Amboise, & le guidon du dict Adventureux, nommé Turteville, qui s'estoit avancé outre son commandement; car il vouloit voir plus de luy, & feurent tués dans un fossé de coups de harquebuttes & de coups de main, avant que jamais homme y feut mettre ordre, dont feust grand dom-

maige; & demeura à ladicte bataille beaucoup de gens de bien, & entre aultres y demeura le frere de l'Adventureux, nommé M. de Roye, lequel avoit fait le long de la journée merueilleusement bien son debvoir, & estoit homme de bien, & gentil compaignon, & feust dommaige de sa mort.

Cela fait les Suiffes ayant la bataille perdue se retirerent le grand chemin de Milan, le mieux en ordre qu'ils purent, & ne voullust jamais le Roy, ni les Capitaines, qu'on leur donnast la chasse asprement, & feust ordonné Monsieur l'Admiral avecq. trois cent hommes d'armes pour les conduire jusques aux portes de Milan. Cela fait le Roy vint à l'Adventureux qui venoit de l'exécution de cette maison, & luy dit: « Comment, mon ami, on m'avoit » dit que tu étois mort ». Sur quoi l'Adventureux lui respondit: « Sire, je ne suis » pas mort; & ne mourrai point, tant que » je vous aurai fait un bon service »; & lui dit le Seigneur Roy: « Je sens bien que » en quelque bataille que vous ayez esté » ne voullustes estre Chevalier, je l'ai au- » jourd'hui esté; je vous prie que le veuilliez » estre de ma main », laquelle chose l'Adventureux lui accorda de bon cœur, & le remercia de l'honneur qu'il lui faisoit, comme

la raison le vouloit, & de-là se retira ledit Seigneur Roy en son logis, & laissa Monsieur le Grand-Maistre Boiffy, l'Adventoureux avecques lui, en attendant que le demeurant de l'armée feust logé (52).

*Cy devise des Ambassadeurs François & Suisses qui estoient à Galeras, & comment le Roy fist assiéger le chasteau de Milan, où estoit le More dedans, lequel se rendist par composition.*

Le Roy ayant gagné la bataille, & tout son camp remis en ordre, après avoir perdu quelque peu de bagages que les Adventuriers François pillerent, je veulx retourner au Sieur Berthelemy d'Alviene, qui estoit allé querir les Venitiens, & vint toute la nuit. Comme il arriva à trois mille du camp, rencontra une bande de Suisses qui fuyoit, laquelle il deffit, & en feust de tués bien cinq cent, & vindrent lefdits Venitiens le matin, après que la bataille feust gagnée, vers le Roy merveilleusement en bon ordre, & arriverent au camp, là où le Roy alla au-devant d'eulx. Ils estoient mille hommes d'armes, douze cent chevaux-legers, & douze mille hommes de pied tous accoustrés à leur mode, & dix-huict grosses pièces d'artillerie, bien

esquipées, & se misrent tous en ordre devant le Roy, firent tirer leur artillerie, & vous assure que le Roy leur fist un merveilleusement bon recueil, car ils estoient venus à son service d'une fort bonne volonté, & de bon cœur, & se logerent au camp du Roy, qui leur fist donner quartier. Or retournons aux Ambassadeurs François qui sont à Galeras avecques cinq cent hommes d'armes (53). Quand ils ouirent tirer l'artillerie, entendirent que la bataille donnoit, & estoient plus forts que les Ambassadeurs Suisses, lesquels leur dirent que c'estoit malgré eulx, & sans leur sçeu que le Cardinal de Syon faisoit cette menée, & estoit presque le tout accordé, quand ils sçurent les nouvelles de la bataille, par postes que le Roy leur envoya, de quoy feust merveilleusement marri Monsieur de Lautrec, aussi feust Monsieur le Bastard de Savoye; car ils avoient une grosse puissance avecques eulx de cinq cent hommes, & partirent incontinent leur semblant bien, que cela faisoit faulte au Roy à la bataille, qui estoit chose vraye. Et ainsi retournerent sans bailler argent auxdits Suisses, & arriverent au camp le soir, dont le jour avoit esté la bataille.

Cela fait, le Roy regarda de mettre ordre

à ses affaires, & envoya, assiéger la ville & chasteau de Milan, & envoyerent ceulx de la ville dudict Milan Ambassadeurs devers le Roy, & composerent avecques lui d'eulx rendre à sa volonté, ce qu'ils firent ; & alors feurent envoyés dedans la ville Monsieur de Bourbon & Monsieur de Lautrec, avecques une partie de l'armée, & le Comte Pedro Navarre, & le Sénéchal d'Armaignac, Maistre de l'artillerie, allerent assiéger le chasteau où s'estoit retiré le More Maximilian avecques cinq cent chevaulx, dont estoit (54) Chuire l'ung des Chefs, Jean de Mantoue, & quelques autres, & douze cent Suisses, & assiégerent le chasteau de bien près, & Pedro Navarre commença à miner. Or laissons le siège devant le chasteau de Milan, & retournons au Roy, qui envoya M. le Grand-Maistre Boissi, le Bastard de Savoye & l'Adventureux à Cremone, & à toutes les villes qui tenoient contre le Roy, & se retira le-dict Seigneur à Pavie ; car il ne vouloit point entrer dedans la ville de Milan sans que tout ne feust à lui.

Ce fait, marcha Monsieur le Grand-Maistre vers Cremone, & vindrent ceulx de la ville se rendre à lui ; & après, avecques l'armée qu'il avoit, entra dedans la ville &

fist sommer le chasteau, lequel ne se voulust pas rendre fitost, mais print un terme, en cas qu'il ne feust secouru, de lui rendre; & feust ordonné l'Adventureux pour faire les tranchées autour de la ville & du chasteau; ce qu'il fist, afin qu'ils ne peussent faillir de nuict; & estant en cesdites tranchées, y avoit ung Maistre-d'Hostel chez le Roy, nommé Saint Severin, où vint donner ung coup de canon du chasteau dedans le rambart où estoit ledict Adventureux, & eut si grand peur ledict Maistre-d'Hostel, qu'il empoigna deux Capitaines par le col si rudement, qu'il les tira dans le fossé avecques lui, qui avoit bien vingt pieds de profondeur, tellement qu'il se rompist presque le col, & eulx aussi, de quoy feust bien ri après. Quand le jour feust venu, & le terme que ceulx du chasteau avoient prins, & promis d'eulx rendre, ils se rendirent à la volonté du Roy, leurs bagues sauvés. Or pour vous dire vrai, quand le Roy vint pour conquerer la Duché de Milan, il promist aux Venitiens de leur rendre ce qui leur appartenoit de delà la rivierre d'Adde, & de leur aider à le reconquerer à ses dépens.

Cremone ainsi rendue à la volonté du Roy, & plusieurs aultres petites villes &



chasteaux , Monsieur le Grand - Maistre alla mettre le siége devant Bresse , laquelle se rendist à lui ; après y avoir esté ung espace de temps , il la rendist aux Venitiens , & en suivant la promesse que leur avoit faicte le Roy , dequoi les Venitiens seurent merueilleusement bien contents , ne restoit plus que de rendre aux Venitiens la ville de Veronne , que tenoit l'Empereur Maximilian. Cela fait les Venitiens retournerent à Venise , & misrent garnisons dans les villes qu'ils avoient conquestées , & Monsieur le Grand-Maistre , avec son armée , retourna vers le Roy à Pavie. Or pendant ce temps-là on faisoit merueilleusement grosse batterie au chasteau de Milan , & quant se faisoient les mines dont Pedro Navarre estoit conducteur , & son Lieutenant estoit Henri Gonnet , qui autrefois avoit esté Capitaine du chasteau de Bresse , & minerent la casemate dudidict chasteau de Milan , & la firent tomber par terre , mais elle retomba presque aussi forte qu'elle estoit auparavant.

La casemate ainsi minée , & les deffenses rompues , tant du hault que des fossés , Pedro Navarre se print à miner le plat de la muraille , & ceux dedans voulurent contreminer ; toutesfois ceulx dedans avoient une mine qui estoit

estoit leur Chef, assçavoir le More, qui tenoit si mauvaise mine, que cela les estonna plus que la mine de Pedro Navarre, & dient qu'il ne sçavoit où estre de peur; toutesfois le chasteau de Milan est une très-bonne place, & l'avoit fait le Roy de France Louis douzième, bien amender du temps que en estoit Chef le Chevalier de Louvain, gentil Capitaine & bon Chevalier. Après toutes ces batteries & mines, le More, Duc de Milan, vint à composition, se voyant pressé & sans esperance de secours, & fist appointment avecques le Roy, par tel qu'il lui donneroit cent escus (a) tous les jours à despendre (b), qui sont trente-fix mille livres par an, laquelle chose le Roy lui accorda, & le demeurant s'en alla, bagues sauvés; par ainsi feust ladicte ville rendue entre les mains du Roy, & vint le More à Pavie vers ledict Seigneur Roy, & le Sieur Jean de Mantoue avecques lui.

Les Suisses se retirerent en leur pays, à qui le Roy fist baillet bonne conduite; & le Capitaine Chuire, & les gens qui estoient venus de par l'Empereur au secours du More, se retirerent à Veronne, lesquels le Roy fist

(a) Du Bellay dit qu'il lui fut promis une pension de 60,000 ducats.

(b) A dépenfer.

pareillement conduire , & le More Maximilian vint à Pavie vers le Roy se rendre à lui, ainsi qu'il lui avoit promis ; & le conduisoit Gabriel de la Chastre avecques cinquante archers de la garde , & dit ledict More au Roy : « Sire , je me viens rendre à vous , » comme votre serviteur , vous suppliant » qu'il vous plaise me retenir à vostre service , & à me tenir ce que m'avés promis , » & vous vouloir servir de moy ; & vous promets par ma foi que je me sens le plus » heureux homme de mon lignage d'estre » tombé ès mains d'un tel Prince que vous » estes ; & aussi, veu le bon traitement que » me faites : car quand j'estois Duc de Milan , je n'en estois pas Duc , mais Valet ; » car les Suisses en estoient Maistres , & ne » faisoient que ce qu'ils vouloient ». Sur quoi le Roy lui fist response , & lui dit , « qu'il feust le très-bien venu , & qu'il esperoit de lui faire de plus en plus bon traitement , & que ce n'estoit point le dernier bon tour qu'il lui feroit , & qu'il l'envoyeroit devers Madame sa mere , laquelle estoit Régente en France , & elle lui feroit merveilleusement bon recueil. »

Cela fait , le Roy s'en alla souper , & le More s'en alla en une chambre qu'on lui

avoit apprestée au chasteau de Pavie, & le lendemain matin partit ledict More Maximilian, & s'en vint en France, & le fist conduire le Roy par les Archers de sa garde, & le Capitaine Gabriel, qui en estoit Chef, jusques à Lyon vers Madame sa mere, qui attendoit tousjours de ses nouvelles (a); or ainsi comme ces choses se faisoient, tant le siége de Maximilian que l'allée de Monsieur le Bastard de Savoye pour reconquester les villes, celles qui appartenoient au Roy & aux Venitiens, le Roy ne dormoit pas; il fist fort sagement; car incontinent après la bataille, & que les Suiffes feurent retournés en leur pays, il trouva moyen d'envoyer des Ambassadeurs devers eulx; laquelle chose il fist, & leur envoya demander paix; laquelle, après avoir débatu beaucoup de choses, ils accorderent, moyennant quelque argent que l'on leur bailla, & y feurent compris tous les treize Cantons. Ces choses faictes, le Roy se prépara pour faire son entrée à Milan, laquelle chose feust merveilleusement belle, comme vous oyrés cy-après.

(a) Il fut accompagné par le Seigneur de Mauléon, frère du Seigneur de la Trémoille, par l'Ecuyer Francisque, Comte de Pontreme, & plusieurs autres Gentilshommes. Ce détail sera confirmé dans du Bellay.

*Comment, après que le chasteau de Milan feust rendu, & que le More feust en France, le Roy fist son entrée à Milan tout en armes, la plus belle que feust jamais, & des belles joustes & Tournois qui y feurent faiçtes.*

Le Roy ayant mis ordre à ses affaires, & la ville de Milan préparée pour le recevoir, ledict Seigneur Roy se mist en chemin, & se partist de Pavie pour aller faire son entrée dans la ville de Milan, laquelle feust merueilleusement belle & triomphante ; & avoit sans ses gardes & sa maison, douze cent hommes d'armes, & six mille Lansquenets tous armés, & vint en cet équipage jusques à Cassan, qui est sur le chemin à quatre mille de Milan, & ainsi les Lansquenets tous devant lui & en ordre marchaient, & estoit le Roy armé de toutes pièces l'espée au poing, comme il est coustume en tel affaire, & autour de lui & après lui, & ses gardes, le suivoient lesdicts Seigneurs Italiens, & après tout cela douze cent hommes d'armes à la queue, la lance sur la cuisse, & en tel estat & ordonnance entra le Roy en la ville de Milan, où lui feust faiçt le meilleur & le plus grand recueil que jamais feust faiçt

à Prince, car il y entroit comme victorieux, & alla descendre au Dome, qui vaut autant dire dans ce quartier comme ici la maîtresse Eglise de toute la ville, & illec rendist grace à Dieu de sa noble victoire, & de-là avecques tous les haulzbois, trompettes & clairons, & en cette belle compaignie, vint jusques à son logis, lequel n'estoit gueres loin de là.

Ce fait, tout le monde se retira en son logis, & festoya le Roy le Sieur Jean Jacques, le Sieur Galeas Viscomti, & tout plain d'autres Seigneurs, chacun en faisant son mieux, & n'y eust jamais Prince en Italie qui feust mieux festoyé des Seigneurs & Dames qu'il feust, & vous assure que bonne chere & masques n'y furent pas oubliés, & huit jours après son entrée furent faites les joustes, où feust Monsieur de Saint Paul ung des principaulx tenans, & furent faites en la place devant le chasteau de Milan, où estoient les lisses & les échaffauts pour les Dames, & le Roy lui-mesme y voulut joster; car il n'y faillit oncques, & feust en ceste joste blessé Monsieur de Saint Paul en ung œil, d'ung coup de lance que Monsieur de Brion lui donna, tellement que pour aujourd'hui n'en est pas encores bien gueri. Les

jouſtes finies, & ayant fait grande chere, ce temps pendant le Roy ne dormoit point, ni les Ambaffadeurs d'Italie, & entre autres choſes ſe menoit une menée du Pape & du Roy, pour ſe veoir l'ung l'autre à Boulogne; laquelle choſe feuff accordée; & vint devers le Roy le Cardinal de Ferrare, de par le Pape, lequel eſtoit fort honnelle perſonne, & ne bougeoit d'avecques le Roi en tous les banquets, feſtins & maſcarades qui ſe faiſoient, & eſtoit fort bien en ſa grace, & feuff accordée ladicte veue du Pape & du Roy à Boulogne; le Pape eſtant à Rome, fiſt les deux parts de chemin, & le Roy fiſt le tiers, & commença chacun à ſ'accouſtrer pour ſon partement, & partiſt le Pape de Rome premier.

*Comment le Pape de Rome & le Roy de France ſ'entrevirent à Boulogne la Graſſe.*

le Roy feuff adverty de la venue du Pape de Boulogne, & qu'il approchoit, alors ſe partiſt de Milan avecques tous les Princes d'Italie, & Monſieur de Lorraine avecques, & eſtoit lediſt Seigneur Roy bien accompaigné, car il avoit douze cent hommes d'armes, & fix mille Lanſquenets pour ſa garde, & vint auffi juſques à Modene & à Regge, là où

vindrent plus de trente Cardinaux au-devant de lui, & sans point de faulte le Pape lui fist faire tout l'honneur qui lui estoit possible; car il vouloit bien avoir son amitié, & aussi faisoit le Roy la sienne, & feust cause de cette amitié Monsieur le Grand-Maistre Boissy, qui pour lors gouvernoit le Royaume de France, & en feust fait son frere Cardinal, & depuis Legat en France (a). Le Roy vint jusques à Boulogne en ce triomphe, & feust son entrée merveilleusement belle, tousjours en armes, & le Pape l'attendist en son Siege, & le reçeut comme Fils aîné de l'Eglise, sans souffrir que le Roy luy baïsa les pieds, comme il estoit accoustumé, mais le veint embrasser; & avoit ledict Pape bien la mine d'estre ung bien fort honneste homme de bien, & estoit homme fort craintif, & si ne voyoit pas fort clair, & aimoit fort la Musique; & estoit ledict Pape nommé Leon dixieme, de la maison de Medicis à Florence, & fist merveilleusement grand chere au Roy, & logerent ensemble en ung logis.

Le lendemain matin, le Pape chanta la Messe en la plus grande pompe & triom-

(a) Adrien Gouffier; il fut Legat en France en 1619. Il étoit Evêque d'Albi & Grand'Aumônier de France. Il mourut en 1523. (N. D. L.)



phé que jamais Pape la chanta; car Monsieur de Lorraine, & tous les Princes du Royaume de France le servoient à la Messe, y estoient les Chantres du Pape & du Roy, lesquels il faisoit bon ouir, car c'estoient deux merueilleusement bonnes Chapelles ensemble, & chantoient à l'envi; & quand ce vint à la fin de la Messe, le Pape donna à recevoir Dieu au Roy, & à tous les Princes de France; & la Messe faite, le Pape & le Roy dînerent ensemble, & mangerent la pluspart du tems tousjours ensemble, & s'engendra entre eulx deux une telle amitié, & si grande, qu'ils estoient souvent enclos eulx deux en une chambre devisant de leurs affaires, & donna le Pape au Roy une vraye Croix longue d'un pied, des plus belles que je vis, & lui donna quant & quant le Jubilé, toutesfois qu'on porteroit ladicte Croix à la Procession le jour de Sainte Croix en Septembre, pour ce que le mesme jour il avoit gagné la bataille; & après avoir esté là neuf jours, le Roy print congé de lui avecq. bonne assurance de paix & d'amitié avecq. l'ung & l'autre (55), & revint le Roy en sa ville de Milan faire la plus grande chere que jamais, & cassa la pluspart des gens de pied de son armée.

*Comment l'Adventureux retourna en France.*

Le Roy estant à Milan, ouyft dire que quelques Flamans s'assembloient sur les frontieres de Luxembourg, & aussi que le Pere dudit Adventureux estoit fort malade, de laquelle chose ledit Adventureux feust adverti par Monsieur le Grand-Maistre Boissi, (56) qui estoit parent & allié dudit Adventureux; & aussi y avoit entendu le Roy que les Lansquenets ausquels il avoit donné congé passer le Royaume de France, faisoient tout plein de mal, & par espécial la noire bande, & pour tous ces affaires renvoya le Roy ledit Adventureux en France, lequel vint en bonne diligence où estoit son pere, Monsieur de Sedan, jusques à Jamets, qui est une belle place forte & bonne que ledit sieur avoit fait faire de nouveau.

Or avant que l'Adventureux partist de France pour aller en Italie, s'estoit venu plaindre à luy une sienne parente de ceulx de Mollin, honneste Dame & bonne; & les raisons de sa plainte estoient qu'on l'avoit mariée à ung Gentilhomme de Lorraine, lequel n'estoit point homme, & avoit esté sept ans avecq. lui, qu'elle n'en vouloit rien dire; & par contraincte de son marry elle s'en com-

plainct à ses parens ; & vouloit bien fonder mary deffaire le mariage , mais il vouloit avoir les biens d'elle , laquelle chose n'estoit pas raisonnable ; & se vint de rechef plaindre audict Adventureux , lequel avoit promesse de Messieurs de Metz de luy faire delivrer ses biens ; car elle avoit dispense de Rome pour demarier de luy , & se remarier à ung aultre , & luy avoient promis Messieurs de Mets de lui faire justice & raison ; laquelle chose ledict Adventureux ne trouva faite à son desir , pour ce que l'adverse partie de sa cousine avoit trop grande faveur en la ville de Metz : & pour se plaindre , la Dame encore une fois vint audict Adventureux ; laquelle complainte par luy ouye , envoya une deffense à mesdicts Seigneurs de Metz , en leur mandant qu'ils avoient faulcé leur foi , & qu'ils n'avoient point fait ce qu'ils avoient promis ; & cela fait , s'en alla l'Adventureux vers les Lansquenets de la Bande Noire , qui estoient assez près de là , & amassa sept à huit cent chevaulx , & y eut six mille Lansquenets qui le voulurent servir pour ung teston le mois , & ne vouloient point prendre d'argent , fors seulement dire qu'ils estoient à Maistre qui leur donnoit argent ; & cela ainsi fait , avecq.

douze grosses pieces d'artillerie , marcha droit à Metz , laquelle chose entendue par Messieurs de Metz , envoyerent Ambassadeurs sur Ambassadeurs , disans , pour l'amour de Dieu , qu'il ne leur fist point de mal , & qu'ils feroient raison de tout le deuxieme jour après , & firent admettre dessus les lettres qu'ils escrivoient ung terme nouveau ; car ils mettoient à Très-Noble , & très-mieux que sage ; & ledict Adventureux leur fist responce qu'il marcheroit jusques dedans les portes de leur ville , tant qu'il verroit la chose faicte ; laquelle feust faicte sans nul délai , & eust ladicte Dame tout son bien , & feust démarriée , & espousa depuis ung Gentilhomme de Lorraine , fort homme de bien , lequel se nommoit Monsieur de Port-sur-Solle , de bonne grosse maison & riche , & en eust depuis de beaux enfans ; & cela faict ledict Adventureux donna congé aux Lansquenets , & se retira avecq. la Gendarmerie & son artillerie , & luy firent ceulx de Metz des présens de chevaux , & s'en retourna vers son pere à Jamets.

*Comment le Roy, après avoir mis ordre en son pays d'Italie, revint en son Royaume de France, & laissa Monsieur de Bourbon, son Lieutenant-Général, à Milan; & comment l'Empereur Maximilian vint en la Duché de Milan.*

Le Roy ayant mis ordre en son pays d'Italie, pour estre paisible de toutes parts, revint en son Royaume de France, & laissa Monsieur de Bourbon, son Lieutenant-Général en Italie, & y laissa aussi encore assez de gens de pied & toute la Gendarmerie, & le faisoit pour ce qu'il avoit, entendu que l'Empereur Maximilian faisoit gros amas de gens, & ne sçavoit on qu'il en vouloit faire. Ledit Seigneur Roy retournant de Milan, trouva Madame sa mere à Grenoble, laquelle estoit venue au devant de luy; & de là tirèrent à Lyon, & ne voullurent partir de là tant qu'ils sceussent ce que l'Empereur Maximilian vouloit. Ils n'y demeurèrent pas long-temps en cette attente, car incontinent nouvelles luy veindrent que l'Empereur marchoit en grande diligence avecq. ung gros nombre de gens, & avoit envoyé Ambassadeurs en Suisse pour avoir gens, & estoit son armée de quarante à cin-

quante mille hommes. Cela entendu par le Roy, envoya dire à Monsieur de Bourbon ces nouvelles, & qu'il se pourveust de gens, de vivres & remparts, & de ce qu'il lui falloit ; & quant & quant ledict Seigneur Roy envoya en Suisse, pour ce que la paix estoit entre luy & eulx, pour avoir un nombre de gens, & escrivit à Messieurs des Ligues, & à ses amis particuliers, & Pensionnaires, pour avoir de leurs gens ; laquelle chose il eust, & vinrent en son service, comme vous oyrés cy-aprés, mais il en alla vingt mille avecq l'Empereur.

Monsieur de Bourbon ayant entendu que l'Empereur marchoit, va au devant de luy, & passe la riviere d'Adde, faisant semblant de vouloir combattre, & l'Empereur marchoit toujours avecq. son armée vers où les François estoient ; toutesfois les François trouverent nécessaire en leur Conseil de repasser ladicte riviere d'Adde, pour ce qu'ils n'estoient point gens suffisans pour combattre l'Empereur à la moitié près, & se vint ledict sieur Empereur loger sur ladicte riviere, & estoient si près l'ung de l'autre, qu'ils ne faisoient qu'escarmoucher du long du jour ; car l'Empereur ne demandoit que la bataille, & fist faire trois ponts pour passer

son armée tout d'ung coup pour combattre ; & feurent une fois les François tous délibérés de donner la bataille , en passant ladicte riviere ; & croy qu'ils l'eussent fait , s'ils eussent eu les gens qu'ils attendoient d'heure en heure venir à leur secours, lesquels n'estoient pas encore venus, mais ils estoient bien prest ; & pour ce , adviserent les François d'eulx retirer tous ensemble en la ville de Milan ; car ils pensoient bien que l'Empereur n'estoit point fort d'argent pour payer longtems une telle armée, & aussi que les François espéroient avoir quelque intelligence avecq. les Suiffes qui estoient avecq. luy ; laquelle chose ils firent, & eust belle escarmouche à entrer en ladicte ville de Milan ; car en temps que ce Conseil tenoit, l'Empereur avoit fait passer beaucoup de sa Gendarmerie & de ses gens de pied, & eust ung peu de désordre à entrer en la ville. Incontinent que Monsieur de Bourbon feust entré en ladicte ville, il despartit tous les quartiers , & ne firent toute la nuit que remparer, & y avoit plus de cinq mille personnes ouvrans, & y avoit dedans quatrecent hommes d'armes, & quatre mille hommes de pied Venitiens, dont il en bailla à Monsieur de Lautrec une par-

rie, & au fleur Jean Jacques l'autre, & luy en print deux parts.

Le lendemain, tandis que l'Empereur faisoit passer le demeurant de son armée, arriverent quatorze mille Suisses, que Albert de la Pierre menoit, & quand ils furent là-dedans, firent tellement leur cas, qu'ils eurent chacun, l'ung portant l'autre, plus de trente florins d'or, sans tous les gros présens que fist Monsieur de Bourbon à tous les Capitaines, & demeurèrent là ce jour & l'autre. Le jour après, l'Empereur oyant que les Suisses estoient entrés à Milan, feust merveilleusement esbahy, & cela sans point de faulte, l'estonna fort; & deux jours après que les Suisses furent dedans Milan, ils eurent intelligence à ceulx de dehors, & lettres des Seigneurs de leurs Lignes, tellement qu'il s'en partist hors de la ville six mille pour un coup, après avoir servy le Roy huit jours, & demeura Albert de la Pierre, gentil Capitaine, avecques six mille dedans la ville, en dépit de toutes les Lignes, & de tout le monde, dont il feust bien après recompensé (57). Tout cela fait, l'Empereur marcha tout droit à Milan, & toute son armée & artillerie, pensant que ceulx dedans se deussent estonner; & quand il feust près des



portes, donna deux coups de canon, & puis s'en retourna, sans aultre chose faire, en assez mauvais ordre, & les Suiffes en leur pays, & croy que lesdicts Suiffes vouloient retourner, & que cela feust en partie cause de sa retraite, & sans point de faulte, il ne se feust pas encore retiré, & partist si-toft. Quand l'Empereur feust retourné dans les Allemaignes, Monsieur de Bourbon deffist toute son armée, pour ce qu'il n'en avoit besoing, & donna congé aux Venitiens & aux Suiffes qui estoient avecques luy, & après feust mandé par le Roy pour revenir en France, & feust laissé Lieutenant-Général en Italie, Monsieur de Lautrec, & revint ledict Seigneur de Bourbon assez mal content; non-obstant que quand il vint à Lyon, le Roy luy fist merveilleusement bonne chere, & y eust en ce temps beaucoup de picques contre les Capitaines, spécialement contre Monsieur de Chastillon.

*Comment le Marquis de Mantoue, pour quelques affaires qu'il disoit avoir, s'en retourna & abandonna le Roy, & luy renvoya son ordre, & comment l'Adventueux fist une maison nommée Messencourt, & le combat qu'il y donna.*

Après que Monsieur de Bourbon feust retourné d'Italie en France, le Pape fist alliance au Marquis de Mantoue, de sa niepce, & le fist Capitaine de l'Eglise, & ce fait, le Marquis (58) renvoya son ordre au Roy, de quoy il fist merveillement mal, & luy estoit reprochable; car le Roy l'avoit nourri, & ne luy avoit requis chose qu'il ne luy eust accordé : toutesfois le Roy en feust bien marry, & n'en fist pas grand estime; car il se fioit bien en l'amitié qu'ils avoient, le Pape & luy ensemble; & en ce temps l'Adventueux fist faire une maison nommée Messencourt, que son pere luy avoit donnée, merueilleusement belle & jolie pour la chasse & pour la guerre, & pour toutes autres choses; & la fist bastir en fourche, & estoit ung merveilleusement beau commencement de place, & y fist faire force artillerie, tellement qu'il y en avoit assez pour faire une bonne batterie, & la place bien gardée; &

y donna ledi&t Adventureux ung camp à ung Gentil-homme, nommé le Baron d'Antin, & y feurent les cérémonies gardées, & y courut le camp, comme en telle chose appartient de faire; mais son ennemy, autre Gentil-homme Gascon, ne s'y trouva point, par quoy il traifna ses armes à la queuë d'ung (59) cheval, car la raison le veult à celui qui fault; car il l'avoit adverty du jour qu'il y devoit estre, & que s'il luy failloit, il luy feroit ce qu'il fist; toutesfois ledi&t d'Antin se trouva merueilleusement mal, luy retourné en France, & feurent tous ses biens confisqués; car l'ordonnance de France est telle, que qui va chercher combat hors le Royaume, sans le congé du Roy, il y va de la vie & de tous ses biens, & n'y a que deux fortes de combats que le Roy veuille permettre, qui est le crime de Leze - Majesté, & pour l'honneur des Dames.

*Comment le Roy donna charge à l'Adventureux de mener pratiques en Allemaigne, pour gagner les Princes & Ele&teurs de l'Empire.*

Le Roy de France, prévoyant l'Empereur vieil & caduc, desirant estre Empereur, fist mener plusieurs pratiques en Allemaigne,

pour attirer les Electeurs à luy & à sa cordette, de quoy estoit ung des principaux meneurs de cette pratique, Monsieur de Sedan, & l'Adventureux son fils, & feurent gaignés trois ou quatre Electeurs, dont ne veulx dire les noms, de telle sorte que le Roy pensoit avoir bonne part à l'Empire, si l'Empereur feust venu à la mort : & entre aultres allans & venans aux Allemaignes, y avoit un Gentil-homme audict Adventureux, lequel s'appelloit Pierre Buiffon, Mareschal des Logis de sa bande, & estoit Provençal, Gentil-homme sage, & parloit aussi bien Allemand que François, & en allant & venant par le pays, François de Sikengen (60) voulust parler à luy, quand il sceut qu'il estoit à l'Adventureux, & luy pria qu'il vouloist dire au Sieur de Sedan, & audict Adventureux, qu'il avoit oüi dire tout plain de bien d'eulx; & que s'il estoit plaisir ou service qu'il leur peust faire, qu'il estoit à leur commandement, qu'il desiroit autant l'alliance de la Maison de la Marche, que de nulle Maison d'Allemaigne; & que pour leur faire service, il avoit tousjours deux mille chevaulx, & dix mille hommes de pied à leur commandement, & artillerie à l'advenant, & qu'il avoit deux ou trois places, dont la princi-

pale se nommoit Scawerbourg, & part à plus de vingt autres qui seroient ouvertes à toute heure pour le Seigneur de Sedan, & l'Adventureux, & afin qu'ils eussent plus grande fiance en luy, il n'avoit que deux fils, lesquels il leur donna, & eust Monsieur de Sedan, l'aisné, qui se nommoit Quiriker, & l'Adventureux eust le puisné, nommé Hans, & ont esté tous deux très-gaillards hommes, & fist le rapport ledict Pierre Buiffon, lequel feust très-volontiers oüi, & depuis cette heure ledict Sieur de Sedan, & l'Adventureux, ne cesserent jamais tant que le susdist François Sikengen feust au service du Roy, & adrefferoyent beaucoup de leurs affaires d'Allemagne à luy, & a duré cette alliance jusques à sa mort.

*Comment François de Sickingen fist alliance avecques Messire Robert de la Marche, & l'Adventureux, son fils, & comment il entreprint faire la guerre à Monsieur de Lorraine.*

François de Sickingen estoit Gentil-homme Allemand de bien petite race; mais bien gentil compagnon; & du temps que je vous parle, avoit environ quarante ans, point homme de guerre, mais homme de grande

honnesteté, & aimoit fort la guerre, & jamais n'y avoit esté, & estoit le plus beau langageur que je pense en ma vie avoir veu, & de telle sorte qu'il n'y avoit Gentil-homme en Allemagne, Prince, ni homme de guerre, qui ne luy voulust faire plaisir, comme luy donnerent bien à congnoistre depuis. Lediçt Francisque (a) entendit qu'il y avoit ung Comte d'Allemagne, lequel estoit en partie sujet de Monsieur de Lorraine, lequel s'appelloit le Rhingrave (b), & quelques Comtes encore qui vouloient faire la guerre à mondiçt Sieur de Lorraine, & à donc manda lediçt Sieur Francisque à Monsieur de Sedan, qu'il estoit temps pour les querelles qu'il avoit à Monsieur de Lorraine, qu'il y besongnât, & que les choses se dressoient en Allemagne pour luy faire une bonne venue, & du moins s'il ne s'en vouloit meller pour l'amour du Roy de France, qu'il souffrist que sur sa querelle il pust defier Monsieur de Lorraine, & qu'il luy vou-

(a) François de Sickingen.

(b) Le P. Calmet dit dans son Histoire de Lorraine, que ce Comte étoit celui de Guerasque, peut-être Grosbeck, & que les mines de Lorraine furent le prétexte & l'occasion de cette guerre, qui commença en 1516. (N. D. L.)

loist montrer qu'il avoit puissance de faire plaisir à ses amis, & déplaire à ses ennemis; sur quoy luy fist response Monsieur de Sedan, qu'il n'estoit point délibéré pour l'heure de faire la guerre à Monsieur de Lorraine, & que de sa part, il s'en rapportoit à luy, & qu'il seroit bien aise s'il en pouvoit faire son profit.

Quand ledict Francisque eut oïi la response du Sieur de Sedan, & entendu que les autres Comtes Allemans marchent, il fist une petite armée à part de sept ou huit cens chevaulx, de cinq ou six mille piétons, & les autres Comtes en leur armée avoient mille ou douze cens chevaulx, & dix mille hommes de pied, & leur artillerie assez mal esquipée, & surprindrent M. de Lorraine de telle sorte, qu'il n'eust point grand loisir de mettre ordre à son affaire, & envoya au secours vers le Roy de France, & en cet esquipage que vous ay dit, allerent les Allemans assiéger une ville, laquelle se nomme Saint-Hypolite, qui ne valoit gueres, & la prindrent & pillerent; mais tout incontinent que le secours de France feust venu, qui estoit de quatre ou cinq mille chevaulx, ils misrent de l'eau en leur vin. Toutesfois Monsieur de Lorraine fist avec lesdicts Com-

tes ung appoinctement, & bailla à Francisque quelque argent comptant, & cinq cens florins de pension sa vie durant : & par ainsi chascun se retira (a).

Ce temps pendant que Francisque faisoit belle chose, le Roy feust adverty par Monsieur de Sedan & l'Adventureux, que Francisque estoit bien personnage pour luy faire du bon service en Allemagne, par quoy eust volonté ledict Seigneur de le tirer à son service, & de le bien traicter ; de quoy feust adverty ledict Francisque, & vint à Sedan, où il trouva Monsieur de Sedan, & l'Adventureux son fils, qui le prit en sa charge, & le mena devers le Roy par Chasteau-Thiery, & par toutes les bonnes villes de France, luy faisant la meilleure chere qu'il estoit possible luy faire, & vous assure que ledict Francisque trouvoit le Royaume de France merveileusement beau, & la maniere de vivre à son appetit ; & ainsi le mena ledict Adventureux à Amboise, vers le Roy, qui luy fist merveilement bon recueil, & bonne chere,

(a) Dom Calmet, qui nous a donné l'Histoire de Lorraine en trois gros volumes in-fol. ne dit point de quelle maniere le Duc de Lorraine traita avec les Comtes qui lui avoient déclaré la guerre. On peut reprocher à cet Ecrivain un grand nombre d'omission. ( N. D. L. )



& estoit ledict Francisque assez bien accompagné, car il avoit douze Gentils-hommes Allemans avecques luy; ledict Seigneur Roy le trouva fort honneste homme, & bien parlant; & si le Roy luy fist bonne chere, aussi firent toutes les Dames, tellement qu'il ne pouvoit parler, & luy donna le Roy trois mille francs de pension; & sans point de faulte, il les auroit bien deffervy, si ledict Seigneur Roy l'eust tousjours tenu à son service, mais il ne feust pas fait ainsi, comme cy-après vous sera déclaré; ledict Francisque se partist du Roy, avecques gros présens, & une chefne de trois mille escus, & tous les autres Gentils-hommes, chefnes de cinq cens ou mille escus; & se partist fort bien content du Roy, sinon d'une chose, laquelle il conta à l'Adventureux, ainsi qu'il l'alloit conduire, & luy dit: « Le Roy ne » m'a point déclaré de son affaire de l'Em- » pire, toutesfois je seay bien ce qu'en est, » & pourtant vous prie de dire au Roy, que » me recommande très-humblement à sa » bonne grace, & que le serviray, & luy » tiendray le serment que je luy ay fait, » qui est de le servir contre tous & envers » tous, osté la Maison de la Marche, & que » la raison pourquoy je luy demandois des

» gens d'armes, n'estoit point pour moy ;  
 » mais pour gagner des Gentils - hommes  
 » d'Allemagne, & que moy & les Gentils-  
 » hommes, qui entreront en son service, le  
 » serviront loyaument, & luy feront du bon  
 » service ; mais dites luy que les grands  
 » Princes le tromperont, & n'y aura point  
 » de faulte, & luy donneray à congnoistre  
 » dedans peu de temps, que je suis pour  
 » luy faire service ; car j'entreprendray quel-  
 » que bonne chose avecques vostre ayde ».

Et incontinent dict adieu ; & l'Adventureux  
 luy bailla ung Gentil-homme, qui avoit nom  
 Guillaucourt, pour le conduire à Sedan, &  
 de-là se retira Francisque en Allemagne, où  
 il fist assembler une armée pour venir con-  
 tre ceulx de Metz, pour la querelle d'ung  
 Gentil-homme que ledict Francisque soute-  
 noit.

Il les avoit requis plusieurs fois de venir  
 à appointement, & en estoient arbitre Mon-  
 sieur de Sedan & l'Adventureux ; mais jamais  
 n'avoient trouvé façon de venir audict ap-  
 pointement, pour laquelle raison ledict Fran-  
 cisque les envoya deffier, & vint accompagné  
 de quatre mille hommes de cheval, & seize  
 ou dix-sept mille hommes de pied, & dix  
 ou douze pieces d'artillerie, & envoya prier

ledict Francisque, l'Adventureux de s'y vouloir trouver, & de le venir veoir; & pour ce qu'il estoit fort malade à Messencourt, luy envoya cinq cens chevaulx, que menoit le Sieur de Jamets, frere dudict Adventureux, auquel il en avoit baillé la charge, & arriva devers ledict Francisque, & feurent faictes tout plein de belles escarmouches devant ladicte ville de Metz, & se faisoient tout plein de pratiques & menées entre ledict Francisque & Messieurs de Metz pour venir à paix; & afin que vous entendiez, le plus grand revenu que ceulx de Metz ayent, est en vignes, & ledict Francisque, pour leur donner plus grande peur & crainte, avoit fait amener trois chariots pleins de serpes pour couper lesdictes vignes; lequel incontinent qu'il vist que ceux de Metz dissimuloient, commencerent à les faire couper, & incontinent que ceux de Metz visrent ce, vindrent appointer avecques luy, & luy donnerent vingt mille florins de Metz, à trente sols le florin, & encore quelques présens qu'ils donnerent aux Capitaines, & se leverent, & ne feust pas sans faire grand dommage, & revint le Sieur de Jamets avecques les gens d'armes dudict Adventureux, & cela fait, ledict Francisque avoit quelque

querelle contre le Landgrave de Hesse (a), gros Prince d'Allemagne ; mais il estoit jeune homme , & fort beau fils ; ledi& Francisque mena son armée au partir de Metz tout droit dedans ses pays , & commença à brusler.

Quand ceulx du pays virent ce , & la mere (b) dudi& Landgrave , ils luy donnerent trente mille florins d'or , pour avoir appointment avecques luy ; cela fait , ledi& Francisque rompit son armée , & s'en retourna chascun chez soy , & contenta Francisque merueilleusement les Allemans , tellement que quand il en avoit affaire , je n'ay point veu d'hommes qui en finist plustost que luy.

*Comment en ce temps le Cardinal de la Marche , & le Sieur de Sedan son frere , pour quelque tort que le Roy leur fist , le laisserent , & allerent au service de l'Empereur.*

Comme ces choses se faisoient , le Roy qui avoit eu autrefois quelque soupçon sur Mon-

(a) Philippe de Hesse , qui étoit alors très-jeune. C'est le fameux Landgrave de Hesse qui embrassa des premiers la Religion Lutherienne , & se fit un des Chefs de la Ligue de Smalcalde : on sçait par quelle supercherie l'Empereur Charles V le retint prisonnier après la bataille de Mulberg. Ce Prince mourut en 1567.

(b.) Anne , fille de Magnus , Duc de Mecklembourg ,

sieur de Sedan, pour l'amour de la Royne Anne de Bretagne, pensant qu'il ne feust pas bien son serviteur, & qu'il feust du tout pour ladicte Royne Anne, laquelle estoit grande ennemie dudit Roy; ce qui n'estoit pas vray, car jamais ledict Sieur de Sedan ne voulust faire chose préjudiciable audit Roy, du temps qu'il estoit Monsieur d'Angoulesme ny depuis, néanmoins luy estant son serviteur; & pour le faire court & plus abregé, il luy cassa sa compagnie, disant « qu'elle estoit mal vivante », & sans point de faulte, il estoit ainsi, & luy en devoit le Roy rebailler une aultre; ce qu'il ne fist point, & feust aussi ledict Sieur de Sedan mal payé de ses pensions & estats, & Monsieur de Liege, qui n'estoit à cette heure là point Cardinal, lequel estoit son frere, vint à la traverse, mal-content aussi, parce qu'il n'avoit point l'audience, ni l'entrée, ni la bonne chere qu'il avoit du feu Roy Louis, & avec tous ces mécontentemens, & l'intelligence qu'ils avoient avecques Madame de Savoye (a), abandonnerent tous deux le service du

mariée à Guillaume III, surnommé le jeune Landgrave de Hesse. *Bertius Comment. rer. Germ. Liv. II. (N. D. L.)*

(a) Marguerite d'Autriche, Duchesse de Savoye, Gouvernante des Pays-Bas.

Roy, & luy renvoya le Sieur de Sedan, son ordre, lequel reçut Monsieur de Paris (a), Chancelier dudict ordre : & ainsi se retirèrent au service de l'Empereur (b), lequel les traita très-honnêtement, & avoient autant d'estat que du Roy, de quoy les bonnes villes de Brabant & de Flandres estoient respondantes; mais le Seigneur de Sedan n'avoit point de Gensdarmes; car il avoit en France cent hommes d'armes, & là il n'en avoit que cinquante, & en la fin que vingt-cinq; car il bailla les aultres vingt-cinq à Francisque, comme vous oyrés cy-après; or Monsieur de Liege avoit en France ung bon Evesché, qui s'appelle Chartre, qui est ung des meilleurs de France, & pour ce, pensoient le Roy & son Conseil, qu'il ne le devoit point abandonner pour l'amour de cet Evesché, de quoy ils se trouverent abusés; car l'Empereur luy fist merveilleusement grand bien, & le fist Cardinal, & luy donna plus de soixante mille florins en bé-

(a) Etienne Poncher, Evêque de Paris, & ensuite Archevêque de Sens, mort âgé de 78 ans en 1524. (N. D. L.)

(b) Je crois qu'en cet endroit ce n'est pas de Maximilien qu'il s'agit, mais de Charles V son petit-fils, qui est nommé Empereur par anticipation. (N. D. L.)

néfices; & la chose qui feust cause du parlement dudit Sieur de Liege, feust que le Roy luy avoit promis de le faire Cardinal, & le Pape en avoit accordé ung au Roy à sa volonté, & avoit esleu Monsieur de Liege pour l'estre, & avoit baillé à l'Adventureux, qui estoit son nepveu, la depesche de sa propre main, & de Madame sa mere, tant au Pape, qu'à luy; & alla veoir ledict Adventureux, son oncle, & luy porta sa despesche à luy, & ce temps pendant, le Roy & Madame firent faire aultre despesche en faveur de Monsieur de Bourges (a), frere du Général de Normandie, de la Maison de Boyer; or avoit Monsieur de Liege, son Chancelier dudit Liege, qui avoit nom Alexandre (61); très-sçavant homme, & honneste, poursuivant l'affaire de son Maistre, lequel fit tant, qu'il eust le double des lettres (b) que le Roy escrivoit au Pape pour l'aultre, & les envoya à son Maistre, de quoy il feust très-mal content, & à dire vray, ce feust très-mal fait au Roy, non obstant que quand il luy

(a) Nommé Cardinal le 1 Avril 1517. Il étoit frere de Thomas Bohier, Lieutenant-Général de Normandie.

(b) Ce n'étoit point le Roi, mais la Duchesse d'Angoulême, sa mère, qui avoit écrit ces Lettres. François I nia en avoir eu connoissance.

feust remonstré, ledict Seigneur Roy jura sa foy qu'il n'en sçavoit rien, & voilà la principale cause qui fist départir Monsieur de Liege.

Or retournons à Francisque qui avoit achepté une querelle de quelque Marchand, à qui ceulx de Milan, qui estoient au Roy, avoient fait quelque tort, & ledict Francisque avoit pris bien pour vingt-cinq mille francs aux Marchands de Milan, qui passaient leurs marchandises par les Allemagnes; la complainte desdicts Milanois vint au Roy, comment par ses serviteurs & pensionnaires ils avoient receu dommaige, dequoy ledict Seigneur Roy en advertit ledict Francisque lequel luy fist responce d'un vray Allemand; car il pensoit qu'il n'y eust justice non plus qu'en Allemaigne, mais il s'abusoit, & feust la responce dudit Francisque telle au Roy que ce qu'il en avoit fait, il l'avoit fait pour ung mieux, & affin que lesdicts Milanois entendissent raison; dequoi le Roy se contenta fort mal, & fist arrester ses pensions & Estats, dequoi ledict Francisque, qui pensoit avoir bien fait, ne feust pas bien content de son costé, & le sieur de Sedan sçachant cela, n'en feust point marry; car il avoit envie pour ce que Francisque estoit son ami,



le retirer avecq. lui; & fist tant par ses menées, qu'il recouvra ledict Francisque au service de l'Empereur, & eust autant d'estat de l'Empereur, qu'il avoit du Roy de France, & feust content ledict sieur de Sedan qu'il n'eust que vingt-cinq hommes & que Francisque eust les aultres vingt-cinq, laquelle chose feust faicte, & se contenta ledict Francisque, lequel porta depuis au Roy grand dommaige (a), & spécialement pour le faict de l'Empire, comme cy-après sera déclaré.

*Comment le Duc d'Urbain, nepveu du Pape, vint en France reconforter la paix entre le Pape & le Roy, & comment il espousa une des filles de Boulongne, & après tint le Daulphin.*

Le Roy estant à Amboise avecq. la Royne & Madame sa mere, la Royne accoucha d'un beau fils, dequoi feust merueilleusement joyeux; car il n'en avoit point encore, & incontinent despescha Monsieur de Sainte, Mesme, Gentilhomme de sa Chambre, pour aller devers le Pape le prier d'estre son Compere, & aussi pour lui donner à congnoistre

(a) Sickingen avoit le plus grand crédit en Allemagne; François I eut tort de ne pas se l'attacher.

& confirmer la paix & l'amitié qu'ils avoient ensemble, & ledict Sainte Mesme arrivé à Rome, jamais on ne fist plus grande chere à homme qu'on lui fist, & feust très aise le Pape dès nouvelles que le Roy luy envoya, & du bon tour qu'il luy faisoit de le convoyer pour son compere, & envoya en son lieu tenir ledict Daulphin, le Duc d'Urbin son nepveu, accompagné des Ambassadeurs de Florence, & avoit ledict Duc d'Urbin bien fort la grosse verolle, & de fresche mémoire, & falloit qu'il vint en poste, ce qu'il faisoit à grande peine, & vint à Amboise, où tous les Princes de France allerent au devant, & lui fist le Roy merveilleusement bon recueil & bonne chere, & avoit le Roy envoyé quérir Monsieur de Lorraine pour son aultre Compere, & Madame de Bourbon pour sa Commere.

Le Baptesme feust fait au plus grand triomphe qui feust possible, & comme en tel cas appartient; car sans les Princes de France, il y avoit beaucoup de Princes estrangers & Ambassadeurs, & estoit toute la Cour d'Amboise tendue, tout le dessus, qu'il n'y pouvoit pleuvoir, & estoient les deux costés & le dessus tout tendus, & feust là-dessus fait le banquet, qui feust merveilleusement triom-

phant, & feust dansé & ballé le possible ; & trois jours après feurent faictes les nopces dudict Duc d'Urbain, à la plus jeune fille de Boulongne (a), qui estoit très-belle Dame & jeune, car Monsieur d'Albanie avoit espoufé l'aînée ; & quand ladicte Dame espoufa ledict Duc d'Urbain, elle ne l'espoufa pas seul, car elle espoufa la grosse verolle quant & quant ; & à ce propre jour le Roy le fist Chevalier de son ordre. Et entre autres Dames, il y avoit soixante & douze Damoiselles déguifées, toutes par douzaine, accoustrées de toutes sortes, l'une à l'Italienne, l'autre à l'Allemande, & toutes en suivant d'autres sortes pour mieux danser, & avoient les Tambourins & les Musiciens de mesme, & estoient au banquet la mariée, & tous les Princes assis à la table du Roy, tant de France que les estrangiers, & tous les Ambassadeurs chascun selon leur ordre, & la Royne & Madame sa mere estoient de l'autre bout assis, & faisoit merveilleusement beau veoir tout cela, car on portoit tous les mets avec les trompettes ; & quand le souper feust fait, fetrent les danses & carolles jusques à une heure après minuit,

(a) De la Maison de La Tour. (Lisez Guichardin, Tome II, p. 497.)

& y faisoit auffi clair qu'en plain jour, les flambeaux & torches qui y estoient, & dura le festin jusqu'à deux heures après minuit ; & alors on mena coucher la mariée, qui estoit trop plus belle que le marié ; & le lendemain se firent les joustes les plus belles qui feurent oncques faictes en France, ni en la Chrestienté ; & feust huit jours de long le combat dedans les lices & hors des lices, & à pied à la barriere ; là où à tous ces combats estoit le Duc d'Urbin, nouveau marié, qui faisoit le mieux qu'il pouvoit devant sa mie ; & y feust faict entre aultres choses une façon de Tournois après ceulx-là, que je ne vis en ma vie qu'en ce lieu ; car le Roy fist faire une ville contrefaictte de bois, environnée de fossés tout en plain champ, assez grande, & y avoit faict mener quatre grosses pièces d'artillerie, canons & double canons, & tiroient à volée par dessus ladicte ville, comme si on y eust voulu faire batterie, & estoit Monsieur d'Alençon avec cent hommes d'armes à cheval, sa lance sur la cuisse, dedans ladicte ville, & l'Adventureux avecq, quatre cent hommes d'armes à pied, bien armés, dont estoient les cent Suisses de la Garde ; or alloit ledict Adventureux au secours, seignant de secourir la ville où estoit Mon-

sieur d'Alençon, & la tenoit assiégée Monsieur de Bourbon avecq. cent hommes d'armes à cheval, & Monsieur de Vendosme avecq. cent hommes d'armes à pied, comme si l'Adventueux l'alloit secourir; & comme cela se faisoit, le Roi, armé de toutes pieces, se vint jetter avecq. l'Adventueux dans la ville. A la pointe de l'artillerie qu'ils avoient dedans la ville, estoient de gros canons faicts de bois, & cerclés de fer, qui tiroient avecq. de la poudre, & les boulets, qui estoient grosses balles pleines de vent, & aussi grosses que le cul d'ung tonneau, qui frappoient au travers de ceulx qui tenoient le siège, & les ruoient par terre sans leur faire aucun mal, & estoit chose fort plaisante à veoir des bonds qu'elles faisoient.

Or tous ces passe-temps là faicts, Monsieur d'Alençon avecq. tous les Gensdarmes à cheval, faillit hors de la ville, & le Roy & l'Adventueux avecq. tous les gens de pied avecq. lui, & trois grosses pieces d'artillerie, commencerent à tirer comme en champ de bataille; d'autre costé contre Monsieur d'Alençon vint Monsieur de Bourbon avecq. cent hommes d'armes, fort bien en ordre, & Monsieur de Vendosme avecq. les gens de pied contre le Roi & l'Adventueux, & donnerent dedans

tant de gens de cheval que de pied, tout à un coup, & feust le plus beau combat qu'on ait oncques veu, & le plus approchant du naturel de la guerre; mais le passe-temps ne plut pas à tous, car il y en eust beaucoup de tués & affolés, cela fait, on se départist, qui feust chose mal-aisée à faire, & eust esté bien pire, si chevaux & gens n'eussent esté hors d'haleine; car tant que haleine leur dura, ils combattirent; après les tournois faités, qui durerent un mois ou six sepmaines, le Roi despescha le Duc d'Urbin pour retourner en Italie, & sa femme avecq. lui; & les conduisit, le Duc d'Albanie, que le Roi envoya Ambassadeur devers le pape, lequel y servit merveilleusement bien pour les affaires du Roy, & y print amitié si grande, que depuis elle a duré entre le Roi & la maison de Medicis; & après ce, Monsieur de Lorraine se retira en Lorraine, & la pluspart des Princes de France en leurs maisons.

*Comment l'Empereur Maximilian mourut, & comme le Roy de France despescha son Admiral, le sieur d'Orval & l'Adventureux, pour aller en Allemagne pour l'Electiõn de l'Empire.*

En ce temps que toutes ses choses se fai-

soient, l'Empereur Maximilian ayant volonté de faire encore quelque chose en Italie, & ayant le Roi Ambassadeurs vers lui pour traicter paix & amitié, la maladie le print en la ville d'Ilzburg (a), dont il mourut. Ce feust dommaige de sa mort; car il estoit bon Prince, & reveilloit toute la Chrestienté; car quand il ne pouvoit faire quelque chose, si monstroit le chemin aux aultres, & doibvent toutes gens de guerre estre marris de sa mort, & feust trouvé à la mort dudit Empereur une chose fort estrange, car il avoit toute sa vie fait mener un coffre après lui, & pensoit-on qu'il feust plein d'argent ou de lettres, ou de quelque autre chose de grande importance, & n'estoit que sa sépulture, ou il vouloit estre ensépulturé; & par tout où il alloit, feust ce en guerre ou autre part, le faisoit mener, & à la fin y feust mis, & y est encore. Le Roi estant à Paris en sceust les nouvelles, & les premieres qu'il en eust feust par le pays des Suisses, lesquels il ne voullust point croire du commencement, car on avoit eu nouvelles qu'il se portoit bien, & alors furent despesché Monsieur l'Admiral, Monsieur d'Orval, & l'Adventureux pour aller en Allemagne faire les pratiques de l'Empire, pour

(a) Il mourut à Lintz.

le Roi estre Empereur, & feust conclud qu'ils iroient vers Monsieur de Lorraine à Nancy, là où ils seroient & ne bougeroient d'ung temps de là, pour regarder de là en avant, ce qu'ils auroient à faire en usant aussi du conseil de Monsieur de Lorraine, lequel n'estoit pas à Nancy, car il estoit allé à Luneville, qui est encore plus près des Allemaignes, & y a ville & chasteau, & beau lieu pour la chasse, & pour la vollerie; & là trouva Monsieur de Lorraine l'Admiral qui estoit allé devant, à qui Monsieur de Lorraine fist merueilleusement bonne chere, & Monsieur d'Orval & l'Adventureux demurerent derriere, pour apprester ung peu de leurs affaires, & aussi pour ce que Monsieur l'Admiral & le Président Guillard estoient allés devant pour tousjours commencer l'affaire.



*Comment les Ambassadeurs François allerent en Allemaigne, & passerent par Treves, & allerent à Coblentz vers Monsieur de Treves, Electeur de l'Empire, de-là alla Monsieur l'Admiral en un Chasteau près de Francfort, pour une partie desdictes affaires, & Monsieur d'Orval & l'Adventureux à Coblentz, & allerent en Ambassade vers Monsieur de Colongne.*

Et après que les Ambassadeurs de France, qui estoient députés pour aller en Allemaigne, eurent demeurés trois ou quatre mois à Nancy avecq. Monsieur de Lorraine, & que le tems de l'élection de l'Empereur s'approchoit, & estoit environ le mois de Mai, se partirent de Nancy, & prindrent congé de Monsieur de Lorraine, & s'en allerent passer le Bailliage d'Allemaigne, & par le pays de Leiffe, & de là à Treves, & avoient tousjours lesdicts Ambassadeurs avecq. eulx quatre cent mille escus, que Archers portoient en brigandines, & en bougettes, & avoient lesdicts Ambassadeurs avecq. eulx quatre cent chevaulx Allemans aux gages du Roy, qui les conduisoient, & l'Adventureux avoit avecq. lui quarante chevaulx, la pluspart aussi Allemans, tous habillés de vert, à une manche de ses

couleurs, & firent ces gens là beaucoup de service; de Treves s'en allerent lesdicts Ambassadeurs à Coblentz, où trouverent Monsieur de Treves, qui leur fist merueilleusement bon recueil, & pouvoient bien estre en tout huit cent chevaulx, & feurent logés de là le Rhin, en une Abbaye de Moynes blancs, tout vis-à-vis de Coblentz, & fault passer par dedans la ville pour y aller, & y est ladicte Abbaye auprès d'une place où se tient Monsieur de Treves, qui a nom Hermentin, sur une montaigne, & y a auprès une autre petite place toute ruinée, que Charlemagne fist faire, laquelle s'appelle Helyestin; eulx estant là, Monsieur l'Admiral partist, & quatre chevaulx avecq. & s'en alla auprès de Francfort, en ung chasteau, là où il menoit pratique avecq. le Duc de Saxe (a) & le Marquis de Brangdebourg, & feust là long-temps caché en ce chasteau, qu'on n'en sçavoit nouvelles; car s'il eust esté découvert, il eust esté en danger de sa personne, & ne s'en feussent pas si bien portées les affaires du Roy, nonobstant qu'elles se porterent si mal, qu'il n'est pas possible plus; & falloit que quand mondict Seigneur l'Admiral vouloit aller à Francfort qu'il y allast en Valet, portant

(a) Le Duc de Saxe.

la male d'un Gentilhomme Allemand. Cependant que Monsieur l'Amiral estoit en son voyage, Monsieur d'Orval & l'Adventueux allerent veoir Monsieur de Treves, lequel les receut comme Ambassadeurs, en une grosse salle, en la vue de tout le monde, & lui feust faicte la harangue en latin, par ung Maistre des Requestes du Roi, qui s'appelloit Monsieur de la Vernade.

Tous les jours lesdicts Ambassadeurs François alloient veoir Monsieur de Tresves, & leur fist faire bonne chere durant le temps qu'ils y feurent, & spécialement l'Adventueux, & lui fist-on cette bonne chere par toutes les Allemagnes; car ils disoient qu'il estoit Allemand, non pas François. Peu de temps après, ledict Seigneur d'Orval & l'Adventueux se partirent dudict Seigneur de Treves, & se misrent sur le Rhin dedans les plus beaux basteaux qu'on ne scauroit veoir, qui estoient à M. de Treves, & avoient lesdicts bateaux dedans salles, chambres, galeries & tous offices, & se misrent lesdicts Ambassadeurs dessus l'eau du Rhin, & tous leurs gens, & allerent à Andernak, ville sur le Rhin assez jolie, & de là allerent à Bonne, qui est une grosse ville à Monsieur de Colongne, & là estoit ledict sieur de Colongne,

au chasteau de la ville bien accompagné de Comtes d'Allemaigne & Gentilshommes, tant ses gens que autres, & fist merueilleusement bon recueil aux Ambassadeurs de France, & les receut en la mesme façon que Monsieur de Treves les avoit receus, & luy feust faicte la Harangue à luy & à tous les Electeurs, telle que le Roy de France envoyoit lesdicts Ambassadeurs devers eulx, pour ce qu'il avoit entendu que l'Empereur Maximilian estoit mort, & qu'il falloit qu'en bref, ils en éleussent ung autre, & leur prioit qu'il regardassent, pour le bien de la chrestienté, d'en élire un qui leur feust suffisant, & de luy s'ils voyoient qu'il feust homme pour l'estre, pour le bon desir qu'il avoit que les affaires de l'Empire allassent bien, il l'accepteroit de bon cœur, nonobstant qu'il n'y eust homme en son Royaume qui feust de cette opinion pour plusieurs causes.

Ladiçte Harangue faicte, Monsieur de Colongne rendist aux Ambassadeurs merueilleusement bonne responce, & feust remis le tout à l'après-dinée pour deviser des affaires; & après mondict Seigneur de Colongne mena les Ambassadeurs dans une grande salle d'isner, où il y avoit plus de soixante ou quatrevingt tables carrées, & celle de Monsieur de mesme

y estoit, & n'y avoit à sa table assis que luy & Monsieur d'Orval, l'Adventureux, & Monsieur de la Vernade, qui avoit fait la Harangue, & Monsieur du Plessis, Gentilhomme de Lorraine, & qui servoit de truchement, & dura le dîné quatre grosses heures, & tellement que le bon sieur d'Orval s'endormist à table. La table levée retourna Monsieur de Cologne & les Ambassadeurs au Conseil, & feust la responce telle, qu'ils remettraient le tout à Francfort où ils seroient tous ensemble, & que s'il pouvoit faire quelque service au Roy, il le feroit de bon cœur; cela fait, les Ambassadeurs prindrent congé de luy, & pour ce qu'on se mourroit fort de la peste audict Bonne, & par toutes les Allemagnes en ce temps-là, ne voullurent lesdicts Ambassadeurs, faire plus long séjour audict Bonne, ni Monsieur de Colongne aussi, & conclurent de partir le lendemain pour retourner à Coblentz; mais à l'Adventureux qui estoit parent de Monsieur de Colongne & de tous ces Comtes, ils luy firent un banquet le soir en la ville de Bonne, qui feut merveilleusement beau, & ne feut jamais tant beau que là, car il y avoit bien vingt-cinq ou trente Comtes tous parents dudidict Adventureux, & alliés, & tout plain d'autres Gentilshommes

François avecq. luy, & n'y eust François, ni Allemans, qui ne s'en retourna bien pansé. Le soupé fait, tout le monde print congé, & retournerent lesdicts Ambassadeurs à Coblentz, & Monsieur de Colongne, à Colongne pour accoustrer son cas pour se trouver à Francfort pour le fait de l'Empire.

*Comment Monsieur de Colongne & le Cardinal de la Marche allerent à l'Electiō de l'Empereur, & passerent à Coblentz, où estoient les Ambassadeurs François, & comment le Duc de Wirtemberg feust chassé de son pays par les grosses Bonnes.*

Après le retour des Ambassadeurs François à Coblentz, les Electeurs s'apprestoient tous pour eulx trouver à Francfort; & comme ces apprests se faisoient, avoit une grosse guerre entre les Bonnes de Souabe, qui est à dire les riches villes, & le Duc de Wirtemberg qui avoit secours des Suisses, & ne le servirent point jusques à la fin; car il leur feust fort de retourner quand ils virent que ledict Duc ne vouloit point combattre, & aussi qu'ils en avoient ce mandement de leurs supérieurs, & retournerent en leurs pays, & est une chose que les Suisses aiment, quand ils font la guerre, de faire

villement le combat. Lesdicts Suiffes de retour, ledict Duc de Wirtemberg perdit tout son pays, & le gaignerent lesdictes villes dont estoit chef le Marquis de Brangdebourg, & Francisque Sikingen.

Or pour vous dire la faulte qui y feust faite, vous devez cependant sc̄avoir que l'Adventureux qui congnoissoit les Allemans mieux que nul autre qui feust avecq. lui, conseilloit au Roy de retenir l'armée qui estoit au service de ladicte Bonne, lesquels se présentoient de jour en jour, audict Adventureux, & venoient journellement les Capitaines vers lui à Coblantz offrir leurs gens; & voyoit ledict Adventureux qu'on ne feroit rien, de quoy lui desplaisoit plus pour l'honneur de son Maistre, que pour le profit qu'il en eust peu avoir, & pour ce qu'il avoit mené le commencement de ces menées, Monsieur de Sedan, qui estoit au service de l'Empereur, & qui entendoit une partie desdictes menées; car il estoit encore au service du Roy du temps que le commencement desdictes menées se faisoit, & conseilla à l'Empereur tout ce que l'Adventureux son fils conseilloit au Roy: mais Dieu voulust que le pere feust creu de son costé, & que le fils ne le feust pas du sien, car

l'Empereur eust ladicte Bande à son service, qui feust cause de faire faire l'élection en faveur dudit Empereur, avecq. quelques autres bons serviteurs qu'il avoit du feu Empereur Maximilian.

Comme ces choses se faisoient, la journée de l'élection s'approchoit, & commençoient à entendre l'Admiral de France, & Monsieur d'Orval qu'ils perdoient leur temps, & que s'ils eussent cru ledict Adventureux, ils feussent bien venus à leur attente; & lui prièrent, qu'il regardast comment on pouvoit faire pour avoir cette force, comme il avoit toujours conseillé, surquoy il respondit que si on l'eust voulu croire, les affaires du Maistre se feussent bien portées; mais que le temps estoit court, & qu'il n'y avoit plus d'ordre; car quinze jours devant, il avoit voulu aller en personne où estoient lesdictes Bonnes, & amener la plus grande partie de leur armée, comme il en avoit promesse d'eulx. Monsieur de Treves qui avoit son esquipage tout prest se partist dudit Coblantz, & se mist sur le Rhin pour aller à Francfort; car le Rhin les mena jusques audict Francfort, par ce que quand ils sont à l'endroit de Mayence, il y a une riviere nommée le Mein, qui vient dudit Francfort tom-



ber dedans le Rhin ; après, ce vint passer au-  
dict Coblentz où estoient les Ambassadeurs  
François, Monsieur de Colongne & le Car-  
dinal de la Marche, qui pour lors estoit Mon-  
sieur de Liege, & avoient chascun leur train,  
& basteau à part, tant pour cuisine que pour  
Gentilshommes, & estoient lesdits basteaux  
couverts de noir, & eulx habillés de noir,  
aussi estoient tous les Electeurs pour la mort  
du feu Empereur, comme il est de couf-  
tume, & vous assure que ledict Cardinal de  
la Marche servit ce voyage merueilleusement  
bien son Maistre en cette affaire, & en pas-  
sant par ledict Coblentz, le Comte de Man-  
derscheit, cousin dudict Adventureux, pour  
ce qu'il estoit son parent luy fist dire qu'ils  
n'entreroient point dedans la Ville, & qu'ils  
passeroient oultre, & que Monsieur de Co-  
longne & luy se recommandoient fort à luy,  
ladvertissant qu'ils s'en alloient à Franc-  
fort pour faire ung Empereur, & en vérité  
que ce seroit ung François ou ung Alle-  
mand ; à quoy luy feust respondu, qu'ils es-  
toient pour attendre la fortune & veoir qui  
le seroit, & si ledict Comte de Manderscheit  
estoit bien yvre quand il vint, encore l'es-  
toit-il plus au partir ; car l'Adventureux l'a-  
voit festoyé, & ainsi passerent oultre lesdits  
Seigneurs

Seigneurs sans arrester , & allerent coucher à trois lieuës de-là.

*Comment Monsieur de Boissy, Grand-Maistre de France , & Monsieur de Chievres, Ambassadeur pour le Roy Catholique, se trouverent ensemble à Montpellier ; de ce qu'ils y firent, & comment mondiët sieur le Grand-Maistre mourut.*

En faisant toutes ces menées d'Empire , Monsieur le Grand-Maistre de Boissy ne dor-  
moit point , aussi ne faisoit Monsieur de  
Chievres , & batissoient les choses , tant pour  
l'Empire que autres matieres , pour mettre  
en paix & union ces deux Princes : toutes-  
fois Dieu qui veult que les choses aillent à  
sa volonté , non pas à celle des hommes ,  
voullust qu'au milieu de leurs affaires , &  
au plus grand besoing , qu'une maladie print  
Monsieur le Grand-Maistre de Boissy à Mont-  
pellier , où estoit assemblé tout le Conseil  
des deux Princes , & y avoit beaucoup de  
choses débattues , car ils feurent plus de  
deux mois à débattre les matieres tant d'ung  
costé que d'autre , & estoient venus accom-  
paigner Monsieur de Chievres beaucoup de  
gros personnages , comme Monsieur de Poi-  
tiers , & force gens de Robes longues , &

autres ; & du costé de Monsieur de Boissy, y estoient allé merveilleusement de gens , & avoit mené mondect fleur le Grand - Maistre deux cent Archers de la garde du Roy pour luy tenir compaignie.

La maladie de mondect fleur le Grand-Maistre estoit la pierre & la gravelle , de quoy il avoit failly deux ou trois fois à mourir ; & en la fleur des Medecins qui est à Montpellier , il mourut , & n'y sceut-on jamais mettre remede , dont feust grand dommage de sa mort ( a ) , car elle a cousté la mort de deux cent mille homme depuis ; & s'il eust vescu , je suis bien assure que ce n'eust point esté : & luy mort , M. de Chievres luy fist un merveilleux gros deuil , & s'en retourna sans rien conclure , & feust toute la chose rompue ; car lesdicts Seigneurs avoient toutes les affaires de leurs Maistres entre leurs mains , & fort à cœur , & s'entre-aimoient comme deux freres , Monsieur de Chievres partist , & tout son train , pour retourner en Espagne. Le corps de Monsieur le Grand-Maistre feust ramené en France , lequel je vous assure feust fort plaint tant

( a ) La mort de Gouffier fut une vraie perte pour la France. Il avoit la confiance du jeune Roi , & il balançoit le crédit de la Duchesse d'Angoulême.

du Roy que de toute la noblesse, qui est une grande chose à ung Gouverneur de pays, car on n'en veoit gueres aimé de tout le monde.

*Comment les Ambassadeurs d'Angleterre vindrent à Paris, & du bon recueil que le Roy leur fist.*

En ce tems, le Roy d'Angleterre voulant bien avoir l'amitié de France, envoya de par luy pour reconfirmer la paix, & pour faire le mariage de sa fille à Monsieur le Dauphin, & feust assure ledict mariage & paix, & accord des deux costés (62), & feurent les Ambassadeurs qui vindrent en France de par le Roy d'Angleterre, le Mylord Cambreland, le Milord Marquis, Maistre Boulent, & le Gouverneur de Ghines, & avec eulx tout plain de Gentilshommes de la Chambre du Roy d'Angleterre; & y estoient entre autres le Mylord Ferry, le Mylord de Vindrefelt, & plusieurs autres Gentilshommes, qui estoient venus en partie pour leur plaisir, & pour veoir le Royaume, & avoient les Ambassadeurs près de huit cent chevaulx avecq. eulx, & envoya le Roy au-devant jusqu'à Ardres Monsieur de la Trimouille & aultres Gentilshommes pour les accompai-

gner, & les fist deffrayer le Roy par tout son Royaume, tant à l'aller qu'au venir, & vindrent lesdits Ambassadeurs à Paris, vers le Roy qui leur fist merueilleusement bon recueil; & quand ils feurent arrivés, le Roy qui estoit en son Palais feust deux jours sans les ouir, jusques à temps qu'ils feussent un peu rafraichis, & qu'ils eussent mis ordre à leurs affaires; après ce, le Roy les envoya querir par les Princes & Gentilshommes, tant que chascun Anglois en avoit ung pour parler à lui, & les Princes pour parler aux principaux Ambassadeurs, & en cet ordre vindrent au Palais vers le Roy qui les attendoit en une grande salle, ainsi qu'on a de coustume recevoir Ambassadeurs, & estoient toutes ses gardes en ordre auprès de luy, qui feust chose fort belle à veoir; & en cet ordre vindrent faire la révérence au Roy, & commencerent leur harangue, qui feust merueilleusement belle, & qui pleust fort au Roy, aussi feust aux Ambassadeurs l'honneste responce que le Roy leur rendist sans Chancelier, & est sa coustume de faire à quelque Ambassadeur qu'il vienne, & le fist si très-bien que jamais ne s'en repartist. Ces Ambassadeurs ayant fait leurs affaires s'en retournerent en leur logis, où le Roy les fist

envoyer, & se peuvent bien vanter lesdits Ambassadeurs qu'en quelque lieu qu'ils furent oncques ne furent si bien festoyés, car en six semaines qu'ils y furent, n'eurent jamais le loisir de dîner ou souper une fois en leur logis, & ne vis en ma vie tant de banquets & festins l'un sur l'autre; le Roy fist tendre toute la cour de la Bastille de Paris dessus, dessous, de tous costés, & feust là fait le plus beau festin que je vis jamais, & dura jusques au point du jour, & y avoit plus de deux mille flambeaux.

Ce festin fait, trois ou quatre jours après les Ambassadeurs prindrent congé du Roy, lequel les fist conduire & deffrayer jusques hors son Royaume, & s'en allerent lesdits Ambassadeurs si contents dudit sieur Roy, qu'il n'estoit possible de plus, car il leur avoit donné à chascun des principaux un buffet de vaisselle dorée, & présens de chevaux, & d'argent; & feust conclud avec lesdits Ambassadeurs le voyage d'Ardres & Ghines, pour se veoir les Rois ensemble. Quand tout cela feust fait & conclud, lesdits Ambassadeurs s'en retournerent, & firent leur rapport au Roy, lequel feust merveilleusement joyeux d'avoir entendu le bon recueil & le bon propos que le Roy de France luy

mandoit. Un peu après le département desdicts Ambassadeurs d'Angleterre, Madame la Regente mere du Roy, pria le Roy & la Royne de faire ung voyage jusques en Guyenne, & les vouloit mener par le Duché d'Angoumois, & les festoya en une ville qu'elle a qui se nomme Cognac (a), où le Roy estoit né; & vous assure que si le festin des Anglois, joustes & tournois avoient esté beaux, encore feust cestui-là le plus beau, & vous jure ma foi qu'il cousta plus de cent mille escus. Toutes ces bonnes choses faites, le Roy s'en retourna à Amboise & à Blois, où estoient ses enfans, se préparer pour faire le voyage d'Ardres, qui tousjours continuoit & renforçoit.

(a) François I fit le voyage de Cognac en Janvier & Février 1519 : cela se prouve par deux pouvoirs que ce Prince donna au Cardinal de Wolsey pour régler le tems, le lieu, & la forme de l'entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi d'Angleterre. Le premier de ces pouvoirs fut expédié à Lusignan le 10 Janvier 1519, & le second à Cognac le 23 Février de la même année; cette entrevue n'eut cependant lieu qu'en 1520. [ Extrait des Actes de Rimer. ] ( N. D. L. )

*Comment le Roy Catholique feust esleu Empereur à Francfort, & comment les Ambassadeurs François s'en retournerent en France sans rien faire.*

Tous les Electeurs assemblés à Francfort, & les Princes principaux de l'Empire, se misrent en conclave pour élire cet Empereur qu'ils devoient faire, & se trouverent beaucoup de serviteurs de l'Empereur Maximilian, qui aiderent beaucoup à favoriser le Roy Catholique, & quant & quant par le Conseil de Monsieur de Sedan, Francisque de Sickingen, & le Marquis de Brandebourg, dict Casimir, qui estoit Chef général de la Bonne (a), amenerent toute la puissance de ladicte Bonne, qui estoit vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, & l'artillerie qu'ils firent loger à l'entour dudit Francfort, à trois ou quatre lieues près, dont feurent merueilleusement estonnés ceulx qui vouloient bien au Roy de France, & très-fort joyeux ceulx qui vouloient bien au Roy Catholique, & aussi ils sçavoient bien toute la pratique; j'avois oublié à mettre que le Roy d'Angleterre y fai-

(a) C'est-à-dire, de l'armée levée aux dépens des villes de la Suabe.



soit pourchas, aussi bien que le Roy de France, & le Roy Catholique, mais les Angelots (63) n'y firent non plus de miracles, que les escus au Soleil. Les Electeurs estans en conclave, feurent de diverses opinions, car on en trouvoit autant du costé du Roy de France, que du costé du Roy Catholique; mais du costé du Roy d'Angleterre, pas un: & ne voulurent point juger la chose si soudainement, veu les partialités qui y estoient, & n'eust esté qu'ils sont obligés, & tenus dedans les quarante jours de prononcer celuy qui le doit estre, ce n'eust pas esté de six mois après, & pour deux raisons, l'une qu'ils ne pouvoient s'accorder, l'autre pour tirer argent de tous les Princes Chrestiens, sous ombre de cette election.

Le Comte Palatin, à qui le Roy avoit fait plus de bien qu'à piece des autres Electeurs, & son parent, avoit une fois donné sa voix au Roy; mais c'est un Prince mal nourry, & luy fist-on peur de cette grosse bande, tellement qu'il redonna sa voix au Roy Catholique; & après cela fait, est venu le jour que se devoit prononcer ceste election, où feust crié dedans la grande Eglise de Francfort: *Charles, Roy Catholique, esleu Empereur*; & quand ce feust fait, menerent grande

joye ceulx qui vouloient le bien du Roy Catholique, & grand deuil ceulx qui vouloient bien au Roy de France, & estoient marris, pour ce qu'ils n'avoient plus les deniers qu'ils ont accoustumé d'avoir le temps passé. Cela entendu par Monsieur l'Admiral, qui estoit en ce chasteau auprès de Francfort, luy troisiéme, tant pour autre chose, que pour sa personne, fist diligence de soy retirer, & se mist sur la riviere du Mein, qui va de Francfort tomber dans le Rhin, & s'en vint à Coblantz, où estoient Monsieur d'Orval, & l'Adventureux, qui attendoient des nouvelles, & les sçavoient l'Adventureux trois heures avant la venue dudit Admiral, par ung Gentil-homme de Metz, appelé Valery, lequel n'avoit abandonné l'Adventureux tout le voyage.

Ces nouvelles sçues & entendues par lesdits Ambassadeurs François, ils se misrent en conseil pour leur retraicte, pour sauver eulx & le demeurant de l'argent du Roy qu'ils avoient avecq. eulx, & aussi pour ce qu'ils estoient advertis qu'il y avoit une entreprise sur eulx, & sur leurdict (a) argent; mais elle ne s'estoit osé découvrir jusques à

(a) C'étoit Sickingen qui vouloit s'emparer de cet argent.

tant que l'élection feust faite, & conclurent entre eulx lesdicts Ambassadeurs, d'attendre la revenue de Monsieur de Treves de Francfort, qui debvoit estre de-là en deux jours, & luy venu, & parlé avecq. eux de toutes les affaires, leur fist bailler conduite jusques en Lorraine, où Monsieur de Lorraine leur fist merueilleusement bon recueil & bonne chere, & de-là envoyerent sçavoir ces nouvelles au Roy, lesquelles ne luy pleurent pas fort, non pas pour la valeur de l'Empire, mais pour la honte. Monsieur d'Orval & l'Adventureux se retirerent devers le Roy, & l'Admiral demeura en Lorraine pour ung mal de teste qu'il avoit, qui s'appelle la grosse verolle, & alla au bain de Plommier (a), & y feust neuf sepmaines ou trois mois, sans venir vers le Roy.

L'Elecion de l'Empire achevée, feust ordonné par tous les Electeurs & Princes de l'Empire d'envoyer une ambassade vers le Roy de Castille, & luy faire sçavoir comment il estoit esleu Empereur, & aussi luy dire d'autres choses pour le fait de l'Empire; & feust ordonné qu'on y envoyeroit ung gros personnage, qui feust Frédéric, frere du Comte Palatin, & aultres gros Sei-

(a) Plombières.

gneurs d'Allemagne avecq. luy, & trouverent ledict Roy de Castille en Espagne, en la ville de Barcelonne : & luy dict ledict Comte, la charge qu'il avoit de par les Electeurs & Princes d'Allemagne, de quoy ledict Seigneur Roy feust très-joyeux, & certes il en avoit bien cause; car je ne pense en ma vie avoir veu Prince plus heureux qu'il est; & de-là en avant, on commença à l'appeller Empereur, & en la plus grande diligence qu'il peust, mist ordre à ses affaires d'Espagne pour venir prendre possession de l'Empire, & fist accoustrer son esquipage de mer, & s'en vint descendre en Angleterre, & de-là en Flandre & Brabant, & vindrent la plus grande partie des Princes d'Espagne avecq. luy.

*Comment le Roy de France & le Roy d'Angleterre se visrent ensemble entre Ardres & Ghines.*

Les Ambassadeurs d'Angleterre estant retournés devers leur Maistre, firent tant avecq. le bon rapport qu'ils firent du Roy de France, que le Roy d'Angleterre & le Roy de France prindrent jour d'eulx veoir ensemble, entre Ghines & Ardres, & déliberèrent d'y faire la plus grande chere qu'il leur seroit

possible, & fist le Roy de France faire à Ardres trois maisons, l'une dedans ladicte ville, qu'il fist tout bastir de neuf, & estoit assez belle pour une maison de ville, & avoit assez grand logis, & en cette maison feust festoyé le Roy d'Angleterre, & en fist faire ledict Seigneur Roy une aultre hors de la ville, couverte de toille, comme le festin de la Bastille avoit été fait, & estoit de la façon comme du temps passé les Romains faisoient leur théâtre, tout en rond à ouvrage de bois, chambres, salles, galleries, trois estages l'ung sur l'aultre, & tous les fondemens de pierres; toutesfois elle ne servit de rien.

Or pensoit le Roy de France, que le Roy d'Angleterre & luy se deussent veoir aux champs en tentes & pavillons, comme il avoit esté une fois conclud; & avoit fait ledict Sieur les plus belles tentes que feurent jamais veues, & le plus grand nombre, & les principales estoient de drap d'or, frisé dedans & dehors, tant chambres, salles, que galleries, & tout plein d'aultres de drap d'orras, & toiles d'or & d'argent, & avoit dessus lesdictes tentes, force devises & pommes d'or, & quand elles estoient tendues au soleil, il les faisoit beau veoir, & y avoit sur celle du Roy un Saint Michel tout d'or,

afin qu'elle feust congneue entre les aultres ; mais il estoit tout creux. Or quand je vous ai devisé de l'esquipage du Roy de France, il faut que je vous devise de celuy du Roy d'Angleterre, lequel ne fist qu'une maison, mais elle estoit trop plus belle que celle des François, & de peu de coustance, & estoit assise ladicte maison aux portes de Ghines, assez proche du chasteau, & estoit de merveilleuse grandeur en carrure ; & estoit ladicte maison toute de bois, de toile, & de verre, & estoit la plus belle verrine que jamais l'on vist, car la moitié de la maison estoit toute de verrine, & vous assure qu'il y faisoit bien clair, & y avoit quatre corps de maison, dont au moindre vous eussiez logé un Prince, & estoit la cour de bonne grandeur, & au milieu de ladicte cour, & devant la porte y avoit deux belles fontaines qui jectoient par trois tuyaux, l'un ypercras, l'autre vin, & l'autre eauë, & faisoit dedans ladicte maison le plus clair logis qu'on scauroit veoir ; & la Chapelle de merveilleuse grandeur, & bien estoffée, tant de reliques, que de toutes aultres paremens, & vous assure que si tout cela estoit bien fourni, aussi estoient les caves ; car les maisons des deux Princes, durant le voyage, ne feurent

fermées à personne. Eulx venus, à sçavoir le Roy de France à Ardres, & le Roy d'Angleterre à Ghines, feurent là huit jours (a), pour regarder de leurs affaires, & durant ledict temps, alloient & venoient souvent les Princes de France, & le Conseil du Roy vers le Roy d'Angleterre, pour accorder lesdictes choses, & du costé des Anglois aussi, & entre aultres le Légat qui avoit tout le gouvernement du Royaume d'Angleterre.

La veue desdicts Princes feust entreprise à grosse difficulté, & estoit le Roy de France fort marry, de quoy on ajoustoit point plus de foy les ung aux aultres, & feurent trois ou quatre jours sur tous ces débats; & encore y avoit-il à redire deux heures avant qu'ils se visrent. La chose entreprise & conclue, feust arrestée la veue des deux Princes, à ung jour nommé, qui feust ung Dimanche, & pour ce que la Comté d'Ardres n'a pas grande estendue du costé de Ghines (b), & qu'il falloit que les deux Princes fissent autant de chemin l'ung que l'autre, pour se veoir ensemble, & pour ce que c'estoit

(a) L'entrevue des deux Rois dura plus long-tems, puisqu'elle commença le 7 Juin, & qu'ils ne se séparèrent que le 24 du même mois, selon Rapin Thoyras. (N. D. L.).

(b) Guines.

sur le pays du Roy d'Angleterre, feust ordonné de tendre une belle grande tente au lieu où ladicte vue se feroit (a). Ce fait, regarderent lesdits Princes quels gens ils menneroient avecq. eulx, & s'accorderent de mener chascun deux hommes, & estoit le Légat d'Angleterre, attendant à la tente où se devoient veoir, & Robertet (b) du costé du Roy de France, qui avoient les papiers de leurs Maistres; & mena le Roy de France avecq. luy, Monsieur de Bourbon, & Monsieur l'Admiral, & le Roy d'Angleterre avoit le Duc de Suffolck, qui avoit espousé sa sœur, & le Duc de Nortfolk, & estoit ledit camp tout environné de barrières bien ung jet de boulle, elloigné de la tente, & avoit chacun quatre cens hommes de leur garde, & les Princes des deux costés; & chascun

(a) Cette première entrevue des deux Rois se fit le jour de la Fête Dieu, selon du Bellay. Cette Fête tomba en 1520 au 7 Juin; & c'est à cette date que le P. Daniel s'est tenu. Si la date du Maréchal de la Marck étoit juste, il faudroit reculer l'entrevue jusqu'au 10 du même mois; mais il y a apparence que ce Seigneur a confondu les fêtes de précepte avec les Dimanches. (N. D. L.)

(b) Au lieu du Trésorier Robertet, du Bellay dit que c'étoit le Chancelier du Prat.



Prince, ung Gentil-homme avecq. luy, & y estoient trois cens Archers du Roy de France, & les cent Suiffes que l'Adventu-reux menoit, & le Roy d'Angleterre avoit quatre cens Archers, & allerent en cette bonne ordonnance jusques aux barrieres; & quant ce vint à l'approche, lesdictes gardes demeurèrent aux barrieres, & les deux Prin-ces passerent outre avecq. les deux person-nages, ainsi que dict est devant, & se vin-drent embrasser tout à cheval, & se fisrent merueilleusement bon visage, & broncha le cheval du Roy d'Angleterre, en embrassant le Roy de France, & chascun avoit son la-quais qui prindrent les chevaulx, & entre-rent dedans le pavillon tout à pied, & se recommencerent de rechef à embrasser, & faire plus grande chere que jamais; & quand le Roy d'Angleterre feust assis, print luy-même les articles, & commença à les lire: & quand il eust leu ceulx du Roy de France, qui doit aller le premier, il commença à parler de luy; & y avoit : *Je Henry, Roy, il vouloit dire de France & d'Angleterre,* mais il laissa le titre de France, & dict au Roy, *je ne le mettray point, puisque vous estes ici, car je mentirois; & dict, je Henry Roy d'Angleterre,* & estoient lesdicts articles  
fort

fort bien faicts, & bien escripts, s'ils eussent esté bien tenus.

Ce faict, lesdicts Princes se partirent merveilleusement bien contens l'ung de l'autre, & en bon ordre, comme ils estoient venus, s'en retournerent le Roy de France à Ardres, & le Roy d'Angleterre à Ghines, là où il couchoit de nuict, & de jour se tenoit en la belle maison qu'il avoit fait faire. Le soir vindrent devers le Roy, de par le Roy d'Angleterre, le Légat & quelqu'un du Conseil pour regarder la façon, & comment ils se pourroient veoir souvent, & pour avoir sûreté l'ung de l'autre, & feust dict que les Roynes festoyeroient les Roys, & les Roys, les Roynes, & quand le Roy d'Angleterre viendrait à Ardres veoir la Roine de France, que le Roy de France partiroit quant & quant pour aller à Ghines veoir la Roine d'Angleterre, & par ainsi ils estoient chacun en ostages l'ung pour l'autre.

Le Roy de France, qui n'estoit pas homme soupçonneux, estoit fort marry de quoy on se fioit si peu en la foy l'ung de l'autre. Il se leva un jour bien matin, qui n'est pas sa coustume, & print deux Gentils-hommes & un Page, les premiers qu'il trouva, & monta à cheval sans estre houzé, avecq. une cappe

à l'Espaignolle , & vint devers le Roy d'Angleterre au chasteau de Ghines ; & quand le Roy feust sur le pont du chasteau , tous les Anglois s'émerveillerent fort , & ne sçavoient qu'il leur estoit advenu , & y avoit bien deux cens archers sur ledict pont ; & estoit le Gouverneur de Ghines avecq. lesdicts archers , lequel feust bien estonné , & en passant parmy eulx , le Roy leur demanda la foy , & qu'ils se rendissent à luy , & leur demanda la chambre du Roy , son frere , laquelle luy feust enseignée par ledict Gouverneur de Ghines , qui luy dict : *Sire , il n'est pas éveillé.* Il passa tout oultre , & va jusques à ladicte chambre , heurte à la porte , l'éveille , & entre dedans , & ne feust jamais homme plus esbahy que le Roy d'Angleterre , & luy dict : *Mon frere , vous m'avez fait meilleur tour que jamais homme fist à aultre , & me monstre la grande fiance que je dois avoir en vous , & de moy ; je me rends vostre prisonnier dès cette heure , & vous baille ma foy , & deffist de son col ung collier qui valloit quinze mille angelots , & pria au Roy de France qu'il le voulust prendre & porter ce jour-là pour l'amour de son prisonnier ; & soudain le Roy qui luy vouloit faire mesme tour , avoit apporté avec luy un brace-*

let qui valloit plus de trente mille angelots, & le pria qu'il le portast pour l'amour de luy, laquelle chose il fist, & le luy mist au bras, & le Roy de France print le sien à son col, & a donc le Roy d'Angleterre voulust se lever, & le Roy de France luy dict qu'il n'auroit point d'autre valet de chambre que luy, & luy chauffa sa chemise, & luy bailla quand il feust levé.

Le Roy de France s'en voulust retourner, nonobstant que le Roy d'Angleterre le voulust retenir à dîner avecq. luy; mais pour ce qu'il falloit juxter après dîner, s'en voulust aller, & monta à cheval, & s'en revint à Ardres; il rencontra beaucoup de gens de bien qui venoient au-devant de luy, & entr'autres l'Adventureux, qui luy dict: *Mon Maistre, vous estes un fol d'avoir fait ce que vous avez fait, & suis bien ayse de vous revoir ici, & donne au diable celuy qui vous l'a conseillé.* Surquoy le Roy luy fist responce, & luy dict « que jamais homme ne luy avoit conseillé, & qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne en son Royaume qui luy eust voulu conseiller, » & lors commença à compter ce qu'il avoit fait audict Ghines, & s'en retourna ainsi en parlant jusqu'à Ardres, car il n'y avoit pas loing. Si le Roy d'Angle-

terre estoit bien aise du bon tour que le Roy de France luy fist, encore en estoient plus aises tous les Anglois, car ils n'eussent jamais pensé qu'il se feust voullu mettre entre leurs mains le plus foible; & pour ce qu'il y avoit eu grosse difficulté pour leur vûe, afin qu'ils ne feussent point plus forts l'ung que l'autre.

Le Roy d'Angleterre voyant le bon tour que le Roy de France luy avoit fait, le lendemain au matin en vint faire autant au Roy de France, que le Roy luy en avoit fait le jour de devant, & se refirent présens & bonne chere autant ou plus qu'auparavant; & cela fait de l'ung à l'autre, les joustes se commencerent à faire, qui durerent huit jours, & feurent merveilleusement belles, tant à pied comme à cheval, & estoient six François & six Anglois tenans, & les Roys estoient venans, & menaient les Princes & Capitaines, chascun dix ou douze hommes d'armes avecq. eulx habillés de leurs couleurs, & l'Adventureux en avoit quinze, & pouvoient estre en tout, tant François qu'Anglois, trois cens hommes d'armes, & vous assure que c'estoit belle chose à veoir. Le lieu où se faisoient les joustes, estoit bien fortifié, & y avoit une barriere du costé du

Roy de France, & une aultre du costé du Roy d'Angleterre, & quand les Roys estoient dedans, & toute leur Seigneurie, il estoit dict par nombre combien il y en devoit entrer de chascun costé, & les Archers du Roy d'Angleterre, & les Capitaines de ses gardes gardoient du costé du Roy de France, & les Capitaines de la garde du Roy de France, Archers & Suiffes, gardoient le costé du Roy d'Angleterre, & n'y entroit à chascun coup que ceulx qui debvoient jouxter; & quand cette troupe estoit lassé, il y en entroit une autre, & y eust merveillement bon ordre de tous costés, & sans débat, qui est une grande chose en telle assemblée.

Après les jouxtes, les Luiteurs de France & d'Angleterre venoient avant, & luitoient devant les Roys, & devant les Dames, qui feust beau passe-temps, & y avoit de puissans Luiteurs; & parce que le Roy de France n'avoit faict venir de Luiteurs de Bretaigne, en gaignerent les Anglois le prix; après allerent tirer à l'arc, & le Roy d'Angleterre luy-même, qui est ung merueilleusement bon Archer, & fort, & le faisoit bon veoir. Après tous ces passe-temps faicts, se retirerent en ung pavillon le Roy de France & le Roy d'Angleterre, où ils beurent ensemble; cela

faict, le Roy d'Angleterre prist le Roy de France par le collet, & luy dict : *Mon frere, je veulx luitier avecq. vous*, & luy donna une attrape ou deux, & le Roy de France qui est un fort bon Luiteur, luy donna un tour, & le jetta par terre, & luy donna ung merueilleux fault; & vouloit encore le Roy d'Angleterre reluitier, mais tout cela feust rompu, & fallust aller souper, & ainsi tous les deux jours se venoient veoir l'ung l'autre, osté ung jour pour eulx reposer, & quand les François estoient à Ghines, les Anglois venoient à Ardres, & venoient souvent les Seigneurs & Dames d'Angleterre coucher au logis des François, & les François faisoient le cas pareil, & tous les jours se faisoient force banquets & festins. Après cela se fist le grand festin, où tous les Estats des deux Princes vindrent loger dedans les lisses, où on avoit faict ung beau maisonnage tout de bois, & par ung matin feust chanté la Grande-Messe par le Cardinal d'Angleterre, dessus un eschaffault qu'on fist exprèsément; & feust faicte la Chapelle en une nuit, la plus belle que je veis oncques, pour l'avoir faicte en si peu de temps, & la mieulx fournie; car tous les Chantres du Roy de France, & du Roy d'Angleterre, y

estoyent, & feust fort somptueusement chanté; & après la Messe, donna ledict Cardinal à recevoir Dieu aux deux Roys, & là feust la paix reconfirmée & criée par les Héraults, & feust là fait le mariage de Monsieur le Dauphin de France à Madame la Princesse d'Angleterre, fille dudit Roy : après ce, firent encore trois ou quatre joutes & banquets, & après prindrent congé de l'ung & l'autre en la plus grande paix, entre les Princes & Princeses, qu'il estoit possible; & cela fait, s'en retourna le Roy d'Angleterre à Ghines, & le Roy de France en France, & ne feust pas sans se donner gros présens au partir les ungs aux aultres.

*Comment le Roy Catholique vint des Espagnes descendre en Angleterre, & de-là en Flandres, pour aller prendre possession de l'Empire, & comment il feust couronné à Aix.*

Le Roy Catholique estant en Espagne, après avoir ouï nouvelles de l'Empire, & comment il estoit esleu, & le scavoit par le Comte Palatin, comme dict est par cy-devant, entendit la menée qui se faisoit de la veue de ces deux Princes, & pourchassa tant qu'il peut pour la rompre, & envoya



Ambassadeurs vers le Roy d'Angleterre, pour rompre ledict voyage ; & quand il vist qu'il ne se pouvoit rompre, se hastâ en diligence, & vint arriver en Angleterre, là où le Roy d'Angleterre luy fist merueilleusement bonne chere (a), & bon recueil, & ne sceut rompre ledict voyage présent & absent ; car le Roy d'Angleterre le voulust poursuivre, pour ce qu'il avoit promis, & en estoit la despense merueilleusement grande d'un costé & d'autre, & les apprests trop avant, & prendrent journée l'Empereur & le Roy d'Angleterre, d'eulx trouver ensemble, après la veue du Roy de France, & se trouverent à Calais & à Graveline, & parlerent de leurs affaires, & seurent une fois audict Calais d'accord, & mal d'accord, & prest le Roy Catholique à monter à cheval pour s'en retourner ; toutesfois ils s'accorderent ensem-

(a) Charles étoit abordé à Douvres le 26 Mai 1520, & en partit le 30, après avoir été visité par le Roi Henri VIII & par la Reine Catherine d'Arragon, sa femme, qui étoit tante de l'Empereur. Henri VIII alla le 10 de Juillet à Gravelines, pour y rendre visite à l'Empereur, & revint le même jour à Calais. Charles V & sa tante Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, vinrent le lendemain voir Henri à Calais, où ils restèrent trois jours. [Rapin Thoyras,] (N. D. L.)

ble, & partirent bien contens l'ung de l'autre; & ce temps pendant y avoit toujours Gentil-homme du Roy de France & de sa Chambre, comme Montmorency & aultres, qui alloient & venoient, & y avoit beaucoup de gens qui trouvoient bien difficile au Roy d'Angleterre de contenter ces deux personnages; & ce fait, les deux Princes se départirent d'ensemble, & retourna le Roy d'Angleterre en Angleterre, & le Roy de Castille en Flandres & en Brabant, faisant bonne chere, où luy feust fait merveilleusement bon recueil, & en feurent advertis les Electeurs d'Allemagne, & se trouverent à Aix pour le couronner, comme est la coustume de faire, & estoient délibérés de luy faire plus d'honneur qu'ils ne firent oncques à ses prédécesseurs.

Ledit Sieur Roy Catholique fist un gros équipage pour aller à Aix, & y feurent appellés tous les Princes de ses Pays-Bas, & tout plain d'Espaignols qui estoient avecq. luy, & aultres Princes d'Allemagne, & en cet équipage & belle compaignie, se partit pour aller à Aix, là où estoit attendu & desiré par tous les Electeurs & Princes d'Allemagne, & estoit avecq. luy Madame de Savoye, sa tante, laquelle ne l'abandonna

point tout le voyage , avecq. fort belle compagnie de Dames , & feust fait du long du voyage merveilleusement bonne chere , par les pays où il alla , & l'attendoient la pluspart des Electeurs à Aix , & par un matin vint dîner assez près de ladicte ville d'Aix , là où tous les Electeurs vindrent au-devant de luy en armes , & toute sa compagnie , & ceux qui estoient avecq. luy : & ainsi fist son entrée en ladicte ville d'Aix ( a ) , la plus belle qui feust jamais. Son entrée faite en la ville , de-là à quelques jours feust couronné Empereur au plus gros triomphe que jamais Empereur le feust , n'est là besoing de vous en parler ; car c'est une chose de grande cérémonie , & est contenu en la Bulle Caroline que l'Empereur Charles IV. fist , où est contenu l'Ordonnance du couronnement des Empereurs , ses Successeurs. Et cela fait , Madame de Savoye retourna en Brabant , & l'Empereur print son chemin à Worms ( b ) , pour aller veoir les Allemagnes.

( a ) Charles arriva à Aix le 21 Octobre 1520 , & fut couronné le lendemain 22. [ Sleidan , Liv. II. ]

( b ) Charles avoit indiqué une Diète à Worms pour le sixième Janvier suivant. [ Sleidan , Liv. II. ]

*Comment Messire Robert de la Marche, sieur de Sedan, pour quelque tort qu'il luy feust fait au service de l'Empereur, retourna au service du Roy de France, & du bon recueil que Madame la Régente luy fist.*

Monfieur de Sedan estant au service de l'Empereur, & l'avoit accompagné à Aix, pour ce qu'il tenoit la Duché de Bouillon, qui est une chose venue de son grand-pere, qu'il avoit eue d'un Prince de Liege, & y avoit une place dépendante de ladicte Duché, qui s'appelle Hierge, que Monsieur d'Aymerie avoit prise par force (64), & se plaignit ledict Sieur de Sedan à l'Empereur dudidit Sieur d'Aymerie, & conta à l'Empereur la querelle qu'il avoit avecq. luy, & comme son bien il avoit reprins; mais il n'y avoit voulu entendre. L'Empereur luy promist de luy faire raison, & dura la chose bien longuement avant qu'elle vint à son effect, dequoi se courrouça ledict Sieur de Sedan merveilleusement, pensant qu'il estoit homme pour faire autant de service à l'Empereur que ledict Sieur d'Aymerie, & s'en vint à Sedan fort mal content dudidit Empereur; & quand il feust à Sedan, manda audict Empereur que s'il ne luy plaifoit d'y faire la raison,

il abandonneroit son service ; & luy feust faite responce de l'Empereur, qui n'estoit pas de grande substance , par laquelle chose abandonna le service de l'Empereur , qui en eust grand regret , & principalement Madame de Savoye.

Ce fait , l'Adventureux , qui estoit son fils , ne dormoit pas ; car il estoit tousjours demeuré au service du Roy de France , & incontinent qu'il sceust ces nouvelles, se retira vers luy à Sedan , là où il feust fait bonne chere , & portoit ledict Adventureux tout plain de bonnes nouvelles que Madame la Régente faisoit audict Sieur de Sedan , & estoit l'Adventureux totalement deshérité , car depuis que ledict Seigneur de Sedan avoit esté au service de l'Empereur, l'Adventureux, son fils , n'avoit entré en place qui feust audict Sieur de Sedan son pere, pour ce qu'il y avoit dedans le Traité qu'il avoit fait avecq. l'Empereur, que jamais piece de ses enfans n'amanderoit rien de luy, s'ils n'avoient fait serment audict Empereur , & qu'ils n'entre-roient dedans ses maisons. Le Roy de France & Madame sa mere , sçachant que le Sieur de Sedan estoit parti de l'Empereur mal content , manderent Madame de Sedan venir à Blois , où feust conclud son estat qui mon-

toit à dix mille francs tous les ans, dix mille escus comptans, trois mille francs pour ladicte Dame de Sedan, & à chacun de ses enfans dix mille, & cinquante hommes d'armes, dont les vingt se payeroient à sa volonté; & ladicte Dame de retour à Sedan, ledict Sieur partist pour aller à Remorantin, vers le Roy, là où luy feust rendu son Ordre, & luy firent le Roy & Madame sa mere bon recueil, & de-là revint ledict Sieur par Chateau-Thiery, chez son fils, & de-là retourna à Sedan; & feust l'Empereur merueilleusement marry de ce que ledict Sieur avoit laissé son service.

*Comment les guerres se commencerent entre l'Empereur & le Roy de France du costé de Champagne & des Ardennes.*

Ledict sieur de Sedan estant retourné au service du Roy de France, avoit merueilleusement grand regret dequoy l'Empereur ne luy avoit fait raison de cette maison de Hierge, que M. d'Aymerie tenoit, envoya devers luy affin d'en avoir raison; sur quoy il eust assez mauvaise responce; le Messagie retourné vers luy à Sedan, envoya deffier Madame de Savoye au nom de l'Empereur, aussi fist l'Adventureux son fils, & envoya ladicte Dame

de Savoye jusques à Worms , où estoit l'Empereur avecq. les Electeurs de l'Empire , & feust faict offre de par Madame de Savoye assez honneste audict Sieur de Sedan , qui estoit de s'accorder dudict différent , & d'en faire Juges les Estats du pays de Liege , & les en faire arbitres , & s'en remettre dessus le Roy d'Angleterre , ou sur le Roy de France , & y vint pour cette affaire un Hérault qui se nommoit Malnart , qui estoit à madicte Dame de Savoye ; toutesfois rien ne s'en fist , & firent leurs apprests pour aller mettre le siege devant Vireton , & y mena ledict Adventureux son artillerie qui estoit fort belle , & assiégerent ledict Vireton , qui est une petite ville appartenante à l'Empereur , de la Duché de Luxembourg , & devoient venir devant ladicte ville sept mille Suiffes , que ledict Adventureux avoit envoyé querir par un Gentilhomme nommé Pierre Buiffon : toutesfois par l'Ambassadeur de l'Empereur qui estoit en Cour avecq. le Roy de France , lequel s'appelloit Monsieur Dannel , Prevost d'Utrecht , feust rompue ladicte entreprise ; ensorte que les Suiffes ne vindrent point. Le siege estant devant ladicte ville de Vireton , la batterie feust commencée , & feust envoyé ung Gentilhomme de par le

Roy de France & de la Chambre , nommé Lonnes , qui vint dire à Monsieur de Sedan & à l'Adventueux , qu'on se retirast , & qu'il y avoit depuis qu'on avoit eu de ses nouvelles , grosses pratiques entre l'Empereur & luy , & espéroient qu'ils viendroient en bonne fin , & envoya ledit Seigneur retarder lesdits Suisses , que l'Adventueux avoit fait venir à cette mesme occasion ; & cela entendu par le Sieur de Sedan & l'Adventueux , leverent le siege de devant la ville , qui se défendoit bien & honnestement , nonobstant que de premiere arrivée ils feurent fort esbranlés , & pensoit-on bien qu'ils ne devoient pas tant tenir , & toutesfois le siège n'y feust que de deux jours , & s'en retournerent avecq. leur armée , qui n'estoit que de quatre ou cinq mille hommes de pied , & quinze ou seize cent chevaux ; mais ils avoient bonne artillerie ; cela fait , ils s'en retournerent , & feust leur cas rompu pour l'heure.

Ce temps pendant l'Empereur ne dormoit pas , & envoya Monsieur de Nassau ès pays de Flandre , Brabant & Haynault , dresser une armée pour aller contre Messire Robert de la Marche & l'Adventueux son fils. Or comme ces choses se faisoient en Ardennes



entre l'Empereur & le Sieur de Sedan, le Roy de France depescha une armée, dont estoit Monsieur de Bonnivet Admiral Chef, & pour lors gouvernoit une partie du Royaume de France, pour envoyer en Guyenne(a), pour reconquester le Royaume de Navarre, & feust despeché Monsieur de Guise, jeune homme & gentil Prince, frere de Monsieur de Lorraine, pour estre Capitaine Général des Lansquenets, & commencerent à marcher avecq. toute cette armée tout droit en Guyenne; & estoit ladite armée fort belle, & équipée d'artillerie, & la mieux qui feust de longtemps veue. Or je veulx laisser Monsieur l'Admiral en Guyenne, pour retourner aux guerres qui se firent en Ardennes, & comment l'Empereur dressa son armée pour y envoyer, dont estoit Chef Général Monsieur de Nassau.

*Comment le Comte de Nassau, Lieutenant-Général pour l'Empereur, vint en Ardennes contre Messire Robert de la Marche, & print le chasteau de Loigne, & comment l'Adventureux déffit la garnison.*

En ce temps l'Empereur envoya Monsieur

(a) Bonivet n'arriva sur les frontières de Navarre qu'à la fin de Septembre. (N. D. L.)

de

de Nassau pour lever son armée, & aller contre Messire Robert de la Marche & l'Adventueux son fils, nonobstant que tous leurs gens feussent retirés, & estoit allé l'Adventueux devers le Roy de France, pour regarder ce qu'il avoit à faire, & ce tems pendant Monsieur de Nassau vint mettre son siège devant le chasteau de Loignes, qui estoit au Sieur de Jamets, frere dudict Adventueux, & estoit place assez forte, mais elle estoit fort estroite, & le siège y feust mis avecq. assez petit nombre de gens, & bailla Monsieur de Liege à Monsieur de Nassau & au Comte Felix toute son artillerie & de ses gens, nonobstant que ledict Sieur de Jamets fust son neveu, & feust ladicte place fort battue, & s'il y eust eu gens de guerre dedans, ils eussent tenu plus longuement; mais sans point de faulte, il n'y avoit point de gens de guerre dedans, & feust prinse à moitié d'affault; pour ce que ceulx dedans se jettoient en bas par les murailles & par les fenestres. Ladicte place prinse, Monsieur de Nassau faisoit tousjours renforcer son armée, & renvoya son artillerie à Monsieur de Liege, & feust ladicte place rasée.

Comme cela se faisoit, l'Adventueux revint de devers le Roy de France, & feust

adverti de la grosse garnison qui estoit à Yvoy, qui est une ville à trois lieues de Sedan, & à une lieue de Messencourt, & assembla la Gendarmerie & cinq cent hommes de pied seulement, & attendit un jour de feste, pour ce que les gens boivent plus en ce pays ces jours-là, que les aultres jours, & sur le midi alla mettre son embuscade en un petit bois assez près de la ville, qui est ville jolie & forte, & toute ronde, & passe une riviere à ung des costés qui vient de Jamets, laquelle s'appelle Chier, & va tomber dedans la Meuse, & n'y a qu'une lieue de - là jusques à Mouson. Quand ledict Adventureux eust mis son embusche, il envoya escarmoucher devant ladicte ville, & estoit deux ou trois heures après midy, & estoit ladicte escarmouche de quelque petit nombre de gens de pied & de cheval; & incontinent que ceux de la ville, qui avoient bien beu, visrent l'escarmouche, faillirent dehors, un quart de lieue de la ville, tousjours escarmouchant, tellement qu'ils vinrent auprès du petit bois, où estoit l'embuche, & incontinent que l'Adventureux vist qu'il estoit temps, se vint jetter entre la ville & eulx, & les enferma, dont en reschappa bien peu, & y en eust bien de tué jusques à cinq à six cent

hommes, dont la pluspart estoient Namurois, & estoit ledict Adventureux monté sur un cheval Rouen Hedard, qui eust un coup de picque au travers du corps, dont il mourut ; & estoient venu ce jour-là à Sedan veoir ledict Adventureux deux honnestes Gentilshommes François, qui estoient venus du camp d'Attigny, & en estoit l'ung le fils de Monsieur de Lude, & l'autre Monsieur d'Espoy, lesquels firent merueilleusement bien leur devoir.

*Comment Monsieur de Sauffy, fils de Messire Robert de la Marche, deffit un nombre de gens sur une montaigne, & comment l'Adventureux vint se placer dedans Jamets.*

Monsieur de Sauffy, fils de Messire Robert de la Marche, print une Compagnie de gens d'armes, tant de la bende de Monsieur de Sedan son pere, que de celle de l'Adventureux son frere, & aussi de la Compagnie du Gouverneur de Mouzon, que menoit ung Gentilhomme nommé Germanville, & Saincton qui estoit son Lieutenant & Enseigne, & allerent faire une course en Ardenne, là où les gens d'armes gaignerent ung merueilleux gros butin ; ceux de la terre d'Orchimont entendirent qu'ils estoient aux champs ; mais ils ne sçavoient quel nombre

ils estoient, toutesfois ils se vindrent jetter un gros nombre de gens sur une montaigne qui estoit demi fortifiée, & estoient bien le nombre de sept à huit cent hommes, attendant sur cette montaigne, qui estoit le chemin par où ils se devoient retirer avecq. leur butin, & ne pensoient point que la Gendarmerie peust monter si hault sur cette montaigne; toutesfois pour faire court, les gens d'armes les vindrent charger tout au long de cette montaigne qui estoit chose bien malaisée, & les deffirent, & y en eust beaucoup de tués, & encore y en eust eu beaucoup plus s'ils ne se feussent sauvés dans les bois, & aussi s'en revindrent lesdits gens d'armes à Sedan avecq. leur butin, & beaucoup de prisonniers.

Ce fait, Monsieur de Nassau ayant entendu que la maison de Jamets estoit mal fournie de gens, voulust aller mettre le siege devant, de quoi feust adverti l'Adventureux, & s'alla une nuit, avecq. cinquante hommes d'armes, mettre dedans ladicte place, là où estoit le Sieur de Sauffy, frere dudit Adventureux, avecq. quelques gens de pied, & faisant remparer la place le plus qu'il pouvoit avec le Capitaine de Leans, qui estoit ung fort honneste homme Ecoissois, & vous assure

qu'ils la réparèrent merveilleusement bien, tellement que pour le jourd'hui est une des plus belles places & des meilleures qu'on ne trouve point. Cela venu à la connoissance de Monsieur de Nassau, que secours estoit venu à Jamets, feust d'avis de prendre autre chemin pour cette fois, & n'y alla point, & print aultre chemin.

*Comment Monsieur de Lautrec avecq. les Venitiens, alla mettre le siège devant Veronne, & comment ladicte ville se rendist, & de ce qui y feust fait.*

Le Roy voulant tenir foi aux Venitiens, comme il leur avoit promis, feust sollicité d'eulx de leur aider à prendre Veronne (65), en ensuivant le Traicté de paix qu'ils avoient ensemble, & ne restoit plus que le Roy n'eust satisfait de ce qu'il leur avoit promis, que la ville de Veronne que l'Empereur tenoit entre ses mains, car tout le demeurant de leur pays estoit entre leurs mains; le Roy manda à Monsieur de Lautrec dresser son armée audist Veronne, & se devoient trouver les Venitiens avecq. leur artillerie & leur armée devant ladicte ville de Veronne, laquelle chose ils feirent, & s'y trouverent tous ensemble, & estoit au commencement

de l'hyver , qui n'est point temps convenable pour assiéger place ; or avoit-il dedans Veronne Lieutenant pour l'Empereur , le sieur Marc-Antoine , frere de Prosper Colonne , dont ay ci-devant parlé , merveilleusement gentil & honneste homme , & fort gentil Capitaine , lequel depuis , pour quelque despit , abandonna l'Empereur , & vint au service du Roy de France.

Or , pour revenir à nostre propos , il avoit tout plain de gens de bien avecq. lui , Capitaines dedans la ville , comme le Capitaine Chuere , & autres Capitaines Espagnols , & plusieurs autres gens de bien à pied & à cheval , qui se congnoissoient bien à tenir places ; mais il y avoit dedans la ville de toutes Nations , qui est chose , si ce n'est pas un Capitaine bien sage , mal aisée à entretenir.

Ladicte Ville de Veronne est bien grande , & mal aisée à assieger pour la riviere qui y est ; la batterie feust commencée du costé de devers la plaine de Veronne , qui est la plus belle plaine que l'on scauroit veoir , & y estoit l'artillerie du Roy & des Venitiens , qui estoient bien fix ou sept vingt pieces d'artillerie en batterie , la plus belle que l'on eust sçeu faire ; car elle avoit cent & six

vingt pieds de long; mais le rempart que Prosper Colonne avoit fait faire devers la ville, estoit six fois plus fort que ladicte ville; & Marc-Antoine Colonne qui estoit le Chef, & tout plain de gens de bien qui estoient avecq. lui, le fortifierent si bien, qu'il n'y feust donné d'assault, & eust à la batterie une perte de gens de bien pour le feu qui se mist en l'artillerie & aux poudres, & y eust tout plain de gens brullés; & de cas de fortune, Monsieur de Lautrec y estoit arrivé droit à cette heure, qui avoit tout plain d'Italiens avecq. lui qui avoient grandes barbes & grands cheveux; mais il ne leur cousta rien à faire leurs barbes, car la poudre en fist l'office; & bientôt après que ceulx de la ville se feurent bien deffendus, & que le siege y eust esté longtems, & du long de l'hiver, vivres faillirent à ceux de la ville, & feurent contraincts en la fin d'appointer, & s'en allerent leurs bagues sauvées, & la ville se rendist entre les mains du Roy; il la rendit aux Venitiens, en suivant ce qu'il leur avoit promis; lesquels pour toute récompense, pour le premier affaire que le Roy eust en Italie, le laisserent & abandonnerent; la ville prinse, Mon-



fieur de Lautrec se retira en la Duché de Milan, & les Venitiens en leur pays.

*Cy devise comment le Comte Felix vint assiéger Messencourt, & du camp des François qui estoit à Attigny.*

Quand Monsieur de Nassau eust pris Loignes, il demeura ung temps pour le faire raser, & avoit ledi&ct fieur de Nassau fix ou sept mille Lansquenets, dont estoit le Chef le Comte Felix, & vint assiéger Messencourt avecq. lesdi&cts Lansquenets & ung nombre de gens de cheval, & tout plain de gens de pied; & estoit ledi&ct Messencourt une petite place que l'Adventureux avoit fait faire depuis cinq ans, & n'y avoit encore que le donjon fai&ct, & les fondemens de l'aulture grand compris, qui commençoient estre hors de terre: toutesfois ce qui estoit fai&ct estoit bien joli & assez fortelet, & bien fourni d'artillerie plus qu'il n'en falloit à une place plus grande trois fois, & y en avoit osté toute la principale artillerie l'Adventureux, quand il feust devant Vireton, & avoit dedans la-dicte place ung Gentilhomme nomme Guifard, homme de bien, & ung aulture nommé Saint Clair, tous deux hommes d'armes de

la Compagnie dudit Adventueux, qui firent merueilleusement bien leur debvoir, comme vous oyrés cy-après; ledit Comte Felix marchoit tousjours avecq. les Allemans, & vint passer par une petite place qui se nomme Florenville, qui estoit à Monsieur de Sedan, & l'avoit baillé au Capitaine dudit Sedan, qui avoit nom Damien de Guarigue, & y avoit fait faire un petit lieu de plaifance, pour ce qu'elle est sur la riviere de Semois; incontinent que le Comte Felix feust devant avecq. ses gens, ceulx dedans la rendirent, comme la raison le vouloit, car elle n'estoit pas tenable; & après avoir pillé ladicte place de Florenville deux ou trois jours, & séjournerent audict Florenville deux ou trois jours, & puis vindrent mettre le siège audict Messencourt, où ils furent bien reçeus; car comme je vous ai dit, elle estoit bien artillée, & leur porta ung gros dommage: ledit Comte Felix estant devant Messencourt, se commença à fortifier à l'entour & au village, pour ce que l'Adventueux & ses freres le réveilloient souvent, & y feust fait tout plain de belles escarmouches, & avoient tous leurs gens de pied logés dedans le fort, & leurs gens de cheval à Yvoy;

qui alloient là loger du soir, & le jour ils revenoient.

Or en ce temps-là, le Roy avoit envoyé Monsieur d'Alençon, & le Maréchal de Chastillon pour le conduire, & fist amasser une grosse armée à Attigny, qui est un beau gros village à huit lieues de Sedan, sur la riviere d'Aisne, & y estoit Monsieur d'Orval, Gouverneur de Champagne. Monsieur de Sedan & l'Adventureux alloient souvent vers le dict d'Alençon, pour avoir plus de secours & de faveur; mais ils dissimuloient, pour ce qu'ils ne se vouloient point du tout déclarer, tellement que l'Adventureux (66) dit tout plain de paroles au Mareschal de Chastillon, & feurent près d'en avoir ung gros débat, & leur pouvoit bien bailler secours, & vous assure que l'armée estoit belle; car il y avoit dix-huit mille Lansquenets, & six mille hommes de pied que menoit Monsieur de Saint Paul, qui se nommoient les six mille diables, & douze cent hommes d'armes tous logés par les villages à l'entour dudit Attigny, tirant vers Sedan; après que le sieur de Sedan & l'Adventureux eurent parlé à cesdicts Seigneurs, s'en retournerent à Sedan assez mal contents, & firent toute la faveur

qu'ils peurent audict Messencourt ; mais ils n'estoient point assez forts pour faire lever le siège, pour ce qu'ils ne s'estoient point fournis de gens, tousjours attendans l'aide du Roy ; & comme vous ay dict, se fist beaucoup de belles choses durant ledict siège, & firent ceulx dedans gros dommaige de coups d'artillerie à ceulx de dehors ; car de compte fait, il y eust quatre cent hommes de tués de coups d'artillerie.

Monfieur de Nassau voyant que le Comte Felix n'avoit point d'équipage d'artillerie, car il n'en avoit que dix ou douze pieces, dont n'en avoit que deux ou trois bonnes, & qu'il ne faisoit rien devant ladicte place, vint avecq. l'artillerie de l'Empereur, & celle de Monsieur de Liege, à l'aide dudict Comte Felix, assiéger de bien près, & faire battre de tous costés ; car l'artillerie estoit tout à l'entour, & estoit ledict sieur de Nassau audict siège : après avoir long - temps tenu, ceulx de la place se rendirent, comme la raison le vouloit, car ils avoient fait plus que leur devoir, car ils tinrent six sepmaines & trois jours, & feust trouvé la place bien fournie, tant d'artillerie que d'autres choses, qui servirent bien à la batterie devant Messieres ; & spécialement ung double canon que

L'Adventureux avoit fait faire dedans ledit Messencourt, & le nommerent les canoniers *Messencourt*, pour ce qu'il avoit esté pris dedans. Les Capitaines que je vous ay cy-dessus nommés, feurent prins, & le lendemain menés à Yvoy, & y eut quelques compagnons trouvés subjects de l'Empereur, que Monsieur de Nassau fist pendre, & fist bouter le feu dedans, & la raser à demy, & se retira à Yvoy.

*Comment Monsieur de Nassau fist semblance d'aller assiéger Jamets, & fist là marcher son armée, & comment l'Adventureux se vint mettre dedans, & du ravitaillement qu'il y fist.*

Messencourt pris, Monsieur de Nassau ne seust d'avis d'aller assiéger Sedan ny Bouillon, mais pensoit qu'il n'y eust ame dedans Jamets, comme il avoit autrefois bien pensé; & qu'à ce coup il estoit bien fourni d'artillerie; & de ce qu'il luy falloit; & pensoit que pour la prise de Messencourt, les gens feussent plus estonnés qu'ils n'estoient; il se partit d'Yvoy, & fist lever le siège de Messencourt, & fist marcher son armée par devant Mouson, sans rien demander aux François; mais y eust de leurs gens qui alloient boire à la

porte , & s'en allerent loger en une place qui est sur la riviere de Meuse , nommée Pully , qui est pays de Barrois , là où l'Adventureux avoit fait n'a pas long-tems ung camp , & y demeura ledict sieur de Nassau avecques son équipage , avant qu'il vint à Jamets , trois ou quatre jours ; le sieur de Sedan & l'Adventureux voyant que le chemin qu'il prenoit c'estoit le chemin de Jamets , & qu'elle estoit mal fournie de gens , feust regardé entre eulx , que l'Adventureux iroit avecq. cinquante hommes d'armes se jeter dedans ; laquelle chose feust faite , & partist par un après souper , & s'en alla toute la nuit avecq. ladicte Gendarmerie , & passa près de là où estoit Monsieur de Nassau & son armée ; luy estant arrivé à Jamets , prépara son cas , & ce qui estoit de besoing à ladicte place , comme celuy qui attendoit le siége d'heure en heure ; & sans point de faulte il estoit bien apparent , car Monsieur de Nassau se vint loger en ung village qui se nomme Romainville , qui est sur la riviere dudit Jamets , & n'y a audit village jusques à Jamets , que la portée d'ung canon , par quoi il estoit bien aisé à veoir , & estoit l'apparence grande que ledict sieur de Nassau deust assiéger ladicte place.

Ce fait , les escarmouches saillirent d'ung

costé & d'aultre, & n'eust point envoyé l'Adventureux ses gens escarmoucher, veu que le siège estoit si près de luy, n'eust esté pour une finesse de guerre, qui estoit que pendant que l'escarmouche se faisoit, il fist brûler le village, qui estoit ung très-beau bourg, de peur qu'ils ne se vinssent loger dedans, & ne le pouvoient bonnement assiéger que du costé du bourg; le feu mis au village, les coureurs dudict Adventureux se retirent, comme ils avoient d'ordonnance, & eulx dedans, incontinent fist remparer les portes, affin qu'il ne se fist plus de saillies que par lieux secrets, que peu de gens entendoient; or il y avoit une plateforme dedans Jamets, là où il y avoit une grande falle, & voulust l'Adventureux la faire descouvrir, & oster le bois, pour ce que dedans ladicte falle y avoit faict mettre bon nombre d'artillerie, car la sienne y estoit sans celle de son pere, & y avoit trente-six pièces d'artillerie, pièces de batterie, & huit cent harquebuttes à crocq, & y avoit trois ou quatre grosses pièces dessus ladicte plateforme, pour nuire aux approches que les ennemis feiroient.

Or il falloit monter en hault pour abbatre tout ce bois, & pour descouvrir cette

fallé, & quand ses gens estoient hauls, les harquebuttiens du camp, qui estoient desja logés aux bords des fossés de ladicte place, affolloient les gens qui abbattoient ledict logis, & a donc les fist retirer, & s'advisa d'une finesse, car il y avoit dedans quarante ou cinquante prisonniers du party de l'Empereur, qu'il fist monter dessus le corps de maison pour l'abbattre; & leur dict, « qu'incontinent qu'ils viendroient en hault, & que les aultres tireroient sur eulx, qu'ils leur diroient qu'ils estoient des leurs, mais qu'ils estoient prisonniers »; ce qui feust fait, car tout subit qu'ils feurent dessus, l'on commença à tirer après eulx, commencerent à crier qu'ils estoient prisonniers des leurs, & par ce moyen feust la platteforme achevée. Monsieur de Nassau feust deux jours à visiter la place nuit & jour, par canonniers & aultres, & y feurent faictes de belles escarmouches d'ung costé & d'autre; toutesfois le second jour il se partist avecq. son armée, & vint passer sur les hauls du village de Romainville, & print le chemin de Fleuranges, & renvoya quatre ou cinq cent chevaux devant Yvoy, pour la garder & pour soutenir le faix de la guerre guerriable; & se mirent lesdicts chevaucheurs en



embuche dedans un petit bois, assez près du dict Jamets, pensant que ceux de ladite place deussent faillir après eulx à la queue pour les défaire, & après à ung long besoing gagner la place ; mais l'Adventureux ne voullust souffrir qu'ame faillit pour ce jour ; & quand l'embusche vit cela, sur les deux heures après midy se descouvrit, & s'en allerent à leur chemin, là où il leur estoit ordonné, & Monsieur de Nassau alla le sien ; cela fait, ledict Adventureux retourna à Sedan & avoient le sieur de Sedan, & luy tant fait vers le Roy & le sieur d'Orval, Gouverneur de Champagne, qu'ils avoient douze cent chariots chargés de bled, vins & autres munitions pour Sedan & Jamets, chascun six cent, lesquels furent envoyés tous ensemble à Mouson sur Meuse, là où quand ils furent prests, l'Adventureux s'y en alla avecq. la Gendarmerie, qui estoit la compagnie de Monsieur de Lorraine, la compagnie de Monsieur de Sedan, celle du Gouverneur d'Orleans & de Mouson, & la sienne. Ledit Adventureux arrivé à Mouson, en envoya plus de la moitié à Sedan, & la plus grande part, & envoya les autres six cent chariots à Jamets, qui tenoient plus de trois lieues de long.

Or

Or n'avoit ledict Adventureux que les compagnies devant dictes, qui montoient environ trois cent homme d'armes, & quatre ou cinq cent hommes de pied, gens ramassés; & tout subit qu'il eust son cas prest dedans Moulon, le mesme jour quand chascun feust prest pour aller au list pour coucher, & la ville fermée, fist sonner la trompette à cheval, & envoya cent hommes d'armes pour les amuser dedans le pays, laquelle chose ils firent, & lui se mist devant avecq. cinquante hommes d'armes, & cinquante qui demeurèrent derriere; les gens de pied ès deux costés, pour ce qu'il y avoit plusieurs mauvais passages; & la Compagnie de Monsieur de Lorraine, qui revenoit, les rencontra par ung aultre chemin; & en estoit Chef le Bastard du Fay, Lieutenant de mondict sieur de Lorraine; & ainsi furent lesdicts vivres mis dans lesdictes places de Sedan & Jamets: mais ce ne feust point sans plusieurs allarmes, spécialement quand les vivres arriverent à Jamets; & n'eust jamais pensé le sieur d'Orval & les aultres Capitaines qu'ils y eussent sçu entrer, car il falloit passer cinq heures en pays d'ennemi. Quand lesdicts vivres furent dedans, ne feust rien fait; car le mesme jour falloit renvoyer les chariots qui les avoient amenés, & estoient cinq ou six cent;

& de cette heure là mesme, qui n'estoit que deux heures de jour, les fist passer près de Damvilliers, qui est à l'Empereur, & les y fist conduire, pour ce que les Bourguignons les attendoient sur ung aultre chemin; & par ainsy feurent ces deux places ravitaillées, qui feust ung grand bien pour la frontiere de France.

*Comment au partir de Jamets Monsieur de Nassau alla assiéger Fleuranges, & comment les Lansquenets vendirent Monsieur de Jamets qui estoit dedans.*

Ledit sieur de Nassau poursuivant son entreprise, marchoit tousjours avecq. son armée, tirant le chemin à Fleuranges, & demeura huit à dix jours à aller depuis Jamets jusques là, pour le grand charoy d'artillerie qu'il avoit, qu'il regardoit de diligenter. Or estoit dedans Fleuranges le sieur de Jamets, frere de l'Adventureux, & y avoit déjà quatre ou cinq mois qu'il y estoit, & avoit avecq. luy six cent Lansquenets & quinze ou seize hommes d'armes, & quelques aventuriers rassemblés avecq. ceulx de la ville, & audict Fleuranges y a ville & chasteau, mais ils ne sont pas grands, & bons fossés, & bonnes douves à doubles fossés, & les avoit bien fait accoustrer ledict sieur de Jamets depuis

qu'il y estoit; la ville & le chasteau estoient merueilleusement bien artillés, autant que place que l'on ait long-temps veue, & avoient lesdicts Lansquenets desja quatre ou cinq mois de service, & tousjours bien payés, & avoient force vivres pour ung an dedans. Monsieur de Nassau, de prime arrivée, ne se jetta point dedans, & alla séjourner ung petit à une ville qui est à l'Empereur, à une lieue près de Fleuranges, nommée Thionville.

Or il s'estoit fait dedans, deux ou trois jours devant, quelques escarmouches, là où avoient esté aucuns Lansquenets de ladicte ville de Fleuranges, & estoient compaignons qui avoient credit avecq. la commune des Lansquenets, l'ung desquels Lansquenets prisonniers feust mandé par le sieur de Nassau pour faire pratique avecq. luy, pour le renvoyer dans la ville avecq. quelque argent qu'on luy avoit donné pour faire une menée secrette, pour faire mutiner les Lansquenets, en leur disant qu'ils seroient tous pendus pour ce qu'ils estoient du pays de l'Empereur. Monsieur de Nassau ayant responce dudit Lansquenet, fist marcher son armée, & assiéger la ville. Les Lansquenets qui estoient dedans, commencerent d'avoir peur, avecq. la bonne volonté qu'ils avoient de ne rien

faire, car ils ne tirerent jamais quatre ou cinq coups d'artillerie, & vindrent au sieur de Jamets, en luy demandant querelle, d'eulx pouvoir honnestement partir, & luy dirent : « Monsieur, la coustume des Lansquenets » est, que quand ils sont assiégés dedans une » ville, on leur baille double paye pour ung » mois, » laquelle chose ledict sieur de Jamets leur fist incontinent bailler, nonobstant qu'ils feussent payés pour deux mois davantage qu'on ne leur devoit, dequoy furent bien esbahis ; car ils pensoient que ledict sieur de Jamets n'eust point d'argent, mais le sieur de Sedan & l'Adventureux luy en avoient envoyé, voyant l'affaire qui luy estoit à venir. Le lendemain dirent au sieur de Jamets lesdicts Lansquenets : « Monsieur, si vous ne » vous rendés, nous vous rendrons ; » car toute la nuit ils n'avoient fait que mutiner avecq. ceulx de la ville, & estoit déjà à l'une des portes le Comte Felix, qui attendoit qu'ils se rendissent avecq. tous les Lansquenets de son parti en bataille.

Cela fait, feust pris d'eulx le sieur de Jamets, & livré entre les mains du Comte de Nassau, & tous les Allemands qui estoient dedans Floranges, passerent tous deffouls une picque, en sortant de la porte, là où les Lansquenets

de l'Empereur les dépouillerent tous, en leur disant qu'ils estoient meschans, & qu'ils avoient faulcé leur serment, & qu'ils n'estoient pas dignes d'estre jamais sous Enseignes ni avecq. gens de bien; & à cette heure-là avoit le Roy de France dix-huit mille Lansquenets en son camp d'Attigny, là où une partie de ceulx-là se vindrent rendre; & incontinent que l'Adventureux le sceut, les en advertit, & tous ceulx qu'on peut attraper passèrent les picques. Le sieur de Jamets feust mené à Thionville, auquel Monsieur de Nassau promist le traicter en homme de guerre, & le fist rançonner à dix mille escus de rançon & mener au chasteau de Namur en prison: de là mondict sieur de Nassau fist raser la ville; & ce fait, se retira vers les Ardennes, pour rafraeschir son armée, & assembler encore plus de gens qu'il n'avoit.

*Comment Bouillon feust surpris, & ceulx qui estoient dedans presque tous tués, & comment Monsieur de Nassau vint à Donzy mettre son camp, là où vint Monsieur Dieftain & aultres gros Seigneurs, vers le sieur de Sedan, pour avoir trêves, laquelle, après avoir esté bien debattue, feust accordée pour six sepmaines, là où l'Adventueux ne voullust estre compris.*

Deux mois après la prise de Fleuranges, Monsieur de Nassau estant au pays de Brabant, partist avecq. son armée qu'il avoit devant Fleuranges, & encore mieux fournie d'artillerie, s'en vint passer par les Ardennes, & assez près de Bouillon, qui estoit place bien forte assise sur ung roc quasi imprenable, lequel sieur de Nassau despescha sept ou huit gens de pied Namurois, & quelque gens de cheval, & les envoya veoir quelle mine tenoient ceulx de la place, & faire une escarmouche devant, car ils n'avoient point volonté de assiéger; ceulx de ladicte place qui estoient assez bon nombre pour la garder, avoient tout plein de leurs femmes au bourg & en la ville audict Bouillon, & estoient partis du chasteau dès le point du jour pour aller veoir leurs femmes, & pour aller à leurs affaires qu'ils

avoient en ladicte ville. De cas de fortune, tout ainsi que ceulx dedans descendoient pour aller en la ville, les gens de l'Empereur se jetterent pesse mesle avec eulx, & quand la garnison cuida rentrer au chasteau, ils entrerent dedans le premier fort avecq. eulx, & ne demeura qu'une petite rocquette, là où estoit le Capitaine. Quand Monsieur de Nassau sceut ces nouvelles, marcha avec le demeurant de l'artillerie, & la vint assiéger, & fist tirer quelques coups d'artillerie.

Ce voyant, ceulx dedans s'estonnerent de telle sorte qu'ils feurent tous pris, & le Capitaine qui se rendit à ung Gentilhomme, qui estoit de la maison de l'Empereur, nommé le beau Vaudray, qui luy promist de luy fauver la vie, & par son assurance s'en alla; & quand il feust vers Monsieur de Nassau il le fist pendre & estrangler, outre la promesse que le dict beau Vaudray luy avoit faicte, de quoy le dict Gentilhomme feust fort marry; & les penderies que fist faire alors Monsieur de Nassau, ont cousté la vie à dix mille hommes, sans les pendus qu'on a rependus depuis. Le chasteau de Bouillon pris & pillé, le feu y feust mis & dedans la ville, & le fist le Comte Felix, de quoy feust bien marry le Comte de Nassau quand il le sceut, pour ce qu'il avoit



intention de mettre gens dedans , & de la garder; & de là vint mettre son camp à Donzy, qui est à trois lieuës de Sedan, tirant devers Yvoy & Messencourt, dessus la riviere de Chier, qui passe audict Yvoy, & là ung peu plus bas vient tomber ladicte riviere de Chier en la riviere de Meuse, & fist ledict sieur de Nassau faire ung pont dessus ladicte riviere à l'entrée du village; & comme il estoit là, l'Adventureux estant à Rheims, lequel venoit en poste, ouyt dire comment Monsieur de Nassau alloit mettre le siége devant Sedan, pour laquelle chose se hastia, & se vint mettre dedans ledict Sedan, & luy arrivé resjouit les Gentilshommes & les compagnons, & y feut fait tout plain de belles escarmouches, & fist en tout l'appareil, comme si l'on devoit avoir le siége. Ce temps pendant Monsieur de Mesieres, nepveu de la Trimouille, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, vint par le Roy vers le Sieur de Sedan & l'Adventureux, leur dire beaucoup de choses de par le Roy, & luy despesché, retourna vers le Roy en grande diligence, & en poste.

Ce temps pendant, Monsieur Sickingen vint à l'escarmouche devant Sedan, là où l'Adventureux fist tirer une douzaine de coups de canon après, & porta dommage à ses gens,

mais pas grand ; le lendemain ledict sieur de Sickingen envoya une trompette vers le sieur de Sedan & l'Adventueux , laquelle luy dict de par Monsieur de Sickingen , qu'il pensoit estre des amis de la maison , & qu'on avoit tiré après luy ; surquoy luy fit responce le sieur de Sedan , & luy dict qu'il ne pensoit pas que ce feust luy , & que s'il l'eust pensé , il n'eust pas tiré , & le tenoit tant de ses bons amis , que quand il voudroit venir on le laisseroit entrer , fort & foible , & qu'on luy feroit bonne chere , & ainsi s'en retourna ladicte trompette vers Monsieur de Sickingen , qui estoit au camp vers Monsieur de Nassau , laquelle responce ouye par Mondict sieur de Sickingen , renvoya ladicte trompette vers Monsieur de Sedan luy prier qu'il peut parler à luy en la prairie qui est devant Sedan à seureté , & ameneroient autant de gens l'ung comme l'autre.

Ladicte trompette venue à Sedan , luy fist responce le sieur de Sedan , que dans deux jours il y pouvoit parler , & qu'il amena tant de gens qu'il voudroit , & qu'il se sentoient bien sieur de luy , & luy fist un cartel de seureté sur cela , & le bailla à ladicte trompette qui le porta au sieur de Sickingen , lequel sieur après cette responce , renvoya la-

dicte trompette vers Monsieur de Sedan, & luy fist accorder ladicte responce par Monsieur de Nassau & tous les aultres, envoya à cedit sieur son cartel de seureté à Sedan pour ceulx dudict Sedan; & pendant que toutes ses choses se demessoient, ne bougeoit Monsieur de Nassau de son camp de Donzy, & de là entour. Au jour nommé se trouva Monsieur de Sickingen au lieu ordonné pour faire le parlement & deviser, aussi fist le sieur de Sedan & l'Adventureux fort accompagnés d'honnestes Gentilshommes tous désarmés, & vint avecq. luy le Comte de Horne, Monsieur de Rœux, Grand-Maistre d'Hôtel de l'Empereur, & cent hommes d'armes la lance sur la cuisse tous en bataille assez près d'illec, à un village qui s'appelle Balsain, & estoient tous les susd. Seigneurs tous désarmés, & tous les Gentilshommes qui y vindrent, & après avoir parlementé bien trois ou quatre heures ne feust encore rien conclud des Trêves que Monsieur de Sickingen demandoit, & feust remise la journée à trois jours de là au mesme lieu & à la mesme place; & ce fait, ledict sieur de Sedan fist apporter force vins & donna là à banquetter aux Seigneurs & aux Gentilshommes, & estoit alors l'Adventureux monté sur ung cheval grand sauteur, qui fist mer-

veilles ; ce fait, chascun s'en retourna, & au jour nommé vindrent leſdids Seigneurs tous en tel eſtat qu'ils avoient fait le jour devant, & là feurent conclues les Tréves pour fix ſemaines entre l'Empereur & le ſieur de Sedan, là où ne voulluſt point eſtre compris l'Adventueux (67) & propre jour eſtoit arrivé au matin le ſieur de Meſieres, qui eſtoit venu le premier jour, lequel avoit apporté lettres de par le Roy au ſieur de Sedan & à l'Adventueux, lequel viſt toute la menée & la concluſion des Tréves ; & eſtoit dedans le château de Sedan comme on parlementoit.

Lediſt parlement achevé, le ſieur de Sedan mena tous les Seigneurs & Gentilshommes à la place, & leur fiſt merveilleuſement bonne chere ; car ils eſtoient tous ſes parens & amis, & avoient amené avecq. eux le Maître de l'artillerie de l'Empereur, & deux ou trois canoniers, qui entrerent quant & quant eulx ; & quand le ſieur de Sedan le ſçeut, il leur dit en riant & ſe mocquant d'eulx : « Je » vous adviſe, Meſſieurs, que je ne vous » crains gueres, & veulx que vous voyés » toute la place, hault & bas, afin que ſi une » autrefois vous venés devant, que vous ſça- » chiés par où il faut aſſaillir. » Ce fait, les Seigneurs ſe départirent & retournerent en

leur camp, & l'Adventureux & toute la Gendarmerie s'en alla en France, & le sieur de Sedan demeura en sa maison; & deux jours après feurent les trefves publiées pour six semaines.

*Comment Monsieur de l'Escun, Marechal de France, tint Parme contre toute l'armée du Pape & des Espagnols.*

Tandis que toutes ces choses se faisoient en France par les frontieres, tant en Ardenne qu'en Guyenne, où estoit Monsieur l'Admiral de France, & Monsieur de Guise frere de Monsieur de Lorraine, Chef Général des Lansquenets, les Espagnols eurent en penser pour faire tirer le Roy & son armée, & la guerre hors leur pays, qui feust bien pensé à eulx, qu'ils fairoient une armée avecq. le Pape, & l'envoyeroient en Italie, laquelle feust bientost preste, & commença à marcher droit à Parme; & incontinent que Monsieur de Lautrec, qui estoit Lieutenant Général du Roy à Milan, sceut ces nouvelles, il despescha son frere qui estoit Marechal de France, Monsieur de l'Escun qui avoit laissé le bonnet rond, & estoit Evesque de Tarbes au commencement; mais il se sentit trop gentil compagnon pour se mettre d'Eglise, aussi je vous

asseure qu'il estoit tel, & fist tant honnestement en toutes choses là où il eust affaire, qu'il feust avecq. l'ayde de ses bons amis & amies Mareschal de France; & pour ce que l'Italie estoit pour l'heure bien desgarnie de gens de guerre, & spécialement de gens de pied, feust forcé que fist soudainement un nombre de pietons, qui feurent environ six ou sept mille hommes, & les mena audict Parme avecq. quatre cent hommes d'armes & quelque artillerie; & subit qu'il y feust arrivé, les Espagnols le vindrent assiéger, & firent merueilleusement diligence à la batterie, qui estoit grande comme de cinquante ou soixante pieds de long, & la ville ne valloit rien, ny les fossés, ny les murailles, & n'estoit reparée.

Le premier jour ils donnerent ung assault, qui feust gros & rude; mais ils feurent repouffés bien rudement, & pour ce jour n'y eust aultre chose faicte. Les gens de pied Italiens que ledict sieur de l'Escun avoit amenés avecq. luy, se commencerent à mutiner, veu la foiblesse de la place, & qu'on les assailloit si rudement; mondict sieur de l'Escun estant adverty de cette mutinerie, feust bien esbahy & marry, & en toute diligence envoya par toute la ville sçavoir qui estoient les

mutins, & luy feust rapporté qu'ils estoient six ou sept Capitaines Italiens qui avoient bien deux mille hommes soubs leurs charges, laquelle chose entendue par luy, tout maintenant envoya querir lesd. Capitaines, & voyant qu'ils avoient le cœur failly, ne les voullust plus avoir en sa compagnie, quelque faulte de gens qu'il eust, & au plus gros affaire qu'il eust, & les fist jetter hors la ville eulx & leurs gens, & leur dict qu'il ne vouloit point qu'ils feissent peur aux aultres, & ne luy demeura que quatre mille hommes dans la ville, qui est d'une merveilleuse grandeur.

Les Espaignols sçachant l'allée desdicts gens de pied, voullurent efforcer la ville, & y firent grand effort, & plus que jamais, par quoy ils doublerent leur batterie, & y feust donné l'assault fort & rude, tellement que ce jour en donnerent (68) cinq, & tousjours gens frais & gros; & quand ce vint au dernier assault, ils feurent si bien repouffés, que les Gensdarmes, qui estoient à pied, & les piétons passerent la bresche, les fossés, en les menant & les battant jusques outre lesdits fossés, & y perdirent beaucoup de gens les Espaignols, & s'y eschaufferent tellement, que ledict sieur de l'Escun ne les sçavoit faire retirer dedans la ville; toutesfois en la fin se

retirerent, en faisant bonne chere & bon guet. Les Espagnols voyant cette mine, visrent bien que ce n'estoit viande pour eulx, & eurent conseil dès le lendemain lever leur siège, & se retirerent un peu à l'escart, en voulant marcher vers Milan; & Monsieur le Marechal de Foix se mist à la queue avecq. ce qu'il avoit de gens, & leur rompist vivres, & leur faisoit tout le mal qu'il pouvoit. Or je laisseray icy le Marechal de Foix & ses gens pour retourner à nostre matiere, & aux choses qui se firent cependant sur les frontieres de France.

*Fin des Mémoires de Fleuranges.*



# OBSERVATIONS

## SUR LES MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

## DE FLEURANGES,

DIT

## LE JEUNE AVENTUREUX.

(1) **C**E Seigneur fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. On l'envoya à l'Ecluse où il fut retenu pendant plusieurs années, & traité fort durement, à cause de la haine que portoit l'Empereur à Robert de la Marck, son pere, qui avoit osé lui déclarer la guerre à Worms, en pleine Diette, par le ministère d'un Héraut d'armes. (N. D. L.)

(2) Il s'appelloit René d'Anglure : voyez une des Notes qui sont au bas du texte des Mémoires de Bayard, Chap. LII.

(3) Anne d'Alençon ne fut mariée qu'au mois d'Août 1508, à Guillaume Paleologue, Marquis de Montferrat. Ainsi il faut supposer dans ce Chapitre, qu'il fut seulement ques-  
tion

tion de ce mariage qui ne fut conclu que plus de six ans après. ( N. D. L. ).

Cette observation de l'Abbé Lambert est confirmée par le témoignage des Historiens, & principalement par Jean d'Auton (a) dont voici le récit.

« Cependant furent plusieurs combats,  
 » joustes & tournoys. Là estoit lors Anthoine  
 » Marquis de Montferrat, jeune enfant qui  
 » à toutes courses avoit la lance baissée,  
 » dont maintes en meit par esclats, & tant  
 » fait, que par ses premiers essais d'armes,  
 » monstra que il tendoit à louable fin ».

Si le mariage du Marquis de Montferrat s'étoit fait dans cette circonstance, Jean d'Auton en auroit parlé.

(4) Jean d'Albret, fils d'Arnauld Ame-  
 nieu Sire d'Orval, sortoit d'une branche ca-  
 dette de la Maison d'Albret. Simphorien  
 Champier (b) a fait son portrait dans la  
 phrase qui suit. — *De cestuy on peut dire  
 qu'en petit corps gisoit grande vertu.*

(5) Quant aux exploits de Louis d'Ars,

(a) Hist. de Louis XII, année 1501, p. 323.

(b) Voyez son Triomphe du Roi très - Chrétien,  
 Louis douzième, &c.

voyez l'observation N°. 39 sur les Mémoires de Bayard.

(6) L'Abbé Lambert, dans sa Note sur cet article, avoit commis la même faute que nous avons relevée dans l'observation N°. 37 des Mémoires de Bayard. Le combat, dont il s'agit ici, fut le dernier qui se livra entre *Barlete & Carastre*. Si l'Abbé Lambert avoit comparé le Supplément du Prêfident Expilly avec l'Histoire de Louis XII, par Jean d'Auton, il auroit vu que ce combat, dont les Mémoires de Fleuranges font mention, n'étoit point celui où Bayard se trouva, mais le second dans lequel les François succomberent par un effet de la supercherie qu'on employa contre eux. Au surplus, le récit de Jean d'Auton s'accorde avec celui de Fleuranges, si ce n'est pourtant que le premier porte le nombre des combattans de chaque nation à treize, & l'autre à vingt. D'Auton (a) nous a transmis les noms des treize Gentilshommes François : c'étoient Charles de la Motte, Marc du Fresne, Chastelart, Pierre de Chals, la Fontaine, Bartault, François Savoyfien, Jean d'Ast, Richebourg, la Fraxe, Casset, le Landais, & Forfais.

(a) Hist. de Louis XII p. 158, année 1502.

(7) René de Coffé, premier Pannetier & grand Fauconnier de France, étoit Gouverneurs des pays d'Anjou & du Maine. Il époufa Charlotte Gouffier, fille du Seigneur de Boify & de Philippe de Montmorency. Il en eut deux fils, l'aîné nommé Charles, premier Comte de Briffac, & le fecond nommé Artus, Seigneur de Gonnor & Comte de Secondigny. L'un & l'autre furent Maréchaux de France.

(8) Jacques de Vendosme, Vidame de Chartres, époufa Louife de Graville, fille de l'Amiral de Graville. Son fils & fon petit-fils portèrent comme lui le titre de Vidames de Chartres. Après eux ce titre paffa à Jean de Ferrieres, qui descendoit de Jacques de Vendosme par les femmes; & ce fut également par les femmes que Prejan de La Fin fils du Seigneur de Beauvoir-la-Nocle, devint Vidame de Chartres, comme on le verra dans la fuite.

(9) Nous préfumons qu'il s'est gliffé ici plusieurs erreurs. Selon Champier, Jean d'Auton (a) & St. Gelais, les quatre cent Archers de la garde de Louis XII, n'étoient divisés

(a) Hift. de Louis XII, par d'Auton, p. 185 & 240; & S. Gelais, p. 446, &c.

qu'en deux (a) brigades , & non pas en quatre. Le Capitaine *Gabriel* ( & c'étoit *Gabriel de la Chastre* , Seigneur de Nancey ) en commandoit une. L'autre marchoit sous les ordres de Jacques de Cruffol , & non de *Bruffol* , comme on le lit dans l'édition de l'Abbé Lambert.

(10) Cette guerre commença en 1503, à l'occasion de la mort de Georges Duc de la Basse Baviere. Ce Prince avoit marié sa fille Elifabeth à Robert , second fils de Philippe , Electeur Palatin. Il laissa par son testament tous ses Etats à son gendre , au préjudice d'Albert de Baviere , surnommé *le Sage* , qui étoit le plus proche héritier dans la ligne masculine. Albert s'opposa à l'exécution du testament que Robert vouloit faire valoir ; & l'on prit les armes de part & d'autre en Juin 1504. Robert mourut au mois de Septembre de la même année , & laissa ses prétentions à ses fils mineurs. Leur grand-pere Philippe , Electeur Palatin , voulant les soutenir , fut mis au ban de l'Empire par l'Empereur Maximilien I , qui en même tems

(a) Peut-être le Maréchal de Fleuranges a-t-il voulu parler des Lieutenants ou Commandants en second de ces deux Compagnies.

entra dans le Palatinat où il fit des conquêtes. Philippe se trouvant hors d'état de résister, fut obligé de demander la paix, qui lui fut accordée par un traité passé à Cologne en Juillet 1505. Par ce traité il fut stipulé que le pays de Neubourg seroit détaché de la succession du Duc Georges, pour être donné en appanage aux enfants de Robert; & qu'au surplus chacun demeureroit en possession de ce qui avoit été conquis pendant la guerre. Cette dernière clause fit perdre à l'Electeur Palatin une partie de ses Etats, Maximilien s'étant emparé de plusieurs Fiefs; Ulric de Wirtemberg, Alexandre, Comte de Veldens, & Guillaume, Landgrave de Hesse, se saisirent aussi (a) de plusieurs villes & chasteaux appartenans à l'Electeur Palatin. (N. D. L.).

(II) Le récit de cet événement, dans les Mémoires de Fleuranges, est présenté d'une manière trop succinte; il semble exiger des éclaircissmens. Le mariage projeté de la Princesse Claude, fille aînée de Louis XII, avec Charles d'Autriche ( depuis Charles-Quint ) déplaisoit à la France entière. On craignoit avec raison qu'il n'en résultât par

(a) Voyez le P. La Guille, Hist. d'Alsace, Livre I, Part. II.

la suite un démembrement du Royaume. Louis XII n'ayant point d'enfant mâle, l'héritier présomptif de la Couronne étoit le Duc de Valois fils de la Comtesse d'Angoulême. La nation avoit les yeux sur lui, & souhaitoit ardemment que la Princesse Claude n'eût point d'autre époux. Anne de Bretagne s'y étoit constamment opposée. La Comtesse d'Angoulême encore jeune, belle & fiere avoit encouru son inimitié. La haine qu'elle portoit à la mere, s'étendoit sur le fils. Louis XII voulant vaincre sa résistance, sans employer l'autorité, recourut à un de ces coups d'Etat qui sont le chef-d'œuvre de la politique. Toutes les grandes villes du Royaume demandèrent à la fois la convocation des Etats. Il est permis de présumer que cette demande avoit été secrètement suggerée. Louis XII assembla les Etats à Tours le 10 Mai 1506. Jean Bricot Chanoine de N. D. à Paris fut l'Orateur qu'ils choisirent.

Le 14 Mai Louis XII, environné de tout l'appareil de la Majesté Roiale, y vint siéger. Jamais Monarque n'a joui d'un plus beau triomphe; & peut-être les Annales d'aucun peuple n'offrent-elles un événement de cette nature. Au lieu de *doléances*, au lieu de

*griefs à redresser*, l'Orateur des Etats, au nom de toute la France, remercie le Souverain de son administration tutélaire & bienfaisante. Il le nomme le *Pere de la Patrie*, le *Pere de son Peuple*. Un cri universel & des acclamations unanimes, consacrent à Louis ce titre qui seul fait l'éloge d'un Roi. Après cette sorte d'apothéose, l'Orateur supplie le Monarque de ne point marier la Princesse Claude à un étranger. Il montre le jeune Duc de Valois qui étoit présent. Il l'indique comme celui que la nation desire. Il se jette aux genoux de Louis : tous les Députés y tombent au même instant. Des larmes d'attendrissement & de plaisir coulent des yeux du Monarque. Son Chancelier (le vertueux Guy de Rochefort) accepte au nom de son Maître le Titre glorieux qu'on vient de lui déferer, & promet une prompte réponse. Louis invite à un conseil extraordinaire tout ce qu'il y a de plus grand & de plus éclairé en France. Six jours après il reparoit à l'Assemblée des Etats, & déclare que, conformément à leur vœu, le mariage de sa fille est arrêté avec le Duc de Valois. La princesse avoit quatre ans ; & le jeune Prince n'en avoit que douze.

Anne de Bretagne auroit rougi de s'op-



poser au desir de la nation; mais l'Histoire nous apprend que, tant qu'elle vécut, elle mit obstacle à la consommation de ce mariage. Louis XII au contraire manifestant sa joie, fit solemniser cette union par des fêtes publiques. Dans les joutes & tournois, qui eurent lieu, plusieurs Seigneurs se signalèrent par leur adresse. On remarqua entre autres, Guyon d'Amboise, Seigneur de Ravel, François de Daillon, Seigneur de la Cropte, François de Maugiron, le Sieur de Gimel, Chevrieres, Rochebaron, le Sieur de Beaumont, le Sieur de la Fayette, Guy de Laval, le Duc de Bourbon, le Comte de Vendosme, le Prince de Thalmont, &c.

(12) Cette révolte, que formerent le Pape & l'Empereur; commença par une sédition du peuple qui vouloit partager avec la Noblesse les charges de la République. Les rebelles, après avoir obligé les Nobles de sortir de la ville, élurent Doge un nommé *Paul Nuove*, Teinturier; ils abbatirent les armes de France, auxquelles ils substituèrent celles de l'Empire, & crièrent de toutes parts *Liberté, Liberté.* (N. D. L.).

Jean d'Auton (a) nous a conservé sur

(a) *Mist.* de Louis XII, p. 47, année 1506.

L'origine de cette révolution plusieurs particularités intéressantes.

« Le peuple gras, tout ennoingt de richesses, & boursoufflé d'orgueil, avec le populaire effrené, qui ne demande que mutation de Seigneurie, & cas de nouveleté, voyant les Nobles vouloir Seigneurier & prendre auctorité sur eulx, dirent que telle injure ne souffriroient. Les Nobles de leur part difans que à eulx appartenoit honneur & préeminence sur marchands & mécaniques, tindrent ferme. Et tant que là où ils trouvoient ceulx du peuple mal apparentez, les souffletoient à toutes mains, & outrageoient à leur pouvoir. Ceulx du peuple pareillement leurs faisoient de mesmes; mais aultres que les Nobles n'avoient loy de porter espées ou armes par la ville. Parquoy iceulx Nobles se trouvoient là plus de fois les plus forts; dont s'eschaufferent de plus. Et feirent iceulx Nobles forger espées & dagues où feirent engraver & mettre sur les manches & lumelles de leurs glaives en escript — *Castigue-Villain*. — Un du peuple nommé Manuel Cannalle rencontra par la ville un des Gentils-hommes de Genes nommé Martin Spinulla (a) auquel

(a) Spinola.

» il demanda quelque chose qu'il lui devoit,  
 » comme il disoit, lequel Gentil-homme en  
 » lieu d'aulture payement haulsa la main, &  
 » donna à celuy de Canalle telle soufflé sur  
 » la joue, que le sang luy en vint au nez  
 » & à la bouche, puis passa oultre sans  
 » dire mot. Celuy qui avoit eu la buffe,  
 » estoit mal accompagné & sans baston, dont  
 » ne se peut revenger. Si s'en va en disant  
 » entre les dents... *Vous m'avez presté vostre*  
 » *mitaine, Gentil-homme de Bran, que de fieb-*  
 » *vre quartaine soyez-vous espoufé, & moy,*  
 » *si à quelque heure ne vous la rends ; toutes-*  
 » *fois pour l'heure n'en fut aulture chose ».*

Après plusieurs autres faits de ce genre que rapporte Jean d'Auton, il ajoute :

« Là feut un nommé Guillon de ceulx du  
 » peuple, lequel marchanda à quelqu'un,  
 » qui là estoit, des potirons, que les aul-  
 » cuns appellent champignons, & iceulx  
 » voulut emporter ; ce que vouloit aussy le  
 » Vicomte Doria Gentil-homme, & meit  
 » la main au panier où estoient lescits po-  
 » tirons. Celuy Guillon qui encores ne les  
 » avoit payés, les voulut emporter, disant  
 » que premier les avoit marchandés, & qu'il  
 » les auroit ; & voyant cela ledit Gentil-  
 » homme donne un grand coup de poing

» au travers du visage dudit Guillon en di-  
 » fant — *EmpORTE cela villain, & j'empor-*  
 » *terai les potirons.* Et de fait tira une  
 » dague qu'il avoit, & voulut frapper ledit  
 » Guillon, qui tantost quitta le gaigne, &  
 » comme oultraigé d'avoir esté battu, tout  
 » plein d'ire & de courroux, commence à  
 » crier — *Pople, Pople* — sur les Gentils-  
 » hommes ; dont tout à coup se meut le  
 » peuple... si qu'en moins d'une heure  
 » plus de dix mille villains furent armez par  
 » les ruës, &c. ».

La révolte n'alla qu'en croissant ; & voilà comment un plat de potirons , que deux hommes se disputoient , fit répandre bien du sang. Les plus grands événements ont été souvent amenés par d'aussi foibles causes.

( 13 ) *Monseigneur le Gruyer* , qui s'appelloit Boffey , étoit , selon Champier (a) , Gouverneur de Côme sur le Lac , & de la Vatteline en Lombardie ; il commandoit 45 hommes d'armes Bourguignons & 90 Archers.

( 14 ) Les détails de cet événement ne s'accordent pas avec ceux qu'on a lu dans les Mémoires de Bayard. Le *Loyal Serviteur*

( a ) Triomphe du Roi Louis douzième , p. 345 , à la suite de S. Gelais.

donne à son Maître la gloire entière de cette journée. Fleuranges se contente de l'y faire participer. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Bayard s'y distingua par sa bravoure : tous les Historiens du tems en conviennent.

(15) Le Roi entra en armes ayant la cuirasse sur le dos, l'épée nue à la main, tout le peuple criant miséricorde, les femmes & les enfans vêtus de blanc se jettant à ses pieds. Leur rebellion fut expiée par le sang de Demetrius Justinien & de Paul de Nuove ; la miséricorde du Roi pardonna à tous les autres, & leur fit connoître la vérité de la devise qu'il avoit portée le jour de son entrée sur sa côte d'armes. C'étoit un Roy des Abeilles environné de son essaim, avec ces (a) belles paroles : *Non utitur aculeo* (b) *Rex cui paremus*. On changea les anciennes marques des monnoyes de la République ; le Roi voulut que les nouvelles fussent frappées à son coin, & que les armes de France fussent jointes à celles de la République. Il prit le titre de *Januæ* (c) *Do-*

(a) Voyez Mezeray, Hist. du règne de Louis XII.

(b) Le Roi à qui nous obéissons ne se sert point de son aiguillon.

(c) Lisez le Glossaire de Du Cange, au mot *Januini* ; Tome III, p. 1287.

*minus*, de Seigneur de Gênes; comme cela se voit par les monnoyes de ce tems-là. (N. D. L.)

Paul de Nuove s'étoit réfugié dans l'Isle de Corse. On envoya à sa poursuite Prégent de Bidoulx avec les galères qu'il commandoit. Prégent se servit du ministère d'un Patron de barque Génoise pour se saisir de ce malheureux viellard. Le Patron Génois eut recours à la trahison. Le récit qu'en fait Jean d'Auton (a) mérite d'être consigné ici. . . .

« Le Patron trouva maniere de mener  
 » ledit Paul de Nove, par maniere de passe-  
 » tems sur la rive de la marine, où avoit  
 » plusieurs barques, naulx & galleres de  
 » Gennes, & d'ailleurs, & entre autres es-  
 » toient celles de Prégent déguisées, où ledit  
 » Prégent estoit, lequel fitost qu'il le veid  
 » & ses gens en fi beau gibier, meit hors  
 » quelque nombre de ses gens, armez soubz  
 » leurs mantes, & leur monstra ledit Paul  
 » de Nove, disant que soubdainement le  
 » preinssent, & menassent à bord, où seroit  
 » prest de le croquer, & mettre en sa gal-  
 » lere. Ce qui feut faict, car tout en l'heure  
 » les gens dudit Prégent sortirent, |com-  
 » me pour vouloir aller querir eauës doul-

(a) Hist. de Louis XII, p. 250, année 1507.

» ces, ou autres provisions, pour mettre en  
 » leurs vaisseaulx. Et peu après approcherent  
 » tellement, qu'ils luy meirent la main sur  
 » le collet, & à coup le guiderent devers  
 » Prégent, qui le feit mettre en sa gallere,  
 » & feit bailler l'argent audict Patron, qui  
 » l'avoit fait prendre.

« Le Duc de Gennes, pauvre viellard,  
 » tout esbahy, commença à plorer, & dire,  
 » Helas! Or veois-je bien que je suis mort  
 » & que pour la prise de mon corps, ma  
 » teste payera la rançon, combien que je ne  
 » l'aye desservy; car ce que j'ay fait, n'ha  
 » été de mon mouvement, mais pour com-  
 » plaire au vouloir du peuple, & obvier à  
 » sa fureur, car si je l'eusse refusé, aussi bien  
 » n'eussent-ils occis. Or bien face de moi  
 » le Roy ce qu'il luy plaira. En faisant ces  
 » plaincts & regrets, feut mené à Gennes,  
 » & là fait son procez. Tellement qu'il feut  
 » dict & sentié, qu'il debvoit encourir  
 » peine capitale, comme commisseur de  
 » crime de Leze Majesté, combien qu'il ne  
 » se trouvoit point qu'il eust pourchassé le  
 » tiltre & honneur Ducal, mais que par  
 » le motif du peuple, il eust esté eslu Duc  
 » de Gennes. Afin que avec l'autre forfait  
 » qu'il avoit perpetré, d'avoir entretenu le

» peuple en sédition & rebellion contre le  
 » Roy, il feut exemple à tous autres futurs.  
 » Après la sentence par la justice donnée,  
 » le cinquiesme jour du mois de Juin, de-  
 » dans la place du Palais de Gennes feut  
 » descapité, & partie de ses biens confis-  
 » quez, & partie laissé à sa femme, laquelle  
 » ne fut jamais consentante, ne contente,  
 » qu'il acceptast ledict Office, mais luy avoit  
 » tousjours desloüé, & deffendu à son pou-  
 » voir. Parquoy le Roy voulut que sa maison  
 » & la pluspart de ses biens luy demeuras-  
 » sent. Laquelle execution donna craincte à  
 » tous les Genevois (a), & merveilles à  
 » plusieurs autres ».

( 16 ) L'Histoire de l'entrevue des deux  
 Rois racontée par Jean d'Auton, témoin  
 oculaire, renferme des détails qu'a omis le  
 Maréchal de Fleuranges. « Cependant ( dit  
 » Jean d'Auton ( b ) le Roy d'Arragon fit  
 » mettre de fil ses galeres, & la sienne en  
 » laquelle il estoit, laquelle estoit toute cou-  
 » verte & parée de draps de la couleur  
 » & livrée du Roy, c'est à sçavoir de  
 » jaune & rouge; & tous les Matelots &  
 » Rameurs avec capettes de mesme. Ses

( a ) Genoïs.

( b ) Hist. de Louis XII, p. 294, année 1507.



» autres galleres & fustes estoient richement  
 » accoustrées & parées de mesme. Quoy  
 » plus? le Roy d'Arragon feist adresser sa  
 » gallere droit au pont, où le Roy estoit,  
 » lequel lorsqu'il veid approcher la gallere  
 » du Roy d'Arragon, comme d'un demy  
 » ject de pierre près, descendit de sa mule,  
 » & s'en alla sur le pont où ja abordoit la  
 » gallere... Ce fait le Roy entra dans sa  
 » dicte galere avec luy deux de ses gens seu-  
 » lement, c'est à sçavoir Messire Charles  
 » d'Amboise son Lieutenant de-là les monts  
 » & Grand-Maistre de France, & Messire  
 » Galeas de Saint Severin Grand-Escuyer ».

« Le Roy d'Arragon fut auprès du bord  
 » de l'escale, lequel tout en l'heure que le  
 » Roy feust entré, meit le bonnet au poing,  
 » & le genouil en terre, & le Roy après,  
 » en eulx embrassant assez longuement. Ce  
 » fait, le Roy fait bailler les clefs de la  
 » ville au Roy d'Arragon, lequel les re-  
 » ceut amiablement, & puis les fait retour-  
 » ner en la main du Roy, lequel dit au  
 » Roy d'Arragon — *Allez-vous en devant,*  
 » *je m'en vais amener la Royne*; laquelle fut  
 » là présentée au Roy par le Cardinal d'Am-  
 » boise; & icelle le genouil en terre fait  
 » la réverence au Roy, laquelle aussi il  
 baïsa

» baïsa , & la preint par la main , pour la  
 » emmener. Cependant le Roy d'Arragon  
 » & le Cardinal d'Amboise vis-à-vis de luy  
 » cheminerent le pont. Le Roy d'Arragon  
 » descendit le pont , où là attouchant luy  
 » fut présentée la mule , que le Roy luy  
 » avoit ordonné , sur laquelle il monta , &  
 » attendit là à venir le Roy , qui amena la  
 » Royne sa niepce jusques sur le pont. Puis  
 » se meit devant , & dit de loing au Roy  
 » d'Arragon , qui l'attendoit , *marchez , mar-*  
 » *chez , je meneray la Royne après.* Ce que  
 » ne voulut le Roy d'Arragon , mais le bon-  
 » net au poing disoit qu'il n'iroit point. Et  
 » tandis le Roy monta sur sa mule , & feist  
 » monter derriere luy la Royne , puis dit au  
 » Roy d'Arragon... *Allez , allez devant ;*  
 » *car la coustume de France n'est pas que*  
 » *les femmes tiennent le rang de leurs ma-*  
 » *ris* ».

Dans cette entrevue les Seigneurs François se piquerent d'imiter la courtoisie franche & loyale de leur Roi. Le Grand-Maître Chaumont d'Amboise invita le fameux Consalve à un banquet où rien ne fut épargné.

D'Auton remarque « qu'à ce banquet estoient Gentils-hommes atiltrez , pour caqueter à plaisir & dire choses nouvelles

» & plaifantes; defquels estoient Messire Mery  
 » de Rochechouart, Seigneur de Mortemar,  
 » qui disoit merveilles, Messire Germain de  
 » Bonneval, Gouverneur de Limofin, le  
 » Seigneur de Genlis, &c. ».

Les deux Monarques de leur côté firent le plus brillant accueil aux meilleurs Généraux dont chacun d'eux étoit accompagné. Ferdinand combla d'Aubigny de caresses, & Louis XII se conduisit de la même manière avec Confalve.

( 17 ) Il est clair qu'il y a une lacune dans cet endroit. On doit au moins le conjecturer par les expressions de Fleuranges, & par la rapidité avec laquelle il passe à la bataille d'Aignadel. En effet Louis XII fit son entrée à Gênes le 28 Avril 1507. Son entrevue avec le Roy d'Arragon eut lieu au mois de Juin de la même année; & la bataille d'Aignadel fut livrée le 14 Mai 1509.

( 18 ) Ce Capitaine de la Porte, Seigneur d'Estanson fut depuis fait prisonnier à Trevise, comme on l'a vu dans les Mémoires de Bayard, Chap. 29. Champier (a) en ra-

a) Triomphe du Roi Louis douzième, &c.

contant son désastre, l'appelle le Chevalier (a) Blanc dit la Bastie. Il commandoit cinq cent hommes de pied.

(19) Nous présumons que ce *Scarpion* est le *Pigo*, ou *Piclo*, espèce de carpe fort commune dans plusieurs lacs de l'Italie. Ce poisson est, dit-on, très-bon à manger.

(20) Il a déjà été question de ce fait dans nos observations sur les Mémoires de Bayard. Tous les Historiens sont d'accord sur la dureté avec laquelle Louis XII se comporta en cette occasion; mais aucun d'eux n'en a développé le vrai motif. Guichardin dit que Louis voulut par cet exemple de cruauté intimider la garnison de Crémone. Mais Louis XII ne fut jamais cruel. D'autres ont prétendu qu'il agit ainsi par représailles des cruautés que les Vénitiens avoient exercées envers quelques Officiers François, en reprenant Trévise. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que Louis, naturellement bon & humain, eut des puissantes raisons pour se lier par le serment que lui fait prononcer le Maréchal de Fleuranges, & pour

(a) Champier l'a confondu mal à propos avec Antoine d'Arces. (Voyez l'Observation, numéro 43, sur les Mémoires de Bayard.)

l'accomplir malgré les remontrances qu'on lui fit.

(21) On a cru généralement que Maximilien, étant assez mal accompagné, eut honte de se trouver au rendez-vous indiqué. D'autres ont supposé qu'un esprit de défiance l'en empêcha.

(22) Si cet acte de barbarie est le même que celui dont on a lu les détails dans les Mémoires de Bayard, vers la fin du Chapitre XL, il est vraisemblable que l'Abbé Lambert, en plaçant cet événement sous l'année 1509, s'est trompé. Le massacre de la caverne de *Longara* doit (& c'est l'avis du *Loyal Serviteur*) se rapporter à l'année suivante. Au moins trouve-t-on à cette date une expédition de ce genre dans Guichardin.

(23) Voyez le Chapitre XXXVIII des Mémoires de Bayard.

(24) Ces soupçons sur l'empoisonnement du Maréchal de Chaumont ne nous semblent point fondés. Pourquoi ne pas attribuer tout simplement sa mort à l'accident qu'il éprouva, & dont les Mémoires de Fleuranges donnent le détail ? Nous remar-

querons aussi que d'après le témoignage des Historiens, & notamment de Guichardin (a), Chaumont mourut en 1511, & non en 1510, comme l'Abbé Lambert l'a indiqué en marge, dans son édition des Mémoires de Fleuranges.

(25) La fougue & l'impétuosité de son tempérament l'emportèrent, dans cette occasion, sur toutes fortes de raisons. Il ne considéra point qu'il étoit indigne du Chef de l'Eglise, de paroître dans une armée contre des Chrétiens. Il étoit (a) continuellement à cheval, parcourant sans cesse tout le camp, pour faire placer avantageusement les batteries. Il se logea dans une petite Eglise, & ne fut content, ni de ce qu'on avoit fait, ni de ce qu'on faisoit alors. Se répandant en invectives contre tous les Chefs, il remplissoit lui-même les fonctions du Général, exhortant les uns, & menaçant les autres. Il alla même jusqu'à promettre aux soldats que, s'ils pressoient le siège avec ardeur, il ne feroit aucun quartier à la Ville, & leur en abandonneroit le pillage. (N. D. L.)

(26) Guichardin, Auteur contemporain, & qui entre dans un détail très-circonstancié du siège & de la prise de la Mirandole, dit

(a) Guichardin, Tome II, p. 150.

(b) Tome II, p. 140.

que la Comtesse eut la liberté de fortir de la place avec tous ses biens, & que la Ville paya une certaine somme, pour se racheter du pillage. ( N. D. L. )

Il est bon de prévenir le Lecteur que d'après le récit du Maréchal de Fleuranges, on croiroit que Chaumont étoit mort avant le siège de la Mirandole ; mais ici l'ordre des faits est dérangé. Chaumont termina sa carrière quelque temps après la prise de la Mirandole par le Pape. Il se conduisit même assez mal dans cette circonstance. Les uns ont prétendu qu'un motif de haine contre Trivulce l'empêcha de secourir cette ville ; d'autres ont dit qu'il sacrifia tout pour revenir promptement aux pieds d'une maîtresse qu'il avoit à Milan.

(27) Ce frere *Liennard* se nommoit *Leonard Prato d'Alessi*. Napolitain d'origine, & Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, il commandoit une compagnie de chevaux-légers au service des Vénitiens. Il passoit pour avoir des connoissances sur la Tactique.

(28) Cette victoire, obtenue sans combat, valut aux François quinze pieces de canon,

& plusieurs autres petites qui appartenoient partie au Pape, & partie aux Vénitiens. Ils prirent aussi l'étendart du Duc d'Urbin, & plusieurs autres drapeaux. ( N. D. L. )

Le Pape fut tellement déconcerté de cette défaite, qu'il demanda la paix. Ce n'étoit pas qu'il la desirât. Il cherchoit à gagner du temps. Son opiniâtreté & sa haine contre Louis XII étoient si excessives, que quelque temps auparavant il dit à l'Evêque de Gurck, qui le pressoit de faire sa paix avec le Monarque François, *je ne m'accomoderai jamais avec lui, dût-il m'en coûter la Tiare & la vie.*

(29) Lautrec étoit secondé par Chatillon, & par Antoine de la Fayette, petit fils de ce Gilbert de Motier, Seigneur de la Fayette, qui avoit été Maréchal de France sous les régnes de Charles VI, & de Charles VII.

(30) Ce *Jean Paul Ballon* est *Baglione*, qui commandoit une armée Venitienne. Il n'étoit point dans la ville de Bresse, comme le dit le Maréchal de Fleuranges. Il vouloit y entrer, & Gaston le battit en chemin. André Gritti défendoit Bresse; & il s'en falloit bien qu'il eût quarante mille hommes avec lui, puisqu'il demandoit du secours.



(31) Selon nos Historiens, le Capitaine l'Herigoye commandoit dans le château de Bresse, & non pas Henry Gonnet, qui, à la tête des aventuriers de l'armée de Gaston, se signala à la prise de la ville de Bresse.

(32) Suivant les relations Françoises, il y périt plus de vingt mille hommes de l'armée ennemie. Mais Guichardin, & les autres Ecrivains Italiens évaluent le nombre des morts à huit mille. La ville fut pendant sept jours livrée au pillage, & le soldat y commit des désordres affreux. Le Duc de Nemours sauva pourtant la pudeur des Religieuses & des femmes qui s'étoient retirées dans les Couvents.

Ce fut à la prise de Bresse que Bayard fut si dangereusement blessé, qu'on le crut mort. *Enfants, vengeons le bon Chevalier,* crioit le Duc de Nemours, en animant ses troupes au combat. Ces paroles leur inspirèrent une espece de fureur à laquelle rien ne put résister.

(33) *Gaston ne portant point de harnois pour l'amour de sa Mye,* nous présente le résultat d'un vœu particulier qu'il avoit fait

en l'honneur de la Dame qu'il aimoit. Ces sortes de vœux étoient conformes à l'esprit de la Chevalerie. On vit des Chevaliers aller la tête nue au combat, d'autres n'avoir qu'une portion de leur armure; on en vit quelques-uns (a) porter une chaîne de fer autour du bras, ou de la jambe. Gaston agissoit d'après les mêmes principes, lorsqu'il disoit à son armée, qu'elle verroit ce qu'il feroit pour l'amour de sa Mye ce jour-là. Le desir de plaire à sa Dame, & de se montrer digne d'elle, excitoit naturellement un Chevalier à se signaler par les exploits les plus héroï-

(a) Dans le quinzième siècle, on vit en Picardie un Chevalier Arragonnois paré d'un tronçon de grève à la jambe, c'est-à-dire, d'une partie de la chaussure de fer que portoient ceux qui étoient armés de toutes pièces. Il combattoit avec cet accoutrement, pour satisfaire au vœu fait en l'honneur de sa *Damoiselle*. A la même époque à peu près, un autre Chevalier avoit juré de n'avoir pour habit qu'une chemise, & pour casque que la cornete de sa Dame, jusqu'à ce qu'il eût abbatu dix Chevaliers, & qu'il les eût conduits à ses pieds; & il accomplit son serment. Quand les têtes s'exaltent, l'enthousiasme devient un délire: on peut en lire les preuves dans l'Histoire de ces *Amants du Poitou*, rapportée par M. de la Curne de Sainte Palaye. (Voyez le Tome 35 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, p. 382, édit. in-12.)

ques. Ce ton de galanterie qui régnoit dans les Tournois , influoit également dans les batailles. En prouvant la supériorité de sa valeur , un Chevalier croyoit prouver l'excellence & la beauté de la Dame qu'il servoit. On supposoit que la plus belle ne pouvoit aimer que le plus brave des Chevaliers. Ainsi Gaston annonçant à son armée qu'il alloit combattre *pour sa Mye*, vouloit que les sentimens dont il étoit animé , passassent dans l'ame de chacun de ses soldats.

(34) La comparaison de cette relation de la journée de Ravenne, avec celle des Mémoires de Bayard, est piquante par l'accord qui régné entre elles. Cependant il y a dans celle de Fleuranges une erreur sur Viverots. Viverots y paroît être le fils de Lautrec, tandis que le Seigneur d'Alegre étoit son pere. Viverots ne fut point tué à cette attaque inconsidérée, où Gaston perdit la vie. Il périt lorsque la réserve donna. D'Alégre ayant vu son fils tomber à ses pieds, se précipita au milieu des bataillons ennemis, où il fut mis en pièces.

(35) Jamais aucun événement n'a produit à l'instant un contraste aussi frappant.

Les vainqueurs au bruit des trompettes & des clairons, se rassemblèrent de toutes parts sur le champ de bataille. Chacun cherchoit des yeux Gaston, pour jouir de son triomphe, & l'en féliciter. Une voix s'écrie : *Gaston est mort !...* La nouvelle passe de rang en rang. Un silence profond succède aux acclamations de la victoire ; & ce silence n'est interrompu que par des pleurs & des sanglots.

Louis XII en apprenant la mort de ce Héros, répondit à ceux qui le complimentoient sur la victoire de Ravenne, *Souhaitons-en de pareilles à nos ennemis.*

(36) On disoit anciennement faire ses Pâques, lorsqu'on communioit le jour de quelque fête solennelle. ( N. D. L. )

(37) Ce mot *Drossart* est l'équivalent de ce que nous appellons en France Prévôt des Maréchaux. Lisez Du Cange au mot *Drossardus*, tome 2, p. 1654.

(38) Le malheureux Monarque effuya souvent les reproches les plus amers de la part de la Reine, son épouse. Cette Princesse, douée d'un esprit mâle, lui répéta plus d'une fois — *Si nous fussions nés, vous Catherine,*

*& moi Don Juan, nous serions encore Rois de Navarre.*

(39) Nous avons déjà remarqué dans nos Observations sur les Mémoires de la Trémoille, qu'on n'eut pas besoin de presser ce Général pour accepter le commandement. Fleuranges déclare expressement qu'il le sollicita; & tous les Historiens sont d'accord avec lui.

(40) Ce fut une faute essentielle que, malgré l'entêtement du Maréchal Trivulce, Louis de la Trémoille, & les autres Officiers n'auroient pas dû commettre.

(41) La conformité du récit de Fleuranges avec les Mémoires de la Trémoille, mérite d'être observée. Plusieurs de nos Historiens n'y ont pas fait assez d'attention; & ce fut-là une des causes de la défaite des François à *Navarre*.

(42) On verra dans Martin du Bellay les détails de cet événement, avec quelques circonstances qui l'embellissent. Il nous semble plus naturel de s'en rapporter au récit du Maréchal de Fleuranges.

(43) Ce Prince avoit promis aux Suisses,

aussi bien qu'au Roy d'Angleterre, de marcher en personne à cette expédition, mais soit légereté de sa part, soit méfiance sur le compte des Suisses, il ne voulut pas accomplir sa promesse. ( N. D. L. )

(44) Martin du Bellay dit que cette armée étoit de sept ou huit mille chevaux seulement, & de quarante-cinq mille hommes de pied, tant Anglois, Allemans, que Hennuyers; *car de Flamans, & autres sujets du Prince d'Espagne, Charles d'Autriche n'y en avoit aucun, parce que lediç Prince & ses pays estoient en amitié avec le Roy, à cause que le Roy Dom Philippe, son pere, en sa mort, voyant qu'il laissoit son fils Charles, âgé seulement de onze ans, & que le Roy devant qu'il fût en âge ( vu la légereté des Flamans ) se pourroit investir des Pays-Bas. Pour obvier ce, il ordonna par testament le Roy Louis XII son curateur; & le Roy, pour le consentement de pays, y ordonna le sieur de Chievres de la Maison de Croy. Il est aisé de lever la contradiction qui paroît ici entre Fleuranges & du Bellay; en supposant que Monsieur de Chievres permit que l'Empereur Maximilien fit de secrettes levées de Flamans, à condition qu'ils combattroient*

sous les enseignes Impériales, & que celles du Prince Charles d'Autriche ne paroïtroient point. ( N. D. L. )

*Nota.* Lorsqu'on publiera les Mémoires de du Bellay, on parlera de ce prétendu testament de Philippe, où Louis XII fut, dit-on, nommé Curateur de Charles-Quint.

(45) Cette déroute, appelée la bataille de Guinegaste, ou la journée des Eperons, arriva le 16 Aoust. On en verra le détail dans les Mémoires de du Bellay.

(46) C'est la bataille de Flodden dont il s'agit ici. Elle se donna le 9 Septembre, entre les Anglois, commandés par Thomas Howard, Comte de Surrey, & les Ecoissois commandés par leur Roy Jacques IV. Comme ce Prince ne parut plus après la bataille, on supposa qu'il y avoit été tué, & les Anglois crurent avoir trouvé son corps percé de deux coups. Les Ecoissois prétendirent que c'étoit celui d'un nommé Elphiston, qui avoit porté des armes semblables à celles du Roy. Ils firent courir beaucoup de bruit sur sa disparition, dont aucun ne se trouva fondé; sa veuve Marguerite (a), sœur de Henry VIII,

(a) Voyez Rapin, Hist. d'Angleterre, & les Remarques de Tyndal, &c.

écrivit même en Cour de Rome, en 1522, qu'elle avoit appris que Jacques IV avoit survécu trois ans à la bataille de Flodden; mais comme alors elle sollicitoit la dissolution d'un second mariage, contracté le 16 Aoust 1514, avec le Comte Douglas, cette circonstance pouvoit bien n'être qu'un moyen pour parvenir à son but. (N. D. L.)

(47) Le Duc de Suffolck avoit osé avouer son amour à la sœur de son Souverain. Henry VIII ne s'en offensa pas, & Marie sourit à la déclaration de l'audacieux favori. Louis XII ayant épousé cette Princesse, ignoroit l'anecdote, & n'eut aucun soupçon : mais l'œil vigilant de la mere de François I, pénétra le mystere ; sous prétexte de l'étiquette, & en faisant croire à la jeune Reine qu'elle auroit peur, si elle couchoit seule, on eut soin que la Duchesse de Valois & la Baronne d'Aumont ne la perdissent pas de vue.

(48) Un contemporain (a) de Louis XII nous a conservé deux faits qui prouvent combien ce Roi étoit aimé : voici ce qu'il raconte à ce sujet.

(a) Hist. de Louis XII, par S. Gelais, p. 225, 226 & 227.



« Et je ne veulx oublier de mettre l'amour  
 » & dilection dont il est aimé de toutes gens,  
 » & principalement du peuple. Afin que tous  
 » les autres Princes & Seigneurs prennent  
 » exemple en lui à bien vivre, & faigement  
 » gouverner leurs sujets, tant qu'ils en  
 » ayent les cœurs, ainsi que a eu le Roy par  
 » son sens, police, & bon gouvernement.  
 » C'est la vérité que par tous les lieux où le-  
 » dict Seigneur passoit, les gens, & hommes,  
 » & femmes s'assembloient de toutes parts,  
 » & couroient après luy trois ou quatre lieues.  
 » Et quand ils pouvoient atteindre à toucher  
 » à sa mule, ou à sa robe, ou à quelque  
 » chose du sien, ils baisoient leurs mains,  
 » & s'en frottoient le visage d'aussi grande  
 » devotion qu'ils eussent fait d'aucun reli-  
 » quaire. Et je scay qu'il y avoit un Gentil-  
 » homme en la compaignée qui trouva un  
 » laboureur viel, & ancien, qui couroit tant  
 » comme il pouvoit; ledict Gentilhomme luy  
 » demanda où il alloit, luy disant qu'il se  
 » gastoit de s'eschauffer si fort. Et le bon  
 » homme luy respondit qu'il s'avançoit pour  
 » voir le Roy, lequel il avoit pourtant veu  
 » en passant, mais qu'ils le veoient si volon-  
 » tiers pour les biens qui estoient en luy,  
 » qu'il ne s'en pouvoit saouler, car ce dit  
 ce

» ce bon homme là, voire aussi sagement que  
 » eust sceu faire un Avocat en parlement,  
 » il est si saige, il maintient justice, & nous  
 » fait vivre en paix, & a osté la pillerie des  
 » gens-d'armes, & gouverne mieulx que ja-  
 » mais Roy ne fait. Je prie à Dieu, fist-il,  
 » qu'il luy donne bonne vie, & longue. Et  
 » j'ay voulu mettre son dire par escrit, pour  
 » ce que ce feust bien parlé pour un homme  
 » des champs. Et fault entendre qu'il disoit  
 » cela tant pour luy que pour tous les au-  
 » tres. Et en un autre lieu nommé Bar sur  
 » Seine où ils ont esté autrefois les plus forts  
 » Bourguignons que on sceust trouver, ainsi  
 » que le Roy alloit veoir le chasteau après  
 » souper, le Gentilhomme dessusdict, ouyt  
 » comme un de ceulx du pays demandoit à  
 » un autre s'il avoit point veu ledict Seigneur,  
 » & il respondit que non : *Tu es donc, ce*  
 » luy dit il, *bien malheureux, & sera enco-*  
 » *res plus si tu ne le vois avant qu'il s'en*  
 » *aille.* Et par cela peut on considerer que  
 » c'est grand heur à nostre Prince, que par ses  
 » bienfaits il a acquis les cœurs de ceulx qui  
 » autrefois ont été tant ennemis de ses pre-  
 » decesseurs. Car par toute la Bourgogne,  
 » & à Dijon & ailleurs, on le faisoit de même

» & se reputoient ceulx là heureux qui le pou-  
 » voient veoir.

(49) Henri VIII, considérant qu'il falloit approuver ce mariage, ou perdre son favori, eust la foiblesse d'y donner son approbation. L'heureux Duc de Suffolck retourna en Angleterre avec la jeune Reine devenue son épouse. Il lui resta un douaire de soixante mille livres par an qu'on lui paya exactement, tant qu'il n'y eut point de guerre entre l'Angleterre & la France. Marie mourut à l'âge de trente sept ans : & étoit si belle que François I. fut un moment épris de ses charmes : mais on lui fit entrevoir les conséquences qui pouvoient résulter de cet amour, & François cessa de s'en occuper.

(50) Du Bellay dit que ce fut Madame Renée, fille du feu Roy Louis, & sœur de la Reine, qui fut promise au Prince Charles d'Autriche, & que pour la conclusion de cet accord, fut envoyé Monseigneur le Duc de Vendosme, Ambassadeur, devant ledit Prince Charles d'Autriche, accompagné de Messire Estienne Poncher, Evesque de Paris, du Seigneur de Genlis, & du Seigneur d'Eschenais. La narration de du Bellay paroît préférable,

puisqu'il suivit Monsieur de Vendôme dans cette Ambassade. ( N. D. L. )

(51) Il étoit petit fils de cet infortuné d'Imbercourt, à qui les Gantois trancherent la tête : on doit se rappeler que Louis XI avoit été la cause de sa mort. Le petit-fils fut un des meilleurs serviteurs de Louis XII. Il s'étoit habitué à braver les intempéries des saisons ; & sur-tout l'excessive chaleur, de manière qu'il marchoit en tout temps , & c'est ce qu'on appelloit marcher par la fraîcheur de *M. d'Imbercourt* : on retrouvera ces détails dans les Mémoires de Brantome.

(52) Nous reviendrons sur la journée de Marignan dans les Mémoires de du Bellay.

(53) Pour expliquer cet endroit qui est obscur ; il faut sçavoir que le Duc de Savoye avoit menagé un traité entre le Roy & les Suisses , par lequel on étoit convenu (a) que

(a) Nous devons prévenir le Lecteur que toutes ces conventions , telles que les énonce formellement l'Abbé Lambert , ne se trouvent pas aussi clairement expliquées dans les Historiens du tems. Comme cet Editeur , au lieu de recourir aux sources , copioit souvent le premier Ouvrage moderne qui tomboit sous sa main , il ne faut pas s'en rapporter aveuglément à ses assertions,

le Roy leur payeroit les sommes qu'ils prétendoient leur être dues, & que de leur costé ils lui remettroient le Duché de Milan, à la charge d'une pension de 60000 ducats, qui seroit assuré à Maximilien Sforce. Pour l'exécution de ces conventions, le Seigneur de Lautrec, & le Bastard de Savoye eurent ordre de conduire, avec quatre cens hommes d'armes, jusques à Buffaloro, les sommes convenues qui devoient être délivrées aux Suiffes; le Cardinal de Sion rompit cet accord, comme on a vu ci-dessus: il engagea la plus grande partie des Suiffes à marcher pour surprendre Lautrec & l'argent qu'il remportoit. Lautrec informé à tems que les Suiffes prétendoient violer le traité, fit repasser l'argent à Galeras où il se retira; les Suiffes ayant manqué une partie de leur entreprise, poursuivoient l'autre & vinrent attaquer l'armée Françoisé à Marignan. ( N. D. L. )

(54) Nous présumons que ce mot signifie *Maistre*, & vient du Grec. Lisez le Glossaire de du Cange, au mot *Chyer*, Tome 2. p. 602.

(55) Il fut convenu entre eux que le Roi nommeroit désormais aux bénéfices, dont la Collation regardoit les Communautés & les

Chapitres avant ce traité ; c'est ce qu'on appelle (a) le Concordat, par lequel la Pragmatique Sanction fut abolie ; de son côté le Roi permit au Pape de se faire payer les annates sur le pied du revenu réel des bénéfices, & non suivant l'ancienne taxe qui étoit fort modique.

*Guichardin Liv. XII. (N. D. L.)*

(56) Artus Gouffier, Seigneur de Boissy, avoit été Gouverneur de François I ; ce Prince à son avènement à la Couronne lui donna la charge de Grand Maître, dont Jacques de Chabannes, Seigneur de la Palice, se démit moyennant le bâton de Maréchal de France ; il mourut à Montpellier en 1519. (N. D. L.)

(57) Du Bellay prétend qu'il ne resta que deux ou trois cens Suiffes avec Albert de la Pierre : mais le nombre spécifié dans les Mémoires de Fleuranges, paroît plus probable.

(58) Il s'agit ici de Frédéric II de Gonzague, qui venoit de succéder à son Pere en 1519, & qui renvoya en 1521 le collier de Saint Michel à François I, afin d'accep-

(a) C'est dans l'Hist. de François I, par M. Gail-  
lard, Tome V, qu'il faut lire tout ce qui concerne  
l'établissement du Concordat.

ter le Généralat des troupes de l'Eglise, que Léon X lui offroit. Peut être le Pape flatta-t-il Frédéric de lui faire épouser quelque'une de ses nièces ; mais ce ne fut qu'un projet sans exécution. Il contracta une alliance plus utile , puisqu'il se maria par la suite à Marguerite Paléologue, fille de Guillaume VI, Marquis de Montferrat, & Dame d'Alençon ; par cette alliance il unit le Montferrat à ses Etats de Mantoue ; Frédéric fut décoré en 1536 du titre de Duc, par l'Empereur Charles V, & mourut le 28 Juin 1540, âgé de 40 ans. (N. D. L.).

(59) C'étoit la punition qu'on infligeoit aux Chevaliers qui, après avoir accepté un défi, ne se trouvoient pas au lieu indiqué. Le Baron d'Antin étoit d'ailleurs contrevenu aux ordonnances du Royaume, & il fut justement puni par la confiscation de ses biens. On ne pouvoit faire ni *emprises*, ni *combats à outrance* sans la permission du Prince ou Seigneur à la Cour duquel on vivoit. On en voit une preuve dans l'Histoire de Jean de Saintré qui, de concert avec ses associés, ayant pris les livrées de sa Dame, demanda au Roi pour lui & pour eux la permission de soutenir leur *emprise* « Mes amis, leur

» répondit le Monarque, vous faites comme  
 » celui qui épouse sa cousine, puis en de-  
 » mande dispense.

(60) François de Sickingen étoit fils de Suivik, Seigneur de Sickingen, auquel l'Empereur Maximilien fit couper la tête, pour le punir des vexations & des désordres qu'il avoit commis dans l'Empire, & sur le territoire de plusieurs villes libres d'Allemagne. François de Sickingen, marchant sur les traces de son pere, se rendit puissant dans l'Oustruck; mais enfin ayant déclaré la guerre à Richard Grinffenclaw, Archevêque & Electeur de Treves, il fut assiégé dans son Château de Landstoul, & mourut le 7 Mai 1523, d'une blessure qu'il avoit reçue pendant le siège; encore fut il obligé de se rendre la veille de sa mort. [Hist. de Lorraine, par Dom Calmet] (N. D. L.)

(61) Il s'appelloit Jérôme *Aleandre*; il parvint au Cardinalat sous Paul III. Voyez le Dictionnaire de Bayle au mot *Aleandre* (a).

(62) Ce Traité pour le Mariage du Dauphin François, avec Marie fille aînée du

(a) Et non pas Alexandre, comme le dit l'Abbé Lambert.



Roy d'Angleterre, fut conclu à Londres, le 4 Octobre 1518, & ratifié le 9 Novembre de la même année. *Voyez le Recueil des Traités entre les Rois de France & d'Angleterre, par du Tillet. (N. D. L.).*

(63) Les Angelots étoient une monnoye d'or d'Angleterre à laquelle Fleuranges fait allusion. L'Angelot valoit quinze fols. *Lisez du Cange, au mot Angelotti, Tome I, p. 436.*

(64) Le Seigneur d'Aymeries disputoit aux enfans du Prince de Chimay, la propriété de cette ville. Les Pairs du Duché de Bouillon avoient jugé en faveur de la maison de Chimay ; le Seigneur d'Aymeries ayant prêté de l'argent à Charles-Quint, que celui-ci ne pouvoit lui rendre, demanda pour indemnité, que le Conseil de l'Empereur revit le procès. Sa demande fut agréée, & on lui adjugea gain de cause. Robert de la Marck, jaloux des droits de sa Principauté de Bouillon, qu'il prétendoit indépendante de l'Empire, & d'ailleurs tuteur des jeunes Princes de Chimay, fut très-mécontent de la conduite de l'Empereur. La Cour de France en profita, & la Duchesse d'An-

goulême, qui l'avoit brouillé avec le Roi son fils, négocia elle même leur racommodement.

(65) Le Pere Daniel qui cite Guichardin, Auteur contemporain, dit que les troupes confédérées de France & de Venise firent sur Veronne une tentative qui ne réussit pas, parceque le Comte de Roquendorf secourut la place, & que Lautrec agissoit très-mollement, suivant les ordres secrets de sa Cour, qui attendoit le succès d'un Traité entamé avec Charles, nouveau Roy d'Espagne; c'est du Traité de Noyon dont il s'agit. L'Empereur y accéda par un autre Traité qui se fit à Bruxelles en Décembre 1516, en conséquence duquel, Veronne fut conignée de la part de l'Empereur le 15 Janvier 1517, par l'Evêque de Trente, entre les mains du Maréchal de Lautrec, & ce Seigneur la remit aux Vénitiens, moyennant une grosse somme d'argent qu'eux & le Roi payerent à l'Empereur. ( N. D. L. ).

(66) L'Adventueux avoit eu précédemment des démêlés avec le Maréchal de Chatillon : aussi le Maréchal le desservoit-il, autant qu'il le pouvoit, dans l'esprit du Roi. Si la chose eût dépendu de lui, il auroit contribué de bon cœur à la destruction de la

Maison de la Marck ; nous avons des preuves (a) imprimées de la haine qu'il lui portoit , dans une de ses lettres à François I, & dans deux autres adressées au Trésorier Robertet, Sieur d'Aluye.

« Sire, *écrivait au Roi le Maréchal*, de  
 » la compagnie de M. de Florenge, je leur  
 » avois ordonné eulx assemblés à Arsis sur  
 » Aulbe. Mais il n'y a remede de les assem-  
 » bler ; car il a donné congé à la plupart. Il  
 » y en a quelques uns meslés parmi nous qui  
 » font très mauvais office ; & pouvez estre  
 » seheur (b) , Sire , que si je leur puis faire  
 » mettre la main sur le collet , que je les fe-  
 » ray mettre si hault , qu'on les cognoistra  
 » bien par dessus les autres , afin que Mes-  
 » sieur de la Marche mettent cette plainte  
 » là avecque les autres. Prends sur ma foy,  
 » Sire , que je voudrois estre plus foible de  
 » cent hommes d'armes ( & si en ay bien af-  
 » faire ) & qu'il n'y eust pièce de la race ni  
 » de leurs serviteurs jusques à cent lieues d'ici  
 » que vostre affaire ne fust passée.

« Je feray , *mandoit le Maréchal de Chastil-*

(a) Ces Lettres sont imprimées dans les Preuves de l'Hist. de la Maison de Coligny , par du Bouchet , p. 327 , 333 & 335.

(b) Sûr.

» *lon à Robertet*, ce que je pouray pour le  
 » service du Maistre, & prieray nostre Sei-  
 » gneur qu'il me garde d'avoir affaire à telles  
 » gens, & seray très aise que ceulx qui  
 » voyent les choses de si loing, facent quel-  
 » ques beaux miracles qui fera la fin.

« L'on m'a dit que Madame de Sedan &  
 » Monsieur de Florenge sont là qui se plai-  
 » gnent le plus fort du monde de moi. Je vou-  
 » drois bien avoir aussi peu d'ocasions de me  
 » plaindre d'eulx; car je vous promets, ma  
 » foy, que je voudrois qu'ils eussent beau-  
 » coup plus de bien qu'ils n'ont, & qu'ils  
 » fussent plus loing d'ici & tous leurs servi-  
 » teurs; car il font très mauvais offices. &c.

(67) Cette trêve, dans laquelle le Maré-  
 chal de Fleuranges ne voulut point être com-  
 pris, fut l'ouvrage de Sickingen. Le pere du  
 jeune *Adventureux* qui se sacrifioit en ce mo-  
 ment pour la France, sans qu'on daignât le  
 secourir, se vit contraint de solliciter cette  
 trêve. Il étoit trop foible pour lutter seul  
 contre les forces de l'Empereur. Mais il sera  
 toujours glorieux pour la Maison de la Marck  
 qu'un de ses ancêtres ait osé le tenter.

(68) Guichardin (a) dans le récit, qu'il fait

(a) Guichardin, Tome II, p. 544.

364 OBSERVATIONS SUR LES MEM.

de ce siege , ne parle point de ces différens assauts. Selon lui, il n'y en eut qu'un seul; & même *il ne méritoit pas ce nom.* Mais les autres Historiens, & principalement du Bellay, comme nous le verrons, démentent Guichardin. En général cet Ecrivain déprise, autant qu'il peut, tout ce qui tend à la gloire des François, & il relève avec emphase les moindres avantages remportés par ses compatriotes.

*Fin des Observations des Mémoires.*

# T A B L E

## D E S S O M M A I R E S

CONTENUS DANS LES MÉMOIRES

D E F L E U R A N G E S.

**A**R T I C L E P R É L I M I N A I R E , *servant d'introduction.* page 1.

*Comment le Roy fit fort bon recueil au jeune Adventureux, & ayant regard à sa grande jeunesse, l'envoya à Monsieur d'Angoulesme qui tenoit lieu de Dauphin, & seconde personne de France pour le servir & nourrir avecques luy.* P. 4.

*Comment le jeune Adventureux feust bien receu de Monsieur, qui estoit aagé de sept à huit ans, & de Madame sa mere; & ce Chapitre parle aussi de leurs folies, passetems & jeunessees au Chasteau d'Amboise.* P. 5.

*Comment Monsieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux, & tout plain d'autres jeunes Gentil-hommes jouoient à la boule.* p. 6.

*Le beau tournois qui feust fait pour la venue*

- du Prince de Castille , & du mariage qui feust faiçt du Marquis de Montferrant , avec la puisnée sœur de Monsieur d'Alençon.* p. 9.
- Comment en ce tems se fist le voyage de Garrillan , & pour ce que le jeune Adventureux estoit encore jeune le mets en abregé.* p. 13.
- Venerie* p. 16.
- Cy devise de l'estat de la Faulconnerie du Roy de France.* p. 18.
- Cy devise de l'estat des Gardes du Roy de France.* p. 20.
- L'Estat de l'artillerie du Roy.* p. 24.
- Comment le Roy envoya ordre au Seigneur de Sedan , de secourir le Comte Palatin , & comment il le fit revenir.* Ibid.
- Comment le Roy Louis douzième fist assembler ses Estats à Tours pour faire le mariage de Monsieur d'Angoulesme , & de Madame Claude sa fille aînée.* p. 28.
- Comment Messire Robert de la Marche , vint en Gueldres , Lieutenant Général pour le Roy , de la prise de Tillemont & de ce qui y feust faiçt.* p. 29.

*Comment le Roy de France, Louys douzième de ce nom, fist son armée pour aller en Italie, & mena la Royne jusques à Lyon, où laissa Monsieur d'Angoulesme avecques elle.* P. 33.

*Comment en ce temps-là la sœur de Monsieur de Foix, Duc de Nemours, feust donnée en mariage au Roy d'Arragon, & vint à Savone vers le Roy de France, & de la paix que fisrent ensemble, qui ne dura gueres.* P. 41.

*Comment la bataille se fist des François contre les Venitiens près de Rivolte par un Lundy matin, laquelle les François gaignerent à un lieu qui s'appelle Aignadel, là où feurent tués plus de trente huit mille Venitiens, & de ce qui y feut faic̃t.* P. 43.

*Comment après la bataille, le Roy print son chemin vers Pesquiere, laquelle il vint assieger.* P. 46.

*Comment les autres villes de la Seigneurie de Venise, après sçavoir la prise de la ville & chasteau de Pesquiere & l'exécution qu'on y avoit faic̃te, se gouvernerent.* P. 49.



*Comment, quand l'Empereur Maximilian sceut les nouvelles, envoya vers le Roy pour eulx veoir ensemble, & lui prier qu'il lui voulsist rendre ce qui lui appartenoit.*

P. 50.

*Comment quand l'Empereur eust ses villes entre ses mains, au bout de cinq mois les laissa perdre, excepté Veronne, où estoit Monsieur de Rœux son Lieutenant Général.*

P. 52.

*Comment, après que le Roy eust gagné la bataille contre les Venitiens, preint son chemin à Milan pour retourner en France.*

P. 53.

*Comment l'Ambassadeur de l'Empereur Maximilian vint à Blois devers le Roy, & de la despeche qu'il eust, & comment le Roy y envoya Monsieur de la Palice avec une grosse armée.*

P. 55.

*Comment le siege feust mis devant Padoue par l'Empereur Maximilian, & Monsieur de la Palice, Lieutenant pour le Roy de France.*

P. 56.

*Comment*

*Comment le jeune Adventureux feust marié à la niepce de Monsieur le Legat d'Amboise.*

P. 59.

*Comment le jeune Adventureux, trois mois après qu'il feust marié, print congé du Roy Louis, de Monsieur d'Angoulesme son Maistre, pour aller voir les guerres d'Italie.*

p. 61.

*Comment le jeune Adventureux se partist de Veronne, & vint à Parme à l'entrée du grand hyver, vers Monsieur le Grand-Maistre Chaumont, & comment ils mennoient leurs armées & artillerie durant ledit hyver.*

p. 65.

*Comment le jeune Adventureux fist une bande de cent chevaux Adventuriers, & tout plain de Gentilshommes, qui vindrent avecq luy, & comment l'armée de Parme partit pour aller secourir la Mirandole, que le Pape Jules tenoit assiégée, & de la mort de Monsieur le Grand-Maistre Chaumont d'Amboise.*

p. 68.

*Comment le Pape Jules print la Mirandole  
avant que le secours des François y feust  
venu. P. 71.*

*Comment la Concorde feust prise que les Es-  
paignols tenoient, & comment tous ceux  
dedans feurent tous mis en pieces ; & de  
la prise de Jehan Pol Manfront. P. 72.*

*Comment après la prise desdictes villes, les  
deux armées se vindrent loger au Bondin,  
vis-à-vis l'une de l'autre, & se parcquerent  
les François à un traict de Faucon près des  
gens du Pape, & les Venitiens ; & y feu-  
rent quatre mois sans autre fort que leur  
camp. P. 74.*

*Comment le Duc de Ferrare amena son artil-  
lerie, & principalement une piece qui se  
nommoit le Grand-Diable, à un village  
qui s'appelloit l'Hospitalet, & qui battoit  
dedans le camp du Pape & des Venitiens,  
& de la situation de ladicte ville de Fer-  
rare, & de l'Isle, & des bonnes cheres qui  
se firent durant ce temps avec le Duc &  
la Duchesse dudit Ferrare. P. 75.*

*Comment l'armée du Pape & des Venitiens se partirent pour tirer vers Boulogne, & comment l'armée des François les poursuivoit.* p. 79.

*Comment les François gagnèrent la bataille devant Boulogne, contre le Pape & les Venitiens, & comment la ville se rendit à eux.* p. 80.

*Comment le Vice-Roy de Naples, & le Comte Pedro Navarre vinrent mettre le siege devant Boulogne, & comment les François le deffendirent.* p. 84.

*Comment Monsieur de Nemours assiégea Bresse, laquelle il print, & de la grande occision qui y feust faicte.* p. 86.

*Comment après la prise de Bresse, Monsieur de Nemours entendit que les Espaignols s'assembloient en la Romaigne, & comment ils se vinrent parcquer les ungs les autres à Ravenne.* p. 88.

*Comment Monsieur de la Palice, en attendant la responce du Roy, feust eslu par tous les Capitaines Chef Général des Fran-*

- çois; & comment la ville de Ravenne feust prinse, & de l'entrée du corps de Monsieur de Nemours à Milan. p. 99.*
- Comment les Espaignols reprindrent la ville de Ravenne. Le partement de Monsieur de la Palice de Pavie.*
- Comment, après que les Suiffes & Venitiens veirent le pays desgarny, chasserent Monsieur de la Palice hors d'Italie. p. 103.*
- Comment le jeune Adventureux vint sur les frontieres de Gueldres amasser cinq mille Lansquenets, & comment ceulx de Lembourg & Luxembourg ruerent sur eulx. p. 105.*
- Comment les Espaignols descendirent en Guyenne, où feust envoyé Monsieur d'Angoulesme, Lieutenant-Général pour le Roy, & comment le Roy de Navarre perdit son Royaume. p. 112.*
- Comment le Roy Louis douzieme envoya Monsieur de la Trimouille son Lieutenant-Général en Italie avec toute son armée. p. 116.*
- Comment le jeune Adventureux feust envoyé*

DES S O M M A I R E S. 379

*par le Sieur de la Trimouille à Alexandrie, laquelle il print en un matin. p. 120.*

*Comment les François allerent assiéger la ville de Novarre, & de la grosse batterie qu'ils y feirent, & du secours des Suisses à ladiçte place. p. 123.*

*Comment les François perdirent la bataille contre les Suisses à Trecas, là où le jeune Adventureux feust laissé avec quarante - six playes avec les morts. p. 131.*

*Comment les Suisses, sçachant la descente des Anglois en Picardie, vindrent assiéger Dijon, & de l'appoinctement qu'ils firent.*

*p. 137.*

*Comment les Anglois descendirent en France, de ce qui feust fait à leur descente, comment ils vindrent assiéger Therouenne, comment estoit l'armée des François à Blangy, où arriva le jour de la journée des Espérons le jeune Adventureux avec les Lansquenets, qui fist grand reconfort à toute l'armée; & comment l'Empereur Maximilian par un jour de Saint Laurent arriva au*

*camp du Roy d'Angleterre, deux ou trois jours avant la journée des Esperons.*

P. 141.

*Comment les Anglois prindrent Therouenne & Tournay, & de l'appoinctement du Roy de France au Roy d'Angleterre, & de la mort du Roy d'Ecosse.*

P. 149.

*Comment la Royne de France, Anne, Duchesse de Bretagne, femme du Roy Louis douzieme, mourut au chasteau de Blois, & comment après ledict Seigneur Roy espousa la sœur du Roy d'Angleterre.*

P. 153.

*Comment le Roy Louis douzieme acheva le mariage de Monsieur d'Angoulesme, & de Madame Claude, sa fille.*

P. 157.

*Comment Madame Marie, sœur du Roy d'Angleterre, arriva à Abbeville, bien accompagnée de gros Seigneurs & Dames d'Angleterre, & comment le Roy Louis douzieme l'espousa, & des triomphantes nopces qui feurent faiçtes en la ville d'Abbeville.*

P. 159.

*Comment la Royne de France, sœur du Roy d'Angleterre, fist son entrée à Paris; des belles joustes & tournois qui y feurent faicts, dont estoient tenans Monsieur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux, & six Capitaines de France, que ledict Sieur d'Angoulesme avoit choisis.* p. 164.

*Comment le Roy Louis douzieme, après avoir faict bonne chere avecques sa nouvelle femme, mourut à Paris par un jour de l'an.* p. 167.

*Cy devise que fist la Royne Marie de France après la mort du Roy son mary.* p. 169.

*Comment Monsieur d'Angoulesme, François premier de ce nom, feust sacré Roy de France à Rheims; de son entrée à Paris, & des belles joustes & tournois qui y feurent faictes, là où estoit Monsieur de Nassau, Monsieur de Sempy Ambassadeurs pour le Roy Catholique, & de ce qui s'y fist.* p. 173.

*Comment le Roy François premier de ce nom, après avoir mis ordre à ses affaires en*



- France, commença à dresser son armée pour aller en Italie.* p. 176.
- Comment le Roy partit de Lyon pour achever son entreprise, & comment Prosper Colonne feust prins par le Marechal de Chabannes, Seigneur de la Palice, & comment Monsieur de Lautrec & l'Adventureux suivirent les Suisses, qui se retirèrent vers Saluces.* p. 180.
- Cy devise de la journée faicte à Sainte Brigide, près de Marignan, laquelle les François gagnèrent contre les Suisses, par un jour de Sainte Croix en Septembre; de la prise du Chasteau de Novare, & du secours que les Venitiens feirent au Roy.* p. 188.
- Cy devise des Ambassadeurs François & Suisses qui estoient à Galeras, & comment le Roy fist assiéger le chasteau de Milan, où estoit le More dedans, lequel se rendist par composition.* p. 204.
- Comment, après que le chasteau de Milan feust rendu, & que le More feust en France,*

*Le Roy fist son entrée à Milan tout en armes, la plus belle que feust jamais, & des belles joustes & Tournois qui y feurent faiçes.*

p. 212.

*Comment le Pape de Rome & le Roy de France s'entresvirent à Boulogne la Grasse.*

p. 214.

*Comment l'Adventureux retourna en France.*

p. 217.

*Comment le Roy, après avoir mis ordre en son pays d'Italie, revint en son Royaume de France, & laissa Monsieur de Bourbon, son Lieutenant-Général, à Milan; & comment l'Empereur Maximilian vint en la Duché de Milan.*

p. 220.

*Comment le Marquis de Mantoue, pour quelques affaires qu'il disoit avoir, s'en retourna & abandonna le Roy, & luy renvoya son ordre, & comment l'Adventureux fist une maison nommée Messencourt, & le combat qu'il y donna.*

p. 225.

*Comment le Roy donna charge à l'Adventureux de mener pratiques en Allemaigne,*

*pour gagner les Princes & Electeurs de  
l'Empire.* p. 226.

*Comment François de Sickingen fist alliance  
avecques Messire Robert de la Marche, &  
l'Adventureux, son fils, & comment il  
entreprint faire la guerre à Monsieur de  
Lorraine.* p. 229.

*Comment en ce temps le Cardinal de la Mar-  
che, & le Sieur de Sedan son frere, pour  
quelque tort que le Roy leur fist, le laisse-  
rent, & allerent au service de l'Empereur.*

p. 235.

*Comment le Duc d'Urbin, nepveu du Pape,  
vint en France reconforter la paix entre  
le Pape & le Roy, & comment il espousa  
une des filles de Boulongne, & après tint  
le Daulphin.* p. 240.

*Comment l'Empereur Maximilian mourut, &  
comme le Roy de France despescha son Ad-  
miral, le sieur d'Orval & l'Adventureux,  
pour aller en Allemaigne pour l'Electiion de  
l'Empire.* p. 245.

*Comment les Ambassadeurs François allerent*

*en Allemaigne, & passerent par Treves, & allerent à Coblentz vers Monsieur de Treves, Eleâteur de l'Empire, de-là alla Monsieur l'Admiral en un Chasteau près de Francfort, pour une partie desdictes affaires, & Monsieur d'Orval & l'Adventureux à Coblentz, & allerent en Ambassade vers Monsieur de Colongne.*

P. 248.

*Comment Monsieur de Colongne & le Cardinal de la Marche allerent à l'Electiõ de l'Empereur, & passerent à Coblentz, où estoient les Ambassadeurs François, & comment le Duc de Wirtemberg feust chassé de son pays par les grosses Bonnes.*

P. 253.

*Comment Monsieur de Boissi, Grand-Maistre de France, & Monsieur de Chievres, Ambassadeur pour le Roy Catholique, se trouverent ensemble à Montpellier; de ce qu'ils y firent, & comment mondiâ sieur le Grand-Maistre mourut.*

P. 257.

*Comment les Ambassadeurs d'Angleterre vindrent à Paris, & du bon recueil que le Roy leur fist.*

P. 259.

*Comment le Roy Catholique feust esleu Empereur à Francfort, & comment les Ambassadeurs François s'en retournerent en France sans rien faire.* p. 263

*Comment le Roy de France & le Roy d'Angleterre se visrent ensemble entre Ardres & Ghines.* p. 267.

*Comment le Roy Catholique vint des Espagnes descendre en Angleterre, & de-là en Flandres, pour aller prendre possession de l'Empire, & comment il feust couronné à Aix.* p. 279.

*Comment Messire Robert de la Marche, sieur de Sedan, pour quelque tort qu'il luy feust fait au service de l'Empereur, retourna au service du Roy de France, & du bon recueil que Madame la Régente luy fist.* p. 283.

*Comment les guerres se commencerent entre l'Empereur & le Roy de France du costé de Champagne & des Ardennes.* p. 285.

*Comment le Comte de Nassau, Lieutenant-Général pour l'Empereur, vint en Ardennes contre Messire Robert de la Marche, &*

- print le chasteau de Loignes, & commens  
l'Adventureux deffit la garnison. p. 288.*
- Comment Monsieur de Saussy, fils de Messire  
Robert de la Marche, deffit un nombre  
de gens sur une montaigne, & commens  
d'Adventureux vint se placer dedans Ja-  
mets. p. 291.*
- Comment Monsieur de Lautrec avecq. les Ve-  
nitiens, alla mettre le siege devant Veronne,  
& comment ladicte ville se rendist & de ce  
qui y feust fait. p. 293.*
- Cy devise comment le Comte Felix, vint assie-  
ger Messencourt, & du camp des François  
qui estoit à Attigny. p. 296.*
- Comment Monsieur de Nassau fist semblanz  
d'aller assieger Jamets, & fist là marcher  
son armée, & comment l'Adventureux se vint  
mettre dedans, & du ravitaillement qu'il y  
fist. p. 300.*
- Comment au partir de Jamets Monsieur de Nas-  
sau alla assieger Fleuranges, & comment les  
Lansquenets vendirent Monsieur de Jamets  
qui estoit dedans. p. 306.*

400 TABLE DES SOMMAIRES.

*Comment Bouillon feust surpris, & ceulx qui estoient dedans presque tous tués, & comment Monsieur de Nassau vint à Donzy mettre son camp, là où vint Monsieur Dieftain & aultres gros Seigneurs, vers le sieur de Sedan, pour avoir tréves, laquelle, après avoir esté bien debattue, feust accordée pour six sepmaines, là où l'Adventuieux ne voullust estre compris.* P. 310.

*Comment Monsieur de l'Escun, Marechal de France, tint Parme contre toute l'armée du Pape & des Espaignols.* P. 316.

**Fin de la Table des Sommaires.**

M É M O I R E S ,

o u

J O U R N A L

DE LOUISE DE SAVOYE,

DUCHESSÉ D'ANGOULESME,

D'ANJOU ET DE VALOIS,

*Mere du Grand Roi FRANÇOIS I.*

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.



**NOTICE**

NOTICE  
DES ÉDITEURS  
SUR LA PERSONNE  
ET  
LES MÉMOIRES,  
OU  
JOURNAL  
DE  
LOUISE DE SAVOYE,  
*DUCHESSE D'ANGOULÊME.*

**L**OUISE de Savoye, mère de François I, nâquit le 14 Février 1476, au château de Pont-Dains, en Bresse. Elle épousa Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême. On lui donna trente-cinq mille livres de dot; & son douaire, qui montoit à trois mille livres par an, fut assigné sur les terres de Cognac & de Romorentin. Ces détails, qui paroissent minutieux, tenant aux mœurs & aux usages du tems, doivent intéresser. Nous ajouterons

*Tome XVI.*

Bb

que les Admirateurs (a) de cette Princesse ont remarqué que le mois de Février fut heureux pour elle. Ce fut, ont-ils dit, dans ce mois qu'elle nâquit, qu'elle fut mariée, & qu'elle gagna son trop célèbre procès contre le Connétable de Bourbon.

On sçait combien Louise de Savoye influa sur la plupart des grands évènements du règne de son fils. Elle eut des partisans & des ennemis. Les premiers ont flatté son portrait; les autres ont cherché à en ternir les couleurs. Si l'on s'en rapporte à ceux-ci, on trouve dans Louise de Savoye une femme ambitieuse, avare, vindicative & galante. L'histoire lui reproche ses querelles avec Anne de Bretagne, épouse de Louis XII, sa haine contre Lautrec, qu'elle fit échouer dans toutes ses entreprises, le procès qu'elle intenta au Connétable de Bourbon, les quinze cens mille écus en or qu'à sa mort on trouva dans ses coffres, au moment où l'État étoit obéré; enfin le supplice de l'infortuné Semblançay. *Il est certain*, a remarqué un moderne (b), en parlant de ce dernier évène-

(a) Voyez l'Histoire de Savoye, par Guichenon, Tome I, p. 605 & 606; les Dames illustres d'Hilarion Coste, & le Théâtre. *Delle Donne Letterate.*

(b) Hist. de François I, par M. Gaillard, Tome IV, p. 515.

ment, qu'on reconnoit à toutes les circonstances de ce jugement, la vengeance implacable d'une femme irritée, plus que la juste punition d'un Ministre infidèle.

Les Mémoires, que nous publierons dans le cours de cette année, fourniront au Lecteur les lumières nécessaires pour asseoir un jugement équitable sur cette Princesse. En rapprochant les uns des autres, on connoîtra si elle a été jugée impartialement au tribunal de l'histoire. Notre travail se réduit à préparer au Lecteur les moyens de prononcer en connoissance de cause. Ainsi nous lui indiquerons tout ce qui peut servir à examiner si le reproche de galanterie, qu'on a fait à Louise de Savoye, n'a pas au moins été exagéré par la haine. Nous ne disons point qu'elle n'ait pas aimé le Connétable, & qu'elle n'ait pas voulu lui plaire. Malgré la disproportion d'âge ( Bourbon avoit alors trente deux ans, & elle en comptoit environ quarante ) il n'est point extraordinaire qu'une femme, qui fut long-tems belle, ait encore cru l'être. Il faut un grand effort de raison, pour ne plus se bercer d'une illusion que l'amour propre alimente & chérit. C'est la dernière prétention à laquelle renonce une femme.

Si nous interrogeons les Historiens du tems, ils nous apprennent que Louise de Savoye fut un modele de l'union conjugale. Son époux, le Comte d'Angoulême, tombe malade, & meurt à Chasteauneuf. « Sa ma-  
» ladie, raconte St. Gelais (a), témoin ocu-  
» laire, luy dura un mois tout entier, du-  
» rant lequel ma dicte Dame ne bougea ja-  
» mais de sa chambre, & ne descouchoit  
» point d'avec luy, tant malade fust-il, &  
» le plus souvent vestue en le fervant de jour  
» & de nuict, aussi doucement & humaine-  
» ment qu'eust sceu faire la plus pauvre fem-  
» me du pays pour son mary : elle ne dor-  
» moit ne jour ne nuict; & pour abréger,  
» quand la maladie de mondict Seigneur  
» s'aggrava du tout, il fallut que on emme-  
» nast ma dicte Dame hors de sa chambre,  
» & estoit nécessité d'ainfi le faire; autre-  
» ment pour vray elle n'en feust point fail-  
» lie en vie, & desja sembloit plus morte  
» que vive..... Et si elle avoit des regrets  
» beaucoup, ce n'estoit merveilles; car  
» elle avoit perdu aussi bonne partie que  
» jamais femme perdist, & qui autant l'ay-  
» moit; & je le sçay comme celuy qui les  
» a veu assez souvent en leur privé. Ils ne

(a) Hist. de Louis XII, p. 99.

» sçavoient quelle chere se faire l'un à l'autre, & n'eurent oncques ensemble un seul courroux, ny parole rigoureuse ».

Louise de Savoye, avec de l'esprit & de la beauté, reste veuve à dix-huit ans. Elle se dévoue à l'éducation de son fils, & à celle de sa fille, qu'épousa le Duc d'Alençon. Ce fils, qu'elle idolâtre, monte sur le trône. C'est lorsqu'elle paroît à la Cour du jeune Monarque ; c'est lorsqu'une carrière immense s'ouvre à son ambition, qu'on l'accuse d'une galanterie indigne d'elle & de son rang. Voilà de ces particularités importantes que la plupart de nos Historiens ont négligé d'approfondir. Avant de juger si Louise de Savoye fut telle que ses ennemis l'ont peinte, cet examen nous semble indispensable.

Nous remarquerons encore que, pour apprécier justement cette Princesse, il faut examiner sa conduite après la bataille de Pavie. La consternation étoit générale. Des mécontents de toute espece élevoient impunément la voix. Louise de Savoye ne désespère point du salut public. Elle saisit d'une main ferme les rênes du Gouvernement. Ses opérations dirigées par un esprit mâle & éclairé, ne

s'accordent guères avec un caractère livré uniquement à la galanterie.

Les Mémoires en forme de Journal, que cette Princesse nous a laissés, contiennent peu de faits. Ils seroient bien plus curieux, si elle eût voulu recueillir tout ce qu'elle avoit vu & entendu. Peut-être n'avons-nous qu'un extrait de ces Mémoires. Tout ce qu'on en sçait, c'est que Guichenon (a) est le premier qui les ait fait imprimer. De nos jours l'Abbé Lambert les a publiés à la suite de son édition des deux du Bellay. Nous y avons joint quelques Observations, & quelques Notes, pour en faciliter l'intelligence.

(a) Guichenon, dans les Preuves de son *Histoire Généalogique de la Royale Maison de Savoye*, Tome III, p. 457, déclare que ce Journal est tiré de l'original qui étoit entre les mains de M. Hardy, Conseiller au Châtelet de Paris; & qu'il lui a été communiqué par le Père Hilarion Coste, Minime du Couvent de la Place Royale. Guichenon imprima ce Journal tel qu'on le lui donna, c'est-à-dire, sans y rétablir l'ordre chronologique. L'Abbé Lambert, en le publiant de nouveau, a remédié ce défaut.

*Fin de la Notice des Éditeurs.*

# M É M O I R E S ,

o u

## J O U R N A L

DE LOUISE DE SAVOYE,

DUCHESSÉ D'ANGOULESME,

D'ANJOU ET DE VALOIS,

*Mere du Grand Roi FRANÇOIS I.*

XVI<sup>e</sup>. SIÈCLE.

*C'est Madame qui reduit à Memoire plusieurs choses, mesmement le danger qui advint au Roy son fils, l'an MCCCCI. auprès de la maison de Sauvage, en la Vireyne d'Amboise.*

**M**AXIMILIAN, Roi des Romains, entra en ce monde le 22 Mars à 4 heures 4 minutes après midi 1459.

Louis XII, Roi de France, fut né à Blois l'an 1462, le 27 Juin, à cinq heures huit minutes avant midi.

Anne, Reine de France & Duchesse de Bretagne, fut née à Nantes l'an 1476, le



26 de Janvier, à cinq heures trente minutes au matin.

Je ne dois parler de moi-même, mais je m'en rapporte à ce qu'en a escript François du Moulinet, Abbé de Saint Maximan, toutesfois je feus née au Pont d'Ain l'an 1476, l'onzième jour de Septembre, à cinq heures 24 minutes après midi.

Le Seigneur d'Alençon, sortit du cloistre maternel pour commencer mortelle vie l'an 1489, le 2 jour de Septembre, à 7 heures 29 minutes avant midi.

Ma fille Margueritte fut née l'an 1492, l'unzième jour d'Avril, à deux heures au matin, c'est-à-dire le 10 jour, à quatorze heures 10 minutes, en comptant à la maniere des Astronomes.

François, par la grace de Dieu, Roi de France, & mon Cesar Pacifique, print la premiere expérience de lumiere mondaine à Cognac, environ 10 heures après midi 1494, le douzième jour de Septembre.

Le premier jour de Janvier, de l'an 1496 je perdis mon (1) mari.

Ma fille Claude, conjointe à mon fils par mariage, fut née en ma maison, à Romorantin, le 13 d'Octobre à 8 heures 54 minutes après midi, 1499.

Le jour de la Conversion de Saint Paul, 25 de Janvier 1501, environ deux heures après midi, mon Roi, mon Seigneur, mon César & mon Fils auprès d'Amboise, fût emporté au travers des champs par une Hacquenée que lui avoit donné le Maréchal de Gyé, & fut le danger si grand, que ceux qui estoient présens l'estimerent irréparable. Toutesfois Dieu, protecteur des femmes Veufves, & deffenseur des Orphelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut abandonner, congnoissant que si cas fortuit m'eust si soudainement privé de mon amour, j'eusse été trop infortunée.

Le 24 d'Octobre 1502, le petit Chien Hapeguai, qui estoit de bon-amour & loyal à son maistre, mourut à Blevé.

L'an 1507, le 22 May, au plessis à Tours, deux heures après midi, fut confirmé le mariage par parole de présent, entre mon fils & Madame Claude, à présent Reine de France.

Le 3 d'Aoust 1508, du temps du Roy Louis XII, mon fils partit d'Amboise pour être homme de Cour, & me laissa toute seule.

Le jour de la Transfiguration, 6 d'Aoust 1508, à un Dimanche entre 7 & 8 heures

après souper, en un jardin à Fontevaux, mon fils eut sur le front un coup de pierre fort dangereux.

Le jeudy 7 d'Aoust 1508, la Reyne Anne fut en grand danger à Montforeau, environ 7 heures du soir; car les planches du Pont fondirent sous les chevaux de sa litiere.

Le lundy, dernier jour d'Aoust 1508, la plus jeune fille d'Alençon fut épousée avec le Marquis de Monferrat, à Saint Sauveur à Bloys.

Le jeudi, 14 Decembre 1508, à minuit ou environ; mon fils fut grievement malade; mais il fut tantost guery, & lendemain vint nouvelle que le Duc de Lorraine estoit mort.

Le lundy, 14 d'Avril 1509, furent défaits les Venitiens par le Roy Louis XII à Aignadel, & fut donnée la bataille avant midy.

Les fiançailles de Monsieur d'Alençon & de ma fille Margueritte furent faictes ès mains du Cardinal de Nantes, à Blois, le jour de Saint Denys, le 9 d'Octobre, à 6 heures 15 minutes après midy, 1509.

Le 1 de Février 1510, mon fils fit son entrée à la Rochelle environ 5 heures après midy.

Le 25 de May 1510, environ midi, à Lyon aux Celestins, mourut Monsieur le Légat George d'Amboise.

Madame Renée, sœur de Madame Claude, fut née à Blois le 29 d'Octobre à 9 heures avant midi, 1510.

Le 22 jour de Juin 1511, mon fils fut pris d'une fièvre tierce, & le 27 il arriva à Romans au Dauphiné, & là eut le quart accès de ladicte fièvre tierce, qui le print le 28 jour, environ unze heures incontinent après disné.

Le 5 jour de Juillet 1511; mon fils pensant estre guery de fiebvre tierce, partit de Romans à 3 heures avant midy, & chemina jusques à Valence.

Le 24 de Juillet 1511, à 12 heures 38 minutes, mon fils eut le 5 accès de fiebvre recidive, car à Valence il recheut en la fiebvre tierce, de laquelle il croyoit estre guery quand il partit de Romans.

Le 19 de Février 1512, Monsieur de Nemours, frere de la Reine d'Arragon, & neveu du Roy Louis XII. se aventura d'affaillir les Vénitiens qui avoient fait revolter Bresse, & les défit, & fut la ville prise d'affault.

Le jour de Pasques 11 d'Avril 1512, Mon-

fieur de Nemours, Gaston de Foix, défit l'armée du Roy d'Arragon, & celle de Jules, Pape second, devant Ravenne ; mais il y mourut, & plusieurs gens de bien avec luy, qui fut très-grand dommage.

Le jour de Saint Georges, 23 d'Avril 1512, le Hérault d'Angleterre vint vers le Roi Louis XII à Blois, lui dire de par le Roi son maistre, que s'il n'entretenoit les Paſſions faiſtes au Traité de Cambrai, ſon dit maistre estoit deliberé de ſecourir le Pape Jules, & le Roi d'Arragon, ſon Beau-pere.

L'unzième jour de Juin 1512, vinrent nouvelles au Roy Louis XII, que les Anglois estoient descendus en Bretagne, & à Fontarabie.

Le 16 jour de Juin 1512, le Roy Louis XII, fut adverti que Milan s'estoit revolté.

Le 7 jour de Septembre 1512, mon fils passa à Amboise pour aller en Guyenne contre les Espagnols, & estoit Lieutenant Général du Roy Louis XII, ainsi comme maintenant en sa dignité Royale il est Dictateur perpetuel, & trois jours avant il avoit eu mal en la part de secrete nature.

Le 16 jour de Juillet 1513, mon fils comme ſujet du Roy Louis XII, partit de

Paris , pour aller en Picardie contre les Anglois.

Le 23 d'Aouſt 1513, à Congnac, je feus advertie de la priſe de Monſieur de Longueville, & d'autres Capitaines à la journée des Eſperons.

Le 29 d'Aouſt 1513, à Congnac je feus les nouvelles de la ville de Terouanne que nos gens avoient rendue par faute de vivres, & en eſtoient ſortis leurs baguages-ſauves.

Le 3 de Septembre, qui fut un ſambedy de nuit, 1513, je feus grièvement malade de collique à Congnac, & par ce, fut rompu mon voyage ; car je devois aller à Barbeſieux tenir l'enfant de la Rochefouquault.

Le 29 Septembre, à Congnac 1513, me feurent apportées nouvelles, comme Tournay eſtoit rendu au Roi d'Angleterre, & que le Roy d'Ecoſſe eſtoit mort.

Le 14 d'Octobre 1513, en venant de Veſpres de Saint Leger de Congnac, je entraï en mon Parc, & près du dedalus, la poſte m'apporta nouvelles fort bonnes du camp de mon fils, Lieutenant du Roy Louis XII en la guerre de Picardie, ſçavoir eſt, que le Roi des Romains s'en eſtoit allé de Tour-

nai, & que le Roy d'Angleterre s'affoiblif-  
soit de jour en jour.

Le 30 jour de Decembre 1513, en ve-  
nant de disner de Boutiers, près de Cognac,  
je fus, bien marrie, car Monsieur d'Alen-  
çon cheut de cheval & se rompist le bras,  
& le lendemain mon fils arriva en poste.

Anne, Reine de France, alla de vie à tres-  
pas, ( le 9 Janvier ) 1514, me laissa l'ad-  
ministration de ses biens, de sa fortune &  
de ses filles; mesmement de Madame Claude,  
Reine de France, & femme de mon fils,  
laquelle j'ai honorablement & amiablement  
conduite, chacun le sçait (2), vérité le cog-  
noist, expérience le demonstre, aussi fait pu-  
blique renommée.

Le lundy 9 Janvier 1514, la Reyne Anne  
trespassa à Blois, & le mardy après disner à  
Cognac, mon fils & moi en feusmes ad-  
vertis entre 5 & 6 heures avant midy.

Le mercredy 11 Janvier 1514, je partis  
de Cognac pour aller à Angoulesme, &  
aller coucher à Jarnac, & mon fils demonst-  
rant l'amour qu'il avoist à moy voulut aller  
à pied, & me tint bonne compagnie.

Le mercredy 14 de Janvier 1514, mon  
fils à trois heures après midi, fit son entrée

à Cognac ; je demeuré au Chasteau avec Monsieur d'Alençon, qui avoit le bras rompu, ma fille Margueritte & ma sœur de Taillebourg (3), à présent Duchesse de Vallois, descendirent en la Ville pour veoir l'entrée.

Le 18 jour de May, à Saint Germain en Laye, l'an 1514, furent les nopces de mon fils.

Le 8 de Juillet 1514, je cuiday demeurer à Blois pour jamais ; car le plancher de ma chambre tomba, & eusse esté en extrême danger, n'eust esté ma petite Bigote, & le Seigneur Desbrules, lesquels premierement s'en apperceurent, je crois qu'il falloit que toute cette maison fut reclinée sur moy, & que par permission divine, j'en eusse la charge.

Ce jour 16 Juillet 1514, en Engoumois, en Anjou, je feus griesvement malade, & contrainte de descendre de ma litiere pour me chauffer en une petite maison, sur le grand chemin en allant de Nanteuil à Charroux, en la terre de Monsieur de Paulegon.

Le jeudy 10 d'Aoust, 1514, furent faictes par Procureur les fiançailles du Roy Louis XII, & de la sœur du Roy d'Angleterre.

Le 28 d'Aoust 1514, je commencé à pre-



dire par céleste prévision, que mon fils feroit une fois en grand affaire contre les Suisses ; car ainsi que j'étois après souper en monbois à Romorantin, entre 7 & 8 heures, une terrible impression céleste ayant figure de Comete, s'apparut en ciel vers Occident, & je feus la premiere de ma compagnie qui m'en apperceut ; mais ce ne fut sans avoir grand peur ; car je mescriai si hault que ma voix se pouvoit entendre, & ne disois autre chose sinon : *Suisses : les Suisses, les Suisses.* A donc estoient avec moy mes femmes, & d'hommes n'y avoit que Regnault de Reffuge & le pauvre malheureux Rochefort sur son mulet gris, car aller à pied ne lui estoit possible.

Le 22 Septembre 1514, le Roy Louis XII, fort antique & debile, sortit de Paris, pour aller au-devant de sa jeune femme, la Reine Marie,

Le 9 d'Octobre 1514, furent les amoureuses nopces de Louis XII, Roi de France, & de Marie d'Angleterre, & furent espoufés à 10 heures du matin, & le soir coucherent ensemble.

Le 3 jour de Novembre 1514, avant unze heures avant midi, j'arrivé à Paris ; & celui mesme jour sans me reposer, je feus conseillée

feillée d'aller saluer la Reine Marie à saint Denys, & fortis de la ville de Paris à trois heures après midy, avec grand nombre de Gentilshommes.

Le 5 jour de Novembre 1514, la Reine Marie fut couronnée à Saint Denys, entre dix & unze heures avant midi, & le 6 jour environ quatre heures après midi, elle fit son entrée à Paris.

Le 29 de Novembre 1514, mon fils courant en lice aux Tournelles, fut blessé entre les deux premières jointes du petit doigt, environ 4 heures après midy.

Le premier jour de Janvier 1515, mon fils fut Roi de France.

Le premier jour de Janvier 1515, environ onze heures de nuit, à Paris aux Tournelles, trespassa le Roi Louis XII, & le 3 qui fut mercredi, je partis de Romorantin pour aller audict lieu.

Le 12 de Janvier 1515, fut enterré le Roi Louis XII, à S. Denys.

Le jour de la Conversion de saint Paul 1515, mon fils fut oint & sacré en l'Eglise de Rheims. Pour ce, suis-je bien tenue & obligée à la Divine Misericorde, par laquelle j'ay esté amplement recompensée de toutes les adverstés & inconueniens qui m'estoient

advenues en mes premiers ans , & en la fleur de ma jeunesse : humilité ma tenu compagnie, & patience ne m'a jamais abandonnée.

Le 15 de Fevrier 1515 , entre deux heures après midi , mon fils fit son entrée à Paris.

Le samedi dernier jour de Mars 1515 , le Duc de Suffolk homme (a), de basse condition , lequel Henri VIII de ce nom avoit envoyé Ambassadeur devers le Roi , espousa Marie , sœur dudit Henri , & veufve de Louis XII.

Le lundy 16 jour d'Avril 1515 , Marie d'Angleterre , veufve de Louis XII , partit de Paris avec le Duc de Suffolk son mari pour retourner en Angleterre.

Le 5 Jour de Juin 1515 , mon fils venant de Chaumont à Amboise , se mit une espine en la jambe , dont il eut moult de douleur , & moi aussi , car vrai amour me contraignoit de souffrir semblable peine.

Le 26 jour de Juin 1515 , le Duc de Lorraine , au Chasteau d'Amboise , fut marié avec Mademoiselle de Bourbon , à unze heures avant midi en pleine Lune.

Le 20 jour de Juin 1515 , je reçeu mon fils à mon Chasteau de Romorantin & toute sa compagnie.

(a) Charles Brandon.

Le 4 de Juillet 1515, mon fils allant contre les Suiffes, partit de Romorantin à 7 heures avant midi.

Le lundi 30 de Juillet 1515, mon fils partit de Lyon pour aller contre les Suiffes, & autres occupateurs de la Duché de Milan.

Madame Louyse, fille aînée de mon fils, fut née à Amboise 1515, le 19 jour d'Aouft, à 10 heures 47 minutes après midi.

En Septembre 1515, Prosper Colonne fut défait à Franqueville en Piémont, par le Général de la Palice, Hymbercourt & plusieurs autres.

Le 13 de Septembre qui fut jeudi 1515, mon fils vainquit & deffit les Suiffes auprès de Milan, & commença le combat à 5 heures après midi, & dura toute la nuit, & le lendemain jusques à onze heures avant midi; & ce jour propre je partis d'Amboise pour aller à pié à Nostre-Dame de Fontaines, lui recommander ce que j'aime plus que moi-mesme; c'est mon fils glorieux & triomphant César, subjugateur des Helvetiens.

Item, ce jour mesme 13 Septembre 1515, entre 7 & 8 heures au soir, fut veu en plusieurs lieux en Flandres, un flambeau de feu de la longueur d'une lance, & sembloit qu'il

deust tomber sur les maisons, mais il estoit si clair que cent torches n'eussent rendu si grande lumiere.

Le Dimanche 14 Octobre 1515, Maximilian fils de feu Louys Sforce, estant assiegé au Chastel de Milan par les François, se rendit à mon fils par composition.

Le 27 Novembre 1515, je donné à Rochefort deux cens escus soleil, qui furent bien employés, car il a bon vouloir de servir, j'en suis bien assuree.

Le jour S. André, dernier Novembre de l'an 1515, mon fils estant à Blois, porta l'ordre de Bourgogne.

Le mardi 11 de Decembre 1515, mon fils arriva à Boulogne la Grasse.

Le Jeudi 13 de Decembre 1515, le Pape Leon célébra la Messe en présence de mon fils, & le vendredi suivant fut tenu Consistoire, & l'alliance confirmée, laquelle depuis a été affermée & florentinée par ledit Leon, gentil Lieutenant & Apostre de Jesus-Christ.

Le 14 Decembre 1515, mon fils fit le serment de paix avec le Roi d'Angleterre.

L'an 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, sans y pouvoir donner provision, mon fils & moi feusmes continuellement desrobés par les gens de Finances.

Le 13 de Janvier 1516, mon fils resvenant de la bataille des Suiffes me rencontra auprès de Sisteron en Provence, sur le bord de la Durance, environ six heures au soir, & Dieu sçait si moi pauvre mere feus bien - aise de voir mon fils sain & entier, après tant de violences qu'il avoit souffertes & soutenues pour servir la chose publique.

Ce 3 Fevrier 1516, mon fils estant à Tarascon, ouit les nouvelles de la mort de Ferdinand Roi d'Espagne.

Le 4 de Fevrier, à six heures après midi 1516, mon fils fit son entrée à Avignon, & le 11 à Montlynard, & le 14 à Valence.

Le Jeudi 8 de May 1516, mon fils & moy, environ une heure après midy, montasmes à la Roche de la Balme au Dauphiné, à deux lieues de Cremieux.

Le 28 de May 1516, environ 5 heures après midi, mon fils partit de Lyon pour aller à pié au saint Suaire à Chambery.

Le 7 jour de Juin 1516, ma fille Claude, à la Tour-Dupin en Dauphiné, commença à sentir en son ventre le premier mouvement de ma fille Charlotte.

Charlotte, fille de mon fils, fut née à Amboise le 23 d'Octobre à 6 heures 44 minutes avant midy, 1516.

Le 17 Janvier 1517, le Roi mon fils, la Reine, ma fille Margueritte, Saint Mesmin & moi arrivâmes à Saint Mesmin près Orleans, & le lendemain le Roy fit son entrée en ladicte ville.

Le 23 Septembre 1517, le Sénéchal Galiot print à femme l'Esnée, fille (4) de la Cueille à Orbech en Normandie, à 3 lieues de Lisseux.

Le premier d'Octobre 1517, mon fils fit son entrée à Argenton, & fut honnestement reçu, & bien traité par ma fille Margueritte.

Le 24 Novembre 1517, le Roi mon fils partit d'Amboise pour aller à pié à S. Martin de Tours.

La nativité de François, fils de mon fils, Dauphin de Viennois, fut à Amboise le second Dimanche de Carefme, à 5 heures 18 minutes après midi, le dernier jour de Fevrier 1518.

Henri, second fils de mon fils, fut le jour de la mi-Carefme nay à S. Germain en Laye, à 7 heures 6 minutes avant midi, l'an 1519, & selon la coustume de France, l'an 1518, le dernier jour de Mars, ayant, à cause dudict jour, quelque similitude avec François son frere, qui fut né le dernier jour de Fevrier.

Le 25 d'Octobre 1518, Monsieur le Dauphin, environ midi, partit d'Amboise, & alla coucher à Chaumont, le lendemain arriva à Blois à deux heures après midi.

En Novembre 1518, le Moine Rouge, Anthoine Boys (5), parent de nostre Reverendissime Chancelier, & des inextricables sacrificateurs des Finances, alla de repos en travaille hors de ce monde, & lors fut fait une fricassée d'Abbayes, selon la folle ambition de plusieurs Papes.

Le Dimanche 19 Fevrier de l'an 1519, mon fils, mes filles & moi, entraimes dans Congnac; & le jour de mardi-gras, qui fut le 21 de Fevrier, je feis un festin grand & magnifique à l'honneur & louange dudit lieu de Congnac, auquel mon fils sortant de moi, avoit pris sa très-heureuse naissance.

L'an 1519, le 5 Juillet, Frere François de Paule, des Freres Mendians Evangelistes, fut par moi canonisé, à tout le moins j'en ai payé la taxe.

En Juillet 1519, Charles V de ce nom, fils de Philippe, Archiduc d'Autriche, fut, après que l'Empire eut par l'espace de cinq mois esté vacant, élu Roi des Romains en la ville de Francfort. Pleut à Dieu que l'empire eut plus longtems vacqué, ou bien que



pour jamais on l'eut laissé entre les mains de Jesus - Christ , auquel il appartient & non à aultre.

Le 23 Septembre 1519, mon fils qui estoit allé à la Chapelle Vendomoise près de Blois , se frappa d'une branche d'arbre dedans les yeux , dont je feus fort ennuyée.

L'an 1519, le 8 Octobre à 11 heures avant midy , mon fils , à ma requeste , donna à Rochefort l'office de grand Ausmonier , ce fut à Chambort , à trois lieues de Bloys.

Le 16 d'Octobre 1519, Rochefort, Grand Ausmonier , baptisa Margueritte Turc en la Chapelle d'Amboise ; ma fille fut Commere , & mon frere le Bastard de Savoye , & le Seigneur de Montmorency , furent Comperes.

Le 10 de Decembre 1517, mon fils & moi partismes de Blois pour aller à Congnac.

Le 5 de Janvier 1520, mon fils fit son entrée à Poitiers.

Le Jeudi 8 de Mars 1520, un Espagnol qui un peu auparavant avoit esté pris à Saint Jean d'Angely , fut décapité à Xaintes, atteint & convaincu de plusieurs (6) castilavisées assez impertinentes au profit de la Republique.

Le Vendredi 9 de Mars 1520, en la ville d'Angoulesme , je feis faire ue service solem-

nel pour mon mary, Monseigneur Charles, pere du Roy mon fils.

Le 9 de May 1520, environ dix heures du matin, mon fils continuant ce don qu'il avoit deux fois fait à Rochefort (a) de l'Evesché de Condom, la premiere fois à la requeste de Saint Marfauld, & le second à la requeste de Rochepot, en la Chapelle de la Bastille, dit de rechef audit Rochefort, qu'il seroit Evesque de Condom, & que ce matin il avoit fait refus de ladite dignité Episcopale à quelqu'un qui lui avoit demandée.

Le 22 de May 1520, à Montreuil, le Secrétaire la Chesnaye, sans propos & sans raison, eut la main coupée par un Lansquenet, auquel jamais n'avoit fait déplaisir; pour ce eut ledit Lansquenet le poing tranché & la teste coupée, puis fut pendu honteusement; lors estoit mon fils à cinq lieuës dudit Montreuil, à l'Abbaye de Feremoustier, & quasi à semblable heure, le feu se prit au logis de mon fils d'Alençon, & le brussa avec cinq maisons voisines, dont plusieurs gens de bien eurent peur, craignant quelque entreprise auroit esté faite contre mondit fils, qui pour lors estoit à la chasse.

(a) François de Rochefort avoit été Précepteur de François I; & c'est à peu près tout ce que l'on en sçait.

Le dernier jour de May 1520, mon fils arriva à Ardres, qui s'appelle en Latin *Ardea*, & ledit jour le Roi d'Angleterre, second de sa race, arriva à Calez, qui s'appelle en Latin *Caletum*, ou *Portus itius*, selon Cesar au V<sup>e</sup>. Livre de ses Commentaires.

Le Mardi 5 de Juin 1520, arriva le Roi d'Angleterre à Guynes, & la Reine ma fille & moi arrivâmes à Ardres, & ledit jour le Rouge, parent de Tripet, Archer de la garde de mon fils, vint audit lieu pour me veoir, & convenir avec moi de plusieurs choses.

Le 7 de Juin 1520, qui fut le jour de la Feste Dieu, environ six, sept & huit heures après midi, mon fils & le Roi d'Angleterre se virent en la tante dudit Roi d'Angleterre près Guynes.

Le 9 jour de Juin 1520, mon fils & le Roi d'Angleterre se trouverent en campagne, chacun cinquante hommes, & prinrent leur vin ensemble, environ cinq heures & demie après midi.

Le 17 Juin 1520, se print le feu au logis de Monsieur d'Orval à Ardres, environ dix heures & demie de nuit, qui fut chose assez facheuse, car nous étions en lieu suspect & inique.

Le 23 de Juin 1520, le Legat d'Angle-

terre chanta la Messe en plain camp devant les deux Roys ; toute la Chapelle fut faicte & tendue par les Anglois , reservé le pavillon de la Chapelle de mon fils qui fut tendu en l'Oratoire ; mon fils s'agenouilla à dextre , & print la Paix & l'Evangile le premier , & les servit le petit Cardinal de Vendosme.

Le 24 de Juin 1520 , les deux Rois se départirent & dirent adieu l'un à l'autre.

Le 25 de Juin 1520 , mon fils partant d'Ardres alla coucher à Terouanne 7 lieues , & le 26 à Denriem , le 27 dîner à Boulogne & coucher à Estaples , le 28 à Farmoustier , de Farmoustier à Abbeville , à Fliscourt , à Doue , car Amiens est entre deux. Item , à Abbeville , ma fille , la Reine & moy , nous mîmes en batteau sur la riviere de Somme.

En Aoust 1520 , le jour Saint Laurent à 10 heures après midy , à Saint Germain en Laye , sortit du ventre de la Reine ma fille , Magdelaine troisieme fille du Roy mon fils.

Le 6 jour de Janvier 1521 , feste des Rois , environ quatre heures après midy , mon (7) fils fut frappé d'une mauvaise buche sur le plus hault de ses biens , dont je feus bien défolée , car s'il en fut mort , j'étois femme perdue : innocente fut la main qui le frappa.

mais. par indiscretion, elle fut en peril avec tous les autres membres.

Le jour de la Conversion de S. Paul de l'an 1521, mon fils fut en grand danger de mourir.

Le 16 Avril 1521, si nous comptons selon la coustume Romaine, mon fils fit son entrée à Dijon.

Le 22 d'Avril 1521, mon fils fit son entrée à Troye, & là me trouva avec mes filles, la Reine & la Duchesse d'Alençon.

Le 5 Juillet 1521, mon fils estant à Ardilly, à deux lieues de Beaune, & à cinq lieues de Dijon, & à deux lieues de Seure, au soir vint nouvelle de Guyenne comment le Seigneur Desparault (a) avoit esté pris, & le Seigneur de Tournon, & que les affaires se portoient mal par faute d'ordre & diligente conduite. Pour ce faut noter qu'en fait de guerre, longues Patenostres & Oraisons murmuratives ne sont bonnes; car c'est une marchandise pesante qui ne sert de guerres sinon à gens qui ne sçavent que faire. De Sainte Colombe je n'en dis mot, car ce volume est trop petit pour comprendre si fascheuse chronique.

(a) L'Esparre, frère de Lautrec. On verra dans les Mémoires de du Bellay sa défaite, qui fut le fruit des conseils de Sainte-Colombe.

Le 17 Juillet 1521, à Dijon, des Suiffes douze Cantons feirent leur proposition & oraifon devant mon fils, en fort grande reverence, foy declarant vouloir estre à jamais confédérés & alliés de la Maifon de France.

Le 15 d'Octobre 1521, environ 5 heures du foir, fut mis le fiege devant Bapaulme par les Adventuriers François, & lors estoit mon fils à quatre lieues de Saint Quentin, à une Abbaye de Premonftré nommé le Mont Saint Martin, & le lendemain fut pris & pillé ledi&t Bapaulme, auffi fut Mets-fans-Coufture.

Le 23 Octobre 1521, entre Saint Hilaire & Valenciennes près d'une Abbaye de femmes, mon fils marcha en bataille contre fes ennemis, & les mit en fuite, & en fut tué plusieurs de coup d'artillerie; ce fut environ 3 & 4 heures après midi.

Le 24 Octobre 1521, Bouchain, petite ville, fe rendit à la volonté de mon fils, & environ 4 heures après midi il eut un gros à l'armée.

Le 25 Octobre 1521, à Escandoy à deux lieues de Valenciennes, vint nouvelles à mon fils que Fontarabie estoit pris par Monsieur l'Admiral.

Le 26 Octobre 1521, à un village à deux lieues de Valenciennes, arriverent les Ambassadeurs d'Angleterre. Item, au soir dix heures, le feu brussa le logis de mon frere le Bastard de Savoye, & cinq ou six autres, & deux heures avant Soleil levant, le jour suivant on cria alarme.

Le premier jour de Novembre 1521, mon fils fit la feste de Touffaints, à Saudemont en Artois, village de Madame de Vendosme, à cinq lieues d'Arras.

Le 6 de Novembre de l'an 1521, Hesdin, belle & bonne ville fut prise d'affault.

Mercredi 22 Janvier 1522, jour de Saint Vincent, à Saint Germain en Laye, à 9 heures 40 minutes au matin fut né Charles III, fils de mon fils

Le 29 jour de May 1522, environ deux heures après midi, à Lyon en la maison de l'Archevesque, le Herault d'Angleterre défia mon fils, & en après que en tremblant de peur, il eut déclaré que son maistré estoit nostre ennemi mortel : mon fils lui respondit froidement, & si à point, que tous les présens estoient joyeux, & néanmoins ébahis de sa clere éloquence.

Le 26 Septembre 1522, à Saint Germain en Laye ; Pierre Piefort, fils de Jean Pie-

fort, Contreroleur du Grenier à Sel de Châteaudun, parent de plusieurs gros personnages de la Cour, fut brulé tout vif, après que dans le Donjon du Chasteau de Saint Germain il eut eu la main coupée, pour ce que impiteusement il avoit pris le *Corpus Domini*, & la Custode qui estoit en la Chapelle dudit Chasteau; & le dernier jour du mois, mon fils vint à pied, la teste nue, une torche au poing depuis Nanterre jusques au lieu pour accompagner la Sainte Hostie, & la faire remettre en son premier lieu, car ledit Piefort l'avoit laissée en la petite Chapelle de Sainte Genevieve, près dudit lieu de Nanterre; le Cardinal de Vendosme la rapporta, & lors faisoit beau voir mon fils porter honneur & reverence au Saint-Sacrement, que chacun en le regardant se prenoit à pleurer de pitié & de joye.

Le 15 Octobre 1522, à Saint Germain en Laye, je feus fort malade de goutte, & mon fils me veilla toute la nuit.

Le 17 d'Octobre 1522, au Mont Saint Martin, environ 9 heures du matin, mon fils marchant en ordre de bataille, fut requis par son maistre d'Ecole de lui donner l'Evesché de Condom, ce que de très-bon cœur il lui octroya, ayant souvenance que devant



qu'il fut Roi à Amboise en ma presence ,  
il lui avoit promis.

L'an 1522, en Decembre, mon fils & moi,  
par la grace du Saint-Esprit commençâmes  
à cognoître les Hypocrites, blancs, noirs,  
gris, enfumés & de toutes couleurs, desquels  
Dieu par sa clémence & bonté infinie nous  
veuille préserver & deffendre ; car si Jesus-  
Christ n'est menteur, il n'est point de plus dan-  
gereuse génération en toute nature humaine.

Anne Reine de France, à Blois le jour de  
Sainte Agnès, 21 de Janvier eut un (a)  
fils ; mais il ne pouvoit retarder l'exaltation  
de mon Cesar, car il avoit faute de vie, en  
ce temps j'étois à Amboise dans ma cham-  
bre, & le pauvre Monsieur qui a servi mon  
fils & moi en très-humble & loyale perseve-  
rance, m'en apporta les premieres nouvelles.

Le 13 de Mars, mon (b) fils estant à  
Congnac, fait Monseigneur le Comte de St.  
Pol, & le Seigneur de L'Escun, Chevaliers  
de l'Ordre.

(a) L'année est incertaine ; elle n'est point marquée  
dans le Père Anselme, qui dit seulement qu'Anne eut  
deux fils morts au berceau.

(b) L'année où cette promotion eut lieu, n'est point  
désignée.

*Fin des Mémoires, ou Journal de Louise  
de Savoye, Duchesse d'Angoulême.*

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS  
DES ÉDITEURS  
SUR LES MÉMOIRES,  
OU  
JOURNAL  
DE LOUISE DE SAVOYE.

(1) **C**E Prince fut généralement regretté ; & si le portrait, qu'en a fait St. Gelais, n'est point flatté, il le méritoit. — « Ceux, dit » cet Historien (a), qui ont veu la pourtraic- » ture au vif du Roy Charles-le-Quint, qui » fut nommé le Saige, disent que il luy » pourtrayoit de corps & de visage ; mais » s'il luy ressembloit de figure, encores fai- » soit-il plus de sens. Et s'il eust eu de bien » grandes choses à conduire, on eust congneu » par expérience son sçavoir. Il ne nasquit » oncques homme à qui il feit desplaisyr, » ni dommaige, mais secours & courtoisie » à tous ceulx qui en avoient besoin ; & y » parust l'amour que ses serviteurs, sujet » & voisins luy portoient ».

(a) Hist. de Louis XII, p. 100.

(2) Les Historiens du tems ne s'accordent pas avec le Journal de Louise de Savoye, sur cet article : Si on les en croit, son caractère altier mit souvent à de rudes épreuves l'ame douce & bonne de la Reine Claude.

(3) Il y a ici plusieurs erreurs que l'Abbé Lambert n'a point relevées. On présumeroit d'après les expressions du Journal, que Louise de Savoye avoit une sœur qu'on nommoit la Dame de Taillebourg, & qui, à cette époque, étoit Duchesse de Valois. Mais il est constaté (a) que Louise de Savoye, fille du Duc Philippe, n'eut qu'une sœur consanguine, appelée *Phileberte*, qui épousa Julien de Médicis. En 1515, François I voulant s'attacher ce Seigneur, lui donna le Duché de Nemours. Comme il mourut peu de tems après, sa veuve jouit de ce Duché, ainsi que des Seigneuries de Bruyeres en Poitou, & de celles de Tours & de Flés en Saintonge, provenant du chef de sa mere ( Claudine de Brosse de Bretagne. )

S'il s'agit de la jeune Duchesse de Valois, son mariage, à l'époque en question, n'étoit pas encore consommé. La consommation

(a) Lisez Guichenon, Histoire Généalogique de la Royale Maison de Savoye, Tome I in-fol, p. 607.

n'eut lieu que le 18 May; & le Journal de Louise de Savoye l'atteste. Anne de Bretagne, mere de la Duchesse de Valois, venoit de mourir le 9 Janvier 1514; doit-on supposer que cinq jours après cet évènement, la jeune Princesse, sans que ses nêces eussent été solemnisées, se soit ainsi rendue à Cognac ?

(4) Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, Maître de l'artillerie, &c., veuf de Catherine d'Archiac, fille du Baron de Lonzac, épousa en secondes nêces Françoise de la Queille, fille de François, Seigneur de la Queille, & de Marguerite de Castelnau.

(5) Antoine Bohier, frere de Thomas Bohier, Baron de St. Ciergue, Général ou Intendant des Finances, parvint à la dignité de Cardinal, par les intrigues (a) de Duprat, & par le crédit de Louise de Savoye. Sa nomination faite au préjudice d'Everard de la Marck, Evêque de Liège, engagea ce dernier à se jeter dans le parti de Charles-Quint.

(a) On en voit les détails dans les Mémoires de Fleuranges, & dans ceux de du Bellay.

(6) Nous ignorons quel est ce fait particulier, rapporté dans le Journal de Louise de Savoie. Nous avons consulté vainement les Mémoires, les Historiens du tems, & même nos Histoires générales : nos recherches ont été infructueuses.

(7) Cet évènement se passa à Romorentin, où la Cour étoit allée faire ce qu'on nommoit *la fête des Rois*. Le Comte de Saint Pol fut Roi de la fêve. François I<sup>er</sup>. lui porta un défi; & l'on combattit à coups d'œufs, de pommes, & de pelotes de neige. Un des combattans lança un tison, qui tomba sur la tête du Roi, & le blessa dangereusement. On verra dans les Mémoires de du Bellay les détails de cette plaisanterie, qui faillit à devenir tragique.

Nous observerons seulement qu'il fut heureux pour celui qui avoit commis l'étourderie, que l'accident n'eût pas été plus grave; car, par le peu de mots que dit Louise de Savoie, il est permis de conjecturer qu'elle n'auroit pas été indulgente comme son fils.

*Fin des Observations sur les Mém. de Louise de Savoie, & du seizième Volume.*



